



SCIENCE & MÉDECINE - 4 PAGES

ENQUÊTE SUR LES ESSAIS CLINIQUES, L'ÉTHIQUE FACE À L'INNOVATION

## Vers un passe sanitaire allégé, mais appelé à durer

► Si la quatrième vague de Covid semble surmontée, un projet de loi est en préparation pour prolonger le passe sanitaire au-delà du 15 novembre

► Certaines restrictions pourraient cependant être levées dans les semaines à venir, notamment celles qui ont des effets sur l'enseignement

► Le périmètre du passe pourrait se réduire dans les zones de faible circulation, même s'il restera probablement nécessaire dans les bars et les restaurants

► Alors que 8,5 millions de Français n'ont pas reçu de première dose, le sud-est du pays et les quartiers défavorisés demeurent les moins vaccinés

► Les Européens vaccinés et testés pourront de nouveau voyager vers les Etats-Unis à partir du mois de novembre

PAGES 8 À 10

## EMMANUEL MACRON DEMANDE PARDON AUX HARKIS

► Le chef de l'Etat a présenté, de l'Elysée, des excuses inédites au nom de l'Etat français  
► Les harkis et leurs descendants attendent désormais la loi de « reconnaissance » promise

PAGE 12



ÉDITORIAL

UNE STRATÉGIE  
AU LONG COURS  
DE RÉCONCILIATION

PAGE 43

Emmanuel Macron,  
à l'Elysée, le 20 septembre.  
GONZALO FUENTES/AFP

## Afghanistan Les talibans assoient peu à peu leur pouvoir

Le gouvernement a été complété, mardi, sans femmes. Une Constitution imprégnée de préceptes religieux a été publiée

PAGES 4-5

## Canada Trudeau gagne aux législatives, mais sans majorité

PAGE 6

## Sous-marins Paris obtient le soutien de l'UE

LA RÉUNION DES MINISTRES DES affaires étrangères de l'Union européenne, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, lundi 20 septembre, a été largement consacrée à la crise diplomatique entre la France et la nouvelle alliance baptisée Aukus (Australie, Royaume-Uni, Etats-Unis). Alors que les dirigeants européens étaient restés jusqu'à présent discrets, Paris a obtenu le soutien des principaux responsables de l'UE, Josep Borrell, le haut représentant pour les relations extérieures, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, et Charles Michel, le président du Conseil.

PAGE 2 ET IDÉES PAGE 40



ARCHIVES PRIVÉES

## Un Velazquez manque à l'appel

Un portrait du roi Philippe IV, attribué, en 1999, au grand peintre espagnol et acquis dans la foulée par le marchand d'art controversé Daniel Wildenstein, a disparu des radars

PAGE 25

**Tourisme**  
L'écologie reste secondaire pour le secteur, obnubilé par la reprise

PAGE 18

**Campus**  
La filière vétérinaire cherche des étudiants plus jeunes et réalistes

PAGE 24

**13-Novembre**  
L'oraison funèbre des policiers pour les morts de La Belle Equipe

PAGE 16

**Dossier**  
L'ère de la « watture » a commencé

La fin de la vente des véhicules thermiques en 2035 a dopé le marché des voitures « électrifiées ». Le secteur prépare l'après-essence avec effervescence

PAGES 36 À 39

**Cinéma**  
Matt Damon, un Américain à Marseille

Dans « Stillwater », l'acteur incarne un foreur de pétrole au chômage, redneck trumpiste, venu sauver sa fille, incarcérée à la prison des Baumettes

PAGE 30

VU PAR HERRMANN (SUISSE)

CARTOONING FOR PEACE



NOUVEAU  
**RENAULT KANGOO**  
et fier de l'être

renault.fr



# Le soutien symbolique de l'UE à la France

La crise des sous-marins a alimenté la réunion des Vingt-Sept en marge de l'Assemblée générale de l'ONU

BRUXELLES - bureau européen,  
NEW YORK - envoyé spécial

La réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (UE) était d'abord prévue pour tirer les leçons du fiasco afghan. Jean-Yves Le Drian en a profité, lundi 20 septembre, à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, pour revenir sur la brouille du moment avec les Etats-Unis, après l'annonce de l'alliance stratégique Aukus entre Washington, Londres et Canberra, et son corollaire, l'annulation de la vente de sous-marins de technologie française à l'Australie au profit de bâtiments à propulsion nucléaire américains. Paris a tenté d'obtenir le soutien le plus large possible des Vingt-Sept, alors que ses partenaires européens se sont montrés plutôt discrets ces derniers jours après l'affront infligé par l'administration Biden.

« Nous exprimons notre claire solidarité avec la France, a résumé Josep Borrell, le haut représentant de l'UE pour les relations extérieures, à l'issue de la rencontre. Ce n'est pas une affaire bilatérale mais cela affecte l'UE dans sa totalité. » De quoi satisfaire Paris, même si ce soutien est surtout symbolique, car dépourvu de tout geste concret, et très loin, dans la forme, du ton incendiaire employé par M. Le Drian pour dénoncer « la duplicité et la tromperie » à l'origine de l'alliance Aukus.

Depuis l'annonce de Joe Biden, le 15 septembre, la France avait été jusqu'ici seule à s'insurger publiquement contre le traitement qui lui était infligé. Si le président du Parlement européen, David Sassoli, hospitalisé pour une pneumonie, est resté silencieux, ses deux homologues à la Commission – Ursula von der Leyen – et au Conseil – Charles Michel – se sont enfin exprimés lundi 20 septembre, également depuis New York.

Dans un entretien donné à CNN, l'ancienne ministre d'Angela Merkel, qui s'était entretenue du sujet avec Emmanuel Macron vendredi, est restée prudente. « L'un de nos Etats membres a été traité d'une manière inacceptable. Nous voulons savoir ce qui s'est passé et pourquoi » avant de « revenir au business as usual », a-t-elle déclaré. L'ex-premier ministre belge, qui a également échangé avec le président français dimanche, s'est, pour sa part, montré un peu plus offensif : lors d'un échange avec des journalistes à New York lundi, il a évoqué « un manque de loyauté et de transparence » de la part des

Etats-Unis. « Il nous faudra avoir une explication franche » avec Washington, a-t-il poursuivi.

## « Une question stratégique »

Ces derniers jours, Paris a eu à cœur de convaincre ses partenaires que l'épreuve de force diplomatique engagée avec Washington concernait l'UE dans son ensemble. Vendredi, l'ambassadeur français auprès de l'UE avait déjà partagé ses préoccupations avec ses homologues des vingt-six autres Etats membres, arguant qu'il s'agit là d'« une question stratégique pour l'UE et pas d'un simple sujet commercial pour un Etat membre », confie un diplomate. Avant d'ajouter : « Personne ne la conteste. » Plusieurs ambassadeurs – notamment l'Allemand et le Néerlandais mais aussi le Luxembourgeois et le Tchèque – ont pris la parole, à cette occasion, pour abonder dans le sens de Paris.

Après le retrait d'Afghanistan, décidé sans concertation avec les

## Pour Paris, l'épreuve de force diplomatique engagée avec Washington concerne l'ensemble de l'UE

Européens, « c'est la deuxième fois que les Etats-Unis [qui n'ont pas non plus, dans l'affaire australienne, prévenu les Européens] nous signifient très clairement que c'est "America first", comme ça l'était sous Trump », développe l'un d'entre eux.

Dans cette affaire, les Etats-Unis confirment être « obsédés par leur lutte contre la Chine, et leur stratégie Indo-Pacifique ; cela n'a pas changé avec Biden. Cela plaide pour l'autonomie stratégique de l'UE et une Europe de la défense », poursuit-il. Cette crise « géopoliti-

que » montre que « l'indépendance stratégique de l'UE est plus nécessaire que jamais », affirme Charles Michel. « C'est la rupture d'un contrat brutale, inattendue, inexplicable », a renchéri un peu plus tard M. Le Drian, « la rupture de la confiance » entre des pays alliés. Pour lui, la sortie d'Afghanistan et la création d'Aukus montrent que « les Américains sont en train de recentrer leurs intérêts fondamentaux dans une confrontation avec la Chine ». Et d'espérer « que les Européens ne soient pas les laissés-pour-compte de [cette] stratégie ».

## « Rien de concret »

A court terme, quel peut être l'impact du soutien affiché par les Etats de l'UE à la France ? « Rien de concret, pas de quoi faire les gros titres », a indiqué M. Borrell, lundi. Car la question peut diviser. Alors que la Commission négocie depuis 2018 un accord de libre-échange avec Canberra – lequel devra être validé par l'ensemble des

Vingt-Sept, à l'unanimité –, Clément Beaune, le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, a fait savoir ce week-end que ces discussions pourraient être affectées. « La France ne voit pas comment elle peut faire confiance à Canberra », a-t-il déclaré. Sur ce point, les pays européens les plus attachés au libre-échange, comme l'Irlande ou la Suède, militent pour que les négociations se poursuivent. « Les Français réagissent toujours de manière très émotive », juge un diplomate.

La crise diplomatique entre Paris et Washington pourrait également avoir des conséquences sur le Conseil américano-européen sur les technologies et le commerce, dont la création avait été annoncée lors de la visite de Joe Biden à Bruxelles en juin, et qui a pour objectif d'approfondir les liens entre les deux blocs. Une première réunion de cette instance est prévue le 29 septembre à Pittsburgh (Pennsylvanie).

Dans ce contexte tendu, Washington essaie d'amadouer les Européens. Lundi, la Maison Blanche a opportunément annoncé la réouverture des frontières américaines aux voyageurs européens vaccinés. Une décision très politique, qui a pour objectif de calmer les frustrations des Vingt-Sept. Ces derniers avaient ouvert leurs frontières cet été avant de les refermer, à la suite du rebond de la pandémie outre-Atlantique. Ils se plaignaient du maintien du « travel ban » américain. Washington a sans doute voulu faire un geste, de peur que la fronde ne s'étende. Le même jour, Joe Biden s'est dit « impatient » de s'entretenir avec son homologue Emmanuel Macron, selon un haut responsable américain, confirmant ainsi l'information donnée par Paris sur la demande de la Maison Blanche. ■

VIRGINIE MALINGRE  
ET PHILIPPE RICARD

## L'offensive diplomatique de Boris Johnson aux Etats-Unis

Fort du succès établi par l'accord de défense Aukus, le dirigeant britannique a négligé les risques d'échec de la COP26 organisée à Glasgow

LONDRES - correspondant

Boris Johnson est arrivé tout sourire à New York, dimanche 19 septembre, pour un mini-sommet climat coorganisé avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lundi, suivi, le lendemain, de sa première visite à Joe Biden à la Maison Blanche. Pour le dirigeant britannique, l'occasion est idéale pour souligner la solidité de la « relation spéciale » avec Washington, après son récent succès diplomatique – l'annonce de la participation de Londres à l'accord de défense Aukus avec les Etats-Unis et l'Australie.

La séquence présente quand même des risques pour M. Johnson : l'alliance Indo-Pacifique interroge de plus en plus au Royaume-Uni et, surtout, le premier mi-

nistre britannique ne dispose plus que de quarante jours avant l'ouverture de la COP26 à Glasgow, pour convaincre les pays riches d'augmenter leurs contributions.

## Relation avec la France abîmée

Il paraît certes déjà loin, ce 18 août, quand, depuis Westminster, des députés en émoi doublaient de la « relation spéciale » avec Washington après la chute de Kaboul aux mains des talibans. Puissance la plus engagée militairement après les Etats-Unis, le Royaume-Uni avait, lui aussi, été mis devant le fait accompli par l'administration Biden. « Où est "Global Britain" dans les rues de Kaboul ? », s'étranglait Theresa May, faisant allusion à ce slogan des brexiters qu'elle avait repris à son compte quand elle était à

Downing Street. Mais cette stratégie consistant à tourner le dos à l'Union européenne et à s'armer davantage aux Etats-Unis, a pris corps ces derniers jours, tout comme le concept d'« anglosphère » cher aux eurosceptiques.

M. Johnson a pourtant eu le succès plutôt discret jusqu'à présent même si, selon Politico, il devait dîner mardi à Washington avec le premier ministre australien : une marque de soutien alors que Paris multiplie les accusations de « trahison » contre Canberra. L'alliance Aukus « soulève de multiples questions, souligne pourtant Andy Mycock, expert du Commonwealth à l'université d'Huddersfield. Il est compréhensible que l'Australie soit très préoccupée par la Chine, l'alliance Indo-Pacifique fait aussi sens pour les Etats-Unis, vu leurs liens

historiques avec la région Pacifique, mais pour bien des Britanniques, l'intérêt pour leur pays est moins clair : pourquoi se projeter aussi loin et négliger ses voisins ? »

Si Paris a surtout marqué du dédain pour l'attitude britannique, l'alliance Aukus provoque quand même des dégâts entre les deux pays. Une rencontre prévue cette semaine entre la ministre des armées, Florence Parly, et son homologue britannique, Ben Wallace, qui s'est de nouveau défendu de toute « intention d'offenser, de contrarier ou de creuser un fossé avec les Français », a été annulée sur demande de Paris. Boris Johnson a aussi dû répéter depuis New York que l'alliance Aukus n'était ni « exclusive » ni destinée à « diviser ». Et tandis que le Daily Telegraph s'amuse de la « furie » des Français,

le Times, pourtant très conservateur, invite dans son éditorial, lundi, Downing Street à plus de doigté : « Boris Johnson devrait proposer à Joe Biden que la France soit intégrée dans le nouveau pacte de défense Aukus. »

Hôte de la COP26, le premier ministre britannique n'a pas non plus la partie si facile à New York, les pays riches n'ayant toujours pas réussi atteint l'objectif d'une aide à la transition de 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement. S'il a rejoint les pays « qui ont profité [des énergies fossiles] pendant des générations » de mettre davantage la main au portefeuille et s'est montré optimiste sur une éventuelle promesse américaine, il a avoué que « les chances de succès à Glasgow ne sont que de 60 % ».

Les experts climats s'inquiètent qu'après Aukus, destinée à endiguer ses visées expansionnistes dans le Pacifique, la Chine, premier émetteur mondial de CO<sub>2</sub>, soit encore plus difficile à convaincre à Glasgow. L'alliance « tombe au mauvais moment, juge Tom Burke, fondateur du think tank E3G, dans le Guardian. On a l'impression que le premier ministre ne prend pas Glasgow au sérieux ». De fait, M. Johnson commence tout juste à se mobiliser pour ce rendez-vous qu'il qualifie de « point de bascule » à New York. S'il a rencontré, lundi, le président brésilien, Jair Bolsonaro, il a jusqu'à présent laissé son ex-ministre de l'industrie Alok Sharma tenter seul de convaincre les Indiens ou les Chinois. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX



# Épargner, c'est aussi agir en faveur du développement durable.

Tous les jours, en faisant vos courses ou lors de vos déplacements, vous veillez à promouvoir **les circuits courts, les petits producteurs ou à préserver l'environnement**. Mais à quoi bon si l'argent que vous épargnez, finance des entreprises qui ne correspondent pas à vos valeurs ?

1

**La Transition économique et énergétique :** développer un modèle économique plus sobre, plus durable, accentuer les énergies vertes.

2

**Le Développement des Territoires :** aider à la promotion de l'emploi, la formation, le développement d'activités locales.

3



**La Gestion durable des ressources :** qu'elles soient humaines (non-discrimination, insertion, parité homme/femme...) ou naturelles (protection de l'environnement, gestion de l'eau...)

4

**La Gouvernance responsable :** rémunération équilibrée des dirigeants, présence des femmes dans les instances de direction, responsabilité fiscale.

## ISR

### Qu'est-ce que c'est ?

L'ISR est l' Investissement Socialement Responsable, une solution qui permet de **placer son épargne sur des fonds labellisés qui financent des entreprises respectueuses de l'environnement et de leurs employés**. En complément des critères financiers, ces fonds labellisés ISR s'appuient sur des critères extra financiers regroupés en 4 thématiques.

### Comment sont sélectionnées les entreprises des fonds labellisés ISR ?

**+ 60**

critères de sélection

Tous les six mois environ, les experts examinent chacun de ces critères afin de s'assurer que ces entreprises les respectent toujours. Certains secteurs comme le tabac ou les entreprises qui ne respectent pas les standards de l'ONU en matière de droits humains sont, à La Banque Postale, exclus d'office des fonds ISR.

▶ Une entreprise qui produit des énergies renouvelables mais qui a de mauvaises pratiques sociales pourra ne pas être sélectionnée.

### Un label piloté par l'État qui donne vraiment du sens à l'épargne

Créé en 2016 et soutenu par le ministère des Finances, le label ISR a pour objectif de rendre plus visibles les fonds ISR pour les épargnants. Son attribution est soumise à un **contrôle très poussé** par des organismes de certification parapublics. En 2020, 373 milliards d'euros ont été investis dans des fonds labellisés ISR\*.

### Pourquoi choisir l'Investissement Socialement Responsable (ISR) ?

Parce que c'est une forme d'épargne qui, en plus d'être intéressante pour soi, permet de **soutenir des entreprises qui s'engagent en faveur du développement durable**. Plus les épargnants se dirigent vers des fonds durables, plus les entreprises ont intérêt à adapter leur politique environnementale et sociale au regard des critères d'accès à ces fonds. En encourageant tous ses épargnants à choisir des fonds labellisés ISR (via un compte titres, un PEA, une épargne salariale ou une assurance-vie), **La Banque Postale s'engage pour un modèle de société plus durable et plus responsable**.

L'INVESTISSEMENT EN UNITÉ DE COMPTE COMPORTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL.

\* Sources : Novethic et FIR : étude label ISR.

Avertissement : le contenu de cette publicité ne constitue en aucune façon un conseil en investissement. La Banque Postale ne saurait être tenue pour responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans cette publicité. Les montants investis sur les supports en unités de compte, représentatifs d'instruments financiers éligibles au contrat, sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers, d'où un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les Documents d'Information Clé (DIC) sont disponibles dans les bureaux de poste et doivent vous être préalablement remis avant toute souscription. Ils doivent faire l'objet d'une lecture attentive par le client. La Banque Postale distribue des contrats d'assurance vie de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance. Capital social 6 585 350 218 €. 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06. RCS Paris n° 421 100 645. ORIAS n° 07 023 424.



BANQUE "CITOYENNE"



## AFGHANISTAN

# Au pouvoir, les talibans ne cèdent rien

Le gouvernement afghan a publié une nouvelle Constitution, imprégnée de préceptes religieux

KABOUL - envoyé spécial

Les quatre premières semaines du pouvoir taliban à la tête de l'Afghanistan ont montré que diriger un pays n'a pas grand-chose à voir avec la conduite d'une insurrection. En dépit des embryons d'administration parallèle mis en place alors que les talibans se battaient contre les forces afghanes et étrangères, l'Etat et l'économie sont toujours à l'arrêt depuis la chute du précédent gouvernement, le 15 août. Ils se montrent d'ailleurs surtout soucieux de ne pas se faire voler leur victoire en affichant, d'abord, leurs valeurs rigoristes, notamment vis-à-vis des femmes. Mardi 21 septembre, le vice-ministre de l'information et de la culture, Zabihullah Mujahid, également porte-parole du gouvernement, a annoncé de nouvelles nominations au sein du gouvernement provisoire étendu aux membres de minorités ethniques, comme les Hazaras, mais sans aucune femme.

«L'Etat afghan n'est pas encore fonctionnel», témoigne un haut diplomate pakistanais de passage dans le pays. Ce dernier est l'un des rares à avoir rencontré les principaux membres du gouvernement taliban. «Ils manquent de professionnels et d'experts, et ce sont des gens simples, aux manières directes.» Les ministères et les administrations ont, en effet, souvent perdu leurs meilleurs éléments, partis à l'étranger. Les personnes capables de reprendre des secteurs techniques sont trop peu nombreuses. Il faudrait s'appuyer sur les anciens employés gouvernementaux, mais la moitié des bureaux sont vides.

## MENACÉS PAR LA FAMINE

Mis à part des dossiers très symboliques, comme celui de la réouverture de l'aéroport de Kaboul, mineurs au regard des enjeux pesant sur un pays dont quatorze millions d'habitants sont menacés par la famine, la gouvernance talibane ne s'est pas encore mise au travail. Il a fallu attendre lundi 20 septembre pour que soit organisée, à Kaboul, une première rencontre de haut niveau entre les principaux membres du gouvernement et le chef de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, venu évaluer la situation sanitaire.

Ce fut l'une des premières occasions de voir le premier ministre par intérim, le mollah Mohammad Hassan Akhund, agir en chef de gouvernement. Les dirigeants talibans en ont profité pour évoquer la question des aides du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale depuis leur arrivée au pouvoir. Jeudi, le porte-parole du FMI, Gerry Rice, avait indiqué que ces fonds seraient suspendus «jusqu'à ce qu'il y ait une clarté au sein de la communauté internationale sur la reconnaissance du gouvernement».

Ce sujet de la reconnaissance n'est pas anodin, c'est l'un des leviers, avec l'aide financière, dont disposent les pays occidentaux pour contraindre les talibans à infléchir leurs positions les plus attentatoires aux droits humains. L'ambassadeur et chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Afghanistan, Andreas von Brandt, a déclaré, dimanche, que



L'entrée de l'ancien ministère des femmes, devenu le ministère de la prévention du vice, à Kaboul le 18 septembre. WILLIAM DANIELS POUR «LE MONDE»

l'UE restait profondément préoccupée par les violations de ces droits, en particulier la possibilité pour les femmes et les filles d'avoir accès à l'éducation et au travail.

Le porte-parole Zabihullah Mujahid, a rétorqué, lundi : «Il serait bon qu'ils nous traitent de manière responsable et reconnaissent notre gouvernement actuel comme une administration responsable. Ensuite, ils peuvent partager leurs préoccupations et nous leur répondons.» Le même tentait, la veille, de rassurer l'opinion internationale, en indiquant que «rien n'était figé et que des choses allaient évoluer». Un ton conciliant qui tranche, pourtant, avec les quelques décisions déjà prises par le régime.

Dès leur prise de pouvoir, les talibans avaient annoncé leur volonté d'instaurer un gouvernement «inclusif», associant d'autres forces politiques, y compris certaines ayant participé au régime précédent. Mais le gouvernement par intérim, dévoilé le 7 septembre, est trépidant par les partisans d'une ligne dure et par les vétérans du mouvement taliban, ce qui a refroidi les observateurs internationaux. Toutefois, sous la pression de puissances régionales proches des talibans, telles que le Pakistan, et l'influence de poids lourds du régime, comme le mollah Abdul Ghani Baradar, qui a joué un rôle-clé dans le

## LE NOUVEAU MAIRE DE KABOUL A ANNONCÉ QUE, DANS SON ADMINISTRATION, LES EMPLOIS DES FEMMES SERAIENT DÉSORMAIS OCCUPÉS PAR DES HOMMES

processus politique ayant conduit au retrait des Etats-Unis, des discussions avaient ainsi repris pour offrir des postes à des personnalités non talibanes.

Le premier ministre pakistanais, Imran Khan, a reconnu qu'il avait lancé des pourparlers avec les talibans sur la création d'un gouvernement à base élargie. Un propos mal perçu par l'une des nouvelles figures du régime. «Nous ne donnons à personne le droit d'appeler à un gouvernement inclusif», a estimé, dimanche, Mohammad Mobein sur la chaîne de télévision publique Ariana TV. «Les talibans ont leur définition de l'inclusivité, explique le même haut diplomate pakistanais rencontré par Le Monde. Pour eux, cela signifie juste faire entrer des personnalités issues d'autres ethnies que les Pachtouns auxquels ils appartiennent en majorité.»

Avant de s'attacher à la remise en route du pays, le nouveau pouvoir semble, pour l'heure, privilégier l'affirmation de son idéologie. Le message est clair. Toute l'organisation sociale afghane sera assujettie à des considérations religieuses. Pour preuve, la publication, vendredi, d'une nouvelle Constitution, forte de plus de quatre cents articles, dont le premier pose que «les lois et la politique seront fondées sur la jurisprudence hanafite», la plus ancienne des quatre écoles

religieuses islamiques. Selon l'article 2, la légitimité du système taliban est associée d'abord à «l'allégeance», puis au «vote», sans que l'on sache quelle forme prendra ce dernier. L'article 3 stipule que «l'arabe est enseigné au niveau secondaire», permettant ainsi l'instauration du Coran. La couleur du drapeau afghan est le blanc, à l'instar de l'étendard taliban. Signe que la maîtrise de la force est aussi essentielle que celle de la foi, l'article 5 notifie l'instauration d'une forme de service militaire obligatoire. Enfin, la dimension ethnique du mouvement taliban apparaît dès l'article 6 : «Le pachtou et le dari sont les langues officielles du pays, et le pachtou sera la langue nationale.»

## PREMIERS ATTENTATS MEURTRIERS

L'affirmation que «tous les citoyens afghans sont égaux en droits et protégés de toute discrimination» cohabite dans le texte avec le fait que «les hommes et les femmes sont tous deux égaux en vertu des principes et des lois islamiques». N'ayant cure des regards extérieurs, les talibans ont installé, samedi, le ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice dans le bâtiment même qui abritait celui des affaires féminines. Le même jour, seuls les garçons ont pu reprendre le chemin des collèges et des lycées.

Dimanche, le nouveau maire de Kaboul a même annoncé que, dans son administration, les emplois des femmes seraient désormais occupés par des hommes. Des centaines de milliers de femmes ayant accédé au monde du travail ces vingt dernières années sont aujourd'hui menacées de rester chez elle. Les talibans arguent qu'ils agissent ainsi «pour leur sécurité» et qu'elles pourront retrouver leurs activités dès qu'ils auront trouvé le moyen de les séparer des hommes. A ces conditions, les collégiennes et lycéennes afghanes seront autorisées «aussi vite que possible» à retourner à l'école, a affirmé mardi, Zabihullah Mujahid.

Enfin, quatre semaines après avoir précipité leur entrée dans Kaboul désertée par les ex-dirigeants, les talibans voient déjà poindre une menace qu'ils ont eux-mêmes incarnée pendant près de vingt ans. Le groupe Etat islamique au Khorassan (EI-K) a revendiqué, dimanche, des attaques menées, la veille et le jour même, contre les talibans à Jalalabad (Nord). Il s'agit des premiers attentats meurtriers commis depuis le départ des dernières troupes américaines du pays, le 30 août. ■

JACQUES FOLLOROU

## Un ministère des sports « pour entrer en relation avec le reste du monde »

«MAIS POURQUOI VOUS ME PARLEZ tous des femmes quand vous venez me voir?», s'étonne Bachir Ahmad Rustamzai, un ancien lutteur et propriétaire de clubs de kickboxing, aujourd'hui chargé des sports au sein du gouvernement taliban. Installé dans l'ancien bureau du président du Comité olympique afghan qui donne sur la tribune présidentielle du grand stade de football de Kaboul, il s'agace de ne pas pouvoir s'étendre sur la reprise des entraînements des hommes. «De toute façon, déclare-t-il, on n'a pas encore décidé pour les femmes, c'est toujours en discussion, il faut mettre en accord la pratique du sport et la loi islamique.»

Derrière sa grande barbe poivre et sel et sous son turban, cet homme trapu semble heureux d'être là où il est. Il fait le service minimum sur les

éléments de langage conforme au discours fondamentaliste taliban. Il préfère, de loin, narrer les succès de ses «160 académies de kickboxing réparties dans tout le pays» et des nombreuses médailles d'or gagnées lors de championnats. «Sous le premier régime taliban, j'étais responsable du kung-fu. Puis, quand ils ont été défaits, j'ai continué en travaillant pour le premier gouvernement provisoire [2001-2004] du président Hamid Karzai dans le domaine des arts martiaux.»

### « Procès d'intention »

Il semble s'accommoder pendant plusieurs années du pouvoir en Afghanistan tenu à bout de bras par les Etats-Unis et ses alliés occidentaux. Mais, peu à peu, dit-il, il voit «le nouveau régime de l'intérieur, la corruption, les adultères, les terres ven-

dues aux envahisseurs». C'est alors, poursuit-il, «que j'ai décidé, en 2008-2009, de quitter mes fonctions, notamment celles de président de la fédération de kickboxing». Il rejoint «l'insurrection dans les montagnes noires, au nord de Kaboul». Il est arrêté en 2015, lors d'un raid de nuit par les services de renseignement afghans soutenus par des forces étrangères. Enfermé à la prison américaine de Bagram, au nord de Kaboul, il n'en sortira qu'après le 15 août, jour de la chute de Kaboul.

«Le sport, c'est un message de paix, et un outil pour notre gouvernement permettant d'entrer en relation avec le reste du monde. Nous avons déjà prévu des rencontres internationales et nous allons beaucoup voyager», assure-t-il. Quant aux menaces de l'Australie d'annuler le premier match de

cricket masculin historique entre les deux pays prévu en novembre, si l'équipe de femmes afghanes n'était pas autorisée à jouer, il répond que «les Australiens se sont excusés, ils ne peuvent pas s'ingérer ainsi dans les affaires intérieures d'un autre pays».

Pour lui, le nouveau gouvernement taliban est victime «d'un procès d'intention de l'opinion internationale». Car, à l'entendre, «notre seul objectif est de protéger le corps des femmes, comme l'enseigne la charia et nous avons déjà mis fin aux abus sexuels perpétrés sur nos jeunes par les ex-responsables du sport dans ce pays». Pour le reste, «les talibans ont changé par rapport à leur premier gouvernement, le monde a évolué, le Coran n'avait pas prévu les smartphones ni les avions. On s'adapte». ■

J. FO. (ENVOYÉ SPÉCIAL À KABOUL)



## La purge du portable, mesure de précaution obligée des Afghans qui restent au pays

Sous le régime taliban, un simple morceau de musique ou des e-mails échangés avec des Américains peuvent être compromettants

Depuis la chute de Kaboul et la victoire des talibans, à la mi-août, les réseaux sociaux et les données numériques sont devenus un danger pour certains citoyens afghans. Dès le 17 août, le *Wall Street Journal* rapportait qu'aux barrages érigés dans et autour de Kaboul, des talibans contrôlaient jusqu'aux téléphones de certaines personnes, à la recherche de contenus compromettants, mais aussi de preuves de contact avec l'administration ou l'armée américaine, par exemple. Une fouille numérique dont l'ONG Front Line Defenders, qui travaille notamment avec des défenseurs des droits humains, a également eu confirmation.

Certains géants américains du numérique ont très vite réagi. Le 19 août, l'entreprise Facebook, alertée par des journalistes et militants des droits humains, a annoncé avoir développé plusieurs fonctionnalités pour protéger la vie privée de ses utilisateurs afghans. En un clic, les internautes localisés en Afghanistan peuvent ainsi « verrouiller » leur compte, et empêcher les utilisateurs avec lesquels ils ne sont pas amis de voir leurs contenus. De la même manière, le réseau social a « temporairement » désactivé l'accès aux listes d'amis des utilisateurs afghans, pour empêcher les talibans de passer au crible les réseaux d'une personne, et découvrir éventuellement qu'elle a travaillé avec l'armée américaine. « Si vous êtes hors d'Afghanistan mais avez potentiellement des amis dans le pays, vous pouvez les protéger en restreignant vos paramètres de confidentialité », a déclaré Nathaniel Gleicher, cadre de l'entreprise, sur le réseau social Twitter.

### Des téléphones inspectés

Lorsque Kaboul est tombée aux mains des talibans, le 15 août, Nifor Ayoubi a créé, avec ses amies militantes des droits humains, un groupe WhatsApp sur lequel elles échangeaient les dernières informations. « C'est sur ce groupe que j'ai découvert le dispositif mis en place par Facebook pour les Afghans. Je l'ai donc utilisé pour verrouiller mon compte Facebook. J'ai aussi changé la photo et le nom de mes comptes Instagram et Twitter, tout en les rendant privés », explique cette entrepreneuse afghane. Figure de l'opposition aux talibans, cette mère de trois enfants vit aujourd'hui en exil en Pologne.

Dans ce groupe WhatsApp, de nombreuses Afghanes racontaient que leur téléphone portable avait été inspecté par les combattants talibans à des check-points de Kaboul. Par peur, elles ont été

**« SI VOUS ÊTES HORS D'AFGHANISTAN MAIS AVEZ DES AMIS, VOUS POUVEZ LES PROTÉGER EN RESTREIGNANT VOS PARAMÈTRES DE CONFIDENTIALITÉ »**

NATHANIEL GLEICHER  
cadre chez Facebook

**GOOGLE A TEMPORAIREMENT BLOQUÉ PLUSIEURS BOÎTES MAIL D'ANCIENS EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT AFGHAN POUR EMPÊCHER LES TALIBANS D'ACCÉDER À DES INFORMATIONS SENSIBLES**

nombreuses à purger leur appareil de toute musique – un art désormais interdit –, et des photos susceptibles de heurter le puritanisme taliban, par exemple prises avec des étrangers. C'est le cas de Shukriya Rezaï, employée dans une organisation non gouvernementale australienne, aujourd'hui exilée en France, qui a nettoyé son téléphone avant de se rendre à l'aéroport de Kaboul, le 23 août.

### Pas de solution parfaite

Contre ces intrusions, il n'y a toutefois pas de solution parfaite, relève l'ONG Front Line Defenders. « Effacer toutes les données d'un téléphone peut éveiller des soupçons. D'ailleurs, tout le monde n'a pas le temps de faire un nettoyage en profondeur. Parfois, le mieux est de mettre les données sur un espace en ligne anonyme et d'en supprimer les traces sur le téléphone. » Par ailleurs, pour les membres de Front Line Defenders, qui aident notamment des militants des droits humains et des citoyens afghans à distance, l'exercice technique revêt des difficultés : « Les paramètres de sécurité ne sont pas toujours standardisés. Ils peuvent varier selon le constructeur et le système d'exploitation du téléphone. »

De son côté, Google a temporairement bloqué plusieurs boîtes mail utilisées par d'anciens employés du gouvernement afghan, notamment pour empêcher les talibans d'accéder à des informations sensibles contenues dans certains messages électroniques, a révélé l'agence Reuters vendredi 3 septembre.

Mais pour l'ONG Front Line Defenders, ces entreprises pourraient faire plus. « Les réseaux sociaux doivent donner le bénéfice du doute aux gens demandant la suppression de contenus qui peuvent mettre en danger leur vie », explique l'équipe de sécurité numérique de l'organisation. Comme, par exemple, un utilisateur de Facebook qui demande la suppression de photos de groupe publiées par d'autres internautes et dans lesquelles il apparaît.

Cette situation n'est pas inédite. « Nous avons déjà vu ça au Sri Lanka, durant les dernières élections », à l'issue desquelles les maîtres du pays, les frères Rajapaksa, ont accru leur mainmise, suscitant de nombreuses inquiétudes pour la vie démocratique, « ainsi qu'en Inde et au Myanmar », souligne Front Line Defenders. « Nous avons eu de nombreuses requêtes de gens nous demandant de les aider à retirer des informations pouvant leur porter préjudice », explique l'ONG. ■

FLORIAN REYNAUD  
ET GHAZAL GOLSHIRI

# Affaibli par la mort de son chef, l'Etat islamique au Sahel reste actif

L'élimination d'Al-Sahraoui intervient après la perte de nombreux cadres du groupe djihadiste. Mais le mouvement continue ses attaques

L'organisation Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) pourra-t-elle survivre aux pertes subies ces derniers mois ? Lorsqu'il a été désigné comme une cible prioritaire par la France et les pays membres de la force G5 Sahel en janvier 2020, le groupe djihadiste enchaînait les opérations de guérillas meurtrières contre les armées et les massacres de populations civiles dans la zone dite des trois frontières – là où se rencontrent le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Il a, depuis le mois de mai, perdu toute sa haute hiérarchie.

Paris a annoncé le 16 septembre la mort de son chef et fondateur, Adnan Abou Walid Al-Sahraoui, lors d'une frappe de drone le 17 août dans la forêt de Dangarous, dans le sud-est du Mali. « Sa mort, incontestablement, porte un coup décisif au commandement de l'EIGS qui a été décapité ces derniers mois, a insisté Bernard Emié, le directeur général de la sécurité extérieure, lors d'une conférence de presse. Elle intervient après une série d'opérations ayant ciblé le haut commandement de l'EIGS, et contribue à une profonde destruction du groupe qui va avoir les plus grandes difficultés à remplacer ses cadres. (...) C'est un succès et c'est une succession de réussites dans la lutte contre le terrorisme. »

Le numéro deux de l'EIGS, Abdoul Hakim Al-Sahraoui, serait mort lui aussi, en mai, « dans des circonstances encore inconnues ». Le coordinateur logistique et financier du groupe ainsi que son plus haut responsable des affaires religieuses ont, selon l'état-major français, été « neutralisés » en juillet. Deux caciques de l'organisation ont également été capturés et des chefs militaires tués. Comme le résume avec satisfaction un acteur de la lutte antiterroriste, « tout le conseil d'administration de l'EIGS a été éliminé ».

La succession de coups portés sera-t-elle pour autant suffisante pour empêcher toute relève ? Par le passé, Al-Mourabitoune, le mouvement fondé par Mokhtar Belmokhtar, le djihadiste algérien qui fut le parrain d'Adnan Abou Walid Al-Sahraoui avant que ce dernier s'affilie en 2015 à Daech (acronyme arabe de l'Organisation Etat islamique), n'a jamais pu se relever de la mort présumée de son chef, tué très vraisemblablement mi-novembre 2016 par un raid aérien français en Libye, avec son état-major. Cependant, les morts des plus hauts dirigeants islamistes, si elles ont pu désorganiser les groupes, n'ont jusqu'ici jamais enrayer la dynamique générale de progression.

### « Tondre la pelouse »

L'élimination d'Abou Zeïd, le ravisseur des otages français d'Areva, au début de l'intervention française au Mali en février 2013, ou plus récemment celle d'Abdelmalek Droukdel, l'émir d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), en juin 2020 ont permis de « gagner du temps mais sans valorisation sur le terrain », estime la source précédemment citée. Il y a quelques années, les militaires français déployés au Sahel avaient trouvé une expression évocatrice pour caractériser leur mission de suppression des têtes djihadistes : « Tondre la pelouse ». Sous-entendu, celle-ci finit toujours par repousser.

Selon les chefs de deux groupes armés actifs dans le nord du Mali, l'EIGS n'a pas tardé à se trouver un chef intérimaire en la personne d'un certain Abou Tioguel, un de ses cadres peuls, originaire du Niger selon l'un, du Tchad selon l'autre. La photo de cet homme mince et à la barbe épaisse circule déjà sur les téléphones portables mais son autorité pourrait être éphémère. Si une bonne partie de la troupe combattante de l'EIGS a

**Depuis 2020, l'EI au Sahel est engagé dans une guerre fratricide avec son aîné, le GSIM, affilié à Al-Qaïda**

été recrutée ces dernières années au sein de la communauté peule, plusieurs sources locales ne croient pas que les Sahraouis et les Touareg qui composent le leadership du groupe en abandonneront la direction. « Ils ont créé cette organisation, ce n'est pas pour laisser la tête à d'autres », résume simplement l'un des chefs de milice.

À l'inverse, un observateur de la région considère le « basculement [vers un leadership peul] inéluctable pour l'équilibre et donc la survie du groupe ». Le nom et le pedigree du nouvel émir qui sera désigné seront un révélateur des rapports de force.

Quels seront le rôle et le poids de l'organisation centrale de l'Etat islamique dans la régénérescence de l'une des filiales phares de sa communication ? « Il est possible que le lien devienne plus distendu. On sait qu'Al-Sahraoui faisait des allers-retours réguliers en Libye pour discuter de la communication de l'EIGS, sûrement prendre de l'argent et peut-être ramener quelques hommes », dit cet observateur. Selon lui, un rapprochement avec l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest – actif au Nigeria et sur les bords du lac Tchad – est aujourd'hui envisageable. Malgré l'existence de liens opérationnels entre les deux structures, d'autres connaisseurs de la région rejettent fermement cette éventualité, chaque groupe ayant des réalités et des objectifs trop éloignés.

Le pouvoir de nuisance de l'EIGS ne s'est pas subitement éteint avec la disparition de son état-major. Si, depuis le sommet de Pau en janvier 2020, près de mille de ses combattants ont été tués, selon Hédi Nsaïbia, chercheur à l'ONG Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled), « une dizaine de hauts cadres et deux dizaines d'intermédiaires, des cadres plus locaux, sont toujours là ». La mort du chef n'a d'ailleurs pas entraîné de gel immédiat des opérations de l'organisation. Selon Acled, depuis le 22 août, l'EIGS a commis au moins dix attaques et causé la mort de 38 personnes entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso.

Depuis début 2020, le groupe est engagé dans une guerre fratricide avec son aîné sur la scène djihadiste sahélienne. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, qui avait déclenché les hostilités pour réagir à l'expansionnisme de ce nouveau rival, apparaît donc aujourd'hui comme l'un des potentiels bénéficiaires de l'élimination d'Adnan Abou Walid Al-Sahraoui. Saura-t-il absorber une part importante des combattants peuls de l'EIGS au sein de sa Katiaba Macina ? Ce devrait être l'un de ses objectifs.

Débarrassé de son concurrent le plus visible, Iyad Ag Ghali, l'émir du GSIM, fait désormais figure de seul et unique patron du djihad au Sahel. Alors que Paris prépare la réduction et le recentrage de ses opérations militaires, et qu'à son grand dam, le Mali envisage une collaboration avec les mercenaires russes de Wagner et évoque de possibles discussions avec les islamistes armés, le patron de la DGSE a prévenu que « le terroriste touareg Iyad Ag Ghali continuera d'être poursuivi et combattu avec résolution ». ■

CYRIL BENSIMON  
ET MORGANE LE CAM

## L'opposant rwandais Paul Rusesabagina condamné à vingt-cinq ans de prison

L'ex-directeur de l'hôtel des Mille Collines conteste la politique autoritaire de Paul Kagame

Paul Rusesabagina a été condamné à une peine de vingt-cinq ans de prison, lundi 20 septembre, par le tribunal de Kigali. Jugé depuis février, l'ancien directeur de l'hôtel des Mille Collines, devenu un farouche opposant au président Paul Kagame, a été reconnu coupable d'avoir financé et soutenu un groupe terroriste. S'il a confirmé sa participation à la création des Forces de libération nationale (FLN), branche armée du Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), responsables d'attaques qui ont fait neuf morts en 2018 et 2019 dans le sud-ouest du Rwanda, Paul Rusesabagina a rejeté toute implication dans ces crimes.

Depuis mars, l'opposant de 67 ans, qui comparait avec 17 autres accusés, boycottait, avec ses avocats, les audiences du tribunal, dénonçant un procès « politique » rendu possible par son « enlèvement » organisé par les autorités rwandaises. Dans l'enquête, menée par le Rwanda en collaboration avec les autorités judiciaires belges, il apparaît comme « l'un des principaux financiers du FLN », qu'il reconnaît

avoir « soutenu à hauteur de 20 000 euros ».

Paul Rusesabagina a été rendu célèbre par le film *Hôtel Rwanda*, sorti en 2004, qui raconte comment le directeur de l'hôtel des Mille Collines, devenu un farouche opposant au président Paul Kagame, a été reconnu coupable d'avoir financé et soutenu un groupe terroriste. S'il a confirmé sa participation à la création des Forces de libération nationale (FLN), branche armée du Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), responsables d'attaques qui ont fait neuf morts en 2018 et 2019 dans le sud-ouest du Rwanda, Paul Rusesabagina a rejeté toute implication dans ces crimes.

Après le Rwanda, qu'il a quitté en 1996, Paul Rusesabagina a vécu entre les Etats-Unis et la Belgique, pays dont il a acquis la nationalité. Proche des mouvements d'opposition en exil, il a fondé en 2017 le MRCD. « L'accord que nous avons signé pour former le MRCD comme une plate-forme politique incluait la formation de ce bras armé [le FLN], a-t-il reconnu au début de son procès. Mais mon rôle était de travailler pour cette plate-forme politique et

j'étais chargé de la diplomatie. » Le FLN a déjà revendiqué plusieurs attaques dans la région de Nyungwe, frontalière du Burundi et de la République démocratique du Congo (RDC). Il a notamment fomenté un attentat contre des bus de passagers, faisant deux morts et huit blessés.

### « Ruse policière »

L'arrestation de Paul Rusesabagina, en août 2020, s'était déroulée dans des conditions controversées. Le gouvernement rwandais a reconnu avoir « facilité » le voyage vers Kigali de l'opposant « en payant une personne qui travaille de longue date avec lui » afin qu'il embarque à Dubaï à bord d'un jet privé qui était censé l'amener au Burundi. Mais l'avion a finalement atterri à Kigali, où, quelques minutes après l'atterrissage, l'opposant a été arrêté par les autorités. Dans une motion adoptée en février, le Parlement européen a évoqué « un kidnapping » et réclame une enquête internationale. « Ce n'est pas un kidnapping mais une ruse policière qui a permis l'interpellation de M. Rusesabagina », explique une source proche des autorités rwan-

daises. Ce sont aussi des ruses qui ont permis d'arrêter le terroriste Carlos, le leader kurde Abdullah Ocalan et des dizaines de narco-traffiquants. »

Le Rwanda est actuellement dans le collimateur de plusieurs ONG de défense des droits humains. « Plusieurs critiques de premier plan ont été arrêtés ou menacés et les autorités omettent régulièrement de mener des enquêtes crédibles sur les cas de disparitions forcées », indique Human Rights Watch dans son dernier rapport.

« Le verdict [du procès de mon père] a été décidé par Paul Kagame. Je ne suis pas surprise du tout, on s'attendait exactement à ça », a déploré Carine Kanimba, fille de Paul Rusesabagina. Selon une enquête menée par différents médias internationaux, dont *Le Monde*, en collaboration avec Forbidden Stories et Amnesty International, le téléphone de l'opposant aurait été infecté par le logiciel de cybersurveillance Pegasus. ■

PIERRE LEPIDI



# Au Canada, retour à la case départ pour Justin Trudeau

Le premier ministre remporte les législatives anticipées sur un score similaire au précédent scrutin, échouant à obtenir la majorité absolue

MONTRÉAL - correspondance

Une victoire sur le fil, mais une victoire qui lui permet de sauver l'essentiel: le premier ministre libéral sortant, Justin Trudeau, a remporté les élections fédérales qu'il avait lui-même déclenchées – le 15 août – d'une courte tête devant son principal adversaire, le leader du Parti conservateur Erin O'Toole.

Dans la nuit de lundi 20 à mardi 21 septembre, les résultats du vote des quelque 27 millions de Canadiens inscrits sur les listes électorales accordaient 158 sièges au Parti libéral de M. Trudeau, soit un de plus que lors de la précédente législature, 121 au Parti conservateur (+2), 31 pour le Bloc québécois (-1), 26 pour le Nouveau Parti démocrate (+2) et 2 pour les Verts.

Quelques résultats, dans des circonscriptions qui font l'objet de duels très serrés, restent à confirmer. Le vote postal, qui a atteint un record cette année avec 1,2 million de bulletins, ne devait être comptabilisé qu'à partir du 21 septembre. Mais ils ne seront pas de nature à inverser le résultat. La majorité absolue étant de 170 sièges, les libéraux devront se chercher des alliés pour gouverner.

## Retour à la case départ

Un immense soupir de soulagement a néanmoins traversé le luxueux Hôtel Montréal où Justin Trudeau avait choisi de tenir, lundi soir, sa soirée électorale. Jusqu'aux derniers jours, les sondages le donnaient encore au coude-à-coude avec son adversaire conservateur. «*Je vous ai entendu*», a-t-il lancé aux Canadiens. «*Ça ne vous tente plus d'entendre parler de politique et d'élections, vous voulez qu'on se mette au travail pour vous. Je suis prêt à poursuivre le travail.*» L'ex-

pression sinon d'un regret, en tout cas l'assurance qu'il ne réitérerait pas de sitôt une telle manœuvre électorale.

Car le pari fait par Justin Trudeau en déclenchant ces élections anticipées a failli tourner au désaveu personnel: c'est lui qui portait la responsabilité de ce scrutin anticipé, qui s'est conclu par un retour à la case départ. Le candidat Trudeau n'a jamais déclaré publiquement que son intention était de se retrouver à la tête d'un gouvernement majoritaire, après avoir perdu sa liberté de manœuvre en 2019, mais personne n'était dupe de ses intentions réelles. «*On veut avoir les deux mains sur le volant*», lâchait, la veille du scrutin, sa codirectrice de campagne, la ministre Mélanie Joly.

Las, premier ministre d'un gouvernement minoritaire avant les élections, Justin Trudeau se retrouve dans la même situation après, avec quasiment le même nombre de députés. Une élection pour rien en quelque sorte, qui aura coûté plus de 600 millions de dollars canadiens (400 millions d'euros).

Lorsqu'il est allé demander à la gouverneure générale du Canada de dissoudre la Chambre des communes en pleine torpeur estivale, Justin Trudeau entendait faire du scrutin un référendum sur sa gestion jugée satisfaisante de la pandémie de Covid-19. «*Une élection est nécessaire pour choisir comment mettre fin à la crise et assurer une reprise post-pandémique*, assurait-il. *Vous avez votre mot à dire.*»

Alors donné en position de favori dans les sondages, il escomptait sans doute être relégitimé avant qu'une éventuelle dégradation de l'économie ne vienne rendre son pari plus difficile. La hausse de l'inflation (+

## Trudeau a peiné à convaincre les Canadiens de l'opportunité de ce vote en pleine quatrième vague de Covid-19

3,1 % en juin) et la pénurie de main-d'œuvre qui s'aggrave avec 1 million d'emplois non pourvus actuellement pourraient freiner la reprise économique canadienne.

Retrouvant son «look» de campagne, rasé de près et cheveux courts – après avoir arboré une barbe de trois jours depuis le début de la pandémie – comme pour ranimer le souvenir du quadragénaire fringant, qui avait surgi sur la scène politique en 2015 et arraché une victoire surprise, le désormais quinquagénaire Trudeau, s'est jeté à corps perdu dans la bataille. La veille du scrutin, il était encore le seul des candidats à sillonner le Canada, s'arrêtant dans chaque province, entre Montréal à Vancouver, pour vanter son bilan ou encore mettre en avant la promesse-phare de sa campagne, la création, en cinq ans, d'un système de garderies à l'échelle du pays.

La campagne lui a d'ailleurs donné l'occasion de montrer qu'il ne craignait pas de creuser encore le déficit, promettant 78 milliards de dollars de dépenses supplémentaires pour assurer la reprise économique post-pandémie.

Mais tout au long des trente-six jours de campagne – soit la durée la plus courte prévue par la loi –, il a peiné à convaincre les Canadiens de l'opportunité de telles élections en pleine quatrième va-

gue de Covid-19. Justin Trudeau paie aujourd'hui partiellement le prix de cette incompréhension. Le scrutin a viré au référendum sur son bilan de premier ministre. Sa défense de la vaccination à tout prix, jusqu'à envisager la vaccination obligatoire des employés fédéraux, lui a par ailleurs valu des manifestations d'antivaccins qui ont régulièrement et parfois violemment perturbé sa campagne.

## «Tout ça pour ça»

Mais, paradoxalement, c'est aussi en partie la mobilisation de cet électoral très opposé à la campagne vaccinale qui lui a permis de garder l'avantage: en se reportant sur le Parti populaire canadien de Maxime Bernier, un ex-ministre conservateur, en rupture avec sa famille politique, qui a remporté 5 % des voix, ces électeurs ont privé Erin O'Toole de quelques sièges qui auraient pu faire la différence. Le leader conservateur a, de son côté, échoué à faire la démonstration que le recentrage de sa formation sur les sujets sociétaux, comme la lutte contre le réchauffement climatique, était de nature à lui faire rouvrir le chemin du pouvoir.

Victorieux mais fragilisé, Justin Trudeau va donc entamer son troisième mandat de premier ministre. Il va devoir reprendre langue avec les deux partis qui pourraient lui apporter leur soutien pour faire voter ses lois, le Bloc québécois (indépendantiste) et le Nouveau Parti démocrate (gauche). Exactement comme avant la dissolution de la Chambre des communes. «*Tout ça pour ça*», s'est désolé en fin de soirée Yves-François Blanchet, le leader du Bloc québécois, résumant un sentiment sans doute partagé par une majorité de Canadiens. ■

HÉLÈNE JOUAN

# A Moscou, l'opposition privée de sa victoire

Les candidats du pouvoir aux législatives, donnés perdants dimanche, ont finalement gagné

MOSCOU - correspondant

Au lendemain des élections législatives en Russie, la colère de l'opposition quant à l'organisation et à la sincérité du scrutin se concentre sur un lieu en particulier: Moscou. Dimanche 19 septembre au soir, ses représentants étaient en tête dans la majorité des circonscriptions de la capitale; lundi, ils ont perdu partout. Le revirement est si brutal que même le placide Parti communiste a indiqué, durant la journée, qu'il ne «*reconnait pas*» les résultats moscovites.

La question est sensible à plus d'un titre: les autorités ont toujours manifesté une grande crainte à l'idée de réveiller le mécontentement dans la capitale; c'est là que l'effet du «*vote intelligent*» promu par le camp Navalny s'avère le plus visible; le différend concerne la procédure du vote électronique, décrite comme parfaitement sécurisée et destinée à être étendue à l'ensemble du pays.

Dimanche soir, le parti présidentiel Russie unie était perdant dans 9 des 15 circonscriptions de la capitale, avec parfois des écarts importants. En tête, sept communistes, un candidat du parti libéral Iabloko et un candidat indépendant.

Ne restait plus qu'à annoncer les résultats du vote électronique, proposé cette année aux électeurs

moscovites comme à ceux de six autres régions. Environ deux millions de personnes s'étaient inscrites à cette procédure protégée par un système de blockchains et pour lequel les autorités avaient mené une intense campagne de promotion. Au titre des arguments avancés: la promesse d'un résultat disponible immédiatement, comme cela a d'ailleurs été le cas dans les six autres régions.

Sauf que ces résultats ne sont pas arrivés. Ni à minuit, ni à 8 heures du matin, lundi. Les responsables du vote n'ont fait part d'aucun problème technique, évoquant seulement un «*recomptage*». Promis pour 11 heures, puis pour 14 heures, les résultats ont finalement été mis en catimini sur le site de la Commission électorale, qui a annoncé que la confirmation officielle n'interviendrait pas avant vendredi.

Ces résultats sont troublants: partout, ils suffisent à inverser la tendance et à faire élire les candidats du pouvoir. Un exemple, celui de la circonscription numéro 197, dans l'ouest de Moscou. Dimanche soir, le représentant de Russie unie, Evgueni Popov, comptait 27 000 voix contre 37 000 à son adversaire, Mikhaïl Lobanov.

Le premier est un présentateur vedette de la télévision, plus habitué à dissenter sur les États-Unis ou l'Ukraine que sur les trottoirs

moscovites, mais décidé à se lancer en politique. Le second est un activiste local, professeur de mathématiques, sans attachement partisan mais présenté à ce scrutin par le Parti communiste. Dans son bon résultat, l'effet du «*vote intelligent*», et donc du soutien d'Alexei Navalny, fait peu de doute, une raison supplémentaire de crispier le pouvoir.

## Un retournement «impossible»

Lundi après-midi, le résultat est radicalement différent. Popov obtient près du double des voix de Lobanov dans le décompte des bulletins électroniques: 46 589 contre 26 676. Au total, les 10 000 voix d'avance du premier sont devenues 20 000 voix de retard. Même en acceptant l'idée que les partisans du pouvoir aient plus plébiscité le vote électronique, ou qu'ils aient subi des pressions pour s'y inscrire, un tel écart paraît inexplicable aux observateurs, s'agissant de circonscriptions socialement homogènes.

Mikhaïl Lobanov lui-même a jugé sur Twitter ce retournement «*impossible*» et a proposé aux autres candidats battus de se retrouver lundi soir sur une place moscovite pour aviser de la conduite à tenir. Le rassemblement a été immédiatement interdit au motif du Covid-19. Le candidat communiste est d'autant plus

amer que le décompte des derniers bulletins papier, dans la nuit de dimanche à lundi, a donné lieu à d'autres irrégularités: plusieurs de ses observateurs ont été mis dehors des bureaux de vote, parfois violemment, pendant que les responsables des commissions électorales comptaient à huis clos.

Le vieux leader communiste Guennadi Ziouganov a appelé à «*défendre les résultats électoraux comme les cadets de Podolsk défendirent Moscou*» durant la seconde guerre mondiale, mais sans donner de consigne précise.

«*Ce vote restera dans l'histoire*, commentait de son côté la candidate indépendante Anastasia Brioukhanova. *Jamais le résultat d'une élection n'a été renversé aussi facilement, d'une simple manipulation technique.*» La candidate, qui disposait de 2 000 voix d'avance dimanche soir, était distancée lundi de 13 000 voix. Selon elle, le cœur de Russie unie, composé de personnes âgées, s'est peu inscrit au vote électronique alors que nombre de ses soutiens faisaient confiance à ce système.

M<sup>me</sup> Brioukhanova, 28 ans, faisait partie des cinq candidats indépendants autorisés, à travers toute la Russie, à se présenter à ce scrutin très contrôlé et sur lequel plane désormais le soupçon de fraudes importantes. ■

BENOÎT VITKINE

# Miss Biélorussie, un concours de beauté très politique

La lauréate fait polémique pour avoir porté une tenue aux couleurs de la contestation

MINSK - correspondance

Sur la photo, plusieurs jeunes femmes posent dans un décor rouge et blanc. Celle qui se tient au milieu s'appelle Daria Goncharevitch et a été couronnée Miss Biélorussie 2021, lors de la finale qui s'est jouée au palais des sports de Minsk, vendredi 10 septembre. Ces derniers jours, le cliché a massivement tourné sur l'application de messagerie Telegram et soulevé un tollé. En cause, les couleurs rouge et blanche des tenues, symboles de l'opposition au président Alexandre Loukachenko, dont la réélection frauduleuse, en août 2020, a déclenché un mouvement de protestation sans précédent.

Face à l'ampleur de la polémique, la jeune femme de 18 ans n'a eu d'autre choix que de redire sa «*gratitude au président*» dans une interview à l'agence d'information Minskaïa Pravda. La mannequin explique s'être retrouvée sur ces prises de vue «*complètement par accident*» alors qu'elle avait à peine 17 ans. Rien à voir, assure-t-elle, avec son opinion sur la situation politique: «*Ils m'ont juste utilisée pour poursuivre leurs objectifs radicaux.*»

Le concours bisannuel de Miss Biélorussie, «*fierté et propriété de la nation*», selon le site Web de l'agence, revêt une dimension très politique. La compétition est organisée par l'Ecole nationale de beauté, une agence publique de mannequinat, créée par le président en personne, dès 1996. Depuis la première édition, en 1998, Alexandre Loukachenko, qui considère que la beauté est une «*arme*», n'a que très rarement manqué le rendez-vous de la soirée finale, qui lui sert, aussi, de terrain de recrutement pour l'un de ses services protocolaires, constitué de jeunes femmes.

Selon une enquête du média russe Proekt, de nombreuses candidates du concours ont été vues au bras du président lors de bals, où à l'occasion de ses déplacements internationaux, comme à l'occasion de sommets entre les membres de l'Organisation du traité de sécurité collective, qui lie plusieurs ex-pays soviétiques. Certaines de ces jeunes femmes obtiennent également des postes dans les télévisions ou les organes étatiques. Le cas le plus emblématique est celui de Miss Biélorussie 2018, Maria Vasilevitch. Un an après avoir été vue avec Alexandre Loukachenko lors de la Coupe du monde de football 2018, en Russie, elle est devenue la plus jeune députée du pays, à l'âge de 22 ans.

Cette année, le régime, contesté depuis plus d'un an, a encore renforcé la dimension patriotique du concours en imposant un nouveau critère de sélection: être une «*vraie Biélorusse*». En juin, Elena Lobach, chargée de l'organisation du concours, a ainsi averti que «*ceux qui vivent de leurs émotions de protestation avec des pancartes*

*peines de platitudes à la main*» ne seraient pas acceptés, et que les réseaux sociaux feraient l'objet de longues vérifications.

Mais la présélection des candidates ne s'est pas passée comme prévu. Les dossiers n'ont jamais été aussi peu nombreux. Selon des médias indépendants, alors que certaines villes n'ont présenté aucune candidature, vingt femmes seulement se sont présentées à Grodno, ville de plus de 350 000 habitants, contre quatre-vingts lors de l'édition précédente. A Brest, à l'ouest du pays, il n'y en avait qu'une, contre une vingtaine en 2018.

Selon un communiqué pris en photo dans une polyclinique et diffusé sur Telegram, les autorités de Minsk auraient même été obligées d'appeler les neuf districts de la capitale à envoyer chacun cinq candidatures. La liste des vingt-neuf finalistes du concours (sur 125 présélectionnées) parle d'elle-même. D'après le média indépendant Zerkalo (anciennement Tut.by, avant sa liquidation par le régime), un tiers des femmes étaient soit des fonctionnaires, soit des membres de l'Union de la jeunesse républicaine biélorusse (sorte de komsomol avaitée de l'Union soviétique), ou avaient des liens avec M. Loukachenko.

## Campagne de boycottage

«*Cette année, après les manifestations et les actes de violence qui ont été particulièrement importants sur les femmes, nous avons demandé aux Biélorusses de ne pas participer au concours*», explique Julia Mickiewicz, membre d'un groupe féministe du Conseil de coordination de l'opposition, à l'initiative d'une importante campagne de boycottage. «*Si les filles participent, cela veut dire qu'elles soutiennent le régime, et donc les violences.*»

L'histoire de l'incarcération de l'ancienne Miss 2008, Olga Khizhinkova, a probablement eu un fort impact sur de nombreuses jeunes filles. Alors que les durées de détention pour participation à des rassemblements non autorisés sont généralement de quinze jours, la Biélorusse en a passé quarante-deux dans la prison d'Okrestina, à Minsk. Cette ex-égérie de l'entreprise publique de collants Conte a aussi perdu son emploi. Dans les magasins étatiques, son visage sur les paquets de collants a été systématiquement recouvert d'un autocollant.

Pour Julia Mickiewicz, il ne fait aucun doute que l'acharnement judiciaire sur l'ex-mannequin est lié à son titre de Miss Biélorussie. «*Il y a deux domaines dans lesquelles Loukachenko s'implique très personnellement: le sport et la beauté. Pour lui, l'histoire d'Olga est avant tout une trahison. Même chose pour Yelena Leuchanka [une joueuse de basket condamnée à quinze jours de détention après avoir manifesté]. C'est sa revanche contre elles.*» ■

THOMAS D'ISTRIA

SOUDAN

## Coup d'Etat manqué

Une tentative de coup d'Etat manquée a eu lieu au Soudan tôt, mardi 21 septembre, ont annoncé les médias d'Etat sans identifier les auteurs du complot. «*Il y a eu une tentative de coup d'Etat manquée, le peuple doit y faire face*», a rapporté la presse officielle. Une source gouvernementale a également confirmé les informations selon lesquelles les auteurs du complot

avaient tenté de prendre le contrôle du bâtiment des médias d'Etat. Une source militaire haut placée a déclaré qu'un groupe d'officiers était «*impliqué dans la tentative*», mais qu'il avait été «*immédiatement suspendu*». La tentative de coup d'Etat visait le gouvernement de transition soudanais mis en place après l'éviction, en mars 2019, du président Omar Al-Bachir, renversé après trente ans de règne sans partage. – (AFP)



# A Samos, un camp de haute sécurité pour réfugiés

Un nouveau type de centre « fermé à accès contrôlé » inauguré sur l'île grecque doit servir de modèle

## REPORTAGE

SAMOS - envoyée spéciale

Une valise à roulettes verte d'une main et une pochette avec ses documents de l'autre, Fatma, 17 ans, quitte le camp de Vathy à Samos, ses rats, ses serpents, ses allées jonchées de débris, ses toilettes nauséabondes. L'air résigné, la jeune réfugiée syrienne rejoint en bus, après avoir effectué un test anti-Covid-19, comme les quelques autres 400 demandeurs d'asile de Vathy, le nouveau « centre fermé à accès contrôlé » de Zervou, à 8 km de là. En 2019, le camp de Vathy accueillait jusqu'à 9 000 demandeurs d'asile pour une capacité initiale de 650 personnes. En quelques mois, les tentes se sont vidées. Certains ont obtenu l'asile, d'autres sont partis illégalement vers le continent, les autorités fermant largement les yeux pour tenter d'organiser un transfert sans heurts. Dimanche 19 septembre au soir, pourtant, un dernier cri de colère s'est soldé par un feu brûlant quelques baraques.

**« J'ai tout vécu, ici, les incendies, la maladie, la déprime, mais je crois que le pire reste à venir », explique Fatma, une réfugiée syrienne**

ciers et d'agents d'une compagnie privée de sécurité se relaient durant la journée. Entourée de deux rangées de hautes clôtures surmontées de barbelés, de miradors, de caméras de vidéosurveillance, l'enceinte pourra accueillir jusqu'à 3 000 personnes dont 240 mineurs non accompagnés, des familles, des hommes répartis dans des quartiers distincts.

Depuis 2019, les arrivées ont chuté : 770 cet été contre 1029, deux ans plus tôt. Les défenseurs des droits de l'homme dénoncent des refoulements illégaux de migrants vers la Turquie. Le jour de l'inauguration, Dimitris Choulis, avocat, est venu en aide à quatre Somaliens qui avaient été arrêtés par la police portuaire sur une plage isolée : « Le seul moyen d'éviter que les nouveaux arrivants soient renvoyés de force en Turquie, c'est de les accompagner pour qu'ils puissent déposer leur demande d'asile. Malheureusement, ces derniers temps, les "push-backs" sont quasi quotidiens ! »

A Zervou, plus de 900 places sont prévues dans le centre de rétention pour les personnes destinées à être renvoyés en Turquie ou dans leur pays d'origine. Le ministère n'a pas inclus cette partie dans le tour organisé. « Près de 2 500 demandeurs d'asile doivent être renvoyés en Turquie mais Ankara refuse de les reprendre », souligne le secrétaire général à l'asile Manos Logothetis. Dans les conteneurs de 25 m<sup>2</sup>, l'air conditionné et le Wi-Fi ont été installés, des aires de jeux pour les enfants et des terrains de basket et de volley agrémentent la cour. « Nous voulons créer une atmosphère de quartier. Dans quelques mois nous fleurirons les jardinières », commente une source ministé-



Le nouveau « centre fermé à accès contrôlé » de Zervou, sur l'île de Samos, en Grèce, le 18 septembre. LOULOU D'AKI POUR « LE MONDE »

« Les images des camps insalubres de Moria [à Lesbos] ou de Vathy appartiennent désormais au passé, se réjouit le ministre grec des migrations, Notis Mitarachi. Aujourd'hui, ce nouveau centre offre des conditions de vie dignes, un système de sécurité moderne, de la fonctionnalité et de l'ordre. »

### Barbelés omniprésents

Inaugurée en grande pompe samedi 18 septembre, cette structure, qui a coûté environ 43 millions d'euros, est financée à 100 % par l'Union européenne. « C'est un nouveau chapitre, la fin des camps surpeuplés sur les îles grecques », s'est félicitée Beate Gminder, vice-directrice générale des migrations et de l'intérieur à la Commission européenne qui a rappelé que l'UE avait, depuis 2015, donné à la Grèce pour la gestion de la crise migratoire plus de 3,3 milliards d'euros.

A l'entrée du camp de Zervou sont positionnées des machines à rayons X, des détecteurs de métaux et des portes qui ne s'ouvrent qu'avec des cartes magnétiques. Une trentaine de poli-

rielle. Mais où que le regard se porte, les barbelés sont omniprésents. « Les migrants seront autorisés à sortir de 8 heures à 20 heures et ne pourront accéder au camp qu'avec des cartes individuelles. S'ils ne se plient pas aux règles, ils auront des sanctions disciplinaires », poursuit-elle.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) se dit inquiet de l'emploi par le gouvernement grec du terme « camp fermé », alors que la commissaire européenne aux affaires intérieures, Ylva Johansson, avait assuré que la liberté de circulation des demandeurs d'asile ne serait pas restreinte. « Nous avons besoin de clarifier encore certains points avec les autorités grecques. Est-ce que les enfants pourront aller à l'école ? Est-ce que les demandeurs d'asile pourront circuler sur l'île ? Il ne faut pas traumatiser de nouveau des réfugiés en les enfermant

toute la journée durant des mois, derrière des barbelés », commente la porte-parole du HCR en Grèce, Louise Donovan.

### Pensées suicidaires

« Nous employons cette expression "centre fermé" pour rassurer les habitants de Samos, qui étaient farouchement opposés à la construction de ce nouveau camp », commente Manos Logothetis. « Ce centre dispose de détecteur à métaux, de portique, de vidéosurveillance, tout un arsenal. Appelons-le comme il se doit, c'est une prison ! », affirme Patrick Wieland, chef de mission pour Médecins sans frontières. Selon l'ONG, 64 % de leurs patients réfugiés ont déjà présenté des pensées suicidaires. « L'enfermement risque encore d'empirer leur état », s'inquiète Patrick Wieland. « Pour entrer dans le camp, il faudra obtenir une carte, avoir l'autorisation du ministère... Beaucoup d'ONG re-

**« Appelons ce nouveau centre comme il se doit, c'est une prison ! »**

PATRICK WIELAND  
chef de mission pour  
Médecins sans frontières

furent aussi de cautionner cette politique d'enfermement et ne veulent pas continuer leurs activités dans l'enceinte... », relève Cecilia Sanfelici, coordinatrice du collectif Europe must Act.

Juste avant son transfert, assise sur les restes de sa cabane de fortune, Fatma sanglote au son d'une musique mélancolique. « J'ai peur d'être enfermée dans ce nouveau camp et de ne jamais pouvoir rejoindre ma sœur en Suède, déplore la jeune femme qui vit depuis deux ans à Samos avec son frère

ainé. Je suis venue en Europe pour être libre, pour étudier, pas pour être dans une prison, loin de tout. » Elle a pris une dernière photo de la colline de Vathy donnant sur le port et la mer : « Ici, nous vivions dans la misère mais libres. » Lundi matin, avant de prendre place dans le conteneur qui lui a été attribué, son sac a été fouillé, elle est passée au détecteur de métaux, a enregistré ses empreintes digitales et s'est munie de sa carte magnétique. Moussa, un Malien, lui, a pris son chat pour lui tenir compagnie. « Je n'ai pas besoin de Wi-Fi ou d'air conditionné, j'ai besoin de ma liberté, de travailler, de subvenir aux besoins de ma famille ! » s'injurait-il, avant de s'éloigner derrière les grillages. D'ici à l'automne 2022, quatre autres camps bâtis sur « ce modèle » doivent voir le jour, sur les îles de Leros, Kos, Chios et Lesbos. ■

MARINA RAFENBERG

# Philippines : le boxeur Pacquiao défie Duterte à la présidentielle

Allié déçu du chef de l'Etat, membre de son parti entré en dissidence, le champion du monde « Pac-Man » a annoncé sa candidature

La campagne pour l'élection présidentielle de mai 2022 aux Philippines s'est accélérée, dimanche 19 septembre, avec l'annonce de la candidature du champion de boxe philippin Manny Pacquiao, 42 ans. « Pac-Man », comme il est connu aux Philippines, est le seul boxeur à avoir décroché l'or dans huit catégories de poids différentes. Extrêmement populaire dans l'archipel, entré en politique en 2010 comme député, élu sénateur en 2016, puis devenu en 2020 président du parti de M. Duterte, le PDP-Laban (centre gauche), il continuait à monter sur le ring. Jusqu'à son dernier combat professionnel, selon ses propres mots, perdu le 21 août à Las Vegas, contre un boxeur cubain.

Allié déçu de l'actuel président sortant, Rodrigo Duterte, 76 ans, Manny Pacquiao a pris ses distances avec le leader populiste au printemps 2021, en critiquant le « manque de substance » de sa posture face à la Chine : au pouvoir depuis 2016, M. Duterte a

toujours prêché le rapprochement avec Pékin et mis de côté la décision de la cour d'arbitrage de La Haye adoptée cette même année pourtant en faveur de Manille, puisqu'elle rejetait les prétentions chinoises sur la mer de Chine du Sud. Or, la présence, en mars, de près de 200 navires des milices maritimes chinoises dans la zone économique exclusive des Philippines a de nouveau posé la question des incursions chinoises, mais le dirigeant philippin a préféré l'ouïer.

### Plus ferme sur le dossier chinois

A son tour critiqué par le chef de l'Etat, le boxeur a perdu la présidence du PDP-Laban en juillet et pris la tête d'une faction rivale. C'est celle-ci qui l'a désigné, dimanche, comme son candidat. S'il se veut plus ferme que Duterte sur le dossier chinois, Manny Pacquiao entend surtout défendre un programme anticorruption de lutte contre la misère. « L'heure est venue pour les opprimés de gagner. Il est maintenant temps pour

notre nation de sortir de la pauvreté. C'est le moment d'avoir un gouvernement propre où chaque centavo va aux Philippines », a-t-il déclaré lors de sa nomination. La profession de foi de cet enfant de la rue résonne dans ce pays pauvre de 110 millions d'habitants, dont l'économie est lourdement frappée par l'épidémie, et où l'élite politique est faite de clans familiaux souvent fortunés.

M. Duterte, qui ne peut prétendre qu'à un seul mandat de six ans, a, lui, été nommé le 24 août candidat à la vice-présidence par l'autre faction du PDP-Laban. Son coéquipier pour la présidence est un proche allié, le sénateur Christopher Bong Go, qui, à ce stade, a décliné sa propre désignation. Or, la particularité des Philippines est que le vice-président est lui aussi élu au suffrage universel – ce qui ouvre d'amples possibilités de victoire à M. Duterte : sa cote de popularité reste élevée, malgré son ambivalence vis-à-vis de la Chine et les exactions de sa « guerre contre la drogue ». Dans

un scénario à la Poutine, M. Duterte pourrait soit être élu vice-président au côté d'un allié – comme le sénateur Bong Go, ou encore sa propre fille, Sara Duterte, maire de Davao, la grande ville du Sud, et affiliée à un parti local –, soit occuper le poste au côté d'un président « rival », comme Manny Pacquiao. Ou bien encore s'allier avec l'une des deux figures de l'opposition libérale et progressiste, telle l'actuelle vice-présidente Leni Robredo, ou le fringant maire de Manille, Isko Moreno. Les partis ont jusqu'à la première semaine d'octobre pour présenter des candidats, mais des substitutions sont possibles jusqu'au 15 novembre.

### En quête d'immunité

L'actuel occupant du palais de Malacañang a de bonnes raisons de briguer la vice-présidence : il cherche l'immunité contre les poursuites légales que promet l'opposition si elle arrive au pouvoir, et contre celles de la Cour pénale internationale (CPI), qui,

saisie par des victimes et des activistes, a autorisé, le 15 septembre, l'ouverture d'une enquête officielle pour crime contre l'humanité entre 2011 et 2019. La CPI a précisé que la « campagne dite de "guerre contre la drogue" ne peut être considérée comme une opération légitime de maintien de l'ordre, et les meurtres ne peuvent être considérés ni comme légitimes, ni comme de simples excès dans le cadre d'une opération par ailleurs légitime ».

Le dirigeant philippin a d'ores et déjà annoncé qu'il ne coopérera pas avec la CPI – et qu'il « mourra avant » [l'enquête]. Les enquêteurs de la Cour internationale, a prévenu son principal conseiller juridique, ne seront pas autorisés à entrer sur le territoire. M. Duterte avait retiré les Philippines de la CPI en 2019, mais cette dernière a toujours juridiction sur les actes commis avant cette date.

Selon les chiffres du gouvernement philippin, les forces de l'ordre auraient tué environ 6 100 dealers présumés, entre 2016 et

2021. Or, les procureurs de la CPI estiment qu'entre 12 000 et 30 000 personnes ont été tuées. Au-delà de la « guerre de la drogue », la CPI va également se pencher sur une série d'exécutions sommaires commises par des policiers et des miliciens à Davao, entre 2011 et 2016. A l'époque, Rodrigo Duterte en était le maire et encourageait déjà la liquidation des « criminels » dans ses discours. C'est aujourd'hui sa fille qui occupe la mairie, secondée par son frère au poste de vice-maire.

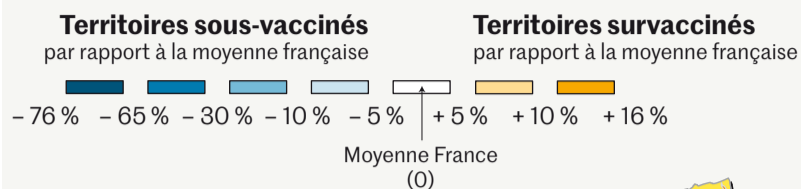
Créditée du plus grand nombre d'intentions de vote si elle se présentait à la présidentielle, Sara Duterte a déclaré, le 16 septembre, qu'elle solliciterait un troisième mandat à la tête de Davao et ne briguerait pas la présidence. Les Duterte, toutefois, sont familiers des permutations de postes : elle fut élue maire de Davao en 2010 et son père vice-maire, car celui-ci, à l'époque, avait atteint la limite des trois mandats consécutifs. ■

BRICE PEDROLETTI  
ET JULIE TOMICHE

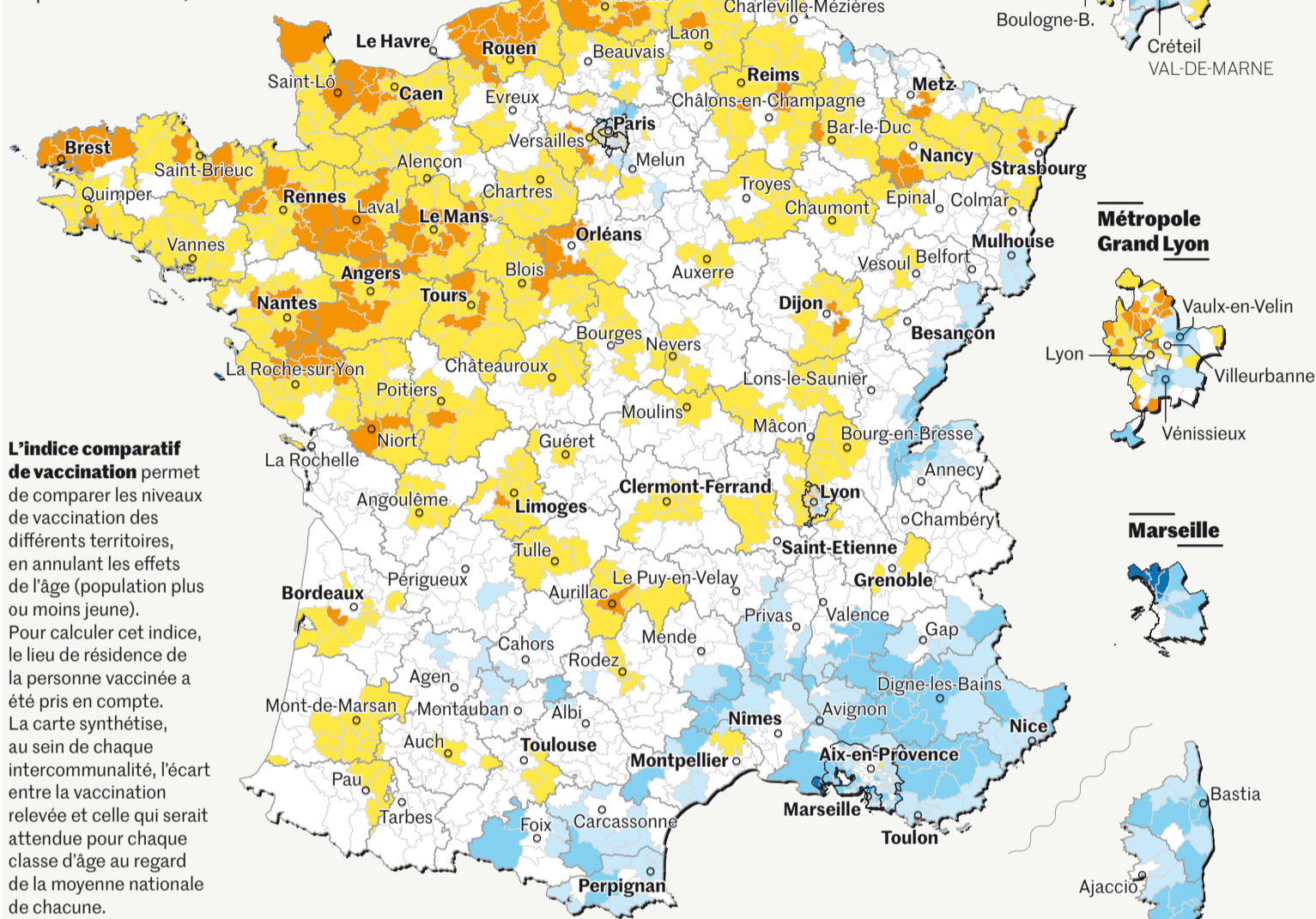


COVID-19

Une fracture persistante



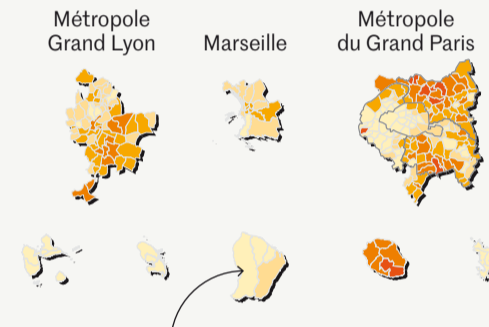
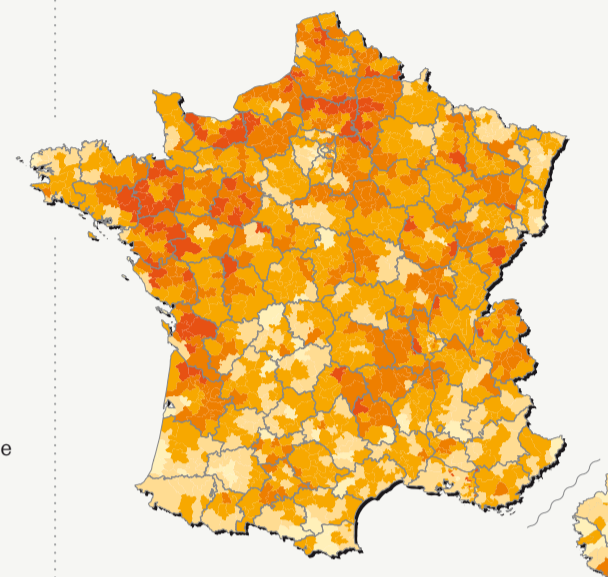
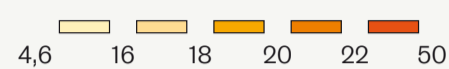
selon l'indice de vaccination des intercommunalités\*, en pourcentages, au 5 septembre (sur le nombre cumulé de premières doses)



**L'indice comparatif de vaccination** permet de comparer les niveaux de vaccination des différents territoires, en annulant les effets de l'âge (population plus ou moins jeune). Pour calculer cet indice, le lieu de résidence de la personne vaccinée a été pris en compte. La carte synthétise, au sein de chaque intercommunalité, l'écart entre la vaccination relevée et celle qui serait attendue pour chaque classe d'âge au regard de la moyenne nationale de chacune.

\* Données communales pour les métropoles du Grand Paris, Grand Lyon et Aix-Marseille-Provence. Données à l'arrondissement pour Paris, Lyon et Marseille.

Croissance du taux de vaccination, en points de pourcentage par intercommunalités\* sur les deux derniers mois, du 4 juillet au 5 septembre



La communauté de communes de l'Ouest guyanais a gagné 4,6 points de pourcentage sur la période, avec 7,6 % de personnes vaccinées en semaine 26 et 12 % en semaine 36.

Carte conçue par le géographe Emmanuel Vigneron, professeur des universités, Montpellier. Calculs effectués à partir des données des personnes vaccinées bénéficiaires de l'Assurance-maladie. Source : Assurance-maladie. Cartographie Mathilde Costil, Eugénie Dumas et Victor Simonnet

La France a franchi, vendredi 17 septembre, l'objectif des 50 millions de personnes ayant reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19. Depuis l'annonce du président de la République, le 12 juillet, d'une extension du passe sanitaire alors que la campagne s'essouffait, plus de 13 millions de personnes supplémentaires ont été vaccinées.

Pour autant, les lignes de fracture qui traversent le pays n'ont pas disparu. Au contraire, plusieurs d'entre elles se sont maintenues, selon l'indice comparatif de la vaccination, calculé par le géographe de la santé Emmanuel Vigneron à partir des dernières données de l'Assurance-maladie en date du 17 septembre et portant sur la situation au 5 septembre. Cet indicateur, publié une première fois le 25 juillet, permet d'évaluer l'avance ou le retard d'un territoire par rapport aux moyennes nationales, à l'échelle fine des intercommunalités, indépendamment du « biais de l'âge » de ses habitants. Résultat : deux mois plus tard, alors que, selon le ministère de la santé, encore 8,5 millions de Français restaient à convaincre au 14 septembre, avec 86 % des plus de 12 ans ayant reçu une première dose, le clivage demeure entre une France du Nord et du Grand Ouest bien vaccinée, et un Sud-Est sous-vacciné.

« TROUS DANS LA RAQUETTE »

Outre les territoires ultramarins, qui accusent le plus grand retard, en métropole, la France la moins vaccinée s'étend du pays niçois à Digne-les-Bains, Gap, Toulon et Marseille, pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), jusqu'aux alentours de Perpignan, Carcassonne et Montauban, plus à l'ouest, en Occitanie, ou encore en Nouvelle-Aquitaine, à Périgueux et Cahors.

Ces territoires n'ont pas rattrapé leur retard durant la période estivale, quand, à l'inverse, les départements déjà les plus vaccinés ont renforcé leur avance. « Globalement, les premiers sont toujours les premiers, les derniers

# Ces territoires où la vaccination patine encore

8,5 millions de Français n'ont pas reçu de première dose. En métropole, le Sud-Est et les quartiers défavorisés restent les moins bien couverts

toujours les derniers, résume le professeur Emmanuel Vigneron. C'est le signe d'une dimension territoriale forte de la résistance à la vaccination, cela peut aussi être celui de "trous dans la raquette" du dispositif vaccinal, les deux pouvant se cumuler. »

Les territoires très ruraux ou éloignés des métropoles, en périphérie, restent encore, ici et là, en deçà des moyennes, comme la communauté du Diois (Drôme), ou encore le Couserans, dans l'ouest de l'Ariège. Mais ce sont d'autres espaces où la sous-vaccination paraît la plus massive : dans de nombreux quartiers défavorisés, près de 50 % de la population n'a pas reçu une seule dose de vaccin. Une situation que l'on retrouve de la Seine-Saint-Denis au sud du Val-de-Marne, mais aussi à Vaulx-en-Verin, Vénissieux, Saint-Fons, dans la métropole lyonnaise, jusqu'aux quartiers nord de Marseille. Dans les 3<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements de la cité

phocéenne, zones de désert médical, entre 57 % et 59 % des habitants restent à vacciner.

Est-ce le signe que le plafond de l'adhésion est atteint ? Celui d'une défiance à l'égard du gouvernement ou de l'autorité ? Sur le terrain, voilà des mois que l'accent est mis sur les dispositifs « d'aller vers » déployés pour toucher les populations les plus éloignées du soin. Équipes mobiles envoyées auprès des plus précaires (centres d'hébergement d'urgence, foyers de migrants, de demandeurs d'asile, etc.), barnums installés au pied des tours de cités, bus de vaccination, opérations dans les centres commerciaux, dans les fêtes foraines, campagnes de courriers et d'appels téléphoniques de l'Assurance-maladie...

« Il n'y a pas de solution miracle, reconnaît-on au ministère de la santé. Cela prend du temps, et forcément, cela devient de plus en plus compliqué », à mesure que l'on approche de la fin de la campagne vaccinale. Deux

« ON N'EST PAS SUR UN PROBLÈME DE VACCIN, MAIS DE RAPPORT À LA SANTÉ »

VINCENT RÉBELLÉ-BORGELLA médecin généraliste à Lyon

règles devraient servir de nouveau levier : l'application du passe sanitaire pour les 12-17 ans prévue le 30 septembre, ainsi que la date limite du 15 octobre à laquelle doit s'arrêter la gratuité des tests de dépistage.

« RÉCUPÉRER LA CONFIANCE »

Les professionnels de santé en première ligne font état d'une gamme de freins de nature très différente. En commençant par l'information : « Dans les quartiers nord [de Marseille], à la maison de santé des Aygalades, où l'on vaccine le week-end, l'une des premières choses qu'on précise bien quand on appelle des habitants, c'est que le vaccin est gratuit. Ça peut paraître aberrant, mais certains pensent encore que c'est payant », rapporte le professeur Jean-Luc Jouve, à la tête de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille.

Dans la région du professeur Didier Raoult, le responsable dit aussi se heurter à la nécessité de « récupérer la confiance » après le fort écho des discours de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Méditerranée Infection – que le microbiologiste de 69 ans dirige encore pour un an – dont « se sont emparés les réseaux sociaux et certains groupes politiques, interprétés comme "n'allez pas vous faire vacciner" ». A Marseille comme ailleurs, des rumeurs circulent encore sur l'infertilité que la vaccination causerait chez les femmes, mais aussi chez les jeunes hommes. Il y a aussi des réticences liées à la barrière de la langue ou des craintes chez les personnes dont les papiers ne sont pas en règle. Ou encore, parfois, la gêne de se faire vacciner en bas des tours, sous le regard des voisins...

De toutes parts, un même constat : les liens noués en amont avec les associations, les médiateurs, les acteurs de terrain, les comités de quartier font la différence pour le succès d'une opération. « C'est simple, quand on fait une séance de vaccination et que les associations n'ont pas pu faire le travail en amont pendant la semaine qui précède, on tourne à dix vaccinations dans la journée. Quand el- ▶▶▶



►► les ont préparé le terrain, on est au minimum à une centaine», relate Jean-Luc Jouve.

Même retours en Ile-de-France, où Clichy-sous-Bois, Villetaneuse, Stains ou encore Villemontmerle et Pierrefitte-sur-Seine figurent parmi les cinquante territoires les moins vaccinés du pays. « En impliquant les bailleurs sociaux, par exemple, avec lesquels on vient de mettre en place une action pour faciliter l'installation des barnums, et surtout prévenir les habitants, afficher l'opération, communiquer, on crée un effet d'entraînement indispensable », décrit Luc Ginot, directeur de santé publique de l'agence régionale de santé (ARS) francilienne. Les compteurs de l'agence comptabilisent 234 000 personnes vaccinées à la suite de ces dispositifs « d'aller vers », avec quelque 1 200 opérations ciblées vers les plus précaires (foyers de migrants, hébergements collectifs) et 650 autres vers les territoires populaires depuis le début de la campagne.

#### « S'APPUYER SUR LES SOIGNANTS »

Le responsable se défend de tout retard ou d'un « trou dans la raquette » dans la stratégie vaccinale en direction des quartiers modestes : « Les tendances en termes d'inégalité de santé sont très lourdes, pas seulement concernant le Covid, il était illusoire de penser qu'on allait y échapper d'un coup de baguette magique. » « On s'adapte, on cherche l'endroit le plus pertinent avec les élus territoriaux, petit à petit, l'écart, on va le combler », espère aussi Philippe Guetat, directeur départemental du Rhône de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Des équipes mobiles en direction d'une dizaine de « quartiers prioritaires de la ville » ont été déployées tout l'été, du 8<sup>e</sup> arrondissement lyonnais à La Duchère, en tentant le sur-mesure. A Vénissieux, après avoir fait le constat que près de la moitié des personnes vaccinées au centre venaient d'ailleurs, l'équipe a transformé son action en sillonnant les quartiers, trois fois par semaine. A l'inverse, les opérations de vaccination menées sur les parkings des centres commerciaux, qui n'ont rencontré qu'un faible écho, ont été abandonnées.

« L'essentiel, c'est aussi de s'appuyer sur les soignants du territoire, les pharmaciens, les infirmiers », souligne Philippe Guetat. A Grigny, par exemple, ces professionnels vaccineront les habitants dans les semaines à venir avec des kits de l'équipe mobile. « On n'est pas sur un problème de vaccin, mais de rapport à la santé », souligne le docteur Vincent Rébeillé-Borgella, parti à la retraite cet été, après quatre décennies dans le quartier populaire des Etats-Unis, à Lyon. Surmonter les freins suppose « d'avoir le temps, de parler un langage accessible, d'entendre les représentations de la maladie et du vaccin, qui sont culturelles, sociales, de s'adapter à chacun », détaille-t-il. Il ne faut pas croire que tout le monde comprend à la même vitesse et de la même manière un discours médical. » Pour cette raison, le généraliste regrette que les moyens n'aient pas été mis plus tôt pour que la médecine générale dispose du vaccin Pfizer en cabinet, ce qui doit être le cas à compter d'octobre. ■

CAMILLE STROMBONI



Abdellah, le gérant de l'épicerie du quartier des Comtes, à Port-de-Bouc, le 20 septembre. THÉO GIACOMETTI POUR « LE MONDE »

## A Port-de-Bouc : « On est jeunes, on est immunisés »

La ville des Bouches-du-Rhône affiche une des plus faibles couvertures vaccinales de France. Peur, défiance et rumeurs alimentent l'hostilité

### REPORTAGE

PORT-DE-BOUC (BOUCHES-DU-RHÔNE) - envoyé spécial

Port-de-Bouc, c'est à part. Du quartier des Comtes, entrelacs d'imposants logements sociaux, aux Aigues-Douces, cité assaillie par la mer, si photogénique qu'elle sert de décor au film *Bac nord*, en passant par les ruelles assoupies qui jouxtent le port de plaisance, la formule revient sans cesse. Ici, c'est la réponse que l'on sert pour expliquer que cette ville populaire de 16 569 habitants, communiste depuis 1944, affiche l'un des taux de vaccination contre le Covid-19 les moins élevés de France. Dans une Métropole Aix-Marseille-Provence déjà à la traîne, Port-de-Bouc affiche sa défiance. Seuls 47,7 % de ses habitants ont reçu une première dose (contre 74 % au niveau national). Pas si loin des quartiers nord de Marseille, champions de France métropolitaine de la réticence au vaccin.

Le maire, Laurent Belsola, voit dans la vaccination « une question personnelle » et n'a pas vraiment d'explication quant au peu d'entraînement de ses administrés. « C'est plus dans les milieux bobos qu'il y a un refus de la vaccination », commente l'édile communiste, sans certitude. Le « bobo » est pourtant une espèce assez rare dans la commune : 45 % de logements sociaux – le record du département – et « un chômage important chez les jeunes ». Ici, on travaille dans la sidérurgie (ArcelorMittal), les raffineries ou la pétrochimie. Et les tankers qui attendent, alignés dans la rade, rappellent que Port-de-Bouc est au cœur d'une des zones industrielo-portuaires les plus importantes d'Europe avec sa trentaine de sites Seveso.

Depuis l'arrivée des vaccins en France, la municipalité n'a pas ouvert de centre. Un VacciBus missionné par le département y a bien fait étape quelquefois, mais pour recevoir son injection, il fallait pousser au mieux jusqu'au gymnase des Salins, à Martigues. Cela ne semble pas bien loin – à quatre kilomètres par la voie rapide qui coupe la ville du reste du monde –, mais même si « ça peut paraître fou, pour certaines popu-

lations qui ne possèdent pas de voiture, aller à Martigues, sans transports en commun, ce n'est pas évident », indique M. Belsola. Après avoir atteint 1 000 vaccinations quotidiennes au plus fort de son activité, le centre des Salins tourne aujourd'hui à 150 injections par jour.

« On pourrait penser que le retard dans la vaccination est dû à un défaut de mise à disposition de lieu, de communication, de ressources humaines... Mais ce n'est pas le cas », corrige Laurent Guillerault. Propriétaire de la pharmacie des Comtes, ce quinquagénaire avance d'autres arguments. Dans ce quartier intégré au second volet du plan national de rénovation urbaine en 2018, le pharmacien voit l'effet conjugué de la paupérisation, du bas niveau d'études, de la pénurie de praticiens entraînant un décrochage sanitaire.

#### Centre médical « vide »

« Port-de-Bouc a cinq généralistes, alors que nous sommes dans une zone Seveso 2, avec des taux de cancer et de diabète de type 2 parmi les plus forts de France », décompte-t-il. Depuis un an, il a mis en place à deux pas de sa pharmacie une maison de santé qui accueille deux médecins libéraux recrutés en Italie. Il y propose aussi deux journées de vaccination par semaine. « Dans un local dédié avec standard téléphonique et prise de rendez-vous sur le site Doctolib... Et, malgré cela, on est vide. »

Au centre médical, le docteur Filippo Valentini abonde : « C'est un endroit très particulier, les gens sont méfiants. On accueille une population gitane et maghrébine qui vit un peu en isolement et est très sensible à ce qu'elle voit sur Internet », découvre ce médecin qui a vécu la première vague du Covid-19 en poste à l'hôpital de Turin. « Ceux qui viennent aujourd'hui le font sous la contrainte. Pour leur travail ou pour sortir », complète Sophie Cabon. Depuis quelques semaines, cette assistante médicale de 51 ans voit certains consentements barrés de post-scriptum vengeurs : « Je suis obligé », « Je suis scandalisé... » « On veut bien faire de la pédagogie, mais pas avec des gens qui ont des idées préconçues », regrette Laurent Guillerault qui

### « ON N'AURA PLUS BESOIN DU PASSE LE 5 NOVEMBRE, POURQUOI J'IRAIS ME FAIRE PIQUER ? »

ANTOINE  
conducteur de bus

n'hésite pas à renvoyer chez eux les plus réticents.

Dans l'épicerie qui jouxte le centre des Comtes, les frères Idbba, Brahim, 35 ans, et Abdellah, 37 ans, accueillent les clients en souriant derrière leurs masques. Aucun n'est vacciné. « Moi, je suis contre, assure l'ainé. On ne sait pas ce qu'il y a dedans. » « Pourquoi obliger les soignants et pas les forces de l'ordre ? », interroge le cadet, soupçonneux. Son épouse, infirmière, le pousse à une injection, mais lui résiste. « On est jeunes, on est immunisés », poursuit son frère, derrière la caisse. Assis à l'intérieur d'un café tout proche, Paco, 18 ans, docker, Antoine, conducteur de bus, et José, sans profession, 23 ans, jouent au rami en fumant cigarette sur cigarette.

Ici, comme dans bon nombre des établissements de la ville, personne n'impose le masque ni ne contrôle le passe sanitaire. Des trois cousins, José est le seul à être vacciné. « J'y suis allé avec mes parents », explique-t-il. Paco, lui, doute car « il paraît que ça rend stérile ». Antoine s'amuse : « Ils disent qu'on n'aura plus besoin du passe le 5 novembre, pourquoi j'irais me faire piquer ? » Le patron, lui, affirme sa foi en Didier Raoult, le professeur marseillais. « Il a trouvé un médicament qui coûte 2 euros, mais ça ne plaît pas à tout le monde », tonne-t-il.

La faible couverture vaccinale concerne d'abord les plus jeunes. L'agence régionale de santé travaille « à corriger cette situation avec l'éducation nationale ». Mardi 21 septembre, elle devait piloter une opération spécifique au collège Paul-Eluard, dans le quartier des Comtes. La deuxième semaine de la rentrée, jusqu'à 21 classes de primaire ont fermé dans la commune. « Une catastrophe », conçoit le maire Laurent Belsola : 400 enfants ont dû rester à la maison.

Si seuls 39 % des 20-39 ans et 57 % des 40-54 ans sont vaccinés, le taux monte cependant avec les tranches d'âge. Avec 70 % des 55-64 ans et 77 % des 65-74 ans, la ville se rapproche un peu des moyennes nationales. Autour des terrains de la Boule dorée, petit paradis ombragé qui jouxte un canal, le président de l'association sportive, Jean Domingo, assure que 110 de ses 120 licenciés sont vaccinés. « On a beaucoup de gens de plus de 55 ans et ils ont besoin du passe sanitaire pour s'inscrire aux concours », explique ce commandant des sapeurs-pompiers à la retraite. Son vice-président, Stéphane Giorgetti, fonctionnaire municipal aux espaces verts, voit, lui, dans l'identité de Port-de-Bouc une explication à la réticence vaccinale. « Nous sommes historiquement une ville de luttes politiques et syndicales. Et les gens, ici, veulent garder leur liberté », assure-t-il.

#### « C'est la trouille »

Résister au vaccin a pourtant des effets au quotidien. Sous les arcades du port, le cabinet de kinésithérapie n'ouvre plus que l'après-midi. « Mon collègue refuse l'injection et il ne peut plus pratiquer », regrette Clément Lopez, l'autre kiné des lieux, 34 ans. Pour le maire Laurent Belsola, s'il y a encore des récalcitrants, c'est par défaut de « pédagogie » : « La communication de l'Etat a été faite à la hache, à coups de bâton et de passe sanitaire », dénonce-t-il.

Aux Aigues-Douces, les injonctions de l'Etat semblent pourtant bien loin. Marylin, 28 ans, et Isabelle, 26 ans, reviennent de l'école Victor-Hugo entourées d'enfants. Jeunes mamans, elles ne veulent pas du vaccin. « C'est la trouille », explique la première, qui a pris rendez-vous trois fois, mais n'y est pas allée. François, Daniel, José et Manuel, eux, s'activent autour d'une voiture. Le premier, 55 ans, diabétique, n'ira pas faire sa seconde dose de vaccin. « Mes copains m'ont dit que j'étais fou, que je ne savais pas ce qu'on m'injectait », explique-t-il. Daniel, lui, n'en voit pas l'intérêt : « Je ne sors jamais de Port-de-Bouc. » ■

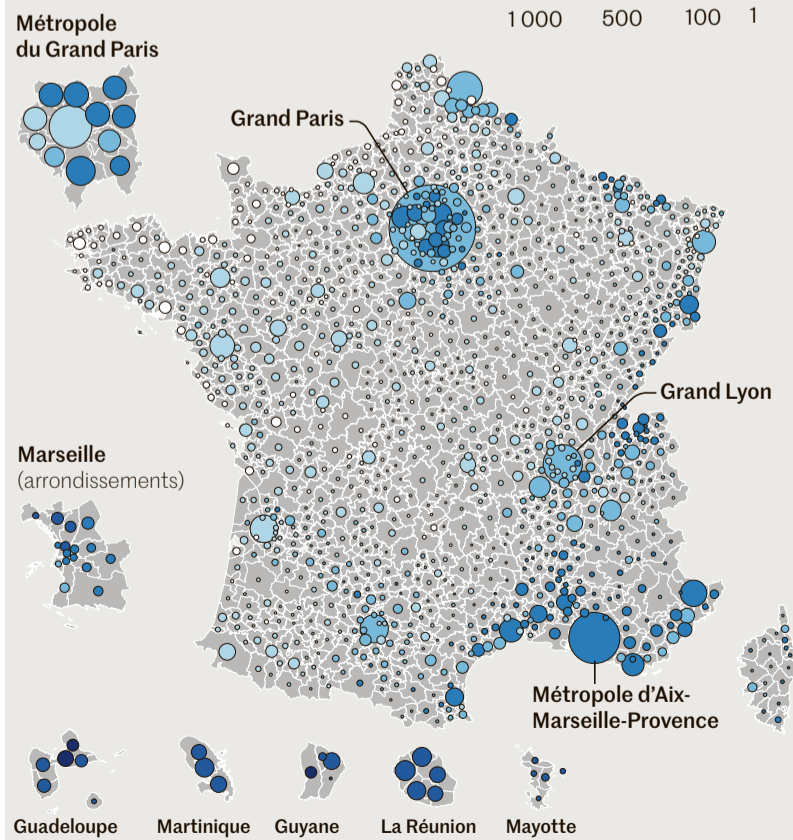
GILLES ROF  
ET STÉPHANE MANDARD

### Population non vaccinée (aucune injection)

En % de la population totale



En milliers d'habitants



Carte conçue par le géographe Emmanuel Vigneron, professeur des universités, Montpellier. Calculs effectués à partir des données de l'Assurance-maladie. Seuls les bénéficiaires ont été comptabilisés parmi les vaccinés.

Infographie : Le Monde



►► les ont préparé le terrain, on est au minimum à une centaine», relate Jean-Luc Jouve.

Même retours en Ile-de-France, où Clichy-sous-Bois, Villetaneuse, Stains ou encore Villemontais et Pierrefitte-sur-Seine figurent parmi les cinquante territoires les moins vaccinés du pays. « En impliquant les bailleurs sociaux, par exemple, avec lesquels on vient de mettre en place une action pour faciliter l'installation des barnums, et surtout prévenir les habitants, afficher l'opération, communiquer, on crée un effet d'entraînement indispensable », décrit Luc Ginot, directeur de santé publique de l'agence régionale de santé (ARS) francilienne. Les compteurs de l'agence comptabilisent 234 000 personnes vaccinées à la suite de ces dispositifs « d'aller vers », avec quelque 1 200 opérations ciblées vers les plus précaires (foyers de migrants, hébergements collectifs) et 650 autres vers les territoires populaires depuis le début de la campagne.

#### « S'APPUYER SUR LES SOIGNANTS »

Le responsable se défend de tout retard ou d'un « trou dans la raquette » dans la stratégie vaccinale en direction des quartiers modestes : « Les tendances en termes d'inégalité de santé sont très lourdes, pas seulement concernant le Covid, il était illusoire de penser qu'on allait y échapper d'un coup de baguette magique. » « On s'adapte, on cherche l'endroit le plus pertinent avec les élus territoriaux, petit à petit, l'écart, on va le combler », espère aussi Philippe Guetat, directeur départemental du Rhône de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Des équipes mobiles en direction d'une dizaine de « quartiers prioritaires de la ville » ont été déployées tout l'été, du 8<sup>e</sup> arrondissement lyonnais à La Duchère, en tentant le sur-mesure. A Vénissieux, après avoir fait le constat que près de la moitié des personnes vaccinées au centre venaient d'ailleurs, l'équipe a transformé son action en sillonnant les quartiers, trois fois par semaine. A l'inverse, les opérations de vaccination menées sur les parkings des centres commerciaux, qui n'ont rencontré qu'un faible écho, ont été abandonnées.

« L'essentiel, c'est aussi de s'appuyer sur les soignants du territoire, les pharmaciens, les infirmiers », souligne Philippe Guetat. A Grigny, par exemple, ces professionnels vaccineront les habitants dans les semaines à venir avec des kits de l'équipe mobile. « On n'est pas sur un problème de vaccin, mais de rapport à la santé », souligne le docteur Vincent Rébeillé-Borgella, parti à la retraite cet été, après quatre décennies dans le quartier populaire des Etats-Unis, à Lyon. Surmonter les freins suppose « d'avoir le temps, de parler un langage accessible, d'entendre les représentations de la maladie et du vaccin, qui sont culturelles, sociales, de s'adapter à chacun », détaille-t-il. Il ne faut pas croire que tout le monde comprend à la même vitesse et de la même manière un discours médical. » Pour cette raison, le généraliste regrette que les moyens n'aient pas été mis plus tôt pour que la médecine générale dispose du vaccin Pfizer en cabinet, ce qui doit être le cas à compter d'octobre. ■

CAMILLE STROMBONI



Abdellah, le gérant de l'épicerie du quartier des Comtes, à Port-de-Bouc, le 20 septembre. THÉO GIACOMETTI POUR « LE MONDE »

## A Port-de-Bouc : « On est jeunes, on est immunisés »

La ville des Bouches-du-Rhône affiche une des plus faibles couvertures vaccinales de France. Peur, défiance et rumeurs alimentent l'hostilité

### REPORTAGE

PORT-DE-BOUC (BOUCHES-DU-RHÔNE) - envoyé spécial

Port-de-Bouc, c'est à part. Du quartier des Comtes, entrelacs d'imposants logements sociaux, aux Aigues-Douces, cité assaillie par la mer, si photogénique qu'elle sert de décor au film *Bac nord*, en passant par les ruelles assoupies qui jouxtent le port de plaisance, la formule revient sans cesse. Ici, c'est la réponse que l'on sert pour expliquer que cette ville populaire de 16 569 habitants, communiste depuis 1944, affiche l'un des taux de vaccination contre le Covid-19 les moins élevés de France. Dans une Métropole Aix-Marseille-Provence déjà à la traîne, Port-de-Bouc affiche sa défiance. Seuls 47,7 % de ses habitants ont reçu une première dose (contre 74 % au niveau national). Pas si loin des quartiers nord de Marseille, champions de France métropolitaine de la réticence au vaccin.

Le maire, Laurent Belsola, voit dans la vaccination « une question personnelle » et n'a pas vraiment d'explication quant au peu d'entraînement de ses administrés. « C'est plus dans les milieux bobos qu'il y a un refus de la vaccination », commente l'édile communiste, sans certitude. Le « bobo » est pourtant une espèce assez rare dans la commune : 45 % de logements sociaux – le record du département – et « un chômage important chez les jeunes ». Ici, on travaille dans la sidérurgie (ArcelorMittal), les raffineries ou la pétrochimie. Et les tankers qui attendent, alignés dans la rade, rappellent que Port-de-Bouc est au cœur d'une des zones industrielo-portuaires les plus importantes d'Europe avec sa trentaine de sites Seveso.

Depuis l'arrivée des vaccins en France, la municipalité n'a pas ouvert de centre. Un VacciBus missionné par le département y a bien fait étape quelquefois, mais pour recevoir son injection, il fallait pousser au mieux jusqu'au gymnase des Salins, à Martigues. Cela ne semble pas bien loin – à quatre kilomètres par la voie rapide qui coupe la ville du reste du monde –, mais même si « ça peut paraître fou, pour certaines popu-

lations qui ne possèdent pas de voiture, aller à Martigues, sans transports en commun, ce n'est pas évident », indique M. Belsola. Après avoir atteint 1 000 vaccinations quotidiennes au plus fort de son activité, le centre des Salins tourne aujourd'hui à 150 injections par jour.

« On pourrait penser que le retard dans la vaccination est dû à un défaut de mise à disposition de lieu, de communication, de ressources humaines... Mais ce n'est pas le cas », corrige Laurent Guillerault. Propriétaire de la pharmacie des Comtes, ce quinquagénaire avance d'autres arguments. Dans ce quartier intégré au second volet du plan national de rénovation urbaine en 2018, le pharmacien voit l'effet conjugué de la paupérisation, du bas niveau d'études, de la pénurie de praticiens entraînant un décrochage sanitaire.

#### Centre médical « vide »

« Port-de-Bouc a cinq généralistes, alors que nous sommes dans une zone Seveso 2, avec des taux de cancer et de diabète de type 2 parmi les plus forts de France », décompte-t-il. Depuis un an, il a mis en place à deux pas de sa pharmacie une maison de santé qui accueille deux médecins libéraux recrutés en Italie. Il y propose aussi deux journées de vaccination par semaine. « Dans un local dédié avec standard téléphonique et prise de rendez-vous sur le site Doctolib... Et, malgré cela, on est vide. »

Au centre médical, le docteur Filippo Valentini abonde : « C'est un endroit très particulier, les gens sont méfiants. On accueille une population gitane et maghrébine qui vit un peu en isolement et est très sensible à ce qu'elle voit sur Internet », découvre ce médecin qui a vécu la première vague du Covid-19 en poste à l'hôpital de Turin. « Ceux qui viennent aujourd'hui le font sous la contrainte. Pour leur travail ou pour sortir », complète Sophie Cabon. Depuis quelques semaines, cette assistante médicale de 51 ans voit certains consentements barrés de post-scriptum vengeurs : « Je suis obligé », « Je suis scandalisé... » « On veut bien faire de la pédagogie, mais pas avec des gens qui ont des idées préconçues », regrette Laurent Guillerault qui

### « ON N'AURA PLUS BESOIN DU PASSE LE 5 NOVEMBRE, POURQUOI J'IRAIS ME FAIRE PIQUER ? »

ANTOINE  
conducteur de bus

n'hésite pas à renvoyer chez eux les plus réticents.

Dans l'épicerie qui jouxte le centre des Comtes, les frères Idbba, Brahim, 35 ans, et Abdellah, 37 ans, accueillent les clients en souriant derrière leurs masques. Aucun n'est vacciné. « Moi, je suis contre, assure l'ainé. On ne sait pas ce qu'il y a dedans. » « Pourquoi obliger les soignants et pas les forces de l'ordre ? », interroge le cadet, soupçonneux. Son épouse, infirmière, le pousse à une injection, mais lui résiste. « On est jeunes, on est immunisés », poursuit son frère, derrière la caisse. Assis à l'intérieur d'un café tout proche, Paco, 18 ans, docker, Antoine, conducteur de bus, et José, sans profession, 23 ans, jouent au rami en fumant cigarette sur cigarette.

Ici, comme dans bon nombre des établissements de la ville, personne n'impose le masque ni ne contrôle le passe sanitaire. Des trois cousins, José est le seul à être vacciné. « J'y suis allé avec mes parents », explique-t-il. Paco, lui, doute car « il paraît que ça rend stérile ». Antoine s'amuse : « Ils disent qu'on n'aura plus besoin du passe le 5 novembre, pourquoi j'irais me faire piquer ? » Le patron, lui, affirme sa foi en Didier Raoult, le professeur marseillais. « Il a trouvé un médicament qui coûte 2 euros, mais ça ne plaît pas à tout le monde », tonne-t-il.

La faible couverture vaccinale concerne d'abord les plus jeunes. L'agence régionale de santé travaille « à corriger cette situation avec l'éducation nationale ». Mardi 21 septembre, elle devait piloter une opération spécifique au collège Paul-Eluard, dans le quartier des Comtes. La deuxième semaine de la rentrée, jusqu'à 21 classes de primaire ont fermé dans la commune. « Une catastrophe », conçoit le maire Laurent Belsola : 400 enfants ont dû rester à la maison.

Si seuls 39 % des 20-39 ans et 57 % des 40-54 ans sont vaccinés, le taux monte cependant avec les tranches d'âge. Avec 70 % des 55-64 ans et 77 % des 65-74 ans, la ville se rapproche un peu des moyennes nationales. Autour des terrains de la Boule dorée, petit paradis ombragé qui jouxte un canal, le président de l'association sportive, Jean Domingo, assure que 110 de ses 120 licenciés sont vaccinés. « On a beaucoup de gens de plus de 55 ans et ils ont besoin du passe sanitaire pour s'inscrire aux concours », explique ce commandant des sapeurs-pompiers à la retraite. Son vice-président, Stéphane Giorgetti, fonctionnaire municipal aux espaces verts, voit, lui, dans l'identité de Port-de-Bouc une explication à la réticence vaccinale. « Nous sommes historiquement une ville de luttes politiques et syndicales. Et les gens, ici, veulent garder leur liberté », assure-t-il.

#### « C'est la trouille »

Résister au vaccin a pourtant des effets au quotidien. Sous les arcades du port, le cabinet de kinésithérapie n'ouvre plus que l'après-midi. « Mon collègue refuse l'injection et il ne peut plus pratiquer », regrette Clément Lopez, l'autre kiné des lieux, 34 ans. Pour le maire Laurent Belsola, s'il y a encore des récalcitrants, c'est par défaut de « pédagogie » : « La communication de l'Etat a été faite à la hache, à coups de bâton et de passe sanitaire », dénonce-t-il.

Aux Aigues-Douces, les injonctions de l'Etat semblent pourtant bien loin. Marylin, 28 ans, et Isabelle, 26 ans, reviennent de l'école Victor-Hugo entourées d'enfants. Jeunes mamans, elles ne veulent pas du vaccin. « C'est la trouille », explique la première, qui a pris rendez-vous trois fois, mais n'y est pas allée. François, Daniel, José et Manuel, eux, s'activent autour d'une voiture. Le premier, 55 ans, diabétique, n'ira pas faire sa seconde dose de vaccin. « Mes copains m'ont dit que j'étais fou, que je ne savais pas ce qu'on m'injectait », explique-t-il. Daniel, lui, n'en voit pas l'intérêt : « Je ne sors jamais de Port-de-Bouc. » ■

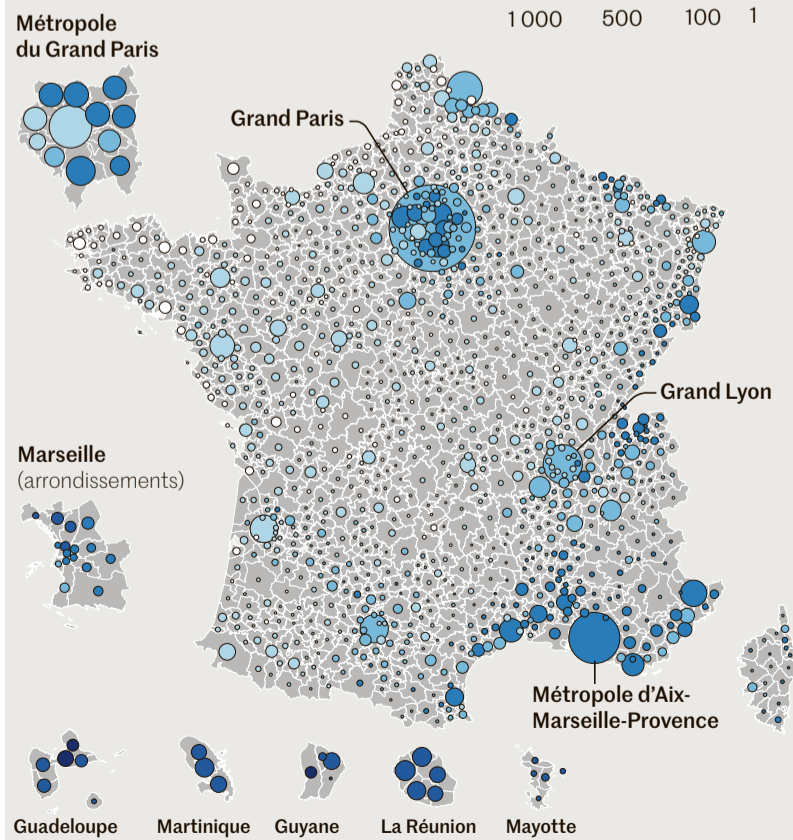
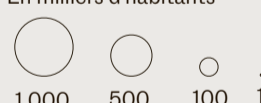
GILLES ROF  
ET STÉPHANE MANDARD

### Population non vaccinée (aucune injection)

En % de la population totale



En milliers d'habitants



Carte conçue par le géographe Emmanuel Vigneron, professeur des universités, Montpellier. Calculs effectués à partir des données de l'Assurance-maladie. Seuls les bénéficiaires ont été comptabilisés parmi les vaccinés.

Infographie : Le Monde



COVID-19

# L'exécutif veut prolonger le passe tout en allégeant les contraintes

Un projet de loi sera présenté le 13 octobre. L'objectif est de conserver le passe sanitaire, mais aussi d'adapter les restrictions territorialement

Difficile de se passer d'une carte maîtresse. Quand bien même la quatrième vague de Covid-19 semble sur le point d'être surmontée, le cabinet du premier ministre, Jean Castex, a indiqué, lundi 20 septembre, qu'un projet de loi était en préparation pour proroger, au-delà du 15 novembre, le passe sanitaire, confirmant une information de Franceinfo. Le texte doit être présenté en conseil des ministres le 13 octobre.

De quoi laisser penser que l'exécutif souffle le chaud et le froid sur ce sujet sensible. Côté chaud, Emmanuel Macron qui, depuis plusieurs jours, laisse entrevoir la possibilité d'un allègement progressif et territorial des contraintes sanitaires. Côté froid, Matignon et le ministère de la Santé, qui préfèrent jouer la prudence. « Nous ne désarmerons pas dans les prochains mois », a encore affirmé le ministre de la Santé, Olivier Véran, dimanche 19 septembre au *Parisien*. Incohérence? Dissonance? « Alléger ne veut pas dire supprimer, précise-t-on dans l'entourage de Jean Castex. On est dans le "en même temps". On voit que la situation s'améliore, mais on anticipe aussi. » Le gouvernement, qui a gardé en mémoire l'arrivée fulgurante de la quatrième vague en juillet, veut se « garder les moyens d'agir » en cas de récurrence. Et le passe sanitaire semble l'outil ad hoc pour faire face.

Ce sésame qui permet d'avoir accès aux bars, restaurants, théâtres ou musées, contre la preuve d'une

vaccination anti-Covid ou d'un test négatif, avait été annoncé par le président de la République dans son allocution du 12 juillet. En dépit des manifestations qui exigent sa suppression, il est, peu à peu, passé dans les mœurs. A en croire l'exécutif et une partie des experts sanitaires, ce « laissez-passer » aurait permis de traverser cette nouvelle vague en évitant les habituelles fermetures, couvre-feux et autres confinements. « On va le conserver dans la poche pour éviter partout la fermeture, qui est la pire des choses », avait indiqué M. Macron, le 16 septembre, en marge des Rencontres de l'Union des entreprises de proximité (U2P).

**8 millions de Français à vacciner**  
« Cette pandémie n'est pas prévisible. A court, moyen ou long terme. On ne peut jamais crier victoire. L'enjeu c'est donc de rester agile », approuve l'épidémiologiste Antoine Flahault, directeur de l'Institut de Santé Globale à Genève. « On prépare les armes, quitte à ne pas s'en servir », abonde le sénateur François Patriat (Côte-d'Or), président du groupe Rassemblement des démocrates progressistes et indépendants (RDPI) et soutien d'Emmanuel Macron.

Dit autrement, le maintien du passe sanitaire ne serait pas incompatible avec la levée de certaines restrictions. Même à brèves échéances. Un conseil de défense sanitaire, prévu mercredi 22 septembre, pourrait ainsi, selon nos informations, acter l'assouplissement à venir de dispositifs en vi-

**« CETTE PANDÉMIE N'EST PAS PRÉVISIBLE. L'ENJEU C'EST DONC DE RESTER AGILE »**

ANTOINE FLAHAULT  
directeur de l'Institut de Santé Globale à Genève

gueur, notamment dans les écoles. Le chef de l'Etat est particulièrement attentif aux mesures (masques, distanciations sociales, fermetures de classes en cas de Covid-19) qui ont des effets tant sur la qualité de l'apprentissage que sur la santé mentale des élèves. Quant au passe sanitaire, son périmètre pourrait être réduit dans les départements et agglomérations où le taux d'incidence s'est fortement réduit. Même s'il est peu probable qu'il ne soit plus exigé à court terme dans les bars et restaurants, encore moins dans les boîtes de nuit où l'on ne porte pas le masque.

Le gouvernement, qui se veut « pragmatique », n'ignore pas que desserrer l'étau avant les frimas de l'hiver pourrait avoir des effets néfastes. « On a des épées au-dessus de la tête », signale un proche d'Emmanuel Macron. Si la barre des 50 millions de Français vaccinés a été franchie, il reste 8 millions de Français « vaccinables », dont plus d'un tiers parmi les populations à risques, qui n'ont toujours pas reçu leurs doses. Envoyer le signal d'une accalmie

pourrait dissuader de sauter le pas. Les plus âgés qui doivent, de leur côté, recevoir une troisième injection pour renforcer leur immunité, pourraient aussi être tentés de s'en passer. Enfin, si le passe sanitaire doit être prolongé, faudra-t-il l'étendre jusqu'au mois de février ou au-delà, au risque d'être ensuite obligé de convoquer le Parlement en pleine campagne présidentielle? Et sur quels critères le rétablir ou l'alléger?

Du côté des anti-passe, Florian Philippot estime que les précautions du gouvernement ne sont qu'un prétexte pour prolonger ce qu'il qualifie de « dictature sanitaire ». « Projet de loi présenté le 13 octobre pour prolonger après le 15/11 le #PassSanitaire! Zéro justification sanitaire, juste un instrument de contrôle et de soumission! », écrit l'ancien vice-président du Front national sur Twitter. Le sénateur de Haute-Savoie, Loïc Hervé, de l'Union centriste, dénonce, lui aussi, une atteinte aux libertés que le gouvernement ne peut plus légitimer par des « circonstances exceptionnelles ». « On met en place des choses qu'on est incapable d'abandonner. On est dans une descente aux enfers qui ne s'arrête jamais », dénonce-t-il. Une autre façon de dire qu'il va falloir encore « vivre avec le virus ». « Ce sera le cas tout au long de cette année 2021 et sans doute pour plusieurs mois de l'année 2022, même si le vaccin change beaucoup de choses », avait présagé Emmanuel Macron le 12 juillet. ■

CLAIRE GATINOIS

# Les Etats-Unis rouvrent leurs frontières aux Européens vaccinés

En vigueur depuis mars 2020, le « travel ban » prendra fin début novembre. Les voyageurs devront être testés et tracés

NEW YORK - correspondant

Depuis plus d'un an et demi, les Etats-Unis étaient inaccessibles aux Européens et faisaient figure de prison dorée pour les expatriés. Certes, les titulaires de carte verte, le titre de séjour permanent, et les étudiants pouvaient aller et venir librement. Quelques privilégiés avaient la chance d'obtenir une exemption d'intérêt national (NIE, pour *national interest exception*, en anglais) – sous prétexte que leur travail permettait de créer des emplois américains –, et pouvaient prendre le risque de rentrer en Europe. D'autres, en cas d'incident familial grave, étaient autorisés à accourir au chevet d'un parent. Quant aux plus déterminés, ils pouvaient passer deux semaines de télétravail-tourisme quarantaine au Mexique avant de regagner les Etats-Unis.

Mais pour les autres, les Etats-Unis restaient porte close depuis qu'a éclaté la pandémie de Covid-19. Aucune visite familiale et amicale n'était possible dans un pays transformé en forteresse, qu'on n'osait quitter de peur de ne pouvoir y revenir.

C'est bientôt chose révolue. Lundi 20 septembre, la Maison Blanche a annoncé que les Européens pourraient voyager librement aux Etats-Unis à partir du début de novembre, à condition d'être entièrement vaccinés, d'avoir été testés négatifs dans les trois jours précédant l'embarquement, de porter un masque et d'être tracés par les compagnies aériennes. Il en va ainsi de tous les voyageurs en provenance de pays placés sous *travel ban* ou « interdiction de voyage » (Afrique du Sud, Inde, Iran, Chine, Brésil, Royaume-Uni, Irlande, espace Schengen).

## Stratégie incompréhensible

Cette interdiction, censée contenir la pandémie naissante, avait été mise en place d'abord contre les Chinois, le 2 février 2020, puis, au début de mars 2020, contre les Européens, alors que le Covid-19 frappait le Vieux Continent. En janvier 2021, à l'extrême fin de son mandat, Donald Trump l'avait levée pour les Européens, alors que les Occidentaux disposaient de plusieurs vaccins efficaces, mais Joe Biden, qui a fondé l'essentiel de sa campagne sur la gravité de la pandémie, l'avait immédiatement rétabli.

Au fil des mois, cet embargo ciblé n'avait plus grande signification médicale : les Européens étaient davantage vaccinés que les Américains; d'autres pays connaissaient des crises épidémiques plus graves mais ne faisaient pas l'objet de la moindre rétorsion américaine; la stratégie de fermeture des frontières devenait incompréhensible alors que l'éradication complète du virus semble hors de portée.

Mais la politique intérieure était plus puissante, et nul ne voulait prendre la responsabilité de lever l'interdiction. Les Européens, soucieux de voir revenir les touristes américains, ont ouvert leurs frontières au printemps mais n'ont pas eu droit à la réciprocité. La Maison Blanche n'en avait cure, au point que les grands patrons, comme celui de Total, se sont vu refuser un NIE pendant cette période. Les Européens ont faussement durci le ton début septem-

**« C'EST UN FORMIDABLE COUP DE POUCE POUR LES AFFAIRES ET LE COMMERCE »**

BORIS JOHNSON  
premier ministre britannique

bre, expliquant que seuls les voyages essentiels pouvaient être accomplis en provenance des Etats-Unis – en réalité, il suffit d'être vacciné pour entrer en Europe.

Peut-être la double crise du départ précipité d'Afghanistan et des contrats de sous-marins australiens annulés ont-ils davantage pesé que la situation sanitaire. Washington a fait un geste, expliquant que l'accent serait désormais mis sur les individus à contrôler plutôt que sur les pays, pris en bloc.

## « Négociations intenses »

La décision est aussi un cadeau de bienvenue pour le premier ministre britannique, Boris Johnson, qui doit être reçu par Joe Biden à la Maison Blanche cette semaine. « C'est un formidable coup de pouce pour les affaires et le commerce, et c'est formidable que la famille et les amis des deux rives puissent être réunis à nouveau », s'est réjoui sur Twitter M. Johnson. Les autorités européennes n'ont pas boudé leur plaisir. « C'est fait. (...) Les négociations intenses ont porté leurs fruits », s'est réjoui le commissaire européen Thierry Breton, en déplacement à Washington. Le ministre des finances allemand et candidat social-démocrate à la chancellerie, Olaf Scholz, s'est aussi félicité : « Une excellente nouvelle pour les investissements allemands et européens, nos exportations et l'ensemble de la relation transatlantique. » Les vaccins de Pfizer, de Moderna et de Johnson & Johnson seront acceptés. Sans doute en sera-t-il de même pour celui d'AstraZeneca, qui n'a pas reçu d'approbation aux Etats-Unis. On ignore, en revanche, si les vaccins russes et chinois seront jugés suffisants pour permettre l'entrée sur le territoire américain.

Pendant la pandémie, les compagnies aériennes américaines, mises sous perfusion par le Trésor, avaient peu de moyens de pression pour obtenir la réouverture du trafic transatlantique, très lucratif, et se sont montrés incapables de faire face à la demande intérieure cet été, faute de personnel. En revanche, la nouvelle est importante pour les compagnies européennes. En pleine débâcle boursière, l'action de la maison mère de British Airways, IAG, a bondi lundi 20 septembre de 10 %, tandis que les titres Air France-KLM et Lufthansa progressaient de plus de 5 %. « *Alléluia* », a twitté le patron du tour-opérateur français Voyageurs du monde, Jean-François Rial, en apprenant la nouvelle.

Aux Etats-Unis, le changement est décisif pour une ville comme New York : les étrangers y représentent la moitié des recettes touristiques, et leur nombre s'était effondré, passant de 13,5 millions en 2019 à 2,4 millions en 2020. La ville tablait cette année sur 4,6 millions de visiteurs étrangers. ■

ARNAUD LEPARMENTIER

# Pfizer annonce que son vaccin est « sûr » et efficace pour les 5-11 ans

Une demande d'autorisation provisoire sera déposée aux Etats-Unis d'ici à la fin du mois

L'air est désormais connu, le soliste également. Le laboratoire Pfizer a annoncé, lundi 20 septembre, avant tout ses concurrents, que son vaccin à ARN messenger contre le Covid-19 était sûr et efficace chez les enfants de 5 à 11 ans. Comme pour les adultes et les adolescents, le groupe américain et son partenaire allemand BioNTech s'apprêtent à déposer, « d'ici à la fin du mois », une demande d'autorisation provisoire auprès de la Food and Drug Administration (FDA), l'autorité sanitaire américaine. Comme les fois précédentes, les résultats ont été donnés par simple communiqué de presse, en attendant des données plus complètes ou un article scientifique.

Le géant pharmaceutique a toutefois fourni un certain nombre de précisions. D'abord la dose : les enfants ont reçu deux injections de 10 microgrammes de principe actif, à trois semaines d'intervalle, soit trois fois moins que celle injectée aux adultes et aux adolescents. Des études préalables avaient montré que la dose entière pouvait provoquer des effets indésirables plus sérieux chez les enfants. Selon le communiqué, les 2268 « volontaires » de 5 à 11 ans ont présenté des réactions « comparables » à celles de leurs aînés avec la formule complète. Autre-

**« PEUT-ON LANCER UNE VACCINATION AVEC UN PRODUIT QUI A ÉTÉ TESTÉ SUR UN ÉCHANTILLON DE 2 000 PERSONNES ? »**

ODILE LAUNAY  
coordinatrice du centre de vaccinologie Cochin-Pasteur

ment dit, le vaccin leur paraît « sûr » et « bien toléré ».

De plus, ajoute le communiqué, les enfants testés ont présenté une réponse immunitaire « robuste ». Une façon de conclure à l'efficacité du vaccin. Le laboratoire n'a, en effet, pas comparé, comme préalablement lors de la phase 3 des essais cliniques, le nombre de personnes malades dans deux échantillons de volontaires, l'un vacciné, l'autre non vacciné. La méthode serait, il est vrai, inopérante puisque la plupart des enfants contaminés ne présentent pas ou très peu de symptômes. Impossible donc de savoir à quel point le vaccin réduit les risques pour un enfant de tomber malade, ou d'être hospitalisé.

Au lieu de cela, le laboratoire a comparé le titre moyen d'anticorps neutralisant chez les jeunes

volontaires, un mois après l'administration de la seconde dose, à celui d'un groupe témoin de quelque 1100 adolescents de 16 à 25 ans ayant reçu une pleine dose. Une méthode déjà utilisée en développement vaccinal et qui a reçu, dans son principe, l'aval des autorités de régulation. Or, la réponse immunitaire des enfants apparaît « non inférieure », se félicite le laboratoire.

## La menace du variant Delta

Soulignant l'augmentation des cas pédiatriques depuis l'apparition du variant Delta, Albert Bourla, le PDG de Pfizer, insiste sur « l'urgence » à vacciner les enfants. La demande d'extension de son produit aux 5-11 ans auprès de la FDA sera donc déposée « avant le début de la saison hivernale », averti, de son côté, Ugur Sahin, le PDG de BioNTech.

Mais que dira l'agence américaine? « Les données d'efficacité ne posent aucun problème et on s'y attendait », réagit l'infériorité Odile Launay, coordinatrice du centre de vaccinologie Cochin-Pasteur. Le vrai enjeu, c'est de savoir si l'on peut lancer une vaccination à grande échelle avec un produit qui a été testé sur un échantillon de 2000 personnes compte tenu des risques possibles dans cette population. ■

NATHANIEL HERZBERG



“

**MONDE D'AVANT  
OU MONDE D'APRÈS,  
C'EST MAINTENANT  
QUE JE CHERCHE  
UN LOGEMENT.**

”

**Caution logement Garantme offerte  
pour vous aider à trouver votre location.  
#LàPourVous**

© Shutterstock.

**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

Offre de gratuité d'un an réservée aux clients particuliers majeurs âgés de 18 à 25 ans, valable du 03/05/2021 au 31/10/2021 inclus. Le tarif réservé aux clients BNP Paribas est ensuite égal à 2,8 % du loyer annuel. Garantme est une société par actions simplifiées au capital de 12001€, immatriculée sous le n° 832523344 RCS Bobigny, entreprise régie par le code des assurances et immatriculée à l'ORIAS sous le n° 17006810, [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Siège social : 12 rue Anselme 93400 Saint-Ouen.

BNP Paribas, SA au capital de 2499597122€ - Siège social : 16 bd des Italiens 75009 Paris - Immatriculée sous le n° 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR76662042449 - [www.group.bnpparibas](http://www.group.bnpparibas)



# Macron demande pardon aux harkis

Lundi, le président de la République a promis de faire voter une loi de « reconnaissance » et de « réparation »

Il y a ce silence, lourd de sens, qui accompagne l'entrée du chef de l'Etat dans la salle des fêtes de l'Élysée. Un silence chargé de douleurs, de méfiance, de colère mais aussi d'espoir. Un silence qui rappelle que la guerre d'Algérie et ses conséquences tourmentent encore tant d'esprits. Lundi 20 septembre, cinq jours avant la journée nationale d'hommage qui leur est consacrée, Emmanuel Macron a tenu à apaiser les souffrances des harkis et de leurs descendants, en les recevant avec honneur dans ce lieu symbolique. C'est au cœur du palais de la République qu'il a choisi de leur dire « pardon ».

Mais, avant d'entendre ce mot, les quelque 120 invités se demandaient ce que le président de la République allait leur annoncer. Que pouvait-il bien raconter à ces supplétifs engagés dans l'armée française qui ont été abandonnés avec leurs familles par l'Etat au lendemain de la fin du conflit, en 1962? Avant de prendre la parole, Emmanuel Macron a tenu à les écouter, en permettant à quatre d'entre eux de raconter leur histoire, qui « *reste trop mal connue des Français* ».

On peut retenir le discours tout en puissance de la journaliste Dalila Kerchouche. L'autrice de *Mon père, ce harki* (Seuil, 2003) décrit son enfance dans les camps où ont été enfermées des milliers de familles à leur arrivée en France, il y a près de soixante ans. « *Ma famille est sortie du camp en 1974. Traumatisée, marginalisée et meurtrie à jamais*, raconte-t-elle devant le chef de l'Etat. *Rien ne me rendra mon frère, qui s'est suicidé à 35 ans parce qu'il a passé toute son enfance derrière les barbelés du camp de Bias [en Lot-et-Garonne].* »

## « Une étape collective »

M<sup>me</sup> Kerchouche regrette que ses parents, récemment morts, soient « *partis sans savoir pourquoi ils ont été enfermés si longtemps derrière des barbelés* ». « *Ce drame souille notre démocratie. Le drame des harkis est irréparable* », a-t-elle ajouté, avant de conclure qu'il faut désormais « *réparer les vivants* » afin de « *libérer les générations futures de cet héritage de larmes et de souffrances* ». Les invités se lèvent pour l'applaudir. Au fond de la salle, un homme crie : « *Honte à la France!* » Puis, une fille de harki interpelle : « *La France, elle a abandonné ses soldats et ses enfants.* »

C'est au tour de M. Macron de parler. En s'installant derrière le pupitre, il retire la plaque sur laquelle est écrit « *hommage aux harkis* ». « *Vous avez rendu hommage vous-mêmes, à vos pères, vos frères. Je vais essayer qu'en-*

*semble on passe une étape collective* », lance-t-il. Le chef de l'Etat se met à parler de l'amour de ces supplétifs pour la patrie, du sang qu'ils ont versé pour le pays, et de leurs sacrifices. Comme Jacques Chirac en 2001, et François Hollande en 2016, il reconnaît « *un abandon de la République française* » entraînant, entre autres, « *les massacres [de harkis] en Algérie* ». Mais Emmanuel Macron va plus loin que ses prédécesseurs : il présente des excuses. « *Aux combattants abandonnés, à leurs familles qui ont subi les camps, la prison, le déni, je demande pardon, nous n'oublions pas* », dit-il.

Justement, pour ne plus négliger cette « *tragédie d'une fidélité bafouée* », et pour payer la « *dette* » que la République a contractée, M. Macron annonce que « *le gouvernement portera, avant la fin de l'année, un projet visant à inscrire dans le marbre de nos lois la reconnaissance et la réparation à l'égard des harkis. Je m'y engage* ». Les invités applaudissent. Soudain, la fille de harki qui avait in-

terpellé la salle quelques minutes plus tôt apostrophe le président : « *Faites-les défilier au 14-Juillet, ce sont de grands hommes*. » Puis, elle laisse parler son « *cœur blessé* » : « *Moi, pour ne pas que je m'échappe du camp, on m'a brûlé la main et mes pieds*. » Elle ajoute, en pleurs : « *On est ici comme des mendiants, en train de vous supplier. (...) Je suis une marguerite dans les champs, abandonnée*. » « *Vous êtes là, madame, et je suis là devant vous* », lui répond le président, la main sur le cœur. Face à cet « *abandon* » et à « *la maltraitance des familles sur notre sol* », Emmanuel Macron a souligné « *la singularité* » du destin des harkis « *dans l'histoire de France* ». « *Et, à cet égard, que l'on m'entende bien ce matin, partout dans le pays, quand on insulte un harki, on insulte la France* », insiste-t-il.

Après le discours, sous le jardin d'hiver, les réactions sont diverses. On reconnaît, d'une part, le côté « *historique* » de la parole d'un chef d'Etat qui demande pardon. C'est d'ailleurs la pre-

## « Ma famille est sortie du camp de Bias en 1974, traumatisée à jamais »

DALILA KERCHOUCHE  
journaliste et autrice

mière fois que le président prononce ce mot dans un discours portant sur la mémoire française. « *Personne ne s'y attendait. Nous n'avons jamais demandé des excuses* », s'étonne Hamid Khemache, président de l'association des harkis de Dordogne. « *J'en ai eu des frissons. C'est inouï, inespéré et réparateur* », se félicite Dalila Kerchouche.

D'autre part, l'annonce du projet de loi de « *reconnaissance et de réparation* » ravit. « *C'est ce que nous demandions* », concède Boaza Gasmî, président du Comité national de liaison des harkis. Toutefois, lui et d'autres res-

ponsables espèrent une loi à la hauteur des traumatismes et s'interrogent sur ce qu'elle contiendra. Avant de crier victoire, ils attendent, méfiants et habitués aux promesses, que cette loi soit bien votée. En effet, beaucoup craignent qu'en cette fin de quinquennat les parlementaires n'aient pas le temps de légiférer.

## Gestes réconciliateurs

« *Si cette loi passe, on pourra dire qu'Emmanuel Macron est un grand président, sinon, ça sera un président en campagne à quelques mois de l'élection* », lâche André Azni, un fils de harki de 56 ans. « *Les annonces du président arrivent trois ans après l'arrêt du Conseil d'Etat qui condamne l'Etat à réparer cette page sombre de l'histoire de France. Trois ans de silence qui ne s'expliquent que par l'agenda électoral du président de la République* », tonne le juriste Charles Tamazount, président du Comité harkis et vérité, qui n'était pas présent à l'hommage. A sept mois de la présidentielle, certains sont ten-

tés de voir une manœuvre purement clientéliste.

Néanmoins, depuis qu'il est à l'Élysée, Emmanuel Macron a multiplié les gestes pour réconcilier les mémoires. Il a, en 2018, reconnu la responsabilité de l'Etat dans la mort de Maurice Audin, un mathématicien militant de l'indépendance de l'Algérie disparu en 1957; commandé un rapport (remis en janvier) à l'historien Benjamin Stora; décidé de « *faciliter l'accès aux archives* » sur ce conflit...

Prochain rendez-vous avec l'histoire : le 17 octobre. Le président devrait commémorer les 60 ans de la répression par la police parisienne, dirigée par Maurice Papon, d'une manifestation pacifique d'Algériens réclamant l'indépendance de leur pays. Conséquences : des dizaines de morts, des corps retrouvés dans la Seine et un déni sur cette tragédie, qualifiée par des historiens de « *massacre* ». Emmanuel Macron demandera-t-il à nouveau pardon, au nom des valeurs de la République? ■

MUSTAPHA KESSOUS

## La droite salue des « mots justes » et un « geste fort et attendu »

Les cadres de LR et Marine Le Pen ont également mis en garde contre l'« arrière-pensée » électorale du président de la République

Des « *mots justes* » teintés « *d'une arrière-pensée électorale* ». A sept mois de l'élection présidentielle, alors que les harkis, et leurs descendants, représentent une communauté d'environ 500 000 personnes et un électoral traditionnellement courtisé par la droite et l'extrême droite, les réactions aux discours d'Emmanuel Macron, lundi 20 septembre, ont été nombreuses de ce côté de l'échiquier politique. La sénatrice Les Républicains (LR) des Bouches-du-Rhône Valérie Boyer s'est félicitée sur Twitter « *des mots justes du président de la République* » après que le chef de l'Etat a demandé « *pardon* » aux harkis au nom de la France et

annoncé un projet de loi de « *reconnaissance et de réparation* ».

« *Domage qu'il faille attendre qu'il soit candidat non déclaré pour la présidentielle pour voir des propositions qui ont pourtant été rejetées ces dernières années lorsqu'elles venaient de la droite* », a-t-elle toutefois regretté. Tout en critiquant « *l'arrière-pensée électorale évidente* » de M. Macron, le sénateur LR de Vendée Bruno Retailleau a salué « *la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'abandon des harkis* ». « *Leur sort fut atroce et il est juste que la France s'incline devant leur mémoire* », a-t-il ajouté. De son côté, le député LR du Vaucluse Julien Aubert s'est félicité d'« *un*

*geste fort et attendu* ». Dans une lettre ouverte adressée au chef de l'Etat en juillet, cet élu et 32 députés LR avaient réclamé « *un geste fort de reconnaissance envers les descendants de ceux qui ont donné leur vie ou qui se sont engagés pour elle* », demandant « *une véritable réparation* ».

## « Nouvelle page »

Marine Le Pen, qui a tweeté sa réaction avant les annonces du chef de l'Etat a, elle, surtout dénoncé « *la générosité électorale d'Emmanuel Macron* » qui « *ne réparera pas des décennies de mépris ainsi que l'outrage commis par le président à la mémoire de ces combattants de la France accusés, en 2017, avec*

*d'autres, de "crime contre l'humanité"* ». Une référence aux propos de celui qui était alors candidat d'En Marche! à la présidentielle et qui avait qualifié la colonisation en Algérie de « *crime contre l'humanité* » et de « *vraie barbarie* », provoquant un tollé à droite et à l'extrême droite.

Du côté de la majorité, le président du groupe de La République en marche (LRM) à l'Assemblée nationale, Christophe Castaner, a salué sur Twitter « *les mots, forts et justes* », du chef de l'Etat. « *Emmanuel Macron ouvre une nouvelle page du travail de mémoire et de réparation pour les harkis : les députés LRM seront au rendez-vous* », a-t-il assuré alors que le

président de la République a annoncé lundi que le projet de « *reconnaissance et de réparation* » sera présenté « *avant la fin de l'année* » et devra être voté avant la fin de la session parlementaire en février 2022.

Jusqu'à ce discours lundi de M. Macron, aucun président de la République n'était allé aussi loin sur le sujet. Il a fallu attendre le début du siècle pour que les gouvernements successifs décident de célébrer les harkis – une journée nationale d'hommage a été instituée en 2003 – et de reconnaître les souffrances subies par ces anciens combattants algériens recrutés comme auxiliaires de l'armée française pendant le conflit

qui opposa, de 1954 à 1962, les indépendantistes algériens à la France. En 2001, le président Jacques Chirac déclarait que les « *massacres commis en 1962, frappant les militaires comme les civils, les femmes comme les enfants, laisseront pour toujours l'empreinte de la barbarie. Ils doivent être reconnus* ». En 2016, c'était au tour du président socialiste François Hollande de reconnaître les « *responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines des familles transférées dans les camps en France* ». ■

JÉRÉMIE LAMOTHE



# Succession familiale à la mairie d'Aix-en-Provence

L'ex-sénatrice Sophie Joissains doit succéder à sa mère, qui attend une décision de la Cour de cassation après sa condamnation

Marseille - correspondant

A Aix-en-Provence, ne cherchez pas les signes d'une révolution politique. Indéboulonnable comme la statue du roi René qui trône en haut du cours Mirabeau, la famille Joissains pilote toujours la mairie de la deuxième ville des Bouches-du-Rhône. Pourtant, Maryse Joissains-Masini (Les Républicains, LR), 79 ans, a officiellement démissionné de sa fonction, mercredi 15 septembre, écourtant un règne déjà long de vingt ans, ponctué par quatre victoires aux élections municipales. Mais vendredi 24 septembre, sa fille, Sophie Joissains (Union des démocrates et indépendants, UDI), deuxième adjointe depuis juin 2020, doit lui succéder. Unanimement soutenue par les quarante conseillers municipaux (sur 55) élus, comme elle, sur la liste de sa mère.

L'ex-sénatrice a présenté sa candidature au groupe majoritaire sans soulever ni remarque ni ambition contraire. « Il y a eu une solidarité très forte », assure-t-elle. A 51 ans, elle sera la troisième Joissains à prendre les commandes de cette ville bourgeoise de 143 000 habitants. Alain, son père, toujours omniprésent dans la coulisse, a été maire de 1978 à 1983. Avant d'être condamné, en 1986, à deux ans de prison avec sursis pour abus de biens sociaux. « On assiste presque à une succession de droit privé, un héritage », s'agace l'ex-doyen de la faculté de droit Marc Pena, leader du collectif d'opposition de gauche Aix en Partage – six conseillers municipaux.

« Les gens vont croire que cette ville appartient à une dynastie, alors qu'il n'y a pas de fatalité », critique, dans sa permanence parlementaire du quartier des Platanes, la députée (La République en

marche) Anne-Laurence Petel, 32 % des voix en triangulaire au second tour en 2020 et neuf élus au conseil municipal.

Même s'ils trouvaient un accord, les deux groupes d'opposition ne pourraient, avec quinze conseillers, empêcher une intronisation qu'ils estiment « légale mais pas morale ». « Il faudrait convaincre quatre membres de la majorité de démissionner pour provoquer un nouveau scrutin », calcule M<sup>me</sup> Petel, sans y croire. « Le groupe Joissains est formé de vieux grognards et de jeunes qui doivent tout à Maryse. Ils ne bougeront pas », tranche Cyril Di Méo, conseiller municipal socialiste.

## Trois ans d'inéligibilité

A Aix, si le timing a surpris des opposants qui s'attendaient plutôt à un passage de témoin à mi-mandat, l'arrivée au pouvoir de Sophie Joissains semblait écrite. « C'est une succession totalement planifiée, réfléchie, organisée. Depuis qu'elle l'a fait revenir de Paris pour intégrer son cabinet en 2001, Maryse pense à sa fille pour la remplacer », assure Jean-Marc Perrin, conseiller départemental LR. Directeur de campagne de la maire en 2014, donné alors comme un potentiel successeur, cet ex-rugbyman a, comme d'autres dauphins avant lui, subi la disgrâce et une rupture mouvementée avec le clan Joissains. « Maryse a toujours défendu sa ville corps et âme, mais elle est encore plus mère que maire », formule-t-il.

« Les électeurs ont été trompés en 2020. On leur a vendu du "Maryse", pas du "Sophie" », estime la députée Petel, qui rappelle que les affiches de campagne de la sortante portaient, en grand, son prénom. « Si elle a été tête de liste aux dernières municipales, c'est qu'elle pensait que sa fille ne gagnerait pas

**« Les gens vont croire que cette ville appartient à une dynastie, alors qu'il n'y a pas de fatalité »**

ANNE-LAURENCE PETEL  
députée LRM

encore seule. Les choses se sont accélérées avec ses problèmes de santé et les affaires de justice », rembobine Marc Pena.

Condamnée à huit mois de prison avec sursis et trois ans d'inéligibilité pour « prise illégale d'intérêts » et « détournement de fonds public », accusée notamment d'avoir favorisé la promotion de son chauffeur personnel, Maryse Joissains vivra le dernier round de son périple judiciaire le 29 septembre devant la Cour de cassation. En lâchant la mairie avant cet ultime recours, souhaite-t-elle éviter l'humiliation d'un départ forcé ? Sophie Joissains accueille l'hypothèse les dents serrées : « La maire a toujours été une combattante. Quand elle ira mieux, j'espère qu'elle pourra pleinement occuper son rôle de deuxième adjointe. »

## Procès en illégitimité

Lors de ses dernières sorties, la « combattante » Maryse est apparue très affaiblie par les attaques cérébrales dont elle a été victime. Dans la lettre annonçant sa démission, dévoilée le 1<sup>er</sup> septembre, elle attribue ses soucis de santé et la « quasi-cécité » qui en résulte à « l'acharnement » judiciaire dont elle se dit victime. Fin août, elle a réuni ses proches collaborateurs pour annoncer sa décision de passer la main, tout en restant con-

seillère municipale et présidente du conseil de territoire du pays d'Aix. « La maire m'a demandé de me présenter. Elle n'a pas donné d'arguments, c'était évident », raconte Sophie Joissains.

Malgré son parcours politique – sénatrice de 2008 à 2020, vice-présidente de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Aix-Marseille Métropole –, Sophie Joissains essuie les critiques en illégitimité, en inexpérience, voire en désintérêt pour la fonction. A La Rotonde, le café où se pressent les élus, on rappelle qu'elle n'a jamais gagné une seule élection sur son nom. « Serait-elle là s'il n'y avait pas papa et maman ? », pointe Cyril Di Méo. « J'ai été conseillère au cabinet du maire dès 2001, neuf ans adjointe, j'ai fait deux mandats nationaux. Je crois avoir ma légitimité », se défend l'intéressée.

Discrète – « effacée », disent ses détracteurs –, parlant d'une voix douce, arrondissant ses mots quand sa mère boxe verbalement ses adversaires, Sophie Joissains est l'exact opposé de la truculence sudiste de Maryse Joissains. Politiquement, cette centriste promet toutefois de « s'inscrire dans la continuité » du programme des municipales 2020. Et affiche la même défiance envers la métropole Aix-Marseille, dont la réforme a été demandée par Emmanuel Macron.

Le 24 septembre au conseil municipal, l'opposition « marquera le coup ». Un boycottage du vote est à l'étude. « On ne peut pas laisser l'impression d'une succession comme une autre. C'est une personne condamnée qui passe le pouvoir à sa fille », rappelle Anne-Laurence Petel. Maryse Joissains, encore hospitalisée selon ses proches, ne devrait pas être présente. Alain Joissains, sera, comme à son habitude, dans le public. ■

GILLES ROF

# Rémunération des fonctionnaires : « On se rapproche de la logique du privé »

Le chercheur Luc Rouban analyse la portée de la conférence sur les perspectives salariales des fonctionnaires, qui s'ouvre mardi, et la façon dont la réforme de l'Etat est envisagée

## ENTRETIEN

Alors que la ministre de la transformation et de la fonction publiques, Amélie de Montchalin, ouvre, mardi 21 septembre, une conférence sur les perspectives salariales des fonctionnaires, le spécialiste de la réforme de l'Etat Luc Rouban, directeur de recherches au CNRS, chercheur au Centre d'études de la vie politique française de Sciences Po (Cevipof), montre que cela sous-tend une transformation profonde de la fonction publique.

**A six mois de la présidentielle, ouvrir une conférence de six mois sur la rémunération des fonctionnaires, est-ce un gadget politique ou le début d'un vrai travail de fond ?**

C'est le début d'un vrai travail de fond. S'il s'agissait d'un gadget politique, le calendrier serait particulièrement mal choisi. Des promesses faites aujourd'hui n'engagent à rien... Ce serait même plutôt un mauvais calcul politique.

Là, il s'agit de régler un problème de fond. La disparition d'un certain nombre de corps (celui des préfets, des inspections, etc.) amorce une réforme plus large de la fonction publique française. Celle-ci sort d'un modèle corporatif et se dirige vers un modèle d'emploi, comme dans la plupart des pays européens.

## C'est-à-dire ?

L'existence de corps fait que le parcours des fonctionnaires est connu à l'avance. Là, on fait sauter le verrou corporatif, et une nouvelle architecture de la fonction publique se met en place, avec une relation plus individualisée entre l'agent et l'employeur. Cela permet une plus grande mobilité pour les fonctionnaires. Mais cela remet aussi en cause tout le système de rémunération et de progression. Il faut donc d'autres règles générales pour encadrer cette nouvelle situation, situation dans laquelle le jeu stratégique entre les syndicats et le gouvernement est brouillé.

Car on sort également de l'habitude du grand rendez-vous salarial annuel tournant autour de la question de l'augmentation générale du point d'indice, avec une application corps par corps. On entre dans une logique de contractualisation et de liberté. Le poids de l'avancement pèse sur le fonctionnaire à titre individuel beaucoup plus qu'avant : ce sera à lui de se préparer, de chercher des formations, de rédiger un bon CV, de solliciter un autre ministère ou un autre établissement public, d'accepter d'être mis en concurrence avec d'autres agents ou des candidats venant du privé.

On se rapproche de la logique du privé. C'est plus compliqué pour le fonctionnaire, mais les corps conduisent aussi à ce qu'après quelques années, on se retrouve

bloqué dans son avancement. Vous arrivez à 45, 50 ans et vous n'avez plus beaucoup d'avenir. Il est souvent impossible d'accéder à l'indice salarial le plus élevé, et cela nourrit de la frustration et du mécontentement.

**Le système est donc bien à bout de souffle, comme le dit Amélie de Montchalin ?**

Jusqu'à Nicolas Sarkozy, on faisait des augmentations générales, et on s'arrangeait avec les primes. C'est une fausse individualisation. Le système est bloqué et s'auto-produit : la hiérarchie, des grands corps au sommet jusqu'aux fonctionnaires de catégorie C, est figée. Pourtant, la crise sanitaire a mis en lumière le caractère essentiel des emplois d'exécution. On commence donc à s'interroger sur la hiérarchie sociale et l'utilité relative des uns et des autres dans la fonction publique.

**Dans la perspective de la présidentielle, tout cela représente-t-il un atout pour Emmanuel Macron afin de séduire les 5,6 millions de fonctionnaires, quand la socialiste Anne Hidalgo propose de doubler le salaire des enseignants ?**

Il peut se démarquer face à la proposition d'Anne Hidalgo, qui reste quantitative et très spécifique, en proposant une refonte qualitative concernant l'ensemble des fonctionnaires qui associe la question des rémunérations à celle du déroulement des carrières, des qualifications et des conditions de travail. Cela lui permet de faire du « en même temps » puisqu'il peut aussi se présenter comme quelqu'un de responsable qui cherche à préserver les équilibres budgétaires ou, du moins, à limiter les déséquilibres.

**En mécontentant donc l'électorat de droite, essentiel pour le candidat Macron, qui souhaite diminuer la dépense publique ?**

L'électorat de droite n'est pas totalement néolibéral... Même à droite, on défend le service public et l'Etat-providence. Le patronat a applaudi les mesures exceptionnelles qui ont protégé les entreprises et les salariés. Les Français ont conscience que le service public assure un minimum de cohésion sociale, ne serait-ce que par les forces de sécurité. Il existe une demande très forte de protection et d'intervention publique. La droite parlementaire fait une erreur stratégique en reprenant la logique néolibérale de 2017. Elle dit qu'il faut diminuer les dépenses, et donc, le nombre de fonctionnaires, mais sans proposer de réflexion sur l'architecture interne de la fonction publique et sur ses métiers. C'est donc un moyen pour Emmanuel Macron de se démarquer, ici aussi. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
BENOÎT FLOC'H

# Les partenaires sociaux et le ministère croisent le fer sur les minima salariaux

Le Conseil d'Etat a examiné un litige, lundi, qui porte sur le pouvoir des branches en matière de rémunérations planchers, un différend qui résulte des ordonnances Macron de 2017

D'un côté, il y a le ministère du travail. De l'autre, les syndicats de salariés et le patronat de la grande distribution, qui – fait très inhabituel – forment un front uni. Depuis des mois, les deux camps s'opposent sur les règles relatives aux minima salariaux dans les enseignes « à prédominance alimentaire ». Saisi par les partenaires sociaux, le Conseil d'Etat a examiné le litige, lundi 20 septembre, alors que le débat fait rage au sujet du pouvoir d'achat – en particulier pour les travailleurs dits « de la deuxième ligne », très nombreux dans ce secteur avec les employés de magasins. Au vu du déroulement de l'audience, lundi, il est possible que la haute juridiction donne satisfaction aux requérants, contraignant les pouvoirs publics à revoir leur doctrine.

Le différend résulte des ordonnances Macron de septembre 2017, qui ont modifié la hiérarchie des normes en matière de droit du travail. Désormais, s'agissant de la quasi-totalité des primes, les accords conclus dans une entreprise l'emportent sur ceux qui sont signés dans la branche professionnelle : autrement dit, un patron et les élus du personnel

de sa société ont la faculté de sceler un compromis écartant le versement d'une gratification, même si celle-ci est mentionnée par la convention collective. A l'inverse, les accords de branche conservent la primauté en matière de salaires minimaux hiérarchiques, ce qui signifie que les entreprises du champ concerné ne peuvent pas descendre sous ce seuil lorsqu'elles paient leurs collaborateurs.

Fin mai 2018, la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) et quatre syndicats de salariés ont signé un avenant sur les minima salariaux au sein des enseignes à prédominance alimentaire. Le texte a intégré dans le salaire minimal hiérarchique une prime annuelle et des temps de pause payés – dont les travailleurs

du secteur bénéficient depuis plusieurs décennies.

Pour que cette mesure s'applique à toutes les entreprises de la branche, les partenaires sociaux ont demandé à la direction générale du travail (DGT) de prendre un arrêté d'extension. Ce qui a été fait en juin 2019, mais l'arrêté en question a exclu les stipulations permettant d'inclure la prime annuelle et les pauses payées : celles-ci n'ont pas lieu d'être, aux yeux de la DGT, car elles méconnaissent la répartition des pouvoirs entre les branches et les entreprises issue des ordonnances Macron. Selon l'administration, le salaire minimal hiérarchique équivaut à un salaire de base qui doit être entendu de façon stricte, c'est-à-dire sans l'ajout de compléments de rémunération.

## Une décision « très attendue »

Le patronat et les syndicats se sont dressés contre une telle décision, qui s'appuie, d'après eux, sur une lecture réductrice et erronée des textes. Développant un argumentaire un peu différent de celui des organisations de salariés, la FCD a fait valoir que les partenaires sociaux de la branche n'avaient pas cherché à rendre obligatoires cer-

taines gratifications : ils s'étaient bornés à fixer un montant minimal de rémunération, en précisant que celui-ci tient compte de la prime annuelle et des temps de pause payés si ces avantages sont donnés par l'entreprise.

La position de la FCD a été jugée « cohérente » par le rapporteur public, Raphaël Chambon, lors de l'audience. En présentant ses conclusions, il a recommandé l'annulation des dispositions de l'arrêté d'extension qui retirent la prime annuelle et les pauses payées. La formation de jugement du Conseil d'Etat n'est pas tenue de se conformer à l'avis du rapporteur public, mais l'expérience montre qu'elle le suit souvent.

Au début de sa prise de parole, Raphaël Chambon a souligné que l'enjeu de cette affaire était « majeur » : la haute juridiction, a-t-il dit, va rendre une « décision de principe » qui est « très attendue ». Une allusion au fait que dans d'autres branches, comme la métallurgie, les partenaires sociaux sont également entrés en résistance contre le ministère du travail, en incorporant dans les « appointements minimaux garantis » des compléments de salaires. ■

BERTRAND BISSUEL

## JUSTICE Peine maximale requise contre Jean Messiha

Le parquet de Versailles a requis, lundi 20 septembre, 12 000 euros d'amende, soit la peine maximale, contre le polémiste d'extrême droite et chroniqueur de CNews Jean Messiha, proche d'Eric Zemmour, poursuivi pour injure publique après avoir qualifié le préfet des Yvelines, Jean-Jac-

ques Brot, d'« ami des islamistes ». En février, en pleine polémique autour des propos d'un professeur de philosophie de Trappes (Yvelines), Didier Lemaire, qui estimait que la ville était « tombée aux mains des islamistes », l'ancien cadre du Rassemblement national avait fustigé sur Twitter « la collaboration des préfets, un triste retour des heures les plus sombres ». – (AFP)



# La bataille sans fin d'un immeuble gangrené par le trafic de drogue

A Saint-Ouen, la cité Charles-Schmidt abrite le point de deal de cannabis le plus lucratif d'Ile-de-France

## REPORTAGE

Comme la plupart des communes de l'ancienne « ceinture rouge » de Paris, autrefois ouvrières et communistes, Saint-Ouen, et singulièrement le quartier Garibaldi, est en voie d'embourgeoisement accéléré. Sa desserte par la ligne automatique de métro 14, ouverte en décembre 2020, met la ville à un quart d'heure du centre de la capitale, les prix immobiliers flambent, les restaurants et commerces se renouvellent pour satisfaire un nouveau public plus aisé... Mais ce quartier abrite, depuis les années 1990, le plus lucratif point de trafic de cannabis d'Ile-de-France, où rien ne change.

Dans cet immeuble HLM de trois cages d'escaliers et 117 logements, rue Charles-Schmidt, les locataires assistent, chaque jour, aux transactions de centaines de consommateurs venus de toute la région, cadres, étudiants, et jusqu'aux lycéens du quartier. « Ce week-end de mi-septembre, c'était un défilé continu, du cadre supérieur venu en Mercedes à la dame en talons aiguilles », témoigne un résident. Comme quelques autres, il n'accepte de témoigner qu'anonymement. La plupart répondent simplement d'un geste : « bouche cousue ».

### « Nos enfants sont terrorisés »

Les trafiquants ont fait de cet immeuble leur territoire : ils y campent jour et nuit, utilisent les parties communes, dont le local à ordures, et hurlent « Arta! » à toute heure pour prévenir la bande lorsque la police approche. Le visiteur est accueilli, à l'entrée, par le tag « 24/24 », qui résume les horaires d'ouverture du point de deal, et un peu plus loin, un autre message insiste : « GBG [pour Garibaldi] c'est chez nous ! ».

« Selon la classification des policiers, c'est un site de niveau 4, le plus élevé dans l'insécurité et le plus difficile de notre patrimoine, alerte Patrice Roques, directeur

**« Si nous protestons, nous sommes injuriés, voire menacés de mort », raconte un locataire sous le couvert de l'anonymat**

général de Seine-Saint-Denis Habitat, office HLM départemental propriétaire. Ce trafic existe depuis trente ans et l'insécurité est montée crescendo. L'occupation occasionnelle est devenue permanente. Des règlements de comptes entre trafiquants de Saint-Ouen ont alimenté, ces deux dernières années, la rubrique faits divers.

« Nos enfants, dès qu'ils atteignent 7 ou 8 ans, comprennent le danger, confie un père de famille, locataire depuis 2013. Ils entendent les bruits, la nuit, et sont terrorisés par ces "méchants" qui n'hésitent d'ailleurs pas à les enrôler : ça commence par "va me chercher une canette et garde la monnaie". »

Les livreurs ne viennent plus ; des parents renoncent à inviter les amis de leurs enfants pour les fêtes d'anniversaire ; une assistante maternelle à domicile n'exerce pratiquement plus car ses clients ne veulent pas affronter, matin et soir, le regard des trafiquants. « On ne peut pas vivre normalement. Même le courrier n'a pas été distribué durant des semaines, les postiers ayant, un temps, exercé leur droit de retrait », raconte un autre habitant. « Si nous protestons, nous sommes injuriés voire menacés de mort par des mots dans les boîtes aux lettres », explique-t-il.

La sécurité des intervenants (chauffagiste, ascensoriste, personnel de nettoyage, etc.) est difficile à assurer. Comme ils sont susceptibles de découvrir, lors de

leurs interventions, des caches de drogue ou d'armes – une kalachnikov avait été trouvée dans une cave –, ils ont pour consigne de les photographier et, dès qu'ils ont quitté les lieux, de prévenir le bailleur... Ce qu'ils ne font, en général, que deux ou trois jours plus tard, par peur des représailles.

Seine-Saint-Denis Habitat adapte sans cesse sa gestion au danger et a même dû, en 2019, renoncer à la présence d'un gardien permanent : celui de la cité voisine se déplace si nécessaire. « Nos personnels étaient menacés, voire soudoyés, jusqu'à se voir proposer 2500 euros par mois pour fermer les yeux sur le trafic, signaler les appartements vides, donner aux trafiquants des doubles de clés des locaux communs... », justifie Patrice Roques.

### Une Amicale des locataires

Engagé dans une guerre d'usure contre les trafiquants, l'office HLM a entrepris pour plus de 5 millions d'euros de travaux, en dix ans, afin de sécuriser les lieux. Le local à poubelles, qui servait de lieu de vente de la drogue, a été condamné et la cité fermée, en 2012, par un haut mur métallique (pour un coût de 400 000 euros). « C'est nous qui sommes bouclés et ça nous oblige à un détour pour aller au supermarché », s'insurge une locataire arrivée en 1976, à la création de l'immeuble : « A l'époque, la vie, ici, était tranquille, conviviale, se souvient-elle. On bavardait assis sur des bancs, dans la cour fleurie... Tout cela a disparu. »

« La police passe souvent, interpellé parfois quelques personnes vite libérées et qui se vantent de ne pas payer les amendes, puis ça repart comme avant », déplore un résident. La police municipale, elle, est contrainte de venir trois fois par semaine pour décader l'issue de secours du marché couvert voisin, sans cesse fermée par les trafiquants ne voulant pas être dérangés dans leur négoce quotidien.



La cité Charles-Schmidt, dans le quartier Garibaldi à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 14 septembre. Les locaux à poubelles ont été condamnés, car ils servent de lieu de stockage aux trafiquants, qui ont tagué un « GBG [pour Garibaldi] c'est chez nous ». SAMUEL GRATACAP POUR « LE MONDE »

En mai 2021, l'arrivée sur le site d'une vingtaine de vigiles et maîtres-chiens a suscité l'espoir des locataires, mais ils ne sont restés que jusqu'en juillet, le temps d'un chantier de pose de caméras de surveillance... dont plusieurs immédiatement dégradées par les trafiquants.

Seine-Saint-Denis Habitat avait, en effet, embauché une société « spécialiste des zones sensibles » pour un coût de 500 000 euros afin de surveiller un chantier de 244 000 euros. « C'était pile au moment de la campagne électorale des départementales mais dès le scrutin ter-

miné, ils sont partis », ironise un membre de l'Amicale des locataires, créée en juillet 2020 et affiliée à la Confédération nationale du logement, qui fédère une trentaine d'habitants sur 113.

L'office a soutenu cette initiative, fourni un local et accordé une subvention de fonctionnement de 5 000 euros. Parmi les premières demandes de l'association, exprimées lors d'une réunion avec la commissaire de police de Saint-Ouen, Aurélie Dragone, la présence continue de la police : « Impossible, a-t-elle répondu, faute d'effectifs et parce que ce serait, selon ses termes,

« privatiser la police », relate le secrétaire de l'amicale. On nous a aussi découragés d'investir les halls, le soir, comme nous l'envisageons. » Sollicitée par Le Monde, la préfecture de police n'a pas souhaité répondre.

La création de cette amicale symbolise la volonté des habitants de réagir. « Trop de locataires se contentent de nous regarder agir de derrière leur œilleton... », explique sa présidente. Nous voulons resserrer les liens entre habitants. Mais il nous faut aussi mobiliser les institutions et reconquérir le terrain. » ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE

## « La "guerre des halls" est une hypocrisie : on vide l'océan à la petite cuillère »

A la tête de Seine-Saint-Denis Habitat, Patrice Roques pense que le tout-sécuritaire a atteint ses limites et prône d'autres solutions

### ENTRETIEN

Patrice Roques est directeur général de Seine-Saint-Denis Habitat, organisme HLM à la tête d'un patrimoine de 32 000 logements implantés dans trente des quarante communes de Seine-Saint-Denis et dont les trois quarts sont situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. M. Roques s'apprête à quitter cette fonction pour développer le logement social chez un promoteur privé.

**Quel bilan tirez-vous après dix années passées à la tête de cet organisme HLM, dont une bonne partie du patrimoine est située dans des quartiers de France ?**

Je me suis tout de suite attaché à essayer d'assurer la tranquillité des locataires en créant notamment un observatoire de l'occupation des halls d'immeuble par les trafiquants, et je constate

qu'en dix ans, malgré nos efforts considérables, la situation ne s'est ni dégradée ni améliorée. Sur 2 111 halls dont nous avons la charge, 1 792, soit 85 %, ne présentent aucun problème, 137 sont le théâtre d'incivilités ponctuelles et 182 hébergent une activité délinquante et une économie parallèle, dont une centaine de façon permanente, intensive. Nous ne sommes pas parvenus à réduire ce noyau dur de lieux de trafics où nos personnels, nos gardiens, sont l'objet de menaces, où les prestataires, chauffagistes, ascensoristes, ne peuvent pas intervenir sereinement et dont les locataires vivent un enfer.

**Y a-t-il une coordination suffisante entre les différents acteurs, Etat, police, justice, pour mettre fin aux trafics ?**

Globalement, oui. Ces sites ont bénéficié de tous les dispositifs successifs mis en place par l'Etat depuis 1997 : contrat local de sécurité, groupe local de traite-

ment de la délinquance puis, en 2012, zone de sécurité prioritaire instituée par Manuel Valls, alors ministre de l'intérieur et, récemment, les quartiers de reconquête républicaine. Nous travaillons très bien avec l'Etat, la police, la justice, la préfecture. Nous avons intégré, dans notre règlement intérieur, l'engagement de procédures d'expulsion lorsqu'un membre de la famille d'un locataire est condamné définitivement pour trafic de drogue, mais les délinquants l'ont bien compris et agissent désor-

**« La légalisation [du cannabis] ne couperait-elle pas court à ce marché si lucratif que rien n'arrête ? »**

mais loin de l'immeuble de leurs parents.

**Quelles actions avez-vous menées, en tant que gestionnaire, dans cette lutte contre les trafics ?**

Une vigilance de tous les instants, un surentretien, beaucoup de travaux de sécurité, de surveillance : ils cassent, nous réparons ; ils salissent, nous nettoyons... Par exemple, dans la cité Charles-Schmidt, à Saint-Ouen, qui compte 117 logements et demeure l'un des principaux points du trafic de drogue de la région parisienne, nous aurons, fin 2022 et depuis dix ans, dépensé près de 5 millions d'euros pour fermer et surveiller le lieu, sécuriser les locaux à poubelles, remettre en état les ascenseurs ou les conduites de ventilation utilisées pour faire voyager la drogue entre les étages... La ligne de front avec les trafiquants ne bouge plus et cette « guerre des halls » est désormais une grande hypocrisie : elle re-

vient à prétendre vider l'océan à la petite cuillère. La vérité, c'est qu'on a tout essayé, nous sommes allés au bout de cette bunkérisation et il faut, à mon avis, trouver d'autres solutions.

**En conclusion du Beauvau de la sécurité, Emmanuel Macron a, le 14 septembre, à Roubaix, réaffirmé le doublement, en dix ans, des effectifs de police sur le terrain et annoncé la création d'une amende pénale forfaitaire pour occupation illicite des halls d'immeuble. Une telle amende est-elle, à votre avis, utile et efficace ?**

Le président de la République a raison de chercher un chemin juridique et d'essayer sans cesse d'éradiquer le phénomène mais l'occupation des halls se heurte à la liberté de circulation, un droit constitutionnel. Nicolas Sarkozy avait, en 2003, créé un délit d'entrave dans les halls d'immeuble, nécessitant d'identifier les auteurs et de démontrer l'entrave

à la circulation, ce qui, dans les faits, est très difficile à qualifier et judiciaire.

**Que suggérez-vous pour sortir de cette « guerre » sans fin ?**

C'est l'heure des choix : ou le tout-sécuritaire, ou la santé publique. Le cannabis représente 90 % des trafics, la pénalisation de sa consommation, les amendes forfaitaires aux clients, de 150 euros, ne semblent pas efficaces... La légalisation ne couperait-elle pas court à ce marché si lucratif, que rien n'arrête, qui empoisonne la vie de milliers d'habitants, dans toute la France, et coûte très cher en travaux, surveillance, procédures ? Mon rêve aurait été d'investir ce temps, cette énergie et cet argent dans la qualité des logements, voire dans la construction avec l'Etat, au pied des immeubles, d'opérations de santé publique sur la consommation des drogues, comme nous le faisons pour inciter à la vaccination. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR I. R.-L.





# UN WEEK-END DE RENCONTRES AVEC LA RÉDACTION DU MONDE

RÉSERVATIONS : [FESTIVAL.LEMONDE.FR](http://FESTIVAL.LEMONDE.FR)

## VENREDI 24 SEPTEMBRE

19h - BNF  
**Spectacle**

*Je ne serais pas arrivée là si...*  
Pièce de théâtre adaptée du livre d'Annick Cojean, avec Julie Gayet, Judith Henry et la participation de Nina Bouraoui

20h - MK2 Bibliothèque  
**Avant-première cinéma**  
*Tralala* · Avec Arnaud et Jean-Marie Larrieu

## SAMEDI 25 SEPTEMBRE

**Débats**

À partir de 9h30 - Le Monde  
**EN FINIR AVEC LA DOMINATION MASCULINE**  
Avec Anna Mouglalis, Julie Gayet, Edouard Durand, Emmanuelle Piet, Chloé Delaume, Lauren Bastide, Kiyémis, Magali Mazuy.

À partir de 9h30 - BNF  
**OSONS LE MONDE D'APRÈS**  
Avec Anne-Laure Delatte, Ludovic Subran, Alain Grandjean, Nicolas Dufrene et Jérôme Sueur

9h30 - MK2 Bibliothèque  
**Conversation**  
Avec Marie-Amélie Le Fur

10h - Le Monde  
**Atelier**  
Les festivaliers font leur « une » du Monde

**Parcours**  
Graffiti et street art dans le 13<sup>e</sup> arrondissement

10h30 - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec l'équipe du « Monde des Livres »

11h30 - MK2 Bibliothèque  
**Conversation**  
Avec Edgar Morin et la participation de Camille Etienne

12h - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec l'équipe de la rubrique Culture du Monde

12h30 - Le Monde  
**Atelier** · Dégustation de vin  
Animée par Ophélie Neiman et Nicolas Stromboni

**Débats**  
À partir de 14h - Le Monde  
**IMPROVISONS NOS VIES**  
Avec Ilaria Gaspari, François Hartog, Stéphany Orain-Pelissolo, Maïa Mazaurette, Joëlle Mignot, Manon Fleury, Pierre Gagnaire et Mory Sacko

À partir de 14h - BNF  
**UN MONDE DÉBOUSSOLÉ**  
Avec Roger Cohen, Kak, Laurence Nardon, Clément Beaune, Enrico Letta, Hélène Miard-Delacroix, Luuk van Middelaar, Thomas Gomart, Jean-Marie Guéhenno et Valérie Niquet

14h - MK2 Bibliothèque  
**Conversation**  
Avec Cyril Dion

14h - Le Monde  
**Atelier**  
Mon prof de dessin s'appelle Plantu  
Avec Plantu

**Parcours**  
Promenade urbaine et architecturale dans Paris Rive Gauche

**Rencontre**  
Avec la rédaction des rubriques Politique et Société du Monde

15h30 - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec la rédaction de « M Le magazine du Monde »

16h - MK2 Bibliothèque  
**Conversation**  
Avec Camille Kouchner et la participation de Charlotte Pudlowski

17h - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec l'équipe des Décodeurs

18h - Le Monde  
**Conversation**  
Afghanistan, la culture en exil  
Avec Khosrow Mani et Rada Akbar

**Atelier** · Dégustation de vin animée par Ophélie Neiman et Nicolas Stromboni

19h - BNF  
**Spectacle**  
Concerts d'improvisation  
Avec Jean-François Zygel et Alexandre Saada

20h - MK2 Bibliothèque  
**Avant-première cinéma**  
*Aline*  
Avec Valérie Lemerrier

20h - Le Monde  
**Dîner** · imaginé par Pierre Sang

## DIMANCHE 26 SEPTEMBRE

À partir de 9h30 - Le Monde  
**SENS DESSUS DESSOUS**  
Avec Sandrine Hontarrède, Joël Savatofski, Corine Sombrun, Ilios Kotsou, Eva Bettan, Violaine de Carné, Hélène Darroze et Frédéric Lenoir

À partir de 9h30 - MK2 Bibliothèque  
**PROJET PEGASUS, LES DESSOUS D'UN SCOOP MONDIAL**  
Avec Damien Leloup, Madjid Zerrouky, Grégoire Allix, Maxime Vaudano et Sandrine Rigaud de Forbidden Stories

10h - Le Monde  
**Atelier**  
La grande dictée  
Animée par Muriel Gilbert

**Parcours**  
Agnès B. et le graffiti

10h30 - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec la rubrique International du Monde

12h - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec l'équipe du « Monde Afrique »

12h30 - Le Monde  
**Atelier** · Dégustation de vin  
Animée par Ophélie Neiman et Nicolas Stromboni

**Débats**  
À partir de 14h - Le Monde  
**GÉNÉRATION SACRIFIÉE ? GÉNÉRATION ENGAGÉE !**  
Avec Camille Aumont Carnel (@jemenbatsleclito), Camille Etienne, Hugo Travers, alias HugoDécrypte, Joute oratoire avec la Conférence Berryer, Laurent Lardeux et Céleste Brunnequell

À partir de 14h - MK2 Bibliothèque  
**LA POLITIQUE AUTREMENT !**  
Avec Pierre Rosanvallon, Chantal Jouanno, Mathilde Imer, Vinciane Despret, Léna Balaud, Antoine Chopot et Fanny Lacroix

14h - BNF  
**Conversation**  
Avec André Comte-Sponville

14h - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec la rubrique Économie du Monde  
**Atelier**  
Concevez une leçon pour l'appli Mémorable du Monde

15h30 - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec l'équipe du Monde.fr et des Lives

16h - BNF  
**Conversation**  
Avec Olivia Ruiz

17h - Le Monde  
**Rencontre**  
Avec les rubriques Planète et Sciences du Monde

18h - Le Monde  
**Atelier** · Dégustation de vin  
Animée par Ophélie Neiman et Nicolas Stromboni

18h30 - BNF  
**Spectacle**  
*Le Quai de Ouistreham*  
Représentation adaptée du livre de Florence Aubenas, mise en scène Louise Vignaud



# L'oraison policière pour les morts de la Belle Equipe

Au procès du 13-Novembre, deux enquêteurs ont détaillé les attaques contre ce bar et le Comptoir Voltaire

## RÉCIT

La plupart se connaissaient, ils s'étaient donné rendez-vous le 13 novembre 2015 à la terrasse de La Belle Equipe pour fêter deux anniversaires. La fusillade a duré « entre une et deux minutes ». Vingt et un morts. Une vingtaine de blessés.

Les morts sont ces silhouettes de couleur tracées sur l'écran, dont l'enquêteur RIO 1039672 égrène les identités, lundi 20 septembre, devant la cour d'assises de Paris.

« A bleu, Romain Feuillade, atteint au cou, à la clavicule, à l'abdomen, à la poitrine; B jaune orangé, Marie-Aimée Dalloz, bouche, cou, abdomen, épaule droite, épaule gauche; C vert, Thierry Hardouin, thorax, abdomen; D noir, Hyacinthe Koma, deux plaies à la poitrine; E gris, Justine Dupont, trois plaies à la poitrine, deux sur le flanc droit, une sur le flanc gauche; F bleu, Ciprian-Ionut Calciu, en position fœtale, touché au flanc gauche, au visage et à la poitrine; G violet, Lamia Mondeguer, visage, cou, poitrine, bas ventre; H vert, Romain Didier, en chien de fusil, quatre plaies aux membres inférieurs, dos; I vert sombre, Michelli Gil Jaimez, flanc gauche; J gris Lacramioara Mariana Pop, atteinte à l'aine et au bas du dos; K, vert, Anne-Laure Arruebo, assise sur une chaise, buste écrasé, abdomen, oreilles, membres inférieurs; L, bleu turquoise, Cédric Ginstou, base du cou, clavicule, cuisse; M, jaune, Cécile Coudon Peccadeu de l'Isle, crâne et bas du cou. »

### Noir inventaire

On voudrait s'arrêter quelques instants sur cette oraison rimbaldeur qui fige la terreur. Sur ces contours pudiques, dont certains se chevauchent et s'enchevêtrent. Marie-Aimée Dalloz et Thierry Hardouin, Lamia Mondeguer et Romain Didier étaient en couple dans la vie, ils sont emmêlés dans la mort.

Sur une table à l'intérieur du restaurant, le regard saisit encore un bouquet de fleurs roses et rouges, indemne dans son vase au milieu du chaos.

Mais déjà une autre image apparaît à l'écran. Dans un poste médical avancé, situé à quelques mètres de La Belle Equipe, gisent six autres corps que les secouristes ont tenté en vain de réanimer. L'enquêteur poursuit son noir inventaire: « 1, Djamila Houd, épaule, thorax, nuque, lombaire; 2, Véronique Geoffroy

**A la Belle Equipe, la fusillade a duré « entre une et deux minutes » et fait vingt et un morts ainsi qu'une vingtaine de blessés**

épouse Ricour-Lagache de Bourgies, omoplate, flanc; 3, Guillaume Le Dramp, aisselle droite, membres supérieurs et inférieurs; 4, Macathéo-Ludovic Boumbas, bas du dos, thorax, flanc; 5, Halima Saadi épouse Ndiaye, bras, poitrine, nuque, omoplate; 6, Victor Munoz, nuque, omoplate, membres inférieurs. »

René Bichon et Hodda Saâdi ne sont pas sur l'image, ils sont morts un peu plus tard des suites de leurs blessures.

De cette fusillade, le téléphone portable d'un habitant d'un immeuble voisin de La Belle Equipe a fixé vingt-huit secondes. Elles sont diffusées dans la salle d'audience du palais de justice de Paris. Deux hommes tirent en rafales vers les convives attablés, l'un vise sans l'atteindre une voiture qui passe par là, puis Abdelhamid Abaaoud rejoint la Seat noire et s'installe au volant, Brahim Abdeslam monte côté passager, on ne voit pas à l'écran le troisième terroriste, Chakib Akrouh. « Allahou akbar! », crient-ils dans un silence d'épouvante.

164 étau percuteurs sont retrouvés au sol. Une kalachnikov a tiré 56 balles, une autre 37, la troisième 71. On note toutes ces précisions apportées par l'enquêteur et, fugitivement, on se demande qui tenait l'arme la plus rageuse entre ses mains. La famille d'une des victimes a une autre question qu'elle fait poser par l'intermédiaire de son avocat. « Sait-on lequel des trois l'a tuée? » RIO 1039672 est désolé. Non, il ne peut pas répondre à ce gouffre-là.

Ce qu'il sait, en revanche, c'est que quelques minutes avant la fusillade de La Belle Equipe deux internes en médecine qui cheminaient vers un restaurant voisin ont croisé la voiture du commando, arrêtée à un feu. L'un des occupants les a dévisagés et leur a lancé: « Ce soir, l'Etat islamique est venu vous égorger! » Il a dû juger leurs regards incrédules, alors il a ajouté: « C'est pas une blague! »



IVAN BRUN POUR « LE MONDE »

Du box s'éleva soudain la voix de Salah Abdeslam.

« On m'entend? Bonjour à tous. Tout d'abord, je voudrais faire un commentaire sur les vidéos présentées par les enquêteurs. Je voudrais dire que si on les sort de leur contexte je suis le premier à les désavouer, ou à les désapprouver. Mais si on les met dans le contexte, je ne peux pas les condamner... »

« D'accord. Ensuite? » répond calmement la voix du président Jean-Louis Périès.

« Il y a des Français, des Allemands, des Belges, des gens de différentes nationalités, certaines d'entre elles étaient de confession musulmane, elles ont émigré vers la Syrie et l'Irak, dans le but de pratiquer leur religion dignement. Et la France les a assassinés, la France les a tués, la France les a massacrés. Si la France compte ses morts, nous nous avons arrêté de les compter. On peut se faire la guerre, se détester, mais la porte du dialogue doit toujours rester ouverte... »

Sur les bancs des parties civiles, des rires se mêlent aux exclamations de colère.

## De son box, Salah Abdeslam a interrompu la déposition des policiers

« Il y a un peu de provocation dans votre discours », interrompt le président.

« Non. »

« Si M. Abdeslam, ce n'est pas en tirant avec des kalachnikovs sur des personnes civiles dans un restaurant ou une salle de spectacle qu'on est dans le dialogue. »

« La France se positionne comme victime, alors qu'on sait tous que c'est elle qui a attaqué en premier. »

« Ce ne sont pas les personnes qui ont été abattues en terrasse qui ont été des agresseurs en Syrie. Sur ce sujet, des personnes viendront témoigner. Avançons un peu. »

« Ce que je veux dire, c'est que le 13-Novembre était inévitable. »

« C'est une provocation. »

« Non. Par contre, vous pouvez éviter de nouveaux 13-Novembre. C'est pour ça que je parle de dialogue. Quand les enquêteurs vous présentent leurs exposés, c'est comme si vous lisiez les dernières pages d'un livre. Or, un livre, si vous voulez le comprendre, il faut le lire depuis le début... »

« Ça suffit. »

« Je voudrais terminer en disant une dernière chose. Ces terroristes, ce sont mes frères. »

« Ça, on avait compris. »

### Du pluriel au singulier

On a encore ce pluriel – « mes frères » – à l'oreille lorsqu'un nouvel enquêteur se présente à la barre. Avec son équipe de la brigade criminelle lilloise, RIO 1206362 était venu prêter main-forte le soir du 13 novembre 2015 à ses collègues parisiens. Il avait été chargé de la scène de crime au Comptoir Voltaire, où Brahim Abdeslam s'est fait exploser, blessant onze personnes, dont deux grièvement.

Et le voilà qui apparaît sur l'écran de la cour d'assises, saisi par la caméra du restaurant à 21h41. Vêtu d'un blouson de cuir

noir et d'un pantalon bleu sombre, il s'avance d'un pas décidé vers la terrasse couverte où une trentaine de personnes sont attablées. Il entre, regarde autour de lui, heurte la serveuse, elle le hèle, il se retourne, esquise un geste de la main gauche, vers son visage ou vers son col. Nuage de fumée.

Brahim Abdeslam git au sol, « une plaie béante au niveau du rein gauche », précise l'enquêteur.

La suite n'a pas été filmée, elle est racontée par RIO 1206362. Un médecin-pompier à la retraite et un aide-soignant qui se trouvaient à proximité croient à une explosion de gaz. Ils se précipitent au chevet de l'homme à terre pour tenter un massage cardiaque. Ils ouvrent son blouson, déchirent son tee-shirt, aperçoivent des fils électriques. Seule la partie dorsale du gilet explosif s'est déclenchée, propulsant plus d'une centaine d'éclats. La ceinture ventrale sera retirée par des démineurs, intacte. Salah Abdeslam a suivi en silence les dernières secondes de vie de son frère, au singulier. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

## La cour d'assises, un cocon pour les victimes

L'accumulation de précautions prises pour atténuer la cruauté de l'exposé des faits racontés suscite une certaine confusion des rôles

À chaque fois, la même scène s'est reproduite. À la barre de la cour d'assises de Paris dépose l'un des enquêteurs chargés des constatations sur les lieux de chacun des attentats du 13 novembre 2015. Il prévient qu'à l'appui de son exposé, il va diffuser des photos, des images saisies par des caméras de surveillance ou par un téléphone portable, un enregistrement sonore.

Le président, Jean-Louis Périès, s'adresse alors au public: « J'invite les personnes présentes à prendre leurs dispositions si elles ne souhaitent pas assister à ce moment. » Il réitère le message à l'intention des parties civiles qui suivent les débats hors de l'enceinte du palais, par la webradio qui leur est réservée. Un avocat

de la partie civile prend sa suite et épelle une fois, deux fois, le numéro de téléphone du service de l'assistance psychologique. Dès que les écrans s'allument s'avancent alors dans les travées de la salle d'audience des personnes vêtues de chasubles bleues floquées « Paris Aide aux victimes », qui scrutent les visages, à l'affût du moindre signe de malaise que la diffusion de ces images ou de ces sons pourrait provoquer.

Les unes et les autres ont déjà été soigneusement sélectionnés. Le procès des attentats de janvier 2015 est passé par là, qui a laissé dans la rétine de ceux qui y ont assisté la vision indélébile de l'intrusion des frères Saïd et Chérif Kouachi dans les locaux de Charlie Hebdo ou de sa salle de rédaction ensanglantée, et celles

## Est-ce le rôle des avocats de répéter chaque jour le numéro de téléphone de l'assistance psychologique?

de l'Hyper Cacher, où Amedy Coulibaly tirait à bout portant sur ses otages. La leçon a été tirée.

Des images prises dans les heures qui ont suivi les attentats commis aux abords du Stade de France, à Saint-Denis, aux terrasses des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements

et au Bataclan, n'a été exposé que le strict nécessaire tout au long des journées consacrées aux dépositions des enquêteurs. Des plans larges sur lesquels ont parfois été apposés des carrés blancs pour masquer les détails les plus horribles. Des croquis et des schémas se sont substitués le plus souvent aux photos pour accompagner le récit des constatations. Des contours colorés de silhouettes ont figuré pudiquement les corps criblés de balles.

### Montrer la force du droit

Au Bataclan, les noms de chaque victime et de la zone dans laquelle elles se trouvaient sont apparus en surimpression sur un panorama de la salle refaite à neuf. Le pire n'a pas été montré, il a été raconté, expliqué, et l'émotion qui a

étranglé plusieurs fois la voix de ces policiers chevronnés en disait déjà assez.

En cela, le procès des attentats du 13-Novembre exerce d'ores et déjà cette « contre-violence » que définissait le magistrat et essayiste Denis Salas, dans l'entretien accordé au Monde le 3 septembre: « Au fracas des armes, le pénal oppose un espace de parole qui sépare radicalement l'acte de juger de l'acte de guerre. »

Mais l'accumulation de précautions, qui transforme la salle d'audience en cocon pour les victimes, a aussi son revers. Elle suscite une certaine confusion des rôles. Est-ce la mission des enquêteurs de commencer systématiquement leur exposé en s'excusant d'avance auprès des parties civiles de l'épreuve que

leurs mots vont raviver? Est-ce celle des avocats de répéter chaque jour publiquement le numéro de téléphone de l'assistance psychologique? Est-ce la place des psychologues d'arpenter avec tant de visibilité la salle d'audience, plutôt que d'assurer une présence apaisante mais discrète à l'extérieur? Doivent-ils venir aux victimes ou laisser celles qui en éprouvent le besoin venir à eux?

Face aux hommes du box qui, à des degrés de responsabilité divers, sont accusés d'avoir semé la terreur et qui, pour certains d'entre eux, la revendiquent toujours aujourd'hui, on attend de ce procès qu'il montre la force de notre droit plutôt que l'image trop appuyée de notre vulnérabilité. ■

P. R.-D.



# Alerte sur les conditions de garde à vue dans les commissariats

La contrôleur générale des lieux de privation de liberté émet six recommandations publiées au « Journal officiel », mardi 21 septembre

**T**otale indignité», «salété innommable» et «odeurs pestilentielles», «accumulation de crasse»: le bilan dressé par Dominique Simonnot, contrôleur générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), publié mardi 21 septembre, ne révolutionne pas davantage l'exercice qu'il ne donne de motifs d'espoir dans l'amélioration des conditions de garde à vue au sein des commissariats français, du moins ceux visités entre les mois de novembre 2020 et juillet 2021.

Dix-sept d'entre eux, de l'Aisne au Pas-de-Calais en passant par l'Hérault, ont ainsi été contrôlés et, notables exceptions à un état des lieux pratiquement généralisé, seuls ceux de Villefranche-sur-Saône (Rhône) et d'Auxerre (Yonne) échappent au constat, accablant, d'une situation dégradée au-delà du supportable. Pis: la CGLPL observe que, lorsque de précédents déplacements avaient révélé de graves insuffisances, «la majorité des constats effectués [alors] avait été actée par les autorités, qui s'étaient engagées à des travaux qui n'ont pas été mis en œuvre». Les commissariats du ressort de la Préfecture de police de Paris, qu'ils se situent intramuros ou en petite couronne dans les départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, concentrent une large part des observations les plus sévères.

De façon quasi systématique à Paris et en Seine-Saint-Denis – mais aussi à Tourcoing (Nord), fief du ministre de l'intérieur, Gérard

Darmanin –, plusieurs personnes sont «amenées à partager la même cellule, parfois durant toute une nuit, dans des conditions de promiscuité indignes et jusqu'à six personnes dans 5 mètres carrés».

Les toilettes, «régulièrement bouchées et souvent de longue date», dégagent la plupart du temps «une odeur insoutenable». Les matelas, «dégradés et en nombre insuffisant, sont de facto partagés entre plusieurs personnes, quasiment jamais nettoyés et encore moins désinfectés (...), les couvertures successivement utilisées par plusieurs dizaines de personnes traînent au sol durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines».

## Absence des gestes barrières

Plus grave, selon la CGLPL, l'administration «ne respecte pas les prescriptions gouvernementales que la police est pourtant chargée de contrôler en matière sanitaire». Si un masque est – théoriquement – remis à chaque personne retenue, il n'est jamais changé, et le gel hydroalcoolique, accessible uniquement lors des auditions, ne fait l'objet d'aucune distribution au motif que les gardés à vue seraient tentés de le boire et, «comme il est également impossible d'accéder librement à de l'eau chaude et à du savon, le respect de la mesure barrière consistant à se laver régulièrement les mains relève de l'illusion».

Dans un commissariat de la région parisienne, note ainsi M<sup>me</sup> Simonnot, «les policiers ont découvert, au cours de notre visite, l'existence de kits d'hygiène neufs dans des placards, dont strictement personne ne les avait avisés et qui

**« Des policiers ont découvert, lors de notre visite, l'existence de kits d'hygiène dans leurs placards »**

**DOMINIQUE SIMONNOT**  
contrôleur générale des lieux de privation de liberté

n'étaient par conséquent jamais proposés aux gardés à vue».

Les six recommandations formulées, aussi habituelles que répétitives, depuis le nécessaire «bon état d'entretien» des locaux à l'attribution de matelas et d'une couverture «propres et à usage individuel», se trouvent dorénavant enrichies d'une prescription supplémentaire: que «toute mesure de santé publique imposée à la population générale, telle que les gestes barrières et les règles de distanciation sociale [soient] déclinés au sein des locaux de garde à vue: distanciation, mise à disposition de masques renouvelés toutes les quatre heures, accès permanent à du gel hydroalcoolique, désinfection régulière des locaux et des zones de contact, aération des locaux».

Comme de coutume, le ministre de l'intérieur a adressé à la CGLPL ses propres observations le jour même du terme réglementaire des deux mois au cours desquels il avait loisir de répondre, soit quelques heures avant la publication des recommandations

de l'organisme indépendant au bulletin du *Journal officiel*. Dans un courrier de deux pages assorti d'une annexe circonstanciée, Gérard Darmanin entend dénoncer un «constat particulièrement sévère», soulignant «la visite d'un nombre limité de locaux sur un total de 646 hôtels de police et commissariats». Evoquant plusieurs marchés publics en cours – notamment relatifs à l'approvisionnement en couvertures –, le ministre de l'intérieur souligne les efforts budgétaires consentis pour la rénovation des lieux de garde à vue, soit un montant total de 14,7 millions d'euros engagé pour la période 2019-2024. Mais, affirme-t-il encore, ces locaux «sont aussi ce qu'en font leurs occupants, et leur mise en état ne peut jamais être instantanée».

Sans doute l'état des cellules de garde à vue des commissariats de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et des Lilas (Seine-Saint-Denis) illustre-t-il le caractère très relatif de l'appréciation portée par les pouvoirs publics sur cette notion d'immédiateté: après les avoir visitées en 2008 et 2014 pour le premier, en 2017 pour le second, «les contrôleurs n'ont pu que constater la persistance de la situation» lors de leur dernier déplacement, au mois de juillet. ■

ANTOINE ALBERTINI

# Les magistrats détaillent le fiasco judiciaire de la chaufferie de la Défense

La cour d'appel de Versailles a confirmé l'annulation du procès en janvier

**C**e cas d'école mériterait de figurer au programme de l'École nationale de la magistrature. Il s'agit de l'affaire de corruption présumée autour de l'attribution, en 1998, du marché du chauffage urbain et de la climatisation du quartier d'affaires de la Défense (Hauts-de-Seine), une opération de plusieurs centaines de millions d'euros. Après vingt ans de procédure, ce dossier se conclut par l'absence de procès.

L'autopsie de ce fiasco judiciaire a été détaillée, comme rarement par la justice elle-même, dans un arrêt rendu mercredi 15 septembre par la cour d'appel de Versailles. Elle confirme l'annulation du procès prononcée en janvier par le tribunal de Nanterre en raison d'une procédure ayant «excédé un délai raisonnable» et au final de l'impossibilité de faire droit au principe d'un «procès équitable».

## Six juges se sont succédé

Les juges d'appel ont fait le procès de la procédure. Juges d'instruction et procureurs, sans doute confrontés aux mêmes questions de moyens que partout, ont brillé par leur incapacité à faire les choix susceptibles de faire avancer le dossier.

Six juges d'instruction se sont succédé entre 2002 et 2019 mais aucun acte d'instruction n'a été mené pendant les quatre premières années de l'information judi-

ciaire. Seul le quatrième magistrat instructeur, resté six ans en poste, a fait avancer le dossier... retombé en sommeil pendant les huit années suivantes, constate la cour d'appel.

Une lenteur que rien ne justifie. «La nature des infractions poursuivies [corruption, faux et usage de faux, abus de bien sociaux et recel] et le nombre de personnes mises en cause [six] ne présentaient ni un caractère exceptionnel, ni des ramifications internationales nombreuses, la structure et les modalités du pacte corruptif présumé ayant été décrites dès les trois premières années de la procédure», lit-on dans cet arrêt.

Le principal accusé est décédé en 2019 à 94 ans, tandis que pouvaient encore être jugés, en 2021, un homme de 99 ans, aux capacités cognitives diminuées, un autre de 83 ans, atteint de la maladie de Parkinson à un stade avancé, et les seconds couteaux. De plus, déplore la cour d'appel, des confrontations entre protagonistes, qui auraient pu éclairer un tribunal à défaut d'entendre lui-même les personnes, n'ont pas été ordonnées pendant l'instruction. Bref, le débat contradictoire, essence même d'un procès équitable, ne pouvait plus se tenir. Malgré ce gâchis, le parquet général a saisi la Cour de cassation d'un pourvoi. ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN

# Inceste: une plate-forme pour recueillir les témoignages

Le lancement de ce dispositif est une étape importante pour la commission sur les violences sexuelles pendant l'enfance

**U**n numéro de téléphone et un site Internet: mardi 21 septembre, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) inaugure officiellement sa plate-forme de recueil de témoignages. Une étape importante pour l'instance, installée le 11 mars par Adrien Taquet, secrétaire d'Etat à l'enfance, dans la foulée de l'émotion suscitée par l'avalanche de témoignages de victimes d'inceste sur les réseaux sociaux, après la sortie de l'ouvrage *La Familia grande*, de Camille Kouchner (Seuil, 206 pages, 19 euros).

La plate-forme, destinée aux personnes ayant été victimes de violences sexuelles ou d'inceste pendant l'enfance, répond à un double objectif: documenter précisément les mécanismes de l'inceste et des violences sexuelles, qui touchent environ 160 000 mineurs chaque année, et, à terme, formuler des recommandations aux autorités en vue d'une meilleure protection. Les réponses à un questionnaire adressé aux victimes, disponible sur le site, nourriront ces travaux.

«C'est la vocation même de la commission d'offrir un espace de parole, de rassemblement aux personnes victimes de violences sexuelles pendant l'enfance et à leurs proches, et de pousser cette considération jusqu'à faire de cette parole la base de l'élaboration des

**L'un des enjeux est de documenter ce phénomène qui touche environ 160 000 mineurs chaque année**

politiques publiques», considère le magistrat Edouard Durand, coprésident de la Ciivise avec Nathalie Mathieu, dirigeante d'une structure spécialisée dans la prise en charge des victimes d'inceste.

## Deux structures au bout du fil

Dès mardi, la nouvelle ligne téléphonique sera donc accessible. Au bout du fil, pour accomplir cette délicate mission, le choix de la commission s'est porté sur deux structures spécialisées: SOS Kriz pour l'outre-mer et le Collectif féministe contre le viol (CFCV) en métropole, toutes deux dotées d'écoutes spécialement formés au recueil des récits de victimes. «Nous offrons une écoute spécialisée», explique Emmanuelle Piet, présidente du CFCV, qui gère depuis 1986 le numéro de Viols femmes informations. Cela signifie ne pas mettre en doute ce que dit la personne, pour qui la démarche est déjà suffisamment difficile, identifier avec elle dans quel piège elle

s'est retrouvée, en raison de la stratégie de l'agresseur que nous connaissons bien, et lui proposer une orientation vers des associations partenaires si elle en a besoin.»

A l'heure actuelle, «entre 50 % et 60 % des appels» reçus à Viols femmes informations concernent déjà des violences commises pendant l'enfance, précise-t-elle. Avec la nouvelle ligne, intitulée Violences sexuelles pendant l'enfance (accessible du lundi au vendredi, de 10 heures à 19 heures), l'un des enjeux sera aussi de recueillir la parole des hommes, «qui en sont moins victimes mais aussi qui en parlent moins». Pour encourager les victimes à «sortir du silence», plusieurs personnalités concernées apparaissent dans de courtes vidéos mises en ligne sur la page YouTube de la Ciivise. La présentatrice de télévision Flavie Flament, l'artiste Mai Lan Chapiron ou l'ancien rugbyman Sébastien Boueilly témoignent, en quelques mots, de leur propre histoire.

Pour aller au-devant des victimes et des acteurs de terrain, la commission, composée d'experts d'horizons variés (recherche, justice, police, protection de l'enfance, santé...), organisera, par ailleurs, des rencontres en régions, sur le modèle de la commission Sauvé sur les abus sexuels commis dans l'Eglise. La première réunion publique aura lieu le 20 octobre, à Nantes. ■

SOLÈNE CORDIER

**LE SALON DES FORMATIONS ARTISTIQUES**

# START

**9 & 10 OCTOBRE 2021**

**10H - 18H AU PARC FLORAL DE PARIS, 12<sup>e</sup>**

**DU 9 AU 15 OCTOBRE 2021**

**EN LIGNE**

**LE RENDEZ-VOUS POUR CHOISIR TON ORIENTATION !**

Conférences *Le Monde* • Coaching  
• Lives • RDV personnalisés

INSCRIPTION GRATUITE  
**START.GROUPELEMONDE.FR**

*Le Monde* | *Télérama*



# Tourisme durable : une action encore timide

La filière est l'une de celles ayant le moins œuvré à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, qu'elle ne mesure pas

## REPORTAGE

EVORA (PORTUGAL) - envoyé spécial

Deux jours à Evora, charmante ville historique de l'Alentejo (Portugal), pour débattre de l'avenir du tourisme et de sa révolution verte. Un forum sur la «soutenabilité» du secteur sans tri sélectif, avec distribution de bouteilles d'eau en plastique et emballages par centaines, convoiement des participants en avion, puis voiture à moteur thermique: l'industrie n'aurait pu mieux s'y prendre pour illustrer les contradictions dans lesquelles elle s'enferme, entre prise de conscience véritable et passage à l'action encore timide.

Les observateurs expérimentés décrivent un bouleversement identitaire, incarné par le sous-titre de ce congrès, A World for Travel, qui s'est tenu jeudi 16 et vendredi 17 septembre: «Transformer le voyage pour développer sa soutenabilité». Un événement entièrement consacré à cette thématique? Jamais cela n'aurait été possible avant, insiste-t-on. «Il y a deux ans, c'était surtout un thème de colloque; aujourd'hui, c'est devenu une réalité concrète, qui irrigue les actions du gouvernement, mais aussi des entreprises», assure Jean-Baptiste Lemoine, le secrétaire d'Etat au tourisme.

A la pluricentenaire université d'Evora, dans un décor d'azulejos, on a sondé les âmes des tour-opérateurs, chaînes hôtelières, compagnies de croisières ou aériennes. Surprise: elles étaient «vertes». Pas une qui ne s'apitoie sur le sort de la planète, à l'exception notable de Julia Simpson, nouvelle directrice du WTTC, le lobby du secteur du voyage, dont le discours introductif ne comportait pas un mot sur les enjeux environnementaux.

«Tout a changé! Ce qui aurait dû prendre quinze ans est arrivé subitement», s'exclame Yolanda Perdomo, consultante tourisme chez ICF et ancienne responsable de l'Organisation mondiale du tourisme. Le nouveau paradigme est déjà là, devant nous, grâce au bas-

**Des icebergs qui se sont détachés d'un glacier dérivent vers l'océan, sous le regard des touristes, à Hof (Islande), le 15 août.**

SEAN GALLUP/GETTY  
IMAGES VIA AFP



culément des attentes et des valeurs des consommateurs, mais aussi des dirigeants du secteur privé. Ils veulent laisser un héritage. Leurs valeurs sont bouleversées. On est vraiment devant une feuille blanche.»

Mais les auteurs semblent peu inspirés. Leurs déclarations d'intention portent principalement sur l'impact positif à apporter aux populations locales, souvent mises à l'écart de la création de valeur. Quant aux nombreux ministres du tourisme présents, pas un n'avait de solution d'ampleur à proposer. Si elle semble réelle, la prise de conscience est tardive et

urgente. Selon une étude de 2018, le tourisme mondial représentait 8% des émissions de gaz à effet de serre entre 2009 et 2013, avant une décennie d'explosion des voyages. Les chiffres sont encore incertains: il n'existe aucun mécanisme d'évaluation de l'impact environnemental des activités touristiques. Le secteur est l'un de ceux ayant le moins travaillé à réduire ses émissions, qu'il ne s'occupe pas de mesurer.

### Compensation carbone

«Ils sont très en retard, estime Jane Madden, spécialiste de la responsabilité sociale et environnementale au sein de l'agence FINN Partners. Sans doute parce que c'est une constellation d'acteurs et que les grands sont là depuis des décennies. Il est plus facile d'intégrer la responsabilité environnementale lorsque cela fait partie de votre modèle économique de base que d'essayer de l'intégrer au chausse-pied bien plus tard.»

De nombreux conférenciers ont illustré cette impasse, telle cette responsable d'une compagnie de

**Face à l'attentisme des gouvernements, les associations comptent surtout sur les investisseurs**

croisières vantant la subvention d'éoliennes dans le Kansas ou ce dirigeant d'une compagnie de jets privés annonçant son objectif de compensation intégrale de ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2025. Très peu d'intervenants ont mis en cause le principe du tourisme de masse ou du tourisme d'affaires, les deux catégories les plus émettrices, et ont encore moins suggéré de réduire les déplacements.

«Il y a de bonnes discussions mais je ne veux pas d'idées, je veux des actions», se désole Hilary Matson, une jeune Américaine fondatrice de Yugen Earthside, un tour-opérateur de tourisme responsable. Que les gouvernements im-

posent des choses aux compagnies aériennes, réduisent le nombre de croisières. Peut-être faut-il que l'on voyage moins, que l'on taxe les touristes? J'ai émis l'idée, j'ai eu l'impression de dire un gros mot. Je vois beaucoup de "greenwashing" [écologie de façade].»

Il fut abondamment question de compensation carbone, dont l'efficacité est débattue. L'ex-secrétaire d'Etat à la transition écologique Brune Poirson, devenue directrice du développement durable chez Accor, fut une rare voix discordante sur le sujet: «La compensation ou l'atténuation, ce n'est pas ce que les millennials [nés entre 1980 et 2000] demandent, pas ce que les actionnaires demandent, et pas ce dont la Terre a besoin. Nous avons besoin d'une transformation de nos modèles économiques.»

Face à l'attentisme des gouvernements, les associations créées pour encourager le secteur du tourisme à se prendre en main comptent sur les jeunes touristes, mais surtout sur les investisseurs. «Il va être de plus en plus difficile d'emprunter de l'argent sans avoir

une démarche "zéro carbone", résume Bruno Despujol, consultant tourisme chez Oliver Wyman. A ses yeux, des solutions existent et passent par la mise en place d'outils d'évaluation transparents pour les consommateurs, et la possibilité offerte de compenser le carbone émis. «Mais le mouvement est lent. Le secteur donne le sentiment de ne pas savoir par où commencer.»

En amont de la COP26, à Glasgow (Ecosse), en novembre, le mouvement Tourism Declares a Climate Emergency («le tourisme déclare l'urgence climatique») tente de rassembler acteurs publics et privés derrière des engagements simples: réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 50% d'ici à 2030, et plan d'action climatique à présenter dans les douze mois. Pour l'heure, aucun acteur majeur du secteur n'a signé. «Plus nous attendons, plus nous avons à perdre, car l'impact du changement climatique sur l'activité touristique se voit chaque jour», s'inquiète son cofondateur Jeremy Smith. ■

CLÉMENT GUILLOU

## Un passe sanitaire pour le ski alpin

«On a rouvert les boîtes de nuit, je ne vois pas comment on ne rouvrirait pas les télécabines»: pour le secrétaire d'Etat au tourisme, Jean-Baptiste Lemoine, la question d'une saison blanche en montagne ne se pose pas. Reste à savoir comment organiser le retour des Français au ski alpin. Lundi 20 septembre, après une première réunion entre le gouvernement et les acteurs de la montagne, le passe sanitaire semblait s'imposer comme une évidence. C'est dans la première quinzaine d'octobre que les modalités de réouverture des remontées mécaniques devront avoir été précisées.

# « Si nous ne faisons rien, les consommateurs nous sanctionneront »

Julia Simpson, nouvelle directrice du lobby du voyage, assure que le secteur travaille à réduire son impact sur le climat et les populations

## ENTRETIEN

Ancienne conseillère de Tony Blair, puis membre du directoire de British Airways et de sa maison mère IAG, Julia Simpson a pris, en août, la direction du Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), le lobby du secteur du voyage. Une organisation de plus de 200 membres aux profils disparates, mais dominée par les croisiéristes, les compagnies aériennes et les spécialistes du voyage d'affaires. A la faveur du forum A World For Travel, jeudi 16 et vendredi 17 septembre à Evora (Portugal), M<sup>me</sup> Simpson faisait sa première apparition publique.

**Vous avez pris la direction du WTTC alors que le secteur**

**commence à relever la tête, après dix-huit mois d'arrêt. Quelle est votre priorité?**

Remettre le secteur du voyage et du tourisme sur pied. Pour ce faire, l'urgence est de reconnecter le monde, avec l'aide des gouvernements. Il y a deux facteurs limitants: la nouvelle vague épidémique dans tout une partie du monde et le manque de disponibilité des vaccins. Nous discutons avec les responsables du programme Covax. Certains disent qu'il faudra encore cinq ans avant que les vaccins soient disponibles dans le monde entier.

Il ne faut donc plus raisonner en termes de pays d'origine, mais d'individus. Qu'importe la nationalité, on doit pouvoir voyager si l'on a un passe numérique mon-

trant sa double vaccination – quel que soit le vaccin, dès lors qu'il a été validé par l'Organisation mondiale de la santé –, sa négativité ou une infection récente, comme l'a fait brillamment l'Union européenne. A l'échelle mondiale, il y a eu un manque de leadership gouvernemental sur cette question. Cela doit se régler au niveau du G20.

**Entendez-vous les appels lancés au secteur afin qu'il réduise son impact sur l'environnement?**

Nous sommes tout à fait conscients que c'est ce que les consommateurs attendent de nous. Si nous ne faisons rien, ils nous sanctionneront et les gouvernements, aussi. Nous n'avons pas le choix. Je suis sûre que nous

relèverons ce défi. Beaucoup d'acteurs le font déjà depuis longtemps, parce qu'ils y croient. J'ai vu dans l'aérien les efforts de recherche qui sont déployés pour trouver des solutions technologiques. Naturellement, certaines industries vont s'éloigner des énergies fossiles plus rapidement que d'autres, qui auront besoin de carburant encore longtemps. Néanmoins, des solutions alternatives sont à l'étude.

Toute activité humaine consomme du carbone et apparaît, d'une certaine manière, non soutenable. Chaque fois que j'effectue une recherche sur mon téléphone, il y a un centre de données, quel que part dans le monde, qui brûle du carbone. C'est un défi. Evidemment qu'il faudrait manger moins

de viande, moins emprunter les transports privés... Le tourisme fait partie d'un ensemble, et les gens prendront leurs décisions. Mais je pense qu'il est dans la nature humaine de se rencontrer, de voyager et que cela va perdurer. Je ne crois pas qu'il y aura moins de tourisme à l'avenir, y compris dans le voyage d'affaires.

Nous savons que les gens souhaitent connaître notre impact environnemental. Le WTTC veut collecter et publier un ensemble de données, avec les mêmes critères pour tous nos adhérents. La difficulté est que nous sommes un secteur très éclaté.

**Le tourisme est parfois dénoncé car il bouscule la vie locale et rapporte davantage aux**

**groupes occidentaux qu'à la population...**

Le tourisme a un impact incroyable sur les communautés locales, et je considère plutôt qu'elles en bénéficient. Regardez le nombre d'emplois créés, occupés par des personnes non diplômées dans les pays en voie de développement. Je sais que de nombreuses chaînes d'hôtels consentent d'énormes efforts pour travailler avec ces communautés et les gouvernements, en vue d'apporter de la valeur plutôt que d'en prendre. Les touristes le voient. Ils veulent rencontrer les locaux, comprendre leur culture, apprendre leur histoire, manger local. Il est possible de trouver un modus vivendi qui profite à tous. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CL. GU.



# Société générale-Crédit du Nord : l'anxiété avant la fusion

Les salariés des deux réseaux bancaires redoutent les conséquences de l'opération. Entre 3 000 et 5 000 postes pourraient disparaître

Une annonce fracassante, et puis plus rien. Il y a tout juste un an, les salariés du groupe Société générale (SG) apprenaient par la presse l'existence du projet de fusion entre le réseau d'agences de l'établissement et celui de sa filiale Crédit du Nord. Deux enseignes jusqu'alors autonomes. La première est très centralisée, tournée vers une clientèle de particuliers, tandis que la seconde, composée de neuf institutions régionales (parmi elles, les banques Courtois, Kolb, Laydernier, Nuger ou Tarneaud), s'est taillé une place de choix auprès des professionnels et des petites entreprises. « Nous étions concurrents, comme avec une autre banque, résume Bruno Deschamp, président du directoire de la Société marseillaise de crédit (SMC), l'une de ces neuf banques régionales. Il n'y avait pas de règles interdisant de débaucher leurs clients. Je disais souvent : "Eux, c'est eux et nous, c'est nous." »

Les deux maisons vont désormais s'unir, mais les salariés ignorent toujours quelle sera leur place dans la nouvelle banque fusionnée. « L'annonce de la fusion en 2020 a été un séisme. Depuis, nous n'avons aucune information. Nous attendons toujours la vague, sans savoir quelle sera sa hauteur », déplore Franck Torres, spécialiste de l'assurance pour la banque Tarneaud et délégué syndical du Syndicat national de la banque (SNB), de la CFE-CGC. « On nous dit : "Tout va bien se passer", mais mon poste existe déjà à la Société générale. Ils n'ont pas besoin de moi, ils ne m'attendent pas. C'est nous qui sommes absorbés », s'in-

quiète Catherine (les prénoms ont été changés), cadre au siège du Crédit du Nord à Paris, qui décrit un climat « très anxieux ».

Une appréhension partagée par le réseau d'en face. « Quand ils fusionnent deux agences à la Société générale, ils ne gardent pas toutes les équipes », affirme Jessica, conseillère clientèle pour les particuliers, dans le nord de la France. « On est préoccupés de savoir comment ils vont sélectionner les salariés. » Karim, technicien dans un centre de back-office de la banque à Lyon, vit mal ce « flou », alors que « l'automatisation des processus à la Société générale a déjà entraîné d'importantes suppressions de postes depuis trois ans ».

## « La bascule sera violente »

Au siège du groupe bancaire, à La Défense, la direction cherche à rassurer. « Il n'y aura aucun licenciement ni aucune mobilité forcée », s'engage le principal artisan du projet, Sébastien Proto, son directeur général adjoint. L'établissement a indiqué qu'en mettant fin aux « doublons » dans une même ville, entre les enseignes SG et Crédit du Nord, il serait en mesure de fermer 600 agences (le nouveau réseau passera de 2100 agences, fin 2020, à 1500, fin 2025). En y ajoutant la création d'un système informatique unique et une large mutualisation des services de traitement administratif et des fonctions support (finance, ressources humaines, communication...), le groupe vise une réduction de coûts de 450 millions d'euros en 2025 par rapport à 2019.

Depuis un an, la direction dit mobiliser 2 000 personnes, issues des deux réseaux, pour cons-

**« Il n'y aura aucun licenciement ni aucune mobilité forcée »**

**SÉBASTIEN PROTO**  
directeur général adjoint  
du groupe Société générale

truire le projet, découper une nouvelle carte des régions, déterminer quelles agences baisseront le rideau, combien de postes seront supprimés, quelle marque sera conservée. « Nous n'avons pas fait mine de consulter, alors que tout était déjà boutique », assure M. Proto. Les salariés seront informés de ces arbitrages à la mi-octobre. A ce stade, les organisations syndicales redoutent de voir disparaître jusqu'à 5 000 postes pour la CFTD, et de 3 000 à 4 000 pour le SNB-CFE-CGC.

Au Crédit du Nord, plusieurs peurs s'entremêlent. « Nous, les anciens, nous vivons cette fusion comme une disparition du Crédit du Nord. Je ne crois pas au discours "nous prendrons le meilleur des deux banques". La bascule sera violente, estime Catherine. Les gens ont peur et se tirent déjà dans les pattes. » La banquière note que ses collègues se posent trois questions : où vais-je aller, qu'en sera-t-il de mon statut et de mon pouvoir d'achat et va-t-on chercher à me faire partir ? « Le Crédit du Nord n'a jamais fait de plan social depuis que j'y suis entrée, il y a près de vingt ans, assure-t-elle. La Société générale fait des plans de départ tous les ans. Tout est dit. »

D'autres salariés craignent « une perte de sens ». « Il existe un grand écart entre la satisfaction des clients des deux réseaux, estime Cédric Perennes, délégué syndical CFTD au Crédit du Nord. Nous sommes dans une approche plus qualitative, nous suivons le client de bout en bout, le conseiller a une marge de décision sur l'octroi d'un crédit, alors que le métier nous paraît très industrialisé et compartimenté à la Société générale, et donc moins intéressant. »

Pourtant, Catherine l'admet, « certaines choses n'allaient plus au Crédit du Nord ». « On a loupé le tournant de la digitalisation. Notre informatique n'était pas assez solide et les opérations, pas assez automatisées. » Un constat partagé par Jean-Luc Mechrouh, élu SNB-CFE-CGC et conseiller auprès des associations et des institutionnels à la banque Tarneaud depuis cinq ans, après vingt ans passés au Crédit agricole. « Je n'ai pas la même réaction que mes collègues, car j'ai constaté que nos outils étaient moins performants que ceux de mon ancienne banque. Tout prenait plus de temps. C'était inévitable de converger. On ne pourra qu'être plus forts. »

Pour le président du directoire de la SMC, Bruno Deschamp, « le problème de taille critique du réseau du Crédit du Nord était sur la table et a été exacerbé par la crise du Covid-19 ». « Le changement était inéluctable, cela aurait été irresponsable, socialement, de ne pas agir, renchérit Sébastien Proto. Une banque qui dit que son réseau d'agences ne va pas évoluer dans les cinq ans qui viennent, je n'y crois pas. » ■

VÉRONIQUE CHOCRON

# Le groupe Arc manque encore de trésorerie

Un audit du verrier vient d'être demandé par Bercy, sollicité pour un nouveau prêt

LILLE - correspondante

La ministre déléguée chargée de l'industrie, Agnès Pannier-Runacher, va-t-elle devoir à nouveau sortir le carnet de chèques de Bercy pour venir en aide à l'entreprise Arc France ? Le géant verrier traverse encore des difficultés financières. Le directeur général en poste depuis 2017, Tristan Borne, a été écarté début septembre. La relève est depuis assurée par Nicholas Hodler. La direction et les actionnaires ont besoin de cash, au moins 20 millions d'euros, pour boucler l'année. « Il s'agit d'un décalage de trésorerie temporaire lié à des éléments internes et externes, dont l'augmentation du coût des matières premières ou le triplement du prix du gaz, rasure le DRH du groupe, Guillaume Rabel-Suquet. Le management est confiant, car Arc a des potentialités énormes, mais il faut qu'on reprenne le contrôle de la situation. »

Convalescent, le groupe verrier, racheté par le fonds américain PHP en 2015, espère bénéficier d'un prêt de l'Etat, le troisième en moins de deux ans, après s'être vu octroyer 31 millions d'euros en avril 2020, puis 108 millions en juillet (dont 94 millions par l'Etat). De quoi permettre au leader des arts de la table de traverser la crise sanitaire. Mais, dans la soirée du lundi 20 septembre, le groupe a de nouveau sollicité l'Etat, après en avoir pris la décision lors d'un comité social et économique (CSE), le 15 septembre. Samedi 19, lors de sa visite dans le Nord, chez Ascoval, M<sup>me</sup> Pannier-Runacher expliquait au sujet d'Arc : « On peut comprendre que, de temps en temps, il y ait des difficultés dans la conduite de la vie d'une entreprise, mais on est un peu stupéfaits de cette situation qui n'a rien à voir avec le savoir-faire des salariés, ni avec les carnets de commandes remplis à bloc, ni avec la reconnaissance de la marque Arc. Il faut que

les actionnaires et les dirigeants prennent leurs responsabilités. » En effet, si le site historique de production du verrier à Arques, dans le Pas-de-Calais, tourne à plein régime, la faille est venue de deux décisions de la direction.

## « C'est de la mauvaise gestion »

Contre l'avis des syndicats, la cartonnerie a été externalisée. Un échec. « On fabrique des petites merveilles en verre, très fragiles, donc il faut de la souplesse et être réactifs dans le packaging », détaille Elisabeth Jacques, déléguée CFE-CGC. L'ensemble des syndicats déplore un dialogue social compliqué. « On investit n'importe comment, se lamente le délégué SUD Grégory Leblond. C'est de la mauvaise gestion et aujourd'hui, les gens sont à cran. »

Ensuite, la mise en place, en juin, d'un nouveau logiciel de gestion globale, alors que les équipes n'étaient pas prêtes, a été compliquée. « Jusqu'ici on y arrivait "à l'ancienne", et là on a eu un problème d'organisation en interne, avec des caristes qui ne savaient plus où ranger les palettes alors que les fours de l'usine tournent vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et que notre site fait 240 hectares », souligne le secrétaire du CSE, Patrice Bollengier (CFE-CGC).

Pour sortir de cette désorganisation et assurer la conduite des projets, le secrétaire du CSE demande un chef de projet externe. De son côté, Bercy a réclamé, lundi, un audit rapide de l'entreprise, qui compte plus de 7 500 collaborateurs dans le monde, dont 4 500 en France. Pas question pour la ministre déléguée de sortir le carnet de chèques sans un point clair sur la situation. « L'Etat continuera d'être aux côtés d'Arc, mais cela ne doit pas empêcher l'actionnaire de prendre ses responsabilités et de chercher des financements privés », dit Bercy. ■

LAURIE MONIEZ

# Sorare signe la plus grosse levée de fonds de l'histoire de la French Tech

La start-up française de « Fantasy Football » est valorisée à 4,3 milliards de dollars après l'opération annoncée mardi 21 septembre et portant sur 680 millions de dollars

Séisme sur la planète French Tech. La start-up Sorare a signé, le 21 septembre, la plus grosse levée de fonds jamais réalisée sur cette scène en France, pour un montant de 680 millions de dollars, soit 580 millions d'euros. La jeune pousse, qui avait opéré sa première levée de fonds significative en février (40 millions d'euros), explose ainsi littéralement le précédent record, qu'avait établi Contentsquare (spécialiste du recueil de données numériques des utilisateurs) le 25 mai en réunissant 500 millions de dollars. Trois ans à peine après sa création, Sorare est valorisée 4,3 milliards de dollars.

Tant par sa trajectoire que par son positionnement, Sorare détonne dans l'écosystème. Qui aurait parié que les investisseurs prêtent une telle attention à une société dont le projet était de réinventer la vignette Panini pour les amateurs de football à l'ère d'Internet et de la technologie blockchain ? Car c'est bien cela que propose Sorare à ses utilisateurs : la possibilité d'acquérir, à travers des enchères, des cartes virtuelles de joueurs, plus ou moins rares (de 1 à 1 000 exemplaires par joueur et par saison) – qui viennent nourrir leur collection. Avec la possibilité de les échanger ou de les revendre avec une plus-value. Pour rendre l'expérience plus intéressante en-

core, ces mêmes cartes permettent de participer à des championnats en ligne et de faire prendre de la valeur à sa collection.

Pour Nicolas Julia, le dirigeant et cofondateur de la start-up, le déclic s'est produit en voyant émerger les non-fungible tokens (NFT), soit jetons non fongibles, un certificat digital sécurisé grâce à la blockchain, permettant de garantir l'authenticité d'un objet numérique comme une œuvre d'art digitale ou un morceau de musique. Une technologie qui permet ainsi d'organiser la rareté : on peut créer des objets virtuels uniques, ou rares, qui n'en ont que plus de valeur.

## « Pas de concurrence directe »

Amateurs de foot, et persuadés que « l'humanité a de tout temps aimé collectionner les biens physiques », les deux fondateurs se sont rapprochés des clubs de football afin de pouvoir utiliser l'image de leurs joueurs, avec un argument de poids : la promesse de rentrées d'argent. A toutes les franchises avec qui elle a conclu un contrat (aujourd'hui plus de 180, dont le club espagnol du Real Madrid et le Paris-Saint-Germain), la start-up assure un minimum garanti ainsi qu'une commission sur les ventes d'images de leurs joueurs.

Pour s'assurer plus de visibilité, la société a convaincu des stars du ballon rond d'entrer au capital :

après Gerard Piqué, Antoine Griezmann et l'ancien joueur Rio Ferdinand se sont joints à l'aventure. Manifestement, leur intuition a été bonne. Un peu plus de deux ans après la sortie du premier prototype du service, Sorare affiche plus de 600 000 inscriptions sur sa plate-forme, avec des taux de croissance vertigineux : entre le deuxième trimestre 2020 et le deuxième trimestre 2021, le nombre de joueurs mensuels a été multiplié par plus de 30.

Sur la même période, le volume des ventes a été multiplié par plus de 50. Rien que depuis le début de l'année, plus de 150 millions de dollars ont été dépensés par les utilisateurs. Certains n'hésitent pas à faire des folies : en mars, l'exemplaire unique d'une carte de la star portugaise Cristiano Ronaldo s'est vendu 250 000 euros... Cela étant, lors des enchères de nouvelles cartes, les moins chères débutent à 50 centimes d'euro.

Déjà, Sorare est un phénomène planétaire. Les Etats-Unis, où le public a une meilleure connaissance des NFT, et une forte tradition des cartes à collectionner, sont le pays qui compte le plus d'utilisateurs. En termes de bloc géographique, l'Europe regroupe la plus grosse partie de la communauté (60 %). Mais la start-up entend bien continuer à ouvrir de nouveaux marchés. Pour cela, elle souhaite enre-

gistrer la signature des 20 principales ligues mondiales et les 50 plus grandes fédérations nationales. Elle s'apprête aussi à ouvrir un bureau outre-Atlantique.

« Une de nos caractéristiques, c'est que nous avons ouvert une nouvelle catégorie de produits, et donc nous n'avons pas de concurrence directe. C'est pour ça qu'il faut que nous nous développons très vite », explique Nicolas Julia. Cela explique en bonne partie l'intérêt des investisseurs. Le tour de table a été mené par le japonais SoftBank, mais associe aussi de grands fonds tels Atomico ou Eurazeo. Par ailleurs, en dehors des dépenses liées aux partenariats, Sorare, avec une équipe d'à peine une cinquantaine de personnes (appelée à grandir) propose un modèle économique assez peu risqué.

A l'échelle française, cette levée de fonds hors norme envoie un message fort : que les investisseurs étrangers sont prêts à signer des chèques de plus en plus significatifs pour des start-up hexagonales – à commencer par SoftBank, qui avait déjà mené le tour de table de Contentsquare. Mais aussi que le champ des domaines où les jeunes pousses françaises peuvent percer est immense. Nicolas Julia, lui, ne s'en cache pas, son ambition est bien de construire « un leader mondial ». ■

VINCENT FAGOT



**PERTES & PROFITS** | SHELL

PAR PHILIPPE ESCANDE

# Pétroliers, la grande divergence

Curieux timing. L'Europe manque cruellement de gaz, au Royaume-Uni des usines entières doivent s'arrêter faute d'énergie, les prix du gaz grimpent à des plus hauts historiques, et c'est le moment que choisit Shell pour annoncer, lundi 20 septembre, la vente de son gisement de pétrole et gaz de schiste au Texas, pour 9,5 milliards de dollars (8,1 milliards d'euros). A l'heure même où les producteurs de la région sortent enfin la tête de l'eau grâce à la remontée des cours. La major pétrolière va céder tous ses actifs dans le bassin permien, cette immense zone géologique qui produit à elle seule presque la moitié du pétrole américain.

Le nouveau propriétaire est l'américain ConocoPhillips, qui n'en finit pas de se renforcer dans le secteur. En octobre 2020, il avait mis la main, pour une somme équivalente, sur la société Concho, très active dans la région. De leur côté, Chevron et Pioneer multiplient les acquisitions sur ce marché très morcelé et fragilisé par la crise sanitaire.

Pour Shell, comme pour ses homologues européens BP et Total, c'est une tout autre affaire qui se raconte. Sous pression de l'opinion et des marchés, ils ont tous trois promis la neutralité carbone

nette pour 2050, avec des engagements intermédiaires forts, même s'ils sont jugés insuffisants par les activistes écologistes, qui ne les lâchent plus. L'association Les Amis de la terre a obtenu, en mai, un jugement de la justice néerlandaise qui a demandé à Shell de revoir à la hausse ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. La firme n'a pas décidé de sortir du pétrole, mais au moins de nettoyer son portefeuille d'actifs.

Elle reste un acteur majeur du pétrole offshore dans le golfe du Mexique, mais elle se retire du pétrole et du gaz de schiste à la mauvaise réputation. Le prix de vente représente dix ans de recettes de ce gisement. Mieux vaut tenir que courir. Car qui sait ce que vaudront les réserves de pétrole à cette échéance ? Aujourd'hui les acheteurs se précipitent. Sans parler des pays producteurs comme l'Arabie saoudite, prêts à mettre la main au portefeuille. Or, les majors pétrolières dans le viseur des activistes ne représentent que 15 % de la production et 10 % des émissions de gaz à effet de serre. L'espoir est que leur changement d'attitude déclenche un abandon progressif de l'usage des combustibles fossiles. Pour l'instant, le vieux monde tarde à mourir. ■



## « Franc-tireur », l'hebdomadaire en lutte contre l'obscurantisme

Plutôt qu'un newsmagazine, ce sera « un libelle, un manifeste ». Un arsenal de papier proposant « un armement intellectuel, journalistique, pour lutter contre la progression de l'obscurantisme ». Lorsque Christophe Barbier présente la publication qu'il s'approprie à diriger, le verbe est haut, le vocabulaire choisi. « Dès qu'on prononce le mot centrisme, ça fait mou, tiède. Alors qu'on veut faire quelque chose de très puissant, de très offensif », expose l'éditorialiste de BFM-TV, ancien directeur de la rédaction de L'Express.

Annoncé de longue date, le projet de magazine politique voulu par le financier tchèque Daniel Kretinsky, fondateur du groupe de presse Czech Media Invest (CMI) et actionnaire indirect du Monde, entre dans sa dernière ligne droite. Nommé *Franc-tireur*, le titre sera porté sur les fonts baptismaux numériques le 6 octobre. Qu'importe le combat que livre M. Kretinsky aux GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) : un « événement Facebook » lancera une souscription auprès de membres fondateurs, ainsi qu'une campagne de préabonnements (le budget alloué par CMI reste confidentiel).

**LE MAGAZINE POLITIQUE DU FINANCIER TCHÈQUE DANIEL KRETINSKY SORTIRA EN KIOSQUE DÉBUT NOVEMBRE**

Un temps pressentie à la direction du titre, l'essayiste Caroline Fourest, membre du conseil de surveillance du groupe de presse, se contentera du rôle de conseillère éditoriale. Elle aura « une posture de muse », euphémise M. Barbier, qui pilote le projet aux côtés du journaliste Eric Decouty, passé par *Le Parisien*, *Le Figaro*, *Libération* ou encore *Marianne*. L'arrivée en kiosques de cette publication de huit pages est prévue pour la première quinzaine de novembre.

La polémique déclenchée par le philosophe Raphaël Enthoven début juin, lorsqu'il avait affirmé qu'il préférerait voter pour Marine Le Pen plutôt que pour Jean-Luc Mélenchon en cas de duel au second tour de l'élection présidentielle de 2022 (une position peu compatible avec la ligne « anti-extrêmes » du titre), ne l'empêchera pas d'assurer chaque semaine un éditorial à la « une ».

Outre des « enquêtes au long cours » fournies par des journalistes free-lance, la publication fera la part belle à « des tribunes à charge ». Au nombre des plumes attendues figurent celles de l'ex-secrétaire général de Force Ouvrière Jean-Claude Mailly, de l'actrice et juriste Rachel Khan (très critique envers la pensée décoloniale), de l'économiste Philippe Aghion (qui avait apporté son soutien à Emmanuel Macron en 2017), du fondateur de l'Observatoire du conspirationnisme Rudy Reichstadt, et de l'écrivain (elle tient au masculin) Abnousse Shalmani, entre autres.

« Nous serons contre tout ce qui menace l'universalisme républicain », scande Christophe Barbier. Il s'agit de « ne pas laisser aux populistes le monopole de l'émotion, de la révolte », corrobore Denis Olivennes, patron de *Libération* et membre du conseil d'administration de CMI (*Marianne*, *Elle*, *Télé 7 jours*...), revendiquant sa part dans l'avènement de ce journal « passionnément raisonnable ». Voir relativement conservateur, pointent certains. *Franc-tireur* – qui se veut « anti-Zemmour, anti-extrême droite, anti-extrême gauche, anti-antivax, anti-complotistes, anti-cancel culture... », selon l'énumération non exhaustive de M. Barbier – assurera « une présence quotidienne sur les réseaux sociaux », sous forme écrite ou en format vidéo. Le prix de vente devrait être fixé autour de 2 euros. ■

AUDE DASSONVILLE

# Les économies avancées tirent la reprise mondiale

Le rebond de la croissance demeure très inégal entre les différents pays, variant notamment selon la couverture vaccinale

La reprise économique mondiale se poursuit, mais les écarts se creusent entre pays développés et pays émergents. Dans ses « Perspectives économiques intermédiaires », publiées mardi 21 septembre, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) table sur une croissance mondiale de 5,7 % en 2021, un chiffre quasiment identique à celui de ses prévisions de mai, grâce à un rebond du produit intérieur brut (PIB) dans la zone euro. « La reprise reste très inégale, avec des résultats singulièrement différents selon les pays, les secteurs et les groupes démographiques en termes de production et d'emploi », tempère toutefois l'institution.

Au sein des économies avancées, la couverture vaccinale, qui frôle 70 %, éloigne les risques de confinement. La forte demande y est tirée par la reconstitution des stocks, l'utilisation de l'épargne accumulée, la baisse du chômage et les programmes d'aide publique. En revanche, dans les économies en développement, où les taux de vaccination sont faibles, particulièrement en Asie-Pacifique, les restrictions sanitaires imposées par les autorités ont pesé sur la reprise.

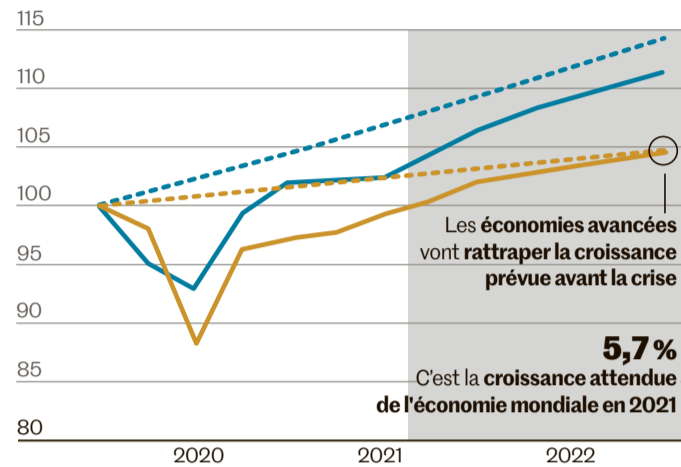
Avec une dette qui a crû de 52 % à 62 % du PIB ces dix-huit derniers mois, les pays émergents disposent également de marges de manœuvre limitées pour soutenir l'activité. Conclusion de l'OCDE : « A la fin de 2022, le déficit de production par rapport à la trajectoire anticipée avant la pandémie [de Covid-19] devrait être deux fois plus important » dans les marchés émergents que dans les économies avancées du G20.

La reprise s'accompagnera en 2021 d'une hausse de l'inflation élevée aux Etats-Unis, au Canada

Projections d'évolution du PIB, base 100 = 4<sup>e</sup> trimestre 2019

--- en novembre 2019 — en septembre 2021

Economies avancées (●) et émergentes (●) du G20



Infographie : Le Monde • Source : OCDE

et au Royaume-Uni, qui devrait être encore plus importante dans les pays en développement comme la Turquie (+ 17,8 %), le Brésil (+ 7,2 %) ou l'Inde (+ 5,5 %), là où l'énergie et l'alimentation, dont les prix ont flambé, occupent une place plus importante dans les dépenses. « Le renchérissement des matières premières et du transport maritime contribue en grande partie à l'envolée des prix à l'importation et à la consommation observée au cours de l'année écoulée », note l'OCDE. A l'été,

**Les capacités de production et de transport restent encore sous-dimensionnées par rapport à la demande**

les prix des matières premières avaient bondi de 55 % sur douze mois et les prix alimentaires mondiaux ont atteint un record depuis dix ans. En 2021, les coûts du transport maritime ont triplé.

**Réajustement de l'offre**

Les capacités de production et de transport restent encore sous-dimensionnées par rapport à la demande. Les mesures de confinement temporaire, surtout en Asie, de distanciation physique et d'hygiène ont ralenti le chargement et le déchargement de conteneurs, ce qui a conduit à un encombrement des grands ports. « Elles ont aussi freiné l'activité dans la construction et l'agriculture, en restreignant la mobilité des migrants qui travaillent dans ces secteurs », ajoute Laurence Boone, l'économiste en chef de l'OCDE.

Avec le réajustement de l'offre à la demande, cette hausse des prix devrait décélérer. L'augmentation des salaires observée aux

Etats-Unis s'explique par les licenciements survenus pendant la pandémie, qui donnent lieu désormais à des problèmes de recrutement, surtout dans les secteurs qui redémarrent. « Tout, dans cette reprise, est inhabituel, y compris l'inflation, mais elle ne devrait pas être permanente, car elle résulte de tensions sur l'offre et la demande en partie temporaires », explique M<sup>me</sup> Boone.

Alors que la Réserve fédérale américaine (Fed, banque centrale) réunit son comité monétaire, mardi et mercredi, l'OCDE estime que le « dépassement des objectifs d'inflation » devrait être « toléré », car il est temporaire et lié à une reprise d'une nature exceptionnelle. La normalisation des politiques monétaires doit ensuite s'opérer « étape par étape ». Une hausse brutale des taux d'intérêt directeurs de la Banque centrale européenne ou de la Fed pourrait semer le chaos dans les pays émergents, en provoquant une fuite des capitaux qui déprécierait leurs devises. Elle les obligerait aussi à se financer sur le marché à des taux encore plus élevés, alors que leur économie est en convalescence.

L'OCDE plaide enfin pour une diminution progressive des politiques de soutien budgétaire, au cas par cas, même si la reprise s'accélère. « Il faudra se garder de mettre un terme prématuré et brutal aux mesures d'aide tant que les perspectives à moyen terme demeureront incertaines », insiste l'institution, d'autant plus que le coût du service de la dette reste faible. Les politiques publiques sont à un tournant. Les aides d'urgence doivent laisser la place à des investissements durables et ciblés. Malgré la reprise, les pouvoirs publics doivent garder le cap du soutien à leurs économies. ■

JULIEN BOUSSOU

# Télérama

Lundi  
27 septembre  
au Théâtre  
du Rond-Point

36 personnalités  
interviewées  
par la rédaction  
Infos et  
réservations  
sur [theatredurondpoint.fr](http://theatredurondpoint.fr)

# dialogue

En partenariat  
avec MGEN  
Mutuelle santé,  
prévoyance

mgen

Théâtre du  
Rond-Point

JUSTICE

**Deliveroo en procès pour « travail dissimulé »**

La plate-forme Deliveroo et trois de ses anciens dirigeants, dont son ex-directeur général, devront répondre, du 8 au 16 mars 2022, devant le tribunal correctionnel de Paris, de « travail dissimulé ». Ils sont soupçonnés d'avoir employé comme « indépendants » des livreurs qui auraient dû être salariés, a indiqué, lundi 20 septembre, l'AFP, citant des « sources proches du dossier ». Ils sont convoqués pour des faits remontant à 2015-2017.

FINANCE

**WeWork entrera en Bourse fin octobre**

Le géant américain des bureaux partagés WeWork a annoncé, lundi 20 septembre, qu'il allait faire ses premiers pas à la Bourse de New York fin octobre. WeWork a enregistré, sur les six premiers mois de 2021, une perte de 2,98 milliards de dollars (2,5 milliards d'euros), soit près du triple de son chiffre d'affaires sur la même période. Depuis début 2018, WeWork a perdu près de 11 milliards de dollars. – (AFP)

CLIMAT

**Bill Gates lance une collecte pour financer les énergies propres**

Une organisation fondée par Bill Gates, Breakthrough Energy, a annoncé, lundi

20 septembre, avoir collecté plus d'un milliard de dollars auprès de sept entreprises, dont ArcelorMittal, BlackRock et General Motors, pour financer le développement des énergies propres. – (AFP)

INTERNET

**Twitter solde un différend avec des actionnaires**

Twitter va verser 809,5 millions de dollars à des actionnaires du groupe qui reprochaient aux dirigeants une communication mensongère sur les résultats du réseau social en 2015. L'accord amiable, annoncé dans un document déposé lundi 20 septembre auprès du régulateur américain des marchés financiers et qui doit être homologué par un juge, met fin à l'action intentée devant un tribunal fédéral d'Oakland (Californie) par ces actionnaires. – (AFP)

ÉDITION

**Vanessa Springora quitte la direction de Julliard**

L'éditrice Vanessa Springora, devenue autrice à succès avec *Le Consentement*, va quitter la direction de Julliard, a annoncé, lundi 20 septembre, le groupe Editis. Julliard avait déjà été secoué en 2019 par le départ de deux éditeurs renommés, Bernard Barrault et Betty Mialet, partis fonder leur propre maison, Barrault-Mialet, au sein d'un groupe concurrent, Madrigall. – (AFP)





Un employé assemble un vélo électrique à l'usine Moustache Bikes de Thaon-les-Vosges, dans l'est de la France, le 28 août 2020. JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN/AFP

Des pédaliers, des rayons, des fourches, en enfilade et à perte de vue. Dans les travées, des jeunes femmes et hommes, en short ou pantalon d'été, peignent, vissent, soudent, sans précipitation, mais sans faiblir. Ce jour-là, dans l'usine d'Arcade Cycles, à La Rochesur-Yon, les ouvriers assemblent des bicyclettes couleur bordeaux siglées du logo Daunat, une marque de sandwiches qui organise un « jeu concours » pour faire « gagner des vélos ». Arcade, dont l'usine est idéalement située, à quelques centaines de mètres d'une sortie d'autoroute, s'est spécialisée dans la conception et l'assemblage de « vélos robustes, nécessitant peu d'entretien », destinés aux opérations publicitaires ou aux gestionnaires de flottes, telles les boutiques de location dans les stations balnéaires.

Un créneau manifestement porteur : « Notre chiffre d'affaires est passé de 22 millions à 33 millions d'euros entre 2019 et 2021 », sourit François Lucas, PDG d'Arcade Cycles. Une cinquantaine de kilomètres plus au nord, à Machecoul-Saint-Même (Loire-Atlantique), la Manufacture française du cycle (MFC), qui compose les bicyclettes vendues par la marque Intersport, connaît elle aussi une forte croissance. Son chiffre d'affaires a été multiplié par six depuis 2013, et atteint aujourd'hui 120 millions d'euros.

La même fièvre frappe la société Moustache Bikes, qui produit des vélos à assistance électrique haut de gamme à Thaon-les-Vosges, dans l'agglomération d'Epinal, et dont le chiffre d'affaires a bondi de 50 millions d'euros en 2018 à 100 millions en 2020, ou encore Cycleurope France, à Romilly-sur-Seine (Aube), qui affiche une progression de 20 % en un an. En cette fin d'été, les usines de vélos, quel que soit le segment de marché auquel elles s'adressent, tournent à plein régime, quitte à jongler avec les fournisseurs pour pallier la pénurie de composants. Car ces entreprises ne sont pas à proprement parler des fabricants, mais des assembleurs, qui importent les pièces du monde entier.

#### « FLEURONS » RÉGIONAUX

Les lieux de production se ressemblent tous un peu : un vaste bâtiment en tôle ondulée posé au milieu d'un parking d'une zone industrielle, sur lequel la plupart des employés garent leur voiture. De plus en plus vaste, le parking : Arcade employait 110 personnes en 2019, 165 aujourd'hui. En Loire-Atlantique, MFC est ainsi passée de 500 employés en 2019 à 700 en 2021. Moustache emploie 160 personnes, contre seulement 20 en 2016.

La marque vosgienne a non seulement repris, en 2018, l'usine voisine du sous-traitant automobile Streit, qui a mis la clé sous la porte, mais aussi embauché une dizaine d'ouvriers qui y travaillaient. Eric Teniel, 58 ans, a alors accepté un salaire inférieur pour devenir as-

sembleur de vélos. Il ne regrette pas : « Maintenant, je suis passé chef d'équipe et je gagne plus qu'avant. » Les liens entre la construction automobile et l'industrie du cycle ne sont pas rares.

« Pour assembler des vélos, il faut être habile de ses mains, savoir manier des outils, supporter la station debout. Ce sont des qualités que l'on retrouve chez les salariés de l'automobile, et nous en avons recruté certains », témoigne Céline Jegou, directrice des ressources humaines de MFC. Directeur général de cette entreprise, David Jamin a « travaillé dix-huit ans chez des équipementiers automobiles, dont Plastic Omnium ». Le directeur financier d'Arcade a, lui, fait une partie de sa carrière chez Valeo. Cela n'empêche pas le secteur du vélo d'être confronté, comme d'autres, à la pénurie de main-d'œuvre. Chez MFC, « 150 ouvriers devaient se présenter le lundi 30 août, à 5 heures du matin. Mais, quand la chaîne de montage a ouvert, il en manquait 15 »,

**« Des croissances aussi rapides, je n'en ai pas connu d'autres », s'exclame Michel Heinrich, ancien maire d'Epinal, au sujet de Moustache Bikes**

admet un responsable, qui attend de ses employés, comme premières qualités, « le savoir-être et le fait d'arriver à l'heure ».

Les élus locaux, à l'affût de « gisements d'emplois », demeurent fascinés. « Des croissances aussi rapides, je n'en ai pas connu d'autre », s'exclame, à propos de Moustache Bikes, Michel Heinrich, maire d'Epinal pendant vingt-trois ans et l'autre bout du pays, Arcade est un « fleuron vendéen », renchérit Luc Bouard, maire (droite) de La Rochesur-Yon. Si l'industrie du cycle est en pleine forme, cela s'explique par la forte progression des déplacements à vélo, accentuée depuis le premier déconfinement, en mai 2020.

« Ce quinquennat aura été celui de la naissance d'une nation du vélo », s'est réjouie Barbara Pompili, ministre de la transition écologique, mardi 14 septembre, à l'occasion du lancement du « baromètre des villes cyclables », qui incite les usagers à noter les efforts de leur collectivité. Le vélo peut-il contribuer à cette « réindustrialisation de la France » qui s'impose comme thème de la pré-campagne présidentielle ? Dans l'immédiat, le secteur bute sur plusieurs écueils. Tout d'abord, l'espace manque. Le site de Moustache Bikes, par exemple, ne suffira bientôt plus à absorber la capacité de production. Une extension est déjà prévue. Dans les régions au tissu industriel dy-

namique, comme l'Ouest, la conquête du foncier est plus difficile. « Pour répondre à une production qui va augmenter de 15 % par an d'ici à 2030, nous cherchons 30 000 mètres carrés, à La Rochesur-Yon ou ailleurs », témoigne M. Lucas, chez Arcade.

#### PÉNURIE MONDIALE

Mais, en ces temps de forte demande, « le principal obstacle, c'est la disponibilité des composants et la fiabilité des fournisseurs, qui n'ont pas respecté leurs promesses de livraison » depuis le printemps 2020, déplore Jérôme Valentin, président de Cycleurope, qui produit les marques Peugeot et Gitane. Depuis le printemps, tous les assembleurs français ont été contraints de recourir quelques jours au chômage partiel.

La pénurie mondiale, dont M. Valentin espère un dénouement pour « la mi-2022 », pourrait conduire le secteur à se structurer. Durant l'été, lors d'un « tour de France de l'industrie du vélo » organisé par le Club des villes et territoires cyclables, qui rassemble 214 collectivités, des élus de tout bord ont pu admirer les chiffres d'affaires en progression, mais aussi déplorer des carences.

Députée du département où est implantée l'usine de Cycleurope, Valérie Bazin-Malgras (LR) n'y va pas par quatre chemins : « Il faut obliger les entreprises produisant des vélos à acheter 30 % de leurs composants en France. Ce n'est peut-être pas très libéral, mais veut-on, ou non, réindustrialiser la France ? » Son homologue du Val-

**« Il faut obliger ces entreprises à acheter 30 % de leurs composants en France »**

VALÉRIE BAZIN-MALGRAS  
députée (LR) de l'Aube

de-Marne, Guillaume Gouffier-Cha (La République en marche), plaide pour une « filière économique du vélo » qui rassemblerait les industriels, leurs financeurs, ainsi que les distributeurs, les loueurs, les réparateurs ou les urbanistes.

Son rôle consisterait à « financer la recherche, sur le modèle d'une fondation d'entreprise » et à aider les acteurs à « s'inspirer de ce qui existe ailleurs ». L'élu cherche à éviter des fiascos comme l'implantation ratée du constructeur Mercier dans les Ardennes, annoncée en février puis ajournée début août en raison des doutes circulant au sujet du repreneur. L'Etat, qui s'apprêtait à injecter 5 millions d'euros, a renoncé.

Structurer le secteur, c'est aussi l'espoir de Guillaume Boutte, directeur général de Machi, l'un des rares fournisseurs de l'industrie basé dans l'Hexagone. La société, qui fêtera ses 25 ans début octobre, fabrique à Marclopt (Loire) des jantes, des rayons et des écrous dont la qualité est vantée par tous ses clients. « Transporter des jantes coûte cher, car, au cen-

tre, on ne peut rien stocker et l'espace est perdu », avance modestement M. Boutte pour expliquer le succès de son entreprise. Le responsable estime qu'en « mettant en commun leur savoir-faire les producteurs pourraient fabriquer en France des guidons, des moyeux ou des selles, et bâtir un centre d'essais comme il en existe dans l'industrie automobile ».

#### PLAIDOYER BALAYÉ

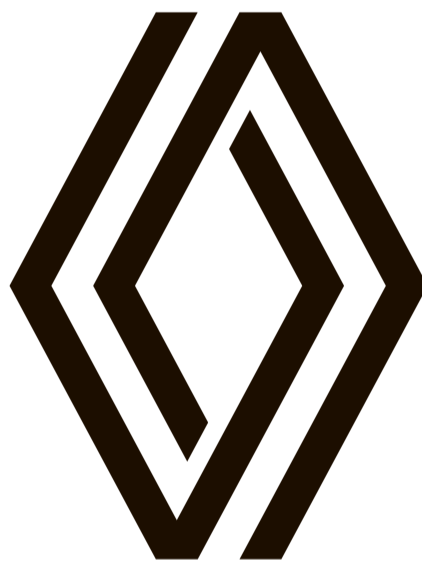
Vice-président de l'Union Sport & Cycle, qui rassemble les entreprises du secteur, M. Valentin espère « rapatrier la fabrication des composants en Europe et innover, avec de nouveaux matériaux ». Et, après tout, « puisque l'hydrogène va recevoir 7 milliards d'euros de l'Etat [sur dix ans, selon le plan annoncé en septembre 2020], je voudrais 1 milliard pour accompagner les industriels du vélo », dit-il.

Le plaidoyer est balayé par le ministre délégué chargé des transports, Jean-Baptiste Djebbari : « Tous les secteurs réclament beaucoup d'argent », a-t-il réagi, le 14 septembre. Les industriels en question ne sont, en outre, pas tous convaincus. « Nous faisons 40 % de croissance, avec un produit sympathique et bon pour la santé. Pourquoi créerions-nous, en plus de notre activité, une filière ? », interroge Frédéric Lucas, qui prendra la succession de son père chez Arcade Cycles en 2022. « En outre, l'industrie du cycle reste dominée par ses fournisseurs », ajoute l'entrepreneur.

A Epinal, Grégory Sand, l'un des cofondateurs de Moustache Bikes, admet que « tout le monde aimerait voir émerger en France un concurrent de Shimano », le producteur japonais de dérailleurs et de freins dont les pièces ont cruellement manqué ces derniers mois aux assembleurs européens. « Pour cela, il faudrait non seulement des investissements, mais aussi du temps », souligne-t-il. Le temps, justement, ce serait le moment de le prendre, assure M. Boutte, chez Machi. « Mieux vaut se structurer quand les choses vont bien. Car les courbes de progression, un jour, vont s'aplanir », assure-t-il. ■

OLIVIER RAZEMON





NOUVEAU  
**RENAULT  
KANGOO**  
et fier de l'être

**199€** à partir de  
/mois<sup>(1)</sup>

LLD sur 49 mois, 1<sup>er</sup> loyer de 3 200€  
sous condition de reprise

**4 ans de garantie, assistance 24/24  
et entretien inclus pour 1€/mois<sup>(2)</sup>**

**barres de toit modulables<sup>(3)</sup>,  
capacité de chargement jusqu'à 3 500 L<sup>(4)</sup>**





© m. hanisch

## fabriqué en France dans notre manufacture de Maubeuge

modèle présenté : nouveau Renault kangoo intens blue dci 95 avec options peinture métallisée, jantes alliage et barres de toit modulables à 300€/mois<sup>(5)</sup>, 1<sup>er</sup> loyer de 3 200€, sous condition de reprise - pack zen Renault inclus pour 1€/mois<sup>(2)</sup>. (1) exemple pour nouveau Renault kangoo zen tce 100 hors options. (1)(5) locations longue durée, hors assurances facultatives, sur 49 mois et 40 000 km maximum. offres sous condition de reprise d'un véhicule roulant. sous réserve d'acceptation par diac, sa au capital de 415 100 500€ - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93160 noisy-le-grand - siren 702 002 221 ras bobigny. en fin de contrat, restitution du véhicule chez votre concessionnaire avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires. (2) pack zen Renault comprenant l'entretien, l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 49 mois/40 000 km (au 1<sup>er</sup> des 2 termes atteint) inclus dans le loyer pour 1€/mois. voir détail du pack zen en points de vente et sur [renault.fr](http://renault.fr). offres non cumulables, réservées aux particuliers, pour toute commande d'un nouveau Renault kangoo neuf du 01/09/2021 au 31/10/2021. (3) disponibles en option. (4) volume de coffre jusqu'à 3 500 L avec l'option siège passager avant escamotable disponible fin 2021. gamme nouveau Renault kangoo : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure wltp) : 5,4/6,8. émissions co<sub>2</sub> min/max (g/km) (procédure wltp) : 142/156.

Renault recommande 

[renault.fr](http://renault.fr)



# Des étudiants vétérinaires plus jeunes et réalistes

Les écoles vétérinaires publiques ont mis en place un recrutement postbac pour la première fois cette année

LIMOGES - envoyée spéciale

L'étable, le foin, l'odeur des animaux, les bottes qui s'enfoncent dans la boue : voilà un univers dans lequel Ilyès Neffati se sent bien. « Mon truc, c'est vraiment l'élevage », commente ce garçon costaud de 17 ans, tâtant au passage un museau qui pointe entre les grilles. Ce matin, son groupe d'étudiants vétérinaires visite la rutilante exploitation de Jean-Charles Caillaud, à Lauzelle (Haute-Vienne), aux portes du parc régional de Millevaches : 90 bovins « certifiés herd-book » – l'aristocratie de la vache limousine. Ilyès Neffati vient d'intégrer l'école vétérinaire de Lyon, juste après son bac, bénéficiant de cette toute nouvelle voie d'accès aux quatre écoles de France (Lyon, Maisons-Alfort, Nantes et Toulouse).

Pour les écoles vétérinaires, ce mode de recrutement inédit est loin d'être cosmétique. Les artisans de la réforme lui confèrent même un enjeu capital pour faire évoluer le profil des futurs vétérinaires. C'est-à-dire recruter des jeunes dont les aspirations sont davantage en adéquation avec les besoins de la profession – qui accepteront, par exemple, de travailler dans les zones rurales. Il s'agit aussi de remédier à un phénomène en hausse ces dernières années : les abandons en début de carrière. « Aujourd'hui, un tiers des vétérinaires arrêtent la pratique avant 40 ans », s'inquiète Jacques Guérin, le président de l'ordre. Un vrai problème, alors qu'il existe en France un manque structurel de vétérinaires, à la campagne mais aussi en ville, pour accompagner la forte croissance du marché des animaux de compagnie.

La réforme revêt également un enjeu financier. Avec cette nouvelle voie, l'objectif est de réduire la durée et donc le coût des études, pour les familles comme pour le contribuable ; et d'aligner la France sur les pratiques européennes. D'autant plus que, désormais, plus de la moitié des nouveaux inscrits à l'ordre des vétérinaires ont été formés à l'étranger. Il faut dire que ces écoles coûtent cher : si l'on intègre les activités de recherche des enseignants, la formation d'un élève coûte 40 000 euros par an, soit plus de deux fois le coût d'un futur ingénieur... Une facture essentiellement payée par l'Etat (les frais de scolarité annuels s'élèvent à 2 500 euros). « Ceux que nous recrutons en postbac feront six ans d'études supérieures au total, au lieu de sept ou huit. Cela nous semble suffisant », commente Marc Gogny, ancien directeur de l'école d'Alfort, missionné par le ministère de l'agriculture pour piloter la réforme.

## Davantage issus de petites villes

Comme ses 160 camarades de 17 ou 18 ans, réunis pour une semaine dans le Limousin, Ilyès a la vocation chevillée au corps. Adolescent à Pontcharra (Isère), 7 000 habitants sur les flancs du massif de la Chartreuse, ce fils d'un surveillant pénitentiaire et d'une employée en ressources humaines a acheté un poulailler avec son argent de poche. « Entre les poules et la PlayStation, j'ai préféré les poules ! » Il vendait les œufs, s'occupait de la reproduction des volatiles... Au lycée, il a consacré un bon nombre de semaines de vacances à faire des stages dans des cabinets ou en clinique – quatre au total, à la campagne et en ville.

Sa vocation n'a pas été ternie par le contact avec la réalité du métier, au contraire. D'ailleurs, Ilyès veut faire carrière « dans la rurale », comme on dit dans le jargon vétérinaire. Il sait qu'on y manque de bras, que les semaines de soixante-dix ou quatre-vingts heures

sont courantes, « surtout en période de vêlage, avec des réveils à 4 heures du matin pour des césariennes ». Il sait aussi qu'il verra des situations difficiles – « en stage, j'ai vu des endroits où les vaches étaient maltraitées... Pas comme ce qu'on nous montre ce matin », dit-il. Ce qui lui plaît, c'est le rapport avec l'éleveur. Il le dit comme ça : « Etre à la fois le soigneur, le conseiller, l'ami qui s'installe à la table de la cuisine pour le café. » S'assurer du bien-être des animaux et celui de leur propriétaire. « Il faut être super à l'écoute, y aller doucement. A la fin, on est garant de la manière dont on va se nourrir demain. »

Pour recruter ces lycéens réalistes et passionnés, les quatre écoles ont mis en place un système calqué sur des pratiques anglo-saxonnes. D'abord sur dossier avec Parcoursup (700 admissibles parmi les 5 700 candidats, avec des moyennes au lycée oscillant entre 16/20 et 20/20). Ensuite, les compteurs sont mis à zéro et d'autres qualités sont évaluées, au travers de la méthode des « mini-entretiens multiples » (MEM). Quatre oraux individuels de sept à dix minutes chacun, thématiques et scénarisés, permettent au jeune de discuter de situations, à partir de photos, de petits textes. L'enjeu : mesurer certaines compétences de savoir-être (assertivité, communication, empathie, raisonnement, écoute...),

« Le problème des prépas, c'est qu'on recrute des gens (...) qui ont souvent une représentation fantasmée du métier »

MARC GOGNY  
chargé de mission  
sur le recrutement postbac

mais aussi les connaissances des réalités du métier, la motivation... « Des études montrent que les compétences mesurées dans les MEM sont très corrélées aux compétences attendues dans les professions médicales. Ce qui n'est pas le cas pour les compétences académiques classiques », expose Marc Gogny, ravi de cette première promo de nouveaux vétérinaires. « Par rapport au concours prépa, on a toujours autant de filles – c'est-à-dire 80 % –, mais beaucoup plus de jeunes ayant grandi dans des petites villes. Et davantage de boursiers et d'élèves passés par les lycées agricoles. »

En parallèle de cette nouvelle voie, le concours d'entrée à l'issue des classes préparatoires va perdurer, mais le nombre de places va diminuer – ces élèves ne représenteront plus que la moitié des diplômés. « Le système prépa ne joue plus son rôle d'ascension sociale ou de sélection des bons profils », tacle le président de l'ordre. « Le problème des prépas, c'est qu'on recrute des gens très forts en maths, en bio et en physique, mais qui ont très souvent une représentation fantasmée du métier », observe Marc Gogny. « Souvent, ils entrent en école vétérinaire, car ils veulent soigner des chevaux ou travailler dans des parcs animaliers. Mais il y a très peu de postes dans ces domaines », abonde Christophe Degueurce, le directeur de l'école d'Alfort.

## L'université de Liège, destination prisée des jeunes Français

C'EST JOUR DE RENTRÉE à la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Liège. Sous le soleil généreux de septembre, Marine, en cinquième année, guide les arrivants à travers le campus. Parmi eux, de nombreux Français – ici, on les appelle les « non-résidents ». Leur présence en grand nombre dans les facultés vétérinaires de Belgique est un sujet politique sensible. En 2016, la Belgique francophone a limité à 20 % le nombre d'inscrits « non-résidents » dans cette filière. Ces 20 % ne sont pas sélectionnés sur dossier, mais par tirage au sort. « En Belgique, il existe une crainte, du côté des politiques, qu'une sélection sur dossier revienne à sélectionner par la classe sociale », constate Georges Daube, l'ancien doyen de la faculté vétérinaire de Liège.

Sur le campus de Liège, qui compte 265 inscrits en première année, la cohorte de 53 Français se réjouit. Comme s'ils venaient de gagner au loto. « Je venais de commencer ma prépa à Metz, témoigne Alison. Quand j'ai su, il y a une semaine, à 17h30, que j'étais tirée au sort, je n'ai pas hésité. Avec mes parents, on a directement commencé à chercher un appartement à Liège. » Terminée la prépa.

Tous ces étudiants savent que, en France, intégrer une école vétérinaire est le parcours du combattant. Ils

considèrent que l'université de Liège leur offre plus de chances d'exercer ce métier que les différentes voies d'accès aux quatre écoles françaises. « En France, la préparation est énorme, les étudiants n'ont plus de vie et à la fin il y a peu d'élus », atteste Thibault. Lui devait commencer, cette année, une troisième année de licence de biologie en France, dans l'attente de passer le concours d'entrée aux écoles vétérinaires. Comme d'autres, il a pensé à s'exiler dans une université en Roumanie ou en Espagne ; mais les écoles y sont parfois très chères et n'ont pas toute bonne réputation. Admis à Liège, il n'a pas hésité. « Ici, les études sont en français, accessibles, de qualité, peu onéreuses [835 euros par an] et la Belgique, c'est juste à côté », énumère-t-il. Et, pour exercer dans l'Hexagone, le diplôme belge est reconnu comme celui d'une école française.

## La Belgique « sans hésiter »

En 2020, 23 % des nouveaux inscrits au tableau de l'ordre des vétérinaires en France avaient eu leur diplôme en Belgique. Plus particulièrement à Liège, seule université francophone du pays à proposer un cursus complet en médecine vétérinaire. Marine, notre guide, avait terminé en 2017 une première année de classe prépa en

France. Elle a tout de même choisi de bifurquer vers Liège, « sans hésiter », après tirage au sort favorable. « En fin de prépa en France, j'avais un peu moins d'un tiers de chances d'être prise au concours. Ici, j'ai plus de chances de poursuivre mes études jusqu'au diplôme. »

La faculté de Liège a milité dans les années 2000 pour que l'accès des Français aux études vétérinaires soit contingenté, explique Tatiana Art, nouvelle doyenne. « Certaines années, nous avions 77 % de diplômés français. La Fédération Wallonie-Bruxelles a instauré des quotas, car il faut absolument servir les besoins en vétérinaires du pays. » C'est en 2007 que la Fédération Wallonie-Bruxelles a instauré ses premiers quotas de 30 % de « non-résidents » en médecine, dentisterie, kinésithérapie, logopédie et médecine vétérinaire. En 2016, le quota est passé à 20 % en études vétérinaires. Mais cela n'a pas suffi, car, en fin de cycle, les Français représentaient encore 47 % du total des diplômés. En 2017, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a donc ajouté un contingentement supplémentaire (avec des quotas de non-résidents et des quotas de Français) en fin de première année. Les élèves français le savent. Mais ils croient en leur chance. Soulagés d'être ici. ■

CÉDRIC VALLET (BRUXELLES, CORRESPONDANCE)



ANNA WANDA GOGUSEY

**Un des enjeux : recruter des étudiants dont les aspirations sont davantage en adéquation avec les besoins de la profession. Comme travailler dans les zones rurales**

Barbé, dans la même école, souhaite faire de la recherche sur la génétique des animaux. Jules Maes, cavalier confirmé de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), inscrit à Toulouse, annonce vouloir devenir « chirurgien équin, spécialisé dans la locomotion et l'orthopédie du cheval ».

Tous, en tout cas, ont le même mot à la bouche : le bien-être animal – une préoccupation très générationnelle. Parmi cette promo Parcoursup, certains – environ 10 % – ont renoncé à la viande ou en consommation très peu, comme Rémi Monnard, qui a grandi avec les vidéos tournées dans les abattoirs par l'association L214, et s'indigne « des abus de pouvoir des hommes sur les animaux ». La visite dans un élevage d'animaux amenés à devenir des steaks Label rouge le laisse sceptique. « Ça me fait mal au cœur », soupire, à ses côtés, Tess Amerigo, végétarienne, « dépitée » par l'exposé sur la sélection génétique des bovins auquel elle vient d'assister. S'il n'est pas végétarien, Matthias Vernott, qui avait été aussi admis à Sciences Po, voudrait devenir inspecteur de santé vétérinaire, pour veiller à ce que les animaux soient « abattus le mieux possible ». Le jeune homme de 18 ans, inscrit à l'école de Lyon, veut devenir vétérinaire « depuis le CP ». Il aimerait porter plus tard la question du bien-être animal sur le terrain politique et, pourquoi pas, se présenter à des élections.

Si leurs projets divergent, tous, en tout cas, sont soulagés de ne pas avoir à passer par la prépa, son lot de stress, de concurrence... Et, in fine, une issue incertaine au bout de deux ou trois ans de bachotage. La prépa, pour Ilyès Neffati, n'était d'ailleurs pas une option. S'il n'avait pas été pris en école vétérinaire, le jeune Isérois aurait fait « fac de bio ». Il est aujourd'hui heureux comme un pape. Son seul regret cette année : ne pas avoir d'animal de compagnie dans sa résidence universitaire de Marcy-l'Etoile, en périphérie de Lyon. « Si je pouvais, je prendrais une vache, j'aimerais trop ! » ■

JESSICA GOURDON



Le visage semble surgir des ténèbres, comme si le peintre avait soudain levé vers lui une torche, au détour d'un couloir sombre. En découvrant la toile, ce jour de printemps 1999, Antoine Van de Beuque a tout de suite reconnu le front haut, les paupières tombantes, les lèvres épaisses et rouges et cette moustache dont les pointes relevées viennent quasiment chatouiller les pommettes. Personne n'est mieux identifiable que Philippe IV d'Espagne (1605-1665), piètre souverain mais grand mécène. Ce qui intrigue le courtier en art, c'est la peinture elle-même. « C'est un Velazquez inconnu ou de son atelier », a affirmé avec assurance Edith A. – elle souhaite garder l'anonymat – en conviant le courtier à venir voir la toile chez Munigarde (rebaptisé CC Art en 2018), le centre de conservation du Crédit municipal, qui abrite dans de multiples coffres et chambres fortes les œuvres et objets d'art que lui confient en toute discrétion des particuliers.

Le portrait, de 57,2 cm sur 50,5 cm, ne comporte pas de signature, ne dispose d'aucun certificat. Un « Velazquez inconnu », Antoine Van de Beuque n'y a pas vraiment cru, lorsque Edith A., une médecin amatrice d'art, lui a parlé de ce tableau dont ses amis veulent se défaire. Les propriétaires, une famille française de Meudon qui n'a jamais collectionné, en réclament trois millions et demi de francs (l'équivalent de 711 000 euros d'aujourd'hui). Pour la toile d'un peintre anonyme ou même de l'atelier de Velazquez, c'est cher payé. Seulement, maintenant que ce roi d'Espagne surgit de la nuit s'éclairant sous ses yeux, le courtier est bien plus hésitant. « J'ai tout de suite pensé que le portrait pouvait effectivement être de la main du peintre le plus célèbre de l'âge d'or espagnol », reconnaît aujourd'hui Antoine Van de Beuque dans son bel appartement de la plaine Monceau, à Paris.

Si tout s'était passé comme il le prévoyait, le Philippe IV sur toile aurait dû le rendre riche. Aujourd'hui, cet homme élégant et cultivé estime avoir été victime d'un abus de confiance et d'une escroquerie de la part de Guy Wildenstein, l'un des marchands d'art les plus controversés du monde. Il envisage de donner des suites judiciaires à cette affaire.

De 1991 à 2001, Antoine Van de Beuque a joué les dénicheurs d'œuvres pour le compte du père de ce dernier, Daniel Wildenstein, qui avait transformé la galerie fondée en 1890 par son grand-père, Nathan, un juif alsacien lui-même fils de marchands de bestiaux, en une multinationale de l'art. Le marchand est très introduit dans la jet-set parisienne mais aussi londonienne et new-yorkaise. Au-delà des hôtels particuliers à Paris ou à Manhattan, du splendide ranch au Kenya, du yacht, de l'hélicoptère, des pur-sang, sa fortune tient surtout à son extraordinaire collection de tableaux : plus de dix mille toiles, dont une vingtaine de Renoir, dix Van Gogh, autant de Cézanne et de Gauguin, deux Botticelli, huit Rembrandt, neuf Greco, cinq Tintoret. Sans oublier une centaine de toiles de Pierre Bonnard.

#### « INTENSITÉ EXPRESSIVE »

C'est aussi un redoutable commerçant. Avec les catalogues raisonnés sur Renoir, Gauguin ou Monet publiés par l'Institut Wildenstein, il s'est octroyé le monopole de l'expertise, en faisant ou défaisant la cote d'un tableau selon ses intérêts. Des possesseurs de Modigliani, de Monet ou de Van Dongen lui reprochent ainsi d'avoir discrédité leurs toiles en les excluant de ses catalogues. Grâce aux chercheurs qui planchent sur ces « bibles », il est aussi le premier à pouvoir localiser et authentifier une œuvre, puis faire une offre à son propriétaire. Dans son sillage courent des polémiques moins reluisantes, dont plusieurs procès intentés par des familles juives autrefois spoliées par les nazis, qui accusent les Wildenstein d'avoir récupéré leurs biens.

Au-delà du marchand cynique, on trouve cependant un « œil », formé dès l'adolescence à repérer les grands maîtres. Lorsque Antoine Van de Beuque lui annonce : « Je crois que j'ai trouvé un Velazquez inconnu », Daniel Wildenstein répond d'abord avec hauteur : « Impossible, ils sont tous répertoriés. » Le marchand en sait quelque chose : il a financé un catalogue raisonné sur Velazquez, rédigé par l'historien espagnol José Lopez-Rey. Comme son courtier insiste, il accepte cependant de voir le tableau. Et voilà Philippe IV d'Espagne voyageant jusqu'à la rue de la Boétie, où Wildenstein travaille la plupart du temps. En examinant le souverain peint dans son pourpoint de velours noir, une lourde médaille d'or pendait sur sa poitrine, le marchand est impressionné. Lui aussi croit reconnaître la main de Velazquez. Pour plus de sûreté, il réclame ce-



Portrait du roi Philippe IV d'Espagne, attribué à Diego Velazquez (1599-1660) par les experts de l'Institut Wildenstein.

ARCHIVES PRIVÉES

trimoine invisible aux yeux des Etats et aux yeux de leurs détracteurs », à l'abri du fisc dans des trusts offshore dans les Bahamas ou à Guernesey. Mais les fils ont persuadé Sylvia de renoncer à la succession pour échapper à un énorme redressement fiscal. La veuve, aidée par une avocate coriace, Claude Dumont-Beghi, se lance alors dans une longue procédure judiciaire pour rentrer dans ses droits.

Et le Velazquez inconnu ? En 2003, Antoine Van de Beuque, qui espère toujours sa commission de courtier, a repris contact avec Guy Wildenstein. Celui-ci lui écrit, sur papier à tête Wildenstein & Co., une lettre que *Le Monde* a pu consulter : « En ce qui concerne le tableau de Velazquez, il semble quelque peu prématuré de le proposer maintenant. Il est en effet reconnu par [Alfonso] Perez-Sanchez [ancien directeur du Prado, mort en 2010], mais Perez-Sanchez ne suffit pas : il faut le faire reconnaître par Jonathan Brown, par Bill Jordan, autant d'experts importants dont il faut l'approbation. Je sais que vous êtes impatient, mais dans votre intérêt, comme dans le nôtre, il faut être patient. » Attend-il vraiment l'authentification d'autres experts pour le vendre ?

#### « L'ABSENCE LA PLUS CRUELLE »

Le courtier patiente donc. En 2007, une toile signée du peintre espagnol, représentant sainte Rufine, atteint 17 millions de dollars, un record aux enchères. Trois ans plus tard, alors que Sylvia Wildenstein vient de mourir, Antoine Van de Beuque relance Guy Wildenstein. En vain. Ce dernier se débat toujours avec le fisc, qui lui réclame 250 millions d'euros d'amende, mais il continue à mener une vie mondaine et à entretenir de nombreux réseaux politiques, notamment avec la droite française. Adhérent à l'UMP et donateur du parti, Guy Wildenstein est proche du président Nicolas Sarkozy, qui l'a décoré en mars 2009 de la Légion d'honneur.

En 2015 paraît le nouveau catalogue raisonné sur Velazquez, édité par l'Institut Wildenstein. Le Philippe IV y figure. Au bas de la reproduction du tableau, une simple légende : « Collection américaine ». La toile a donc quitté la France ? Personne n'en a vu la moindre trace. L'Hexagone ne possède pourtant que trois toiles du maître de l'âge d'or espagnol. « L'absence la plus cruelle est Velazquez », regrette-t-il, en 2006, l'ancien président du Louvre Pierre Rosenberg. Une toile mineure, un portrait de Philippe IV en chasseur, est déposée au Musée Goya de Castres. Deux autres Velazquez sont répertoriés au Musée des beaux-arts d'Orléans et à celui de Rouen. C'est tout. « Le goût français a toujours privilégié Murillo », explique l'ancien conservateur du Louvre Guillaume Kientz, qui organisa, en 2015, l'exposition Velazquez au Grand Palais. Aujourd'hui directeur de la Hispanic Society of America, à New York, il reconnaît que jamais, durant ses neuf années au Louvre, il ne s'est vu proposer de Velazquez. En tout cas, si l'authenticité est avérée, « le certificat de sortie a été donné à la légère », estime-t-il. Dès que la valeur d'une peinture de plus de cinquante ans d'âge dépasse les 150 000 euros – le seuil a été rehaussé à 300 000 euros en décembre 2020 –, un certificat d'exportation est en effet nécessaire. Or, le ministère de la culture est catégorique : « Il n'y a pas de demande de certificat d'exportation correspondant à cette œuvre. »

Le tableau serait-il sorti de façon illégale ? « Rien ne permet d'affirmer que la vente du tableau s'est faite en France », soutient aujourd'hui Henri d'Armagnac, l'avocat de Guy Wildenstein, qui accuse Antoine Van de Beuque d'avoir révélé l'existence du Velazquez « pour exercer un chantage » sur le marchand d'art. Pour sa part, Claude Dumont-Beghi, qui a planché sept ans sur le dossier Wildenstein, lorsqu'elle représentait les intérêts de Sylvia Wildenstein, ne s'étonnerait pas que le portrait ait franchi les frontières en catimini. Cette avocate passera le 16 décembre en correctionnelle pour « diffamation », après la publication d'un livre au titre explosif, *Les Milliards cachés des Wildenstein* (L'Archipel, 2016). « Je sais comment ils fonctionnent », lâche-t-elle, expliquant que les Wildenstein sortaient discrètement les tableaux de France dans leur jet privé, à destination de Genève ou de Zurich. « Certaines toiles étaient repeintes pour passer la frontière », assure même cette femme à poigne.

En janvier, la Cour de cassation a ordonné le renvoi du procès des Wildenstein, cassant la relaxe dont ils avaient bénéficié, en juin 2018, dans l'affaire de fraude fiscale de plusieurs millions d'euros qui les oppose à l'Etat français. Mais personne n'est aujourd'hui capable de dire ce que le Velazquez est devenu. ■

ROXANA AZIMI ET RAPHAËLLE BACQUÉ

# Velazquez incognito

En 1999 surgit des limbes un portrait du roi Philippe IV, attribué au peintre espagnol et acquis dans la foulée par le marchand d'art parisien Daniel Wildenstein. Invisible depuis, le tableau déchaîne passions et rancœurs

pendant l'expertise de l'ancien directeur du Musée du Prado, Alfonso Perez-Sanchez, une référence sur le sujet. Quelques mois plus tard, dans le n° 288 des *Archives espagnoles de l'art* d'octobre-décembre 1999, cette sommité clame la « redécouverte importante » de ce Velazquez inconnu : « Cette nouvelle version du portrait de Philippe IV, que l'on rapproche des versions du Musée du Prado et de la National Gallery de Londres, a une intensité expressive et une qualité technique fluide qui obligent à la considérer authentique. »

Autant dire que Daniel Wildenstein a réalisé une formidable affaire. Velazquez est un artiste rare. Les spécialistes ne retiennent qu'entre 111 et 124 tableaux parfaitement « autographes », ainsi que cinq dessins. Or, pour ce chef-d'œuvre, Wildenstein n'a déboursé que 3,6 millions de francs à la fin 1999. Il a, en outre, signé un protocole d'accord avec Edith A., mandatée par les propriétaires pour leur trouver un acheteur. C'est un texte alambiqué, dont *Le Monde* a pris connaissance, et qui assure à celle-ci de toucher « 50 % du bénéfice net » lors de la revente du tableau. Un montant exorbitant et inhabituel, les apporteurs d'affaires ne percevant généralement que 20%-25 %. Pour autant, Antoine Van de Beuque assure qu'Edith A. « a

bien été rémunérée, un peu plus de 1 million de francs ». Enfin, en ce qui concerne M. Van de Beuque, la promesse orale lui a été faite, assure-t-il, qu'il toucherait « une commission de 25 % sur la revente ». Aucun papier n'a toutefois été signé. « C'était toujours ainsi entre nous, nous fonctionnions à la confiance », assure aujourd'hui le courtier. En attendant, le tableau disparaît au cœur de la formidable collection de Daniel Wildenstein.

Une autre histoire va désormais commencer. Le 23 octobre 2001, Daniel Wildenstein meurt d'un cancer. Il laisse deux fils, Alec et Guy, nés d'un premier mariage, et une veuve, Sylvia, sa seconde épouse. Les deux fils entretenaient de difficiles rapports avec leur père. Avec leur belle-mère, la bataille pour l'héritage éclate bientôt.

Depuis toujours, le mensonge est la clé de voûte du clan Wildenstein. Quand bien même sa fortune s'élèverait à plusieurs milliards d'euros, Daniel Wildenstein ne déclarait qu'un revenu d'environ 2 000 euros par an au fisc français. A sa mort, l'inventaire après décès ne compte qu'une vingtaine de tableaux. Une plaisanterie ! Comme l'écrit la journaliste d'investigation Magali Serre dans *Les Wildenstein* (JC Lattès, 2013), ces marchands « se sont organisés depuis des décennies pour rendre leur pa-

« RIEN NE PERMET D'AFFIRMER QUE LA VENTE DU TABLEAU S'EST FAITE EN FRANCE »

M<sup>F</sup> HENRI D'ARMAGNAC  
avocat de Guy Wildenstein



## MÉDECINE

## Essais cliniques : l'éthique face à l'innovation

La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'importance de la bonne évaluation des médicaments et des vaccins. Ces essais sont aujourd'hui largement conduits, pour le compte de l'industrie pharmaceutique, par des sociétés spécialisées. Un marché mondial ayant pour matière première le corps des volontaires, ce qui pose de nombreuses questions éthiques

Depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, au début de l'année 2020, pas moins de 22 vaccins contre le Covid-19 ont été commercialisés, d'après les données rassemblées par l'Unicef, et 103 sont en cours d'évaluation clinique ou réglementaire, mobilisant des centaines de milliers de volontaires à travers le monde.

Cette évaluation nécessite de passer toutes les étapes des essais cliniques sur l'homme, après des tests *in vitro* et sur animaux. La phase 1 évalue la toxicité, la phase 2 la tolérance et l'efficacité. La phase 3 permet de tester à grande échelle l'intérêt thérapeutique, comparé à un traitement de référence ou à un placebo. Enfin une quatrième phase, après mise sur le marché, vise à détecter des effets indésirables rares. La pandémie a conduit à accélérer l'ensemble de ce processus. Dans le cas des vaccins contre le Covid-19, pour chaque essai clinique de phase 3, 15 000 à 40 000 volontaires sont recrutés.

Derrière cette mobilisation inédite, qui a permis l'adoption en un temps record de vaccins innovants et efficaces, se niche un marché mondial qui n'a cessé de croître depuis les années 1990, celui des *contract* (ou *clinical*) *research organizations* (CRO), ces entreprises capables de fournir à l'industrie pharmaceutique et aux institutions publiques un service d'essai clinique intégré, depuis le recrutement des participants et des investigateurs jusqu'à la gestion, l'analyse des données et la rédaction des rapports et des publications. Alors que le développement du vaccin AstraZeneca s'est essentiellement appuyé sur un réseau de laboratoires publics et sur l'Institut Jenner, Moderna et BioNTech ont largement eu recours aux CRO pour leurs essais cliniques de phase 3. Voici par exemple comment l'une d'elles, missionnée aux Etats-Unis par Moderna, se présente sur son site Internet : « *Meridian offre une forte implantation nationale qui lui permet un recrutement rapide, y compris pour les études impliquant des cohortes sensibles (seniors, enfants, populations à risque). Leurs travaux de recherche sont publiés dans des prestigieuses journaux, dont la revue Vaccine.* »

Tous champs médicaux confondus, au 20 septembre, 60 026 essais cliniques étaient en phase de recrutement, dont 6 219 en France, parmi les 389 920 déclarés dans la base de données Clinicaltrials.gov, créée en 2007 en vertu d'un décret de la Food and Drug Administration (FDA) américaine rendant obligatoire la déclaration des résultats des essais cliniques menés aux Etats-Unis. Y sont par ailleurs déclarés les essais cliniques menés dans 129 autres pays au monde.

D'après l'Association des Clinical Research Organizations (ACRO), les CRO recrutent chaque année 2 millions de participants à travers le monde pour les essais cliniques, dont le marché, qui a augmenté de 40 % entre 2008 et 2014, devrait atteindre 45 milliards de dollars (38 milliards d'euros) en 2022. Les essais cliniques de phase 3 en représentent 59 %, pour un coût moyen de 19 millions de dollars et près de la moitié des revenus des CRO proviennent d'Amérique du Nord. Le marché se développe par ailleurs dans la région Asie-Pacifique en raison « d'un large réservoir de patients facilitant le recrutement des candidats », détaille l'analyse de l'ACRO.

« Les CRO jouent désormais un rôle essentiel dans la gestion des essais cliniques conduits en des sites multiples », décrypte le bioéthicien Leigh Turner, de l'université de Minnesota. Elles disposent d'équipes capables d'identifier les personnes éligibles et de faire en sorte d'atteindre le nombre de sujets souhaité. Ce

recrutement est un des défis les plus importants. » Le philosophe de la pensée économique Philip Mirowski, de l'université Notre-Dame-du-Lac, dans l'Indiana, complète : « Elles ont changé la manière dont les essais cliniques sont conduits et les données produites. En contrôlant l'ensemble du processus, elles modifient aussi le sens de la propriété intellectuelle. Il est devenu courant qu'elles réalisent le compte rendu de la recherche, et qu'ensuite elles aillent rechercher un clinicien dans le monde académique pour le signer. L'article scientifique devient totalement une marchandise. Qui est alors vraiment l'auteur et le responsable de la recherche ? »

Comment les CRO ont-elles pu prendre une telle importance ? Les premières d'entre elles sont apparues dans les années 1940 et 1950. Elles vendaient essentiellement des animaux de laboratoire. Avec la mise en place de réglementations exigeant la démonstration de l'efficacité et de l'innocuité des médicaments avant leur mise sur le marché, une autre activité a émergé à la fin des années 1970 : les analyses statistiques cliniques fournies à l'industrie pharmaceutique. Deux géants du domaine, Parexel et Quintiles (devenu Iqvia après sa fusion avec la société de conseil IMS Health en 2016), ont ainsi été créés au début des années 1980.

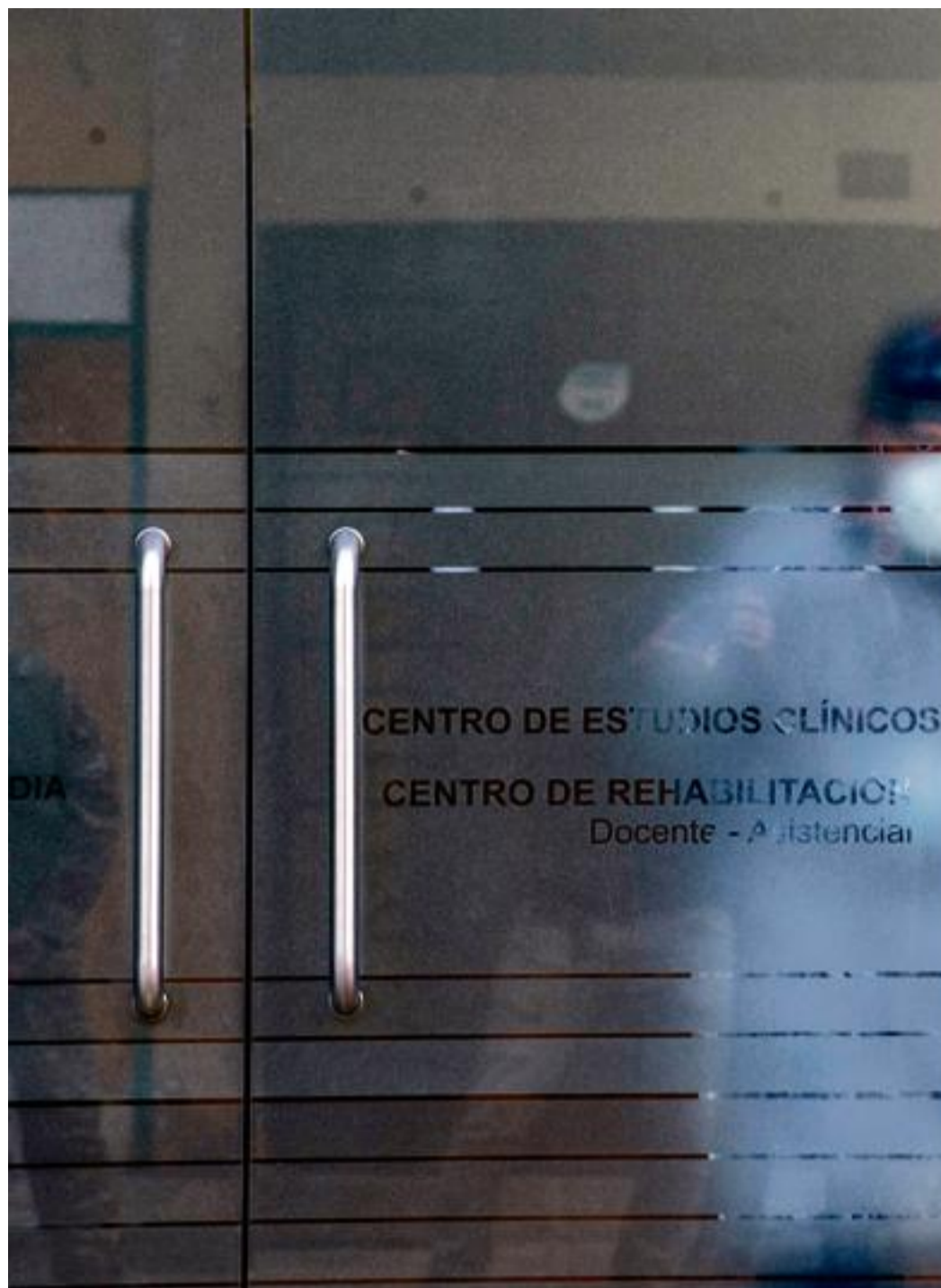
« Avant l'émergence du marché des CRO dans les années 1990, la recherche clinique était menée par les institutions publiques, mais il y avait le sentiment qu'elle coûtait trop cher et que les résultats ne venaient pas assez rapidement », révèle Philip Mirowski. « Il y a une impressionnante compétition entre les CRO, qui doivent rendre leurs essais cliniques les plus attractifs possible. Leur marché s'est développé sous l'impulsion d'entreprises de biotechnologies telles qu'Amgen ou Genentech, qui se sont rendu compte que certains de leurs médicaments étaient très rentables et leur assureraient un retour sur investissement », complète Tomasz Sablinski, fondateur de Global Rescue, une entreprise de conseil dans le domaine des essais cliniques.

## DES « PROFITS EXORBITANTS »

Les CRO ont alors développé l'ensemble des activités leur permettant de répondre à la demande de l'industrie pharmaceutique incluant l'organisation logistique des essais cliniques, le recrutement des participants et des investigateurs, la gestion et l'analyse des données et la rédaction des comptes rendus et des articles scientifiques. Elles ont également rationalisé la conduite des essais cliniques en les découpant en étapes distinctes, telles que le recrutement des volontaires, la recherche d'investigateurs, et la vérification des formulaires.

« L'efficacité des CRO a pour contrepartie un problème éthique, car cette industrie génère des profits exorbitants en utilisant comme matière première le sujet recruté pour l'essai clinique, qu'il s'agisse d'un patient pour les évaluations en oncologie, par exemple, ou de personnes saines pour les essais vaccinaux », constate Tomasz Sablinski.

Une série d'accidents graves survenus dans les années 2000 a révélé les failles de ce fonctionnement orienté vers l'efficacité et la rentabilité. En 2006, six volontaires sains enrôlés dans un essai de phase 1 mené à Londres par la société Parexel, afin de tester l'efficacité d'un anticorps monoclonal développé par la société allemande TeGenero, avaient ainsi dû être admis en service de soins intensifs quelques minutes après avoir reçu la première infusion du médicament, à une dose 500 fois moindre que celle vérifiée comme inoffensive chez l'animal. L'un d'eux avait dû être amputé des doigts et des orteils. L'enquête menée par la Medicines and Healthcare Products Regulatory Agency



(MHRA), l'agence britannique du médicament, avait attribué l'accident à un effet inattendu lors du passage de l'expérimentation animale à l'expérimentation humaine. Mais le protocole et son autorisation par la MHRA furent par ailleurs critiqués au sein de la communauté médicale en raison de l'administration simultanée du médicament à plusieurs volontaires et du manque de fiabilité du modèle animal utilisé lors des essais précliniques.

## PROTECTION DES VOLONTAIRES

De nouvelles réglementations furent par la suite adoptées pour améliorer la protection des volontaires des essais cliniques de phase 1, en introduisant une prise échelonnée entre les volontaires durant l'escalade des doses, afin de détecter l'éventuelle survenue d'effets indésirables. Ces réglementations n'ont néanmoins pas empêché la survenue, dix ans plus tard, en janvier 2016, d'un autre accident, mortel celui-là, lors d'un essai clinique de phase 1 se déroulant à Rennes mené par la CRO Biotrial, missionnée par le CRO portugais Bial, visant à tester une molécule aux effets antidouleur.

Au-delà de ces critiques sur les limites du consentement éclairé et la responsabilisation des CRO, d'autres problèmes sont pointés concernant la régulation et l'encadrement des décisions conduisant à l'autorisation d'essais cliniques pour les médicaments candidats. Un article publié en 2014 dans la revue *Nature* dénonçait ainsi le manque de solidité des résultats des études précliniques chez l'animal des thérapies contre la sclérose amyotrophique latérale, avant le passage en essai clinique de phase 1. Selon cet article, la plupart des thérapies testées au cours des dernières décennies ont échoué lors des essais cliniques de phase 1, mobilisant inutilement les patients durant plusieurs mois.

« Nous soutenons qu'un manque d'attention aux preuves sur l'efficacité des médicaments candidats est trop fréquent dans les décisions concernant les tests chez l'humain. Nous en appelons à des infrastructures, des ressources et de meilleures méthodes pour évaluer rigoureusement l'intérêt clinique de nouvelles interventions avant de les tester chez l'humain », martelaient les bioéthiciens Jonathan Kimmelman et Carole Federico, de l'université McGill à Montréal, dans un commentaire publié en 2017 dans la revue *Nature* sur l'essai clinique conduit par Bial.

« Le problème qui se pose, notamment aux Etats-Unis, est la dérégulation des essais cliniques. Les essais chez l'humain peuvent débiter avant que toutes les données chez l'animal aient été rassemblées, ce qui résulte de la logique néolibérale visant à accélérer la mise sur le marché d'un médicament. Dans une certaine mesure, la rapidité est plus importante que l'innocuité », analyse la sociologue Jill Fisher, de l'université de Caroline du Nord. « Les réglementations ont la responsabilité d'encadrer l'activité des CRO. Mais il n'y a pas d'obligation pour ces entreprises, notamment aux Etats-Unis, de prendre en charge les effets indésirables sévères survenant au cours d'un essai clinique. On peut accuser les CRO, mais cela dépend aussi de ce qui est exigé d'elles », complète-t-elle.

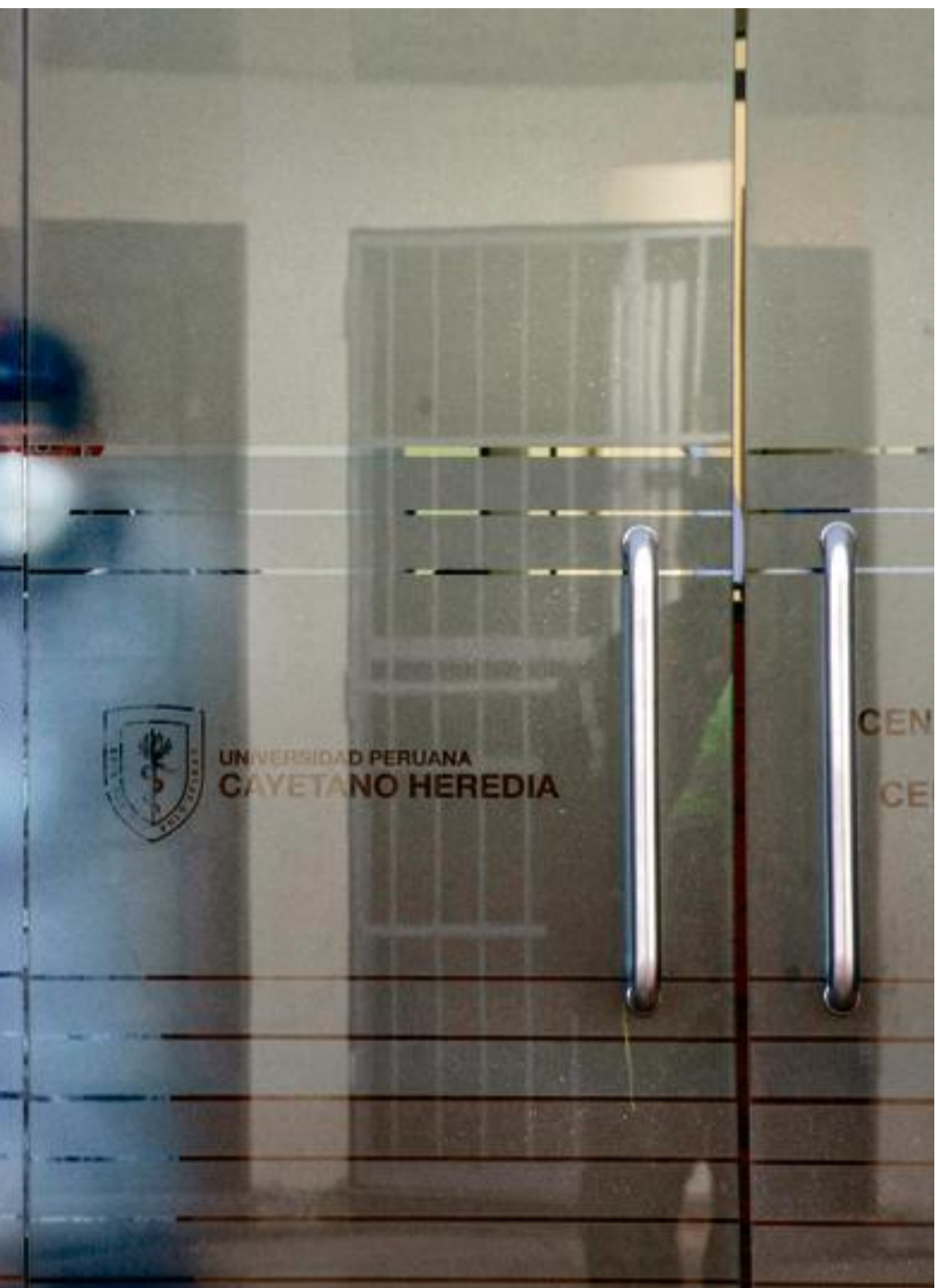
Lorsque les réglementations leur sont trop contraignantes, les CRO tendent par ailleurs à délocaliser les essais cliniques vers des environnements plus favorables. « Pour être compétitives, elles s'implantent en Inde ou dans les pays d'Europe de l'Est, où le recrutement est plus facile et où la survenue d'un effet secondaire grave au cours d'un essai clinique sera moins surveillée que dans un pays où la régulation est plus stricte », décrypte Leigh Turner.

En France, le programme d'investissements d'avenir « Innovation santé 2030 » ambitionne de remonter la France du quatrième rang européen à la place de leader européen en matière d'essais cliniques, en développant notamment les essais de phases 1 et 2. Thomas Borel, le directeur scientifique du LEEM, l'organisation professionnelle des entreprises du médicament en France, défend la nécessité d'accélérer la réalisation d'essais cliniques : « L'idée est de passer le plus vite possible de la phase 1 chez les participants sains, à la phase 2 chez les patients, ce qui leur permet d'accéder aux traitements pouvant potentiellement répondre à leur situation thérapeutique, notamment en cancérologie. » Il poursuit : « Si ces recherches se développent sur le territoire français, les équipes en pointe dans le domaine pourront faire bénéficier les industriels de leurs connaissances et entreprendre des collaborations. » Qu'en sera-t-il dès lors de la réflexion éthique sur les conditions de recrutement des participants sains mais aussi des patients placés face à une confusion entre traitement expérimental en cours d'évaluation et traitement dont l'efficacité a été prouvée ? L'ACRO n'a pas apporté de réponses à nos questions sur ce sujet.

« LES ESSAIS CHEZ L'HUMAIN PEUVENT DÉBUTER AVANT QUE TOUTES LES DONNÉES CHEZ L'ANIMAL AIENT ÉTÉ RASSEMBLÉES, CE QUI RÉSULTE DE LA LOGIQUE NÉOLIBÉRALE »

JILL FISHER  
SOCIOLOGUE





Centre d'études cliniques de l'université Cayetano Heredia, au Pérou, le 9 septembre 2020, où un candidat vaccin chinois contre le Covid-19 a été testé.  
ERNESTO BENAVIDES/AFP

« DANS LES FAITS, LES PERSONNES QUI METTENT LEUR CORPS À DISPOSITION SONT RAREMENT DES PRIVILÉGIÉS »  
DAVID LE BRETON  
ANTHROPOLOGUE

Autre question divisant les bioéthiciens, le paiement des participants. Ainsi certaines CRO n'hésitent pas à appâter les volontaires en leur proposant une rémunération en échange de leur participation, quitte à faire appel à des agences spécialisées dans le recrutement. « Vous n'avez besoin d'aucune connaissance préalable ici, la "seule" chose que vous devez faire est de rendre votre corps disponible à des fins scientifiques. Non seulement cela semble facile, mais ça

l'est (...) Préparez-vous à un emploi à temps partiel d'un autre genre et faites face à un nouveau défi, être l'objet d'une étude clinique », annonce ainsi l'agence allemande de recrutement en ligne Nebenjob Zentrale Ratgeber (« conseil centralisé d'emploi ») dans une rubrique intitulée « Gagner de l'argent en tant que participant à une étude clinique ». « Il existe trois sortes de rétributions : le remboursement des frais, la compensation pour

le temps dépensé par le participant pour l'essai clinique, et la rémunération, qui fait débat », détaille la bioéthicienne Holly Fernandez Lynch, de l'université de Pennsylvanie. « La rémunération est éthiquement acceptable dans la mesure où le protocole de l'essai clinique satisfait aux critères éthiques. C'est comme payer un pompier ou un soldat. Ce qui pose problème, ce n'est pas de payer les sujets, mais de les payer insuffisamment car cela attire les personnes précaires et cela réduit la diversité des volontaires », justifie-t-elle.

« Ce sont les sujets recrutés qui permettent de produire les données qui sont ensuite vendues pour des millions, alors que leur rétribution représente moins de 5% du budget des essais cliniques. Ce qui est choquant, c'est que ce marché extrêmement rentable ne rémunère pas mieux les volontaires », dénonce, pour sa part, Tomasz Sablinski.

#### LIMITES DU CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Mais certains bioéthiciens voient dans ces pratiques une atteinte au principe du consentement éclairé. « C'est l'expression d'un point de vue libertarien qui consiste à considérer que chacun dispose de son libre arbitre et que si une personne souhaite mettre son corps à la disposition de la recherche médicale, elle en a le droit, et qu'il faut favoriser ce genre d'initiative. La loi n'aurait pas à l'en empêcher. On retrouve le même problème avec la question de la gestation pour autrui ou des personnes qui vendent leurs organes », décrypte l'anthropologue David Le Breton. « Dans les faits, les personnes qui mettent leur corps à disposition sont rarement des privilégiés. Elles ont besoin d'argent et justifient leur démarche par la liberté d'utiliser leur corps à des fins expérimentales », poursuit-il.

« Si vous attirez les personnes par une rémunération élevée, vous exercez une influence et le consentement n'est donc plus éclairé », alerte Jonathan Kimmelman. Vous allez recruter des personnes en situation de précarité et cela pose un problème de justice. Vous générez du savoir utile au système de soins sur le dos de ceux qui n'y ont pas accès. » « Dans des pays comme les Etats-Unis, certaines personnes deviennent des cobayes professionnels allant d'essai clinique en essai

clinique », abonde Leigh Turner. « Ce que nous voulons, c'est promouvoir l'altruisme et on s'aperçoit que cela se fait en payant les gens. Cela pose un problème éthique », souligne le bioéthicien Charles Weijer, de l'université Western Ontario, au Canada.

Face au SARS-CoV-2, l'altruisme a bien été une source de motivation des volontaires. Combiné à l'espoir d'être protégé contre le virus, il a nourri la volonté de participer à la lutte contre la pandémie et a été promu par les campagnes de communication sur les essais cliniques testant les vaccins contre le Covid-19, favorisant le recrutement des participants dans certains pays, notamment aux Etats-Unis.

La pandémie de Covid-19, avec les restrictions d'accès aux centres médicaux, a par ailleurs catalysé la tendance à la décentralisation des essais cliniques vers les centres et les relais médicaux locaux, qui a émergé il y a une dizaine d'années grâce à la télé-médecine, au développement d'outils virtuels tels que le consentement électronique ou la capture et le partage des données de santé par le participant.

La phase 3 du vaccin Johnson & Johnson, menée virtuellement par la société Iqvia, a contribué à valider cette approche, qui se généralise à l'ensemble des essais cliniques. « Bien utilisée, la décentralisation des essais cliniques peut offrir un réel avantage, en les rendant accessibles aux personnes dépendantes des transports en commun, notamment celles vivant dans les zones rurales. Cela peut faciliter aussi le partage des données des patients et l'information sur le déroulement de l'essai clinique », commente Charles Weijer. Mais cela nécessite aussi de résoudre les questions liées à la protection des données et de s'assurer que cela n'exclut pas les personnes privées d'accès à Internet. »

Aussi séduisante soit-elle, cette révolution numérique ne résout pas la question de la marchandisation des essais cliniques, fragilisant inévitablement les fondements éthiques visant la protection du participant. « Les CRO incarnent l'expression d'une culture qui est orientée vers l'échange commercial et qui perçoit tout à travers ce prisme », conclut Charles Weijer. ■

CATHERINE MARY

## « Il est nécessaire de réinvestir dans la vertu »

Pour Dominique Sprumont, spécialiste du droit de la santé, le recueil du consentement des patients manque de questionnement éthique

Dominique Sprumont est docteur en droit et professeur à l'Institut de droit de la santé de l'université de Neuchâtel, en Suisse, dont il est membre fondateur. Spécialiste de la réglementation de la recherche impliquant des êtres humains, il s'intéresse depuis plus de trente ans aux interactions entre droit, éthique et déontologie, ainsi qu'à l'épidémiologie légale, autrement dit au rôle du droit comme déterminant de la santé. Depuis 2018, il est président de la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain du canton de Vaud en Suisse, qui évalue la conformité des projets d'essais cliniques à l'ensemble des exigences éthiques, réglementaires et scientifiques.

### Pourriez-vous décrire l'environnement réglementaire des essais cliniques ?

L'environnement des essais cliniques n'a cessé de se complexifier depuis l'adoption, en 1964, de la déclaration d'Helsinki par l'Association médicale mondiale, inspirée du procès des médecins nazis à Nuremberg. Cette déclaration, régulièrement révisée depuis, fonde la bioéthique contem-

poraine. Elle a notamment été traduite en droit français par la loi Huriet-Sérusclat de 1988, rendant obligatoire le consentement éclairé ainsi que la mise en place de comités d'éthique pour l'autorisation des essais cliniques. Mais cette loi donne aussi un rôle central au promoteur, défini comme la personne morale ou physique qui prend l'initiative de l'essai clinique, avec pour enjeu l'organisation du marché du médicament. Il est aussi au centre de régulations, mises en place à partir des années 1960 en Europe et aux Etats-Unis, sur la qualité des produits pharmaceutiques, rendant notamment obligatoire la démonstration de l'efficacité et de l'innocuité d'un produit avant sa mise sur le marché. A partir de 1996, des normes internationales visant à harmoniser les pratiques de laboratoire ont également été développées sous l'impulsion de l'industrie pharmaceutique, et adoptées par les agences réglementaires en Europe, aux Etats-Unis et au Japon.

### Quelle en est la raison ?

Le poids de l'enjeu économique n'a cessé de s'accroître en raison de l'importance prise par l'industrie pharmaceutique dans la conduite

des essais cliniques depuis les années 1960, relayée par les *contract research organizations* ou CRO (« sociétés de recherche contractuelles ») à partir des années 1990. Au tournant des années 2000, elle finançait plus de la moitié des essais cliniques conduits à travers le monde. Après la mise en place du cadre réglementaire sur la protection de la personne en Europe et aux Etats-Unis à partir des années 1980, l'industrie pharmaceutique a cherché des environnements plus complaisants dans les pays de l'Est après la chute du mur de Berlin, puis dans les pays émergents, notamment en Inde et au Brésil.

### Comment cette complexité se traduit-elle dans la pratique des essais cliniques ?

Ces régulations ont été régulièrement révisées, ce qui a généré une bureaucratie des essais cliniques. Les promoteurs, comme les comités d'éthique, vérifient que l'essai clinique est conduit selon ces normes, sans véritable questionnement éthique. On le voit avec le consentement éclairé – qui se réduit souvent à un simple formulaire –, que le participant à la recherche doit signer sans que le médecin investigateur ait pris le

temps de s'assurer qu'il a bien compris dans quoi il s'engageait. Un cas d'école est celui de Dan Markinson, un patient schizophrène enrôlé en 2003 dans un essai clinique à l'université du Minnesota, au cours duquel il s'est suicidé. Lors de l'enquête, l'université et le médecin investigateur n'ont cessé de vouloir démontrer que l'essai avait été mené dans le respect des normes. Or, le consentement du patient n'était pas valide car son jugement était considéré comme altéré au moment de l'enrôlement dans l'essai clinique.

Ajoutons que le clinicien était de plus dans un contexte de conflits d'intérêts, notamment en raison de son statut dans la clinique et de sa rémunération pour chaque patient inscrit dans l'étude.

### Plusieurs accidents sont survenus au début des années 2000. Comment les agences réglementaires ont-elles réagi aux révélations des pratiques des CRO ?

A la suite de l'enquête menée sur l'essai clinique de la société Parexel à Londres en 2006 [qui avait conduit six hommes en soins intensifs], des règles ont été fixées sur les essais de phase 1. Elles reposent

notamment sur l'exigence d'inclure les participants un à un avec un délai d'attente suffisant, selon la durée de vie des produits, pour observer l'apparition d'effets secondaires. Mais dix ans plus tard, lors de l'essai clinique mené par la société Bial à Rennes, ces règles n'ont absolument pas été respectées et un volontaire est décédé. L'enquête a démontré qu'il y avait eu d'importants conflits d'intérêts et, notamment, que cette CRO spécialisée dans les essais de phase 1 avait trouvé un comité de protection de la personne complaisant. Entre Londres et Rennes, on n'a rien appris. Il y a un manque de mémoire industrielle, réglementaire et administrative. On a laissé se reproduire des mécanismes assez similaires avec des conflits d'intérêts et des autorités chargées de la sécurité qui s'appuient de manière trop légère sur les rapports qu'on leur fournit et oublient d'avoir un regard critique. Les scandales liés aux essais menés par les CRO sont là parce qu'on leur a laissé la place.

### Comment cette situation peut-elle évoluer ?

Il faut une volonté politique pour que les institutions académi-

ques et hospitalières prennent conscience que les recherches sont menées sous leur responsabilité, afin que les sujets soient protégés, et que les chercheurs qui exercent en leur sein ou au sein des CRO soient encouragés à respecter l'ensemble des standards industriels comme éthiques. Je pense qu'il est nécessaire de réinvestir dans la vertu. On considère que l'éthique, contrairement au droit, n'impose pas d'obligations, ce qui permet de justifier l'utilisation des principes de bioéthique dans le cadre des procédures d'autorisation, sans réflexion de fond sur la protection du participant.

A Lausanne, le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) a mis en place un bureau du promoteur de recherche qui évalue tous les projets et guide les chercheurs. Il en a découlé une claire amélioration de la qualité et un dialogue plus transparent entre les partenaires, chacun connaissant mieux son champ d'action et ses responsabilités. Revenir à une déontologie fondée sur la nécessité de respecter les principes pour eux-mêmes, indépendamment des intérêts individuels en jeu, semble plus que jamais indispensable. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. MY





## CARTE BLANCHE

### Penser le populisme scientifique

Par STÉPHANE VAN DAMME

L'expression «populisme scientifique» est couramment utilisée pour dénoncer différents activistes scientifiques omniprésents dans l'espace public, comme Didier Raoult. En Italie, par exemple, il désigne aussi bien les antivaccins, comme le biologiste Stefano Montanari, que les défenseurs de la science, comme le professeur de virologie Roberto Burioni. Ce dernier a fait l'objet d'une étude approfondie de Pamela Pietrucci, chercheuse à l'université de Copenhague, dirigée par David Gruber et Lynda Olman dans le *Routledge Handbook for Language and Science*, en 2019.

Très actif sur Twitter et Facebook, Roberto Burioni y mène une guérilla contre les discours antivaccins, et ce dès juin 2018, à l'occasion des mesures prises par le gouvernement. Burioni y défend l'éthique du citoyen-scientifique. Son combat aurait même persuadé Beppe Grillo (idéologue du Mouvement 5 étoiles) de signer son «pacte pro-science» lancé en janvier 2019 pour soutenir cette éthique dans les politiques publiques nationales. Cette action témoigne de l'évolution des scientifiques dans ces débats, qui sont passés d'une position de figure morale, comme Langevin, Poincaré ou Einstein, à celle de lanceur d'alerte, mobilisés contre les antisciences. La popularité de Burioni en Italie tient à la fois à un contexte politique polarisé par la montée des extrêmes et aux formes de sa communication, utilisant de violentes saillies polémiques, connues sur le Web italien sous le terme *blastata* : un commentaire acerbe et sarcastique attirant des milliers de réponses et visant à démonter les fausses informations. Convaincu que les scientifiques doivent sortir de leur réserve, Burioni n'hésite pas à emprunter la rhétorique forte de ses opposants.

#### Rapports entre sciences et démocratie

Plus largement, si l'expression polémique de «populisme scientifique» s'est imposée pour qualifier les mouvements antivaccins ou antipasse, elle n'a pas encore été véritablement pensée. Dans *Le Siècle du populisme. Histoire, théorie, critique* (Seuil, 2020), Pierre Rosanvallon présente le populisme comme une «idéologie cohérente qui offre une vision puissante et attractive de la démocratie, de la société et de l'économie». Plus qu'un symptôme des radicalisations actuelles, cette critique de la modernité démocratique est récurrente dans le temps long de l'histoire des démocraties occidentales.

Du côté de l'histoire des sciences, certains travaux s'inspirent des mêmes constats pour explorer ce phénomène qui hante les rapports entre sciences et démocratie. Niels Mede et Mike Schäfer, de l'université de Zurich, en proposent, en 2020, une analyse riche dans la revue *Public Understanding of Science*. Pour eux, ce populisme relié aux sciences émerge dans le sillage du tournant «participatif» des années 2000, qui a vu la revalorisation du rôle des amateurs de sciences et l'association de citoyens à la prise de décision technique aux côtés d'experts. S'il a ouvert un dialogue nécessaire avec la communauté scientifique, ce mouvement se revendique depuis quelques années d'un antiélitisme, d'un refus des autorités scientifiques et d'un déni des preuves, qui contrastent avec les mots d'ordre d'autocritique des sciences des années 1970, plutôt centrés sur les conditions de travail dans les laboratoires ou encore sur l'encouragement des interactions entre les scientifiques et les publics. Au nom d'une transparence totale de l'information scientifique sur les réseaux sociaux, ces discours exigent d'exercer une vigilance et condamnent la rationalité scientifique en se réclamant «d'épistémologies alternatives» ou des émotions (c'est «l'œil du peuple» dont parle Rosanvallon). Certes, la démocratie scientifique est toujours appelée à s'améliorer, mais elle doit rester guidée par des «idéaux de solidarité, de bienveillance», avertit Rosanvallon. ■

Stéphane Van Damme

Professeur d'histoire des sciences à l'École normale supérieure (Paris)

### DES SCULPTURES DE DROMADAIRES DATANT DE LA PRÉHISTOIRE

Sis dans une zone peu explorée du nord-ouest de l'Arabie, le «Camel Site» est un trio d'éperons rocheux où, dans la paroi, ont été sculptés à taille réelle une douzaine d'animaux, dromadaires et ânes. Découvert il y a seulement quelques années, ce groupe de représentations avait fait l'objet d'une première analyse en 2016 et 2017. La datation était complexe à établir, mais les chercheurs avaient alors estimé, par comparaison avec un bas-relief de Pétra, en Jordanie, que les sculptures avaient été réalisées autour du début de l'ère chrétienne. Dans une nouvelle étude, publiée le 15 septembre par le *Journal of Archaeological Science: Reports*, une équipe franco-saoudienne, grâce au croisement de plusieurs méthodes de datation directe ou indirecte, les «vieilles» de plusieurs milliers d'années et les fait remonter à l'époque préhistorique. Les animaux auraient été sculptés à l'aide d'outils en pierre au plus tard au VI<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Le «Camel Site» regrouperait ainsi les plus anciens reliefs animaliers à taille réelle du monde.

PHOTO : HUBERT RAGUET/CNRS PHOTOTHÈQUE



## DIX MILLE PAS ET PLUS

### SPORT CHEZ L'ENFANT : LES BONS RÉFLEXES DE PRÉVENTION

Par SANDRINE CABUT

C'est trop bon de faire du sport ». A trois ans des Jeux olympiques de Paris 2024, et après dix-huit mois de pandémie qui ont fait bondir le niveau de sédentarité, le gouvernement mise sur une campagne de communication de rentrée pour relancer les pratiques sportives dans le pays. Une plate-forme Internet propose ainsi un quiz qui donne des idées de disciplines aux publics éloignés des pratiques.

Bien sûr, bouger fait du bien aux enfants comme aux adultes. Mais, à l'heure de la course pour inscrire Junior et Juniores à un club de danse, de judo ou de sports collectifs pour l'année, bien des parents se posent des questions concrètes. Pour se faire du bien sans risquer de se faire mal, faut-il, comme chez l'adulte, reprendre très progressivement l'entraînement après une période peu active physiquement ? Quand s'inquiéter d'une douleur à l'effort chez un jeune en pleine croissance ? Les modalités pratiques de l'échauffement, de l'hydratation... doivent-elles être adaptées en fonction de l'âge ?

Pour Sébastien Ratel, enseignant-chercheur en physiologie de l'exercice à l'université Clermont-Auvergne, c'est une évidence : en matière d'adapta-

tion à l'effort, les enfants ne sont pas des adultes en miniature. Ils ont des spécificités morphologiques, biomécaniques, physiologiques et psychologiques, avec des forces et des faiblesses dont parents et entraîneurs devraient tenir compte. Les enfants «sont particulièrement moins forts, moins explosifs et moins économiques au cours de l'exercice physique que les adolescents et les adultes. En revanche, ils récupèrent plus rapidement et se fatiguent plus lentement au cours d'exercices intenses et répétés», résume Sébastien Ratel dans son livre *Préparation physique du jeune sportif* (Amphora, 2018).

#### L'hydratation à surveiller

Autre point de faiblesse souvent méconnu : «Un enfant a plus de difficultés à se thermoréguler qu'un adulte, du fait d'un rapport surface-poids différent. Il est donc plus sensible aux coups de chaleur, d'où la nécessité d'une hydratation suffisante à l'effort : 13 millilitres d'eau par kilogramme de poids et par heure», insiste le chercheur.

Côté traumatologie, il souligne le manque de données épidémiologiques sur l'incidence des blessures chez les jeunes à l'entraînement. En pratique, selon lui, il s'agit le plus souvent d'ostéochondrites, c'est-à-dire d'atteintes des zones de croissance des os et

de cartilage. «L'enfant grandit d'abord par les membres puis au niveau du tronc ; on a donc préférentiellement des ostéochondrites au niveau du genou ou du talon avant le pic de croissance rapide, soit 12 ans chez les filles, 14 ans chez les garçons, puis des atteintes du dos après ces âges», énumère-t-il. Ces fissures, voire arrachements cartilagineux, peuvent être favorisés par des entraînements trop intensifs ou trop fréquents. Parents et entraîneurs doivent donc être attentifs aux plaintes des enfants, surtout pendant la phase de croissance rapide.

En revanche, «les lésions des tendons sont assez rares avant la puberté, rassure Sébastien Ratel, car ces tissus qui relient les muscles aux os sont bien souples chez les plus jeunes, et jouent le rôle d'amortisseurs».

Pour réduire les risques de blessures sportives par surmenage, le chercheur conseille d'éviter une spécialisation trop précoce dans un sport. «Avant 14-15 ans, il est préférable de diversifier les activités, à la fois pour la découverte et pour le développement de la motricité sous toutes ses formes. Cela passe par des séances encadrées, mais aussi par des moments de jeux libres, spontanés», souligne-t-il. Quel que soit l'âge, une activité physique sera poursuivie d'autant plus longtemps qu'on y prend plaisir et qu'on y trouve du sens. ■

## AFFAIRE DE LOGIQUE - 1168

### Une diagonale pour deux rectangles

Les deux rectangles ABCD et AFCH ont des côtés dont les longueurs sont des nombres entiers de centimètres, AB étant le plus petit. On sait aussi que les deux rectangles ont une diagonale commune AC et que le carré de la mesure en cm du côté AC est 125.

1. Quelle est la taille de chacun des rectangles ? L'intersection des deux rectangles est le parallélogramme vert AECC.
2. Quelle est l'aire de ce parallélogramme ?

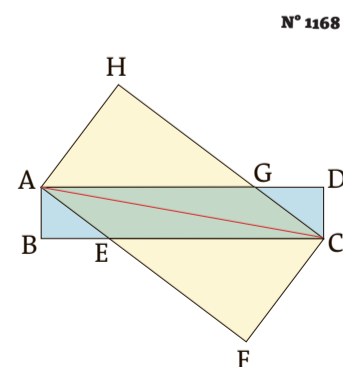
#### FÊTE DE LA SCIENCE 2021 DU 1<sup>ER</sup> AU 11 OCTOBRE 1. LES ÉVÉNEMENTS EN ÎLE-DE-FRANCE

La Fête de la science a trente ans. Elle sera célébrée sur le thème «Eureka ! L'émotion de la découverte». Pendant une semaine, des milliers de scientifiques partageront avec les visiteurs leur enthousiasme pour les sciences et techniques à travers de multiples animations. Cette année, exceptionnellement, les animations, qui auront essentiellement lieu du 1<sup>er</sup> au 11 octobre en métropole et du 5 au 15 novembre outre-mer, seront soit réelles, soit virtuelles. Nous présentons ici celles qui ont lieu en Île-de-France et la semaine prochaine celles qui auront lieu en régions.

- Du 22/09 au 9/10, l'exposition «Maths et puzzles», à la médiathèque Jean-Cocteau (place de France, 91300 Massy), tentera d'apporter une réponse à la question «Qui peut

imaginer toutes les mathématiques qui se cachent derrière les puzzles géométriques ? »

- Les 8 et 9/10, toute la journée à l'Institut Henri Poincaré (11, rue P.-et-M.-Curie 75005 Paris), «Jam mathématiques et santé», lieu de rencontres et production créative autour des interactions entre mathématiques et sciences médicales. Inscriptions sur [Indico.math.cnrs.fr/e/jam-maths-sante](http://Indico.math.cnrs.fr/e/jam-maths-sante)
- Les 9 et 10/10, au Musée des arts et métiers (60, rue Réaumur, 75003 Paris), vous êtes invités à voir tourner la Terre lors d'une démonstration du pendule de Foucault, qui oscille entre réalité et magie. Au même endroit, une démonstration de calcul avec la pascaline, première calculatrice mécanique, vous sera proposée.



N° 1168

### Solution du problème 1167

1. Alice empêchera Bob de réussir en posant son monomino sur une case rouge ou blanche (voir figure).

En effet, en coloriant le damier comme ci-contre, on voit qu'il possède 34 cases bleues, 33 blanches et 33 rouges. Or, un trimino rectiligne couvre une case de chaque couleur. Bob ne pourra donc jamais couvrir les 34 cases bleues avec 33 triminos rectilignes.

2. Bob ne pourra pas empêcher Alice de réussir.

On remarque que tout rectangle  $2 \times 3$  ou  $3 \times 2$  peut être recouvert par deux triminos en forme de L. On décompose le damier en un bloc  $4 \times 4$  et des rectangles  $2 \times 3$  ou  $3 \times 2$  (voir figure). Si Bob pose son monomino sur la case noire, le dessin montre comment Alice couvrira le damier. Cela fonctionne aussi s'il le pose sur la deuxième case de la diagonale (en tournant de  $180^\circ$  le bloc  $2 \times 2$  en haut à gauche), sur la troisième ou quatrième case en tournant de  $180^\circ$  le bloc  $4 \times 4$ . Pour la cinquième case, on centre le bloc  $4 \times 4$  et on l'entoure de zones  $3 \times 4$  à gauche et à droite,  $10 \times 3$  en haut et en bas.



# Les surprises de trois papyrus égyptiens

PHILOLOGIE - Grâce à leur restauration, au Louvre, les « papyrus Reverseaux » ont révélé le caractère exceptionnel de ces textes – prière, satire ou bon de commande –, pour certains jusqu’alors inconnus

Il y a toute une ville sous le musée du Louvre. Une ville souterraine, invisible, silencieuse. Un dédale de longs couloirs, d’escaliers, de grandes salles pleines d’armoires désormais vides, car les réserves ont été démenagées. C’est dans une de ces vastes pièces que l’on restaure, depuis plus de trois mois, un petit ensemble assez exceptionnel de papyrus égyptiens, lesquels ont réservé nombre de surprises.

On les appelle « papyrus Reverseaux », du nom du comte Denis Jacques Léopold Guéau de Reverseaux (1788-1852), capitaine de la marine royale française sous la Restauration, qui en fit probablement l’acquisition en Egypte, en 1823. « Cela nous ramène à la période faste de l’égyptologie, souligne Vincent Rondot, directeur du département des antiquités égyptiennes au Louvre. 1823, c’est juste un an après que Champollion a décrypté les hiéroglyphes. On renoue directement avec cette époque ancienne du marché de l’art et son parfum romanesque. »

Même si l’on ignore où, quand et par qui les documents ont été découverts, il est probable qu’ils proviennent d’une tombe, le climat chaud et sec de l’Egypte permettant la conservation des matériaux végétaux. « On connaît des cas de bibliothèque privée ensevelie avec le mort, précise Christophe Barbotin, conservateur au Louvre et spécialiste des sources écrites de l’époque pharaonique. Le lettré partait avec ses rouleaux pour pouvoir bouquiner dans l’autre monde... »

## Des documents très différents

Les deux « papyrus Reverseaux » ont traversé les générations et, près de deux siècles après être arrivés entre les mains du comte, ils ont été mis en vente par ses lointains héritiers. Fin 2019, Le Louvre s’est porté acquéreur du lot. Les documents s’avèrent très différents. Le premier, rédigé dans une belle écriture hiéroglyphique cursive – c’est-à-dire simplifiée, ce qui signifie que tous les détails des signes ne sont pas représentés –, est « un extrait du Livre des morts, explique Christophe Barbotin. Il s’agit d’un recueil de formules pour assurer au mort de survivre dans l’autre monde, continuer à manger et à boire... et à ne pas travailler. »

Malgré la jolie facture de ce document, dont le texte est bien connu des spécialistes, l’intérêt et la curiosité des égyptologues du Louvre se focalisaient avant tout sur le second papyrus. D’abord parce qu’il était encore roulé sur lui-même. « Ce genre de document ne se trouve plus sur le marché de l’art, assure Christophe Barbotin. C’était une surprise magnifique. Je ne pensais pas que, dans ma carrière, je verrais cela un jour. »

L’étonnement ne faisait que commencer car, à l’instar d’un tiroir à double fond, ce deuxième papyrus en contenait un troisième ! Une lettre, datant du règne de Ramsès II, au XIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, rédigée en hiératique. A première vue bien différente des hiéroglyphes, cette écriture code cependant la même langue. En désignant le cahier où l’auteur de ces lignes prend des notes à la main dans un gribouillis à peu près illisible, Christophe Barbotin dresse le parallèle suivant : « Votre écriture manuelle, c’est l’équivalent de leur hiératique alors que les hiéroglyphes sont l’équivalent de nos caractères d’imprimerie. » « Cette lettre, poursuit l’égyptologue, est adressée à un certain Ramosé – le Dupont de l’époque. L’expéditeur, en revanche, porte un nom étranger, cananéen : Belpouinaït. Beaucoup de gens venus du Proche-Orient avaient intégré l’administration égyptienne. » Dans sa missive, qui tend apparemment à aplanir un différend, ce chef de troupe demande à son interlocuteur qu’on n’enlève pas le mât de son bateau...



Ce papyrus est un « cahier d’exercices » d’étudiants scribes, en écriture hiératique. En bas, détail d’un des textes où les points rouges, entre les lignes, indiquent le début des propositions grammaticales.

EVE MENEI

**CES MISCELLANÉES ILLUSTRENT À QUEL POINT LES SCRIBES DEVAIENT MAÎTRISER TOUT TYPE DE LITTÉRATURE, DE LA PRIÈRE AU FORMULAIRE ADMINISTRATIF**

Reste le papyrus principal du lot Reverseaux. Quand on l’a vu pour la première fois, début juin, alors que la restauration, réalisée par Eve Menei et Aurélia Streri, commençait à peine, seuls quelques décimètres étaient visibles – et lisibles. Le support, fait à partir de fibres de la plante des marais nommée « papyrus », était à la fois très sec et roulé serré. Tout l’enjeu de la restauration a consisté à rendre leur souplesse aux fibres pour dérouler le document sans le casser. Par ailleurs, il avait été fragilisé par de gourmands petits insectes, vrillettes et psoques (ces derniers étant aussi connus sous leur surnom de « poux du livre »), qui ont adoré la fibre, mais aussi la colle que contenait le papyrus, lequel avait été rafistolé par des renforts à l’époque antique. Par endroits, le support a des faux airs de carte perforée pour orgue de Barbarie...

En juin, Eve Menei et Aurélia Streri nous détaillaient la philosophie de leur travail : « Nous consolidons les

fractures avec de toutes petites bandes de papier japonais en fibre de gampi, un arbuste qui pousse à l’état sauvage au Japon. Il a un aspect satiné et on peut le retirer facilement. Comme adhésif, nous utilisons une colle d’amidon de blé qui a une très bonne résistance et est réversible à l’eau. Le papyrus est dans un état extraordinaire, et notre objectif, c’est d’intervenir au minimum, avec les choses les plus légères et les plus fines possibles. Ce matériau allie le génie de la nature et l’ingéniosité de l’homme. Il est très résistant et il faut lui faire confiance... »

Trois mois plus tard, toutes les spirales ont été déroulées et voici un papyrus de 2,22 mètres de long étalé à plat devant nous. Encore en manque-t-il le début. Sans doute son découvreur l’a-t-il coupé en deux morceaux pour faire une double vente sur le marché des antiquités... De quoi s’agit-il ? D’une anthologie de scribes. Ou, pour le dire de manière plus parlante, d’une sorte de cahier où, à l’époque ramesside, plusieurs étudiants en écriture se sont exercés à différents types de textes. Déjà, les maîtres indiquaient leurs corrections... à l’encre rouge (à base d’oxyde de fer).

## Une prière inédite

Pour les égyptologues, l’enjeu du déroulement du papyrus consistait à savoir s’il comportait un texte inconnu jusqu’alors. Et ils n’ont pas été déçus. Sur les six textes du document, deux sont des prières au dieu Amon-Ré, dont une inédite qui fera sans doute le miel des philologues. Deux autres textes montrent que les conflits de générations existaient déjà il y a plus de trois millénaires, le premier étant une mise en garde à un scribe dissipé et le second des remontrances faites à un débauché plus attiré par la bière, le vin, la musique et les prostituées que par l’étude des hiéroglyphes. La fin du texte traduit par Christophe Barbotin décrit le mauvais sujet complètement ivre. Le verbe « vomir » apparaît avant la conclusion : « Tu vacilles, tu t’étales sur le ventre, tu es couvert de merde. » Figurent également un texte à la fois pédant et satirique où l’on glorifie à outrance le scribe – façon de se moquer de lui – et un bon de livraison de cuir à un cordonnier. Ces miscellanées illustrent à quel point les scribes devaient maîtriser tout type de littérature, de la prière au formulaire administratif.

Les « papyrus Reverseaux » seront présentés pour la première fois au public lors de l’exposition Champollion qui ouvrira ses portes au Louvre-Lens à l’automne 2022. ■

PIERRE BARTHÉLÉMY



## ZOOLOGIE

### L’extinction qui dopa les serpents

Grands ou petits, venimeux ou pas, terrestres ou aquatiques : l’arbre de la vie compte plus de 3 800 espèces de serpents, dont 3 200 pour les seuls serpents dits « avancés », capables de chasser à vue, de jour, grâce à leur métabolisme élevé. Une merveille de variété, quel que soit le désamour qu’une vieille histoire de pomme les a contraints à subir. Une merveille d’explosion de diversité, surtout. Car si l’on en croit Nicholas Longrich, maître de conférences en paléontologie à l’université de Bath au Royaume-Uni, tout ce joli monde proviendrait de « cinq ou six espèces, les seules survivantes de l’extinction ». Telle est la conclusion de l’article d’une équipe anglo-allemande, publié le 14 septembre dans *Nature Communications*.

L’extinction ici évoquée est la catastrophe intervenue il y a 66 millions d’années, à la fin du crétacé, quand la chute d’une météorite a plongé la Terre dans la pénombre et le froid, éliminant plus de 80 % des espèces existantes, dont les dinosaures. Pour les serpents, l’image restait assez floue. « Ce sont les vertébrés qui se conservent le moins bien, on dispose de très peu de fossiles anciens », explique Nicolas Vidal, du Muséum national d’histoire naturelle de Paris. Il y a dix ans, le chercheur français avait du reste réalisé un travail du même ordre. « Grâce à l’évolution des techniques, aux données paléontologiques accumulées mais surtout à l’amélioration du séquençage, ils ont pu aller plus loin », salue-t-il.

Pour élaborer un scénario complet, il importe en effet de mélanger ces deux types d’information. « Les analyses génétiques des



Python vert. SYLVAIN CORDIER/BIOSPHOTO

espèces existantes permettent d’en établir le cousinage. Puis les fossiles inscrivent cette réalité dans le temps », résume Catherine Klein, première signataire de l’article, en postdoctorat à l’université Friedrich-Alexander d’Erlangen-Nuremberg, en Allemagne.

Le déroulé proposé est assez fascinant. Lors de cette cinquième extinction, à la frontière du crétacé et du tertiaire, une poignée d’espèces s’en sort. Vivant essentiellement sous terre ou dans l’eau, elles souffrent moins des violents écarts de température. « Les serpents carnivores sont capables de rester des mois sans manger, ajoute Nicholas Longrich. Et les espèces souterraines qui se nourrissent de fourmis ou de termites avaient tout sur place. Elles ont dû être moins affectées. » Ce qui ne tue pas rend plus fort. Les survivants profitent des diverses niches laissées libres par la disparition des concurrents. Ils innovent, varient leurs modes de vie, leurs proies. Et s’étendent. L’article confirme que toute la superfamille des *Caenophidia*, qui comprend les vipères, les couleuvres, les crotales et autres cobras, s’est diversifiée après le cataclysme. Mais il adjoint à cette efflorescence tardive l’ensemble des membres des *Afrophia*, parmi lesquels les boas et les pythons, que les précédents scénarios faisaient apparaître beaucoup plus tôt. « Une contribution majeure, même si elle peut être discutée », souligne Nicolas Vidal.

Les chercheurs ont mis en évidence une seconde vague de diversification, à la fin de l’éocène, il y a entre 20 et 30 millions d’années. « On pourrait penser que la glaciation qui commençait à sévir serait défavorable aux serpents, certaines espèces en ont au contraire profité », indique Nicholas Longrich. « La glaciation, c’est d’abord davantage de prairies », rappelle sa collègue Catherine Klein.

Enfin, les chercheurs font l’hypothèse que c’est aussi dans la foulée de l’extinction que les serpents ont quitté l’hémisphère Sud pour le Nord. Une hypothèse nourrie par les données moléculaires. Mais pour la confirmer, Nicholas Longrich caresse le rêve de tous les paléontologues, même les plus férus de génétique : « Trouver des fossiles. » ■

NATHANIEL HERZBERG



# « Subvertir l'image d'intégrité de Matt Damon »

Rencontre avec Tom McCarthy, Thomas Bidegain et Noé Debré, le trio franco-américain qui a créé « Stillwater »

## ENTRETIEN

De l'intimité de *The Station Agent* à l'engagement militant de *Spotlight*, Tom McCarthy a souvent surgi là où on ne l'attendait pas. Avec *Stillwater*, il débarque à Marseille sur les pas de Bill Baker (Matt Damon), prolétaire de l'Oklahoma venu rendre visite à sa fille emprisonnée. Le réalisateur américain est allé chercher les scénaristes Thomas Bidegain et Noé Debré, qui ont travaillé, notamment, avec Jacques Audiard. Rencontré à Cannes en juillet, au lendemain de la première mondiale du film, le trio raconte son travail commun.

**Qu'est-ce qui a déclenché l'écriture du scénario ? L'affaire Amanda Knox, qui avait vu la condamnation pour meurtre d'une étudiante américaine par la justice italienne ?**

**Tom McCarthy :** C'était il y a une dizaine d'années. Cette histoire me passionnait, mais je ne voulais pas en faire la relation d'un fait réel. Je m'intéressais aux relations qui s'étaient tissées autour de cette affaire où des gens ordinaires voient leur fille prise dans une situation affreuse, sans avoir les moyens de gérer ça.

**Vous avez situé cette histoire au bord de la Méditerranée. Pourquoi ?**

**T. M. :** Je me suis demandé jusqu'où une jeune fille irait pour s'éloigner de son père. L'Oklahoma est un Etat enclavé, plat, blanc. Marseille est au bord de la mer, avec sa diversité, son énergie. A ce moment-là, je lisais les romans policiers de Jean-Claude Izzo – sa trilogie de Marseille est fantastique. Ça m'a donné envie de voir les lieux où étaient situés les romans.

**Vous avez abandonné ce scénario parce qu'il lui manquait quelque chose...**

**T. M. :** Le premier travail avec un autre scénariste avait abouti à un thriller sans profondeur que je n'avais pas envie de réaliser. Six ou sept ans plus tard, je l'ai repris en me disant que j'aimais ce mouvement du père qui va voir sa fille en prison à Marseille. Mais, comme j'étais un réalisateur américain qui s'apprêtait à tourner en France, il fallait demander à un scénariste français. J'aime beaucoup les films de Jacques Audiard, ce que Thomas Bidegain et Noé Debré ont écrit avec lui. J'ai envoyé un mail à leurs agents en demandant s'ils auraient le temps de lire ce scénario, et de me faire part de leurs remarques. Leur

critique et leur diagnostic ont été très explicites et très brillants.

**Comment avez-vous réagi à cette proposition ?**

**Thomas Bidegain :** Pour un Français, c'est rare de recevoir une proposition d'un réalisateur américain. On se demande ce que le film va dire du monde, et c'est une occasion de dire quelque chose des Etats-Unis. Il y a quatre ans, quand on parlait à des amis américains, le pays semblait si divisé, personne ne comprenait rien à Trump.

**Noé Debré :** Ils étaient en état de choc.

**T. B. :** Ce fossé qui sépare deux personnages américains qui se voient dans un parler nous fascinait. Mais ce n'était que le début, il fallait savoir ce qu'on allait raconter.

**Qui décidait de ce qui était juste pour la part américaine du récit et pour la part marseillaise ?**

touriste un décor de carte postale, bénéficiant de la couleur locale ravalée en panel de clichés... Il n'en est rien : *Stillwater* évite la plupart des écueils qui gisaient sur sa route, traçant sa voie sur un fil de justesse et de rectitude, de linéarité et de finesse.

Lieu de croisements assumés (de *crossovers*, dirait-on en anglais), le film fait converger à lui les bonnes énergies transatlantiques : celle des scénaristes français Thomas Bidegain et Noé Debré, qui ont extirpé Marseille du folklore attendu, de Tom McCarthy, qui aborde cette histoire sans surplomb, mais avec un classicisme des plus honnêtes, et de l'insubmersible Matt Da-

**N. D. :** Nous avons travaillé sur une seule histoire. De plus, Marseille nous était étrangère aussi. Nous avons fait lire le scénario à des Marseillais et nous avons tenu compte de leurs remarques.

**Vous nourrissez votre histoire de détails spécifiquement français, comme l'émigration de Parisiens vers Marseille...**

**T. B. :** Nous avons décidé que Virginie serait Parisienne pour qu'elle soit aussi extérieure à la ville, qu'il y ait assez de place dans sa vie pour que le personnage de Bill s'y retrouve. Nous avons pris beaucoup de plaisir à écrire ces séquences où ils cohabitent.

**T. M. :** Dans un film, il y a toujours un obstacle à passer, pas forcément tout au début. Dans mon premier film, *The Station Agent*, il s'agissait de convaincre que Peter Dinklage pouvait décider de vivre dans cette gare abandonnée. Dans *Stillwater*, c'est la séquence où Bill prépare des hamburgers

« Je me suis demandé jusqu'où une jeune fille irait pour s'éloigner de son père »

TOM MCCARTHY  
réalisateur

pour tout le monde, Virginie rentre à la maison, elle lui a fait assez confiance pour qu'il aille chercher sa fille à l'école. Il fallait que ça passe auprès du public.

**Est-ce que, d'un côté ou de l'autre, il y a eu des idées que leurs inventeurs trouvaient excellentes mais que l'autre partie a jugées aberrantes ?**

**T. M. :** Des centaines. Ces deux-là voulaient absolument que Virginie propose du vin à Bill, alors qu'il est abstinent. Je leur expliquais

que ça ne se faisait pas et ils me répondaient que c'était impoli de ne pas lui en proposer. Aux Etats-Unis, quand quelqu'un a arrêté de boire, on ne lui offre plus d'alcool.

**Comment le casting s'est-il passé ?**

**T. M. :** Nous avons évoqué Matt Damon très tôt. Nous voulions subvertir son image d'acteur léchée, icône intègre qui correspond à ce que les Etats-Unis croient être et auquel le public américain croit. J'ai été très content quand Matt a accepté, il n'avait jamais approché un personnage de cette manière. Jusqu'ici, il avait toujours mis un peu de Matt Damon dans ses personnages. En tant que réalisateur, ma tâche principale était de l'autoriser à disparaître.

**Et les rôles français ?**

**T. M. :** Thomas et Noé ont parlé de Camille Cottin dès le début. Elle a auditionné, parmi d'autres,

et elle n'était pas en haut de la liste. Elle est venue à l'une des répétitions et là, elle a tout emporté.

**T. B. :** Tom n'avait aucun préjugé, il n'associait pas les acteurs français à certains personnages.

**Comment le film sera-t-il distribué aux Etats-Unis ?**

**T. M. :** On sera exclusivement en salle le 30 juillet et, trois semaines plus tard, on sera diffusé sur la plate-forme payante de NBC Universal tout en restant en salle aussi longtemps que possible. Jusqu'à maintenant, tous les films que j'ai tournés sont sortis dans des combinaisons de salles réduites, à New York et en Californie, et on a élargi les circuits. Les distributeurs disent qu'on ne peut plus faire ça, et c'est triste, car c'était une bonne façon de sortir des films originaux. C'est effrayant de penser que le film va sortir directement sur 2 000 écrans. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
THOMAS SOTINEL



Matt Damon incarne Bill Baker, le père venu d'Oklahoma. JESSICA FORDE/FOCUS FEATURES

## Un polar américain qui sort avec habileté des clichés

Matt Damon incarne un redneck trumpiste débarquant à Marseille pour sauver sa fille incarcérée aux Baumettes

### STILLWATER

Sur le papier, il y avait fort à craindre de *Stillwater*, nouveau long-métrage de l'acteur et réalisateur Tom McCarthy après le carton plein de *Spotlight* (Oscars du meilleur film et du meilleur scénario en 2016), fiction américaine délocalisée à Marseille, où un père venu d'Oklahoma vient extirper sa fille des griffes du système pénitentiaire français. Un type de canevas sur lequel les mauvais augures s'amoncellent : exotisme du pays étranger fantasmé depuis la côte ouest des Etats-Unis, star américaine venue arpenter en

mon, qui n'hésite pas à jouer de son image de héros ordinaire, à la frotter aux formes abrasives de la cité phocéenne.

#### Relancer l'enquête

L'histoire est d'ailleurs celle des clichés qui, peu à peu, s'estompent comme le brouillard pour laisser place à plus de complexité. Un père américain nommé Bill Baker (Damon), foreur de pétrole au chômage, part sauver sa fille, Allison (Abigail Breslin), incarcérée aux Baumettes pour avoir poignardé, lorsqu'elle était étudiante, sa colocataire et petite amie. Avec son pas lourd et son accent mâchonné, Bill prend sur lui de relancer l'enquête, tentant d'apporter de nou-

veaux éléments au dossier. Pour cela, il trouve l'aide de Virginie (Camille Cottin), actrice de théâtre et mère célibataire, qui l'héberge chez elle à mesure que sa démarche tend vers le long séjour. Ils vont se révéler l'un à l'autre plus profonds que les stéréotypes qu'ils renvoient : soit celui du redneck trumpiste, représentant de l'Amérique blanche rurale, soit celui de la « cultureuse » aux moeurs débraillées, incarnation de la bien-pensance de gauche. De même, entre les deux fermente une relation moins évidente que de prime abord : ni l'un ni l'autre ne sont tout à fait innocents.

La beauté du film est à l'image de ses personnages et de leur capa-

acité à lentement changer de peau, s'approfondir, évoluer sans pour autant apporter de réponses toutes faites aux situations qu'ils traversent. On croyait la chose engagée comme un polar, prenant des airs de traque dans les quartiers nord, et soudain le scénario sort des rails, s'offre le luxe de la parenthèse, de l'oubli. C'est la vie quotidienne qui prend le relais, quand Bill finit par trouver du travail sur place, s'installe chez Virginie, fonde avec elle un nouveau foyer et invente avec cette dernière une nouvelle langue tacite sous les airs d'un franglais bricolé.

*Stillwater*, qui porte le nom de la petite ville de l'Oklahoma dont Bill est originaire, montre surtout une

appétence formidable à creuser le décor naturel de Marseille sous tous les angles, grand studio à ciel ouvert aux lumières cristallines, sans l'enjoliver ni l'enlaidir, sans la ripoliner sous les couches de la fiction. Rarement ville a-t-elle été aussi bien filmée que traversée par ce *working class hero*, figure de prolétaire américain, jusqu'à son Stade-Vélodrome où, ce soir-là, l'OM l'emporte et met le feu aux gradins. Sublime scénario qui prend ainsi la forme d'une ville. ■

MATHIEU MACHERET

Film américain de Tom McCarthy. Avec Matt Damon, Abigail Breslin, Camille Cottin, Lilou Siauvaud, Anne Le Ny (2h 20).



# Patrick Imbert fait éprouver la poésie des cimes

Le film d'animation traduit magnifiquement l'univers de Jiro Taniguchi

## LE SOMMET DES DIEUX

Il fallait l'imaginer, et surtout l'oser, ce croisement entre deux écoles de dessin, certes aux antipodes, mais qui n'en avaient pas moins des choses à se dire : la ligne franco-belge, généralement qualifiée de « claire », et le manga japonais, avec son dynamisme graphique et son sens du découpage. Un parfait terrain de rencontre s'offrait comme sur un plateau en l'œuvre de Jiro Taniguchi, dessinateur de l'inoubliable *Quartier lointain*, né en 1947, dont le réalisme détaillé et les résonances proustiennes ne masquaient pas leur tendance européenne.

C'est précisément dans ce fonds qu'est allé puiser l'animateur Patrick Imbert (*Le Grand Méchant Renard et autres contes*, 2017) pour porter à l'écran *Le Sommet des dieux*, d'après le manga éponyme en cinq tomes publié par Taniguchi entre 2000 et 2003, lui-même tiré d'un roman de l'écrivain Baku Yumemakura. Loin de tout exotisme comme d'un quelconque pastiche, le film est une formidable réussite qui témoigne surtout d'un respect scrupuleux du matériau original, qu'il ne cherche jamais, et fort heureusement, à occidentaliser. Il en serait plutôt une sorte de traduction dans le langage voisin de l'animation.

Situé dans le milieu de l'alpinisme, le récit jongle habilement

avec plusieurs strates de temps. Fukamachi, photoreporter japonais spécialisé dans la montagne, mène l'enquête autour d'un mystérieux appareil photo qui aurait appartenu aux grimpeurs pionniers de l'Everest et serait susceptible de remettre en cause la date de sa première ascension.

A Katmandou, il tombe ce faisant sur Habu Joji, un ancien alpiniste jadis réputé, sorti du circuit depuis quelques années. Compilant les documents à son sujet, le journaliste retrace son histoire, qu'il découvre viscéralement attachée à l'escalade, mais surtout infiniment tragique, parsemée d'échecs, de sinistres, d'injustices et de morts. A travers lui se révèle le visage âpre de cet appel des sommets, marotte exigeante qui peut confiner à l'obsession et témoigne d'une obscurité nécessité intérieure.

### Brèche vers l'imaginaire

Première chose remarquable : l'animation ne se prête pas à la fantasmagorie, comme sa condition labile pourrait l'y borner, mais vise à restituer, le plus fidèlement possible, non seulement un relief naturel – celui de la montagne se dressant comme un éternel défi aux capacités humaines – mais également la pratique qui s'y attache – l'alpinisme, dramatisé avec un soin scrupuleux du détail.

C'est donc sur le versant du réalisme que Patrick Imbert attaque son récit, l'animation 2D garantissant

**Habu Joji, le personnage principal du « Sommet des dieux ».**

JULIANNE FILMS/  
FOLIVARI/MÉLUSINE  
PRODUCTIONS/  
FRANCE 3 CINÉMA/  
AURA CINÉMA



la plénitude d'une expérience qui, dans le cinéma en prises de vues réelles, aurait nécessité nombre d'artifices. Réalisme qui concerne d'abord la mobilité des personnages, brossés d'un trait simple, mais dont la précision gestuelle et l'expressivité constituent un régal pour l'œil. S'ajoute à cela la splendeur des décors montagneux, où, par un jeu constant de variations d'échelle, le sentiment de verticalité, mais aussi la disproportion entre l'homme et le relief, les rapides variations du climat sont figurés dans toute leur force.

Cette base concrète, solidement documentée, qui vise un public cette fois plus mature que le tout-venant de l'animation française, n'empêche pas *Le Sommet des dieux* de côtoyer cette poésie des cimes et des éléments qui ouvrent une brèche vers l'imaginaire. Ses personnages d'alpinistes obsessionnels, prêts à tout sacrifier à

**La disproportion entre l'homme et le relief, les variations du climat sont figurées dans toute leur force**

leur pratique, partagent un même caractère : à savoir un individualisme forcené qui ne trouve à s'épanouir que dans les hautes solitudes escarpées. La montagne, image de l'absolu, épreuve des limites, est pour eux, aussi, un moyen d'échapper au monde social, royaume de la médiocrité et des petites gens qui jurent face aux promesses de l'immensité.

Mais il arrive qu'au cours de l'ascension la paroi rocheuse prenne un tout autre visage : celui du Léviathan qui engloutit les vies humaines. Habu Joji s'y jette non seulement par passion, mais par désir plus trouble de tromper

la mort et peut-être même de la trouver. La dernière partie du film, où il s'attaque à l'Everest suivi du journaliste, recouvre ainsi un caractère existentiel hanté par le spectre du nihilisme : tel Zarathoustra, l'homme s'élevant au-dessus des siens se dépouille en même temps de sa propre humanité, vouée à rester au sol. C'est toute la leçon du film : l'ascension est une annihilation de soi. ■

MATHIEU MACHERET

Film d'animation français et luxembourgeois de Patrick Imbert (1 h 30).

## Gianfranco Rosi en surplomb esthétique

Son documentaire sur la situation au Moyen-Orient, aux images léchées et froides, procure un sentiment de gêne

### NOTTURNO

Réalisateur italo-américain, né en Erythrée en 1964, Gianfranco Rosi est un documentariste de renom, dont l'œuvre s'expose aux quatre coins de la planète cinéma. En 2013, *Sacro GRA*, variation autour du péripétrique romain, remportait le Lion d'or à Venise, au nez et à la barbe des fictions en lice. En 2016, rebelote : *Fuocoammare*, témoignage sur la crise migratoire vue depuis l'île de Lampedusa, recevait l'Ours d'or à Berlin ainsi qu'une nomination aux Oscars.

Son dernier long-métrage, *Notturno*, en compétition à Venise en 2020, dresse un tableau fragmenté de la situation au Moyen-Orient, en voguant le long des frontières de l'Irak, du Kurdistan, de la Syrie et du Liban, zones déchirées par la géopolitique, l'ingérence étrangère et la menace fondamentaliste. Entre scènes de guerre et scènes de genre, le film rassemble par éclats divers aspects de la région, voguant tour à tour auprès des combattants peshmergas, des internés d'un hôpital psychiatrique irakien, d'orphelins yézidis réchappés de camps de prisonniers, ou plus largement de civils qui essaient tant bien que mal de mener leur vie.

D'où vient que le film procure un profond sentiment de gêne? De

son principe itinérant qui a tendance à aligner, à généraliser, des situations, des expériences et des régions très différentes, irréductibles les unes aux autres. Voulant faire tableau, Rosi transforme chaque station en vignette, l'une balayant l'autre au fil d'un montage imperturbable, sans commentaire ni contextualisation.

### Indécence

Il s'en dégage une certaine position de surplomb esthétique. Aucun plan du film ne résiste à la tentation de la belle image bien léchée, comme à celle de poétiser le chaos – ce qui semble bien dérisoire devant la gravité des événements décrits ou des propos tenus. Tout à sa tapisserie de l'Apocalypse, le documentariste ne se rend même pas compte de l'indécence qui caractérise parfois son point de vue : filmant depuis le soubirail des prisonniers entassés dans une cellule, ou par-dessus l'épaule d'une mère éplorée pour le temps d'un passage en revue, cadrer les photos de son fils exécuté. Comme si, toujours prêt à sacrifier les personnes à la poursuite du motif, *Notturno* se voulait un objet d'art, et du plus grand. Il est surtout froid comme la mort. ■

MA. MT

Documentaire italien, français et allemand de Gianfranco Rosi (1 h 40).

### ARTS Huit œuvres inédites de Picasso offertes à la France

Le Musée Picasso à Paris se dote de huit œuvres inédites du maître, cédées par sa fille, Maya, à la France, par le biais d'une donation. Collection personnelle de l'artiste, elle comprend six peintures, deux statues, dont une réalisée par Picasso en 1945 (*La Vénus du gaz*) et une autre, polynésienne, ainsi qu'un carnet à dessins. L'une des toiles a été révélée, lundi 20 septembre, à la presse, en présence de la ministre de la culture, Roselyne Bachelot, et de Bruno Le Maire, ministre de l'économie. Ces œuvres seront présentées au public à partir d'avril 2022. – (AFP)

### JUSTICE Harvey Weinstein continue de plaider non coupable

Le magnat d'Hollywood Harvey Weinstein a continué, lundi 20 septembre, à plaider non coupable, devant un tribunal de Los Angeles, des accusations d'agressions sexuelles et de viols portées contre lui en Californie par cinq femmes. Il purge depuis 2020 une peine de vingt-trois ans de prison pour des faits similaires à New York. Il est accusé d'avoir violé ou sexuellement agressé cinq femmes dans des hôtels, entre 2004 et 2010. S'il est reconnu coupable de tous ces faits, le producteur encourt cent quarante années de prison en plus de sa condamnation à New York. – (AFP)

Un festival de cinéma pour tous !

**FESTIVAL  
LUMIÈRE**  
9/17 OCTOBRE 2021



Jane Campion, Prix Lumière 2021





# La France au bord de l'implosion

Le cinéaste Giovanni Aloi dépeint la paranoïa d'une société qui se trouve sous menace terroriste

## LA TROISIÈME GUERRE

Quelle est donc cette guerre évoquée dès le titre du premier long-métrage du réalisateur italien Giovanni Aloi, tourné en France et en français ? Non plus la guerre traditionnelle avec ses lignes de front et ses antagonismes déclarés, mais une guerre invisible, diffuse, intégrée, susceptible d'éclater en tout lieu et à toute heure. Celle-là même que Manuel Valls en 2015 avait nommée « guerre contre le terrorisme », à la suite d'un George W. Bush qui, au lendemain du 11-Septembre, avait carrément parlé de « guerre contre la terreur ». Autant dire contre une idée, une abstraction. La France irait bien, par la voix de son président, jusqu'à déclarer la « guerre » à un virus. Symptôme d'un siècle où la menace, omniprésente et désincarnée, réside à la fois partout et nulle part, jusque dans l'air qu'on respire.

Moins qu'un sujet à traiter, c'est un malaise social que cherche ainsi à diagnostiquer *La Troisième Guerre*, celui d'une France au bord de l'implosion. Pour cela, Giovanni Aloi et son scénariste Damien Baumard adoptent un point de vue stratégique et très judicieusement décentré sur la société française : celui des militaires de l'opération « Senti-

nelle » qui patrouillent sur le territoire national pour renforcer le sentiment de sécurité civile, et intervenir si besoin en renfort du plan Vigipirate.

Léo Corvard (Anthony Bajon), bleu aux airs poupin, fraîchement débarqué de sa Vendée natale, est affecté à Paris dans le cadre du dispositif en question. Régulièrement, il bat le pavé de la capitale aux côtés de deux ou trois compagnons, l'arme en bandoulière, sous le commandement de Yasmine (Leïla Bekhti), leur sergent. Tous marchent à l'affût du moindre trouble ou signe suspect dénotant un potentiel attentat. A la caserne comme en permission, cette tension ne les quitte jamais complètement, et entre même en résonance avec le passif ou les frustrations de chacun.

La réussite du film tient d'abord à la dialectique subtile qu'il installe entre le dehors et le dedans. Le dedans, c'est la vie de caserne avec sa bidasserie volontiers potache, ses mœurs grégaires à forte dominante masculine, ses dérives ponctuelles (démonstrations de force, brimades, recherche du bouc émissaire, en l'occurrence un pauvre soldat maladroit nommé Ortioni), mais aussi l'exemple qu'elle produit d'un véritable creuset français, sa capacité à générer de la fraternité par le biais de l'uniforme.

Ces épisodes brossent une galerie d'individualités aussi fortes

**De gauche à droite : le soldat Hicham (Karim Leklou), la sergente Yasmine (Leïla Bekhti) et le soldat Léo (Anthony Bajon).**

CAPRICCI

que fragiles, ingrédients instables d'un « esprit de corps » de plus en plus incertain. Entre elles se creuse un réseau de failles : la sergente dissimulant une grosseur qui l'empêcherait de prendre du galon, le soldat Bentoumi (Karim Leklou) dont les fanfaronnades recouvrent une profonde solitude, ou encore Léo qui a honte de ses parents paumés et compense par un sens du devoir quelque peu névrotique.

### Air sécuritaire du temps

Puis vient le dehors : les patrouilles, qui réservent au film ses passages les plus étourdissants, au cours desquelles les soldats sont exposés et comme en représentation. Par la fluidité de sa mise en scène toute en travellings alertes, *La Troisième Guerre* restitue dans ses dimensions topogra-

phiques, sensorielles et psychiques, l'étrange présence dans l'espace public de ces sentinelles aux aguets. A leur progression répond le décor d'une ville vécue comme hostile (le mépris de classe n'y est pas pour rien), se déroulant sous leurs yeux comme une réserve infinie d'attaques potentielles.

Leurs regards découpent dans sa forme les signes infimes d'un risque presque désiré, l'occasion d'une décharge trop attendue. La plupart du temps, l'alerte se révèle fautive, le soupçon s'évante, en même temps que croît le sentiment d'impuissance et d'inutilité des soldats, leur peur du vide. Alternant moments tendus et phases d'intensification, leur situation, celle d'une suspicion sans objet, s'imbibe de paranoïa. Un paradoxe irréductible leur

**La réussite du film tient à la dialectique subtile qu'il installe entre le dehors et le dedans**

colle à la peau : censés garantir la sécurité, ils sont à eux-mêmes une flagrante manifestation du danger, le rappel de la guerre au cœur du quotidien.

Cette paranoïa, on l'aura compris, est l'air sécuritaire du temps, celui-là même qui traverse les démocraties occidentales en état de panique chronique. Manque peut-être à *La Troisième*

*Guerre*, comme en atteste sa fin en cul-de-sac, un plan d'ensemble qui aurait ressaisi la détresse de ses soldats dans un tableau plus large de la France contemporaine – ce qu'on sent poindre incomplètement lorsque la patrouille s'embourbe dans une manifestation périlleuse aux cris de « *Tout le monde déteste la police* ». Qu'à cela ne tienne. Giovanni Aloi n'en réalise pas moins ici une saisissante « photographie » de l'époque, et plus particulièrement de sa psyché : un désir d'ordre et un désir de chaos qui se regardent en chien de faïence, tout prêts à fondre l'un sur l'autre. ■

MATHIEU MACHERET

*Film français de Giovanni Aloi. Avec Anthony Bajon, Karim Leklou, Leïla Bekhti (1 h 30).*

## Quand le monde du cinéma veut sauver la planète

De « Bigger Than Us » à « I Am Greta », un nombre croissant de documentaires sur le changement climatique ou la déforestation sortent en salle, ciblant un public jeune

### DOCUMENTAIRE

Bienvenue dans le cinéma d'action en faveur de la planète. Plusieurs documentaires mettant à l'honneur des militants écologistes arrivent sur le grand écran après avoir, pour certains, écumé les festivals – notamment Cannes, où, lors de la 72<sup>e</sup> édition, en juillet, la section éphémère Le Cinéma pour le climat a vu le jour, à l'initiative du délégué général, Thierry Frémaux. Ainsi *Bigger Than Us*, de Flore Vasseur, qui dresse le portrait de jeunes activistes, a fait sa première mondiale sur la Croisette et sort en salle le 22 septembre, en même temps qu'*Une fois que tu sais*, d'Emmanuel Cappellin, où le réalisateur part à la rencontre de scientifiques et d'experts en décroissance.

Suivront, le 29 septembre, deux autres films engagés : le premier, *I Am Greta*, de Nathan Grossman, retrace le parcours de la Suédoise Greta Thunberg, née en 2003, depuis sa toute première « grève scolaire » dénonçant l'inaction des politiques face au réchauffement climatique ; le second, dans la veine de l'autofiction, *Poumon vert et tapis rouge*, de Luc Marescot, raconte l'épopée du réalisateur cherchant à fédérer producteurs et stars du cinéma autour d'un thriller sur la forêt tropicale, inspiré des travaux du botaniste Francis Hallé.

Sans prétention artistique, ces films grand public ont peu de chose à voir avec des œuvres d'investigation au long cours, plus discrètes, qui ont connu un succès critique durant la dernière décennie : citons la démarche poétique de Dominique Marchais, auteur de *Le Temps des grâces* (2010), *La Ligne de partage des eaux* (2014), *Nul homme n'est une île* (2018), ou la puissante critique de la « malforestation » de François-Xavier Drouet avec *Le Temps des forêts* (2018).

### Actions concrètes et positives

Plus accrocheur, *Bigger Than Us* choisit de mettre en avant des actions concrètes, positives, en vue de susciter la curiosité (ou des vocations) dans la nouvelle génération. Avant la pandémie, la réalisatrice et écrivaine Flore Vasseur est partie à la rencontre de jeunes engagés dans des causes environnementales ou sociales : ainsi, depuis l'âge de 12 ans, l'Indonésienne Melati Wijsen a réussi, avec sa sœur, à mobiliser des milliers d'habitants contre l'invasion des sacs plastiques ; à la frontière du Liban et de la Syrie, Mohamad Al Jounda a créé une école pour les enfants déplacés dans des camps ; en Ouganda, Winnie Tushabe transmet la permaculture aux réfugiés afin qu'ils puissent survivre sur des sols détruits par les pesticides... Une opération prévoit d'inviter 100 000 jeunes

**Sans prétention artistique, ces films grand public ont peu de chose à voir avec des œuvres d'investigation au long cours**

de 13 ans à 27 ans à des avant-premières du film.

Producteur de *Bigger Than Us*, avec Marion Cotillard comme coproductrice, Denis Carot (Elzévir Films) n'en est pas à son coup d'essai : il a produit *Home* (2009), de Yann-Arthus Bertrand, et aussi *La Croix au Larzac* (2011), de Christian Rouaud. Il y a un public pour ce type de films, certains ont même réalisé des scores inespérés, tel *Demain* (2015), de Cyril Dion et Mélanie Laurent (plus d'un million d'entrées et le César du meilleur documentaire en 2016). « *Quand Thierry Frémaux a créé la section Le Cinéma pour la planète, je lui ai dit : tu crées une section éphémère, mais elle ne sera pas éphémère. La crise est climatique, sanitaire et sociale. Elle creuse les inégalités, lesquelles se sont encore amplifiées avec le Covid. Le rôle des festivals est essentiel pour donner de la visibilité à ces films* », souligne Denis Carot.

Même si ce dernier reconnaît que le bilan carbone de ces œuvres se voit paradoxalement alourdi par les voyages en avion des équipes de festival en festival – pour « compenser », certains dispositifs de financement participatif de films prévoient en contrepartie la plantation de nouveaux arbres. Dans *Poumon vert et tapis rouge*, on voit ainsi Luc Marescot s'envoler pour Los Angeles, puis pour Berlin, à la recherche de financements pour sa fiction, dont le budget est estimé à 40 millions d'euros...

Trois autres films de la section Planète de Cannes sont attendus d'ici à la fin de l'année : *Marcher sur l'eau*, d'Aïssa Maïga (10 novembre), *Animal*, de Cyril Dion (1<sup>er</sup> décembre), et aussi *La Croisade*, une fiction de (et avec) Louis Garrel, lequel partagera l'affiche avec Laetitia Casta. L'histoire : un couple se trouve confronté à l'activisme de leur fils, âgé de 13 ans, lequel prépare avec ses amis un plan pour « sauver la planète ». Bientôt, à Cannes, une « Green Palm » ? ■

CLARISSE FABRE

En salle le 22 septembre : *Bigger Than Us*, de Flore Vasseur (Fr, 1 h 36), et *Une fois que tu sais*, d'Emmanuel Cappellin (Fr, 1 h 44). En salle le 29 septembre : *I Am Greta*, de Nathan Grossman (Su, 1 h 37), et *Poumon vert et tapis rouge*, de Luc Marescot (Fr, 1 h 35).

## Plongée dans l'horreur des gangs mexicains

Fernanda Valadez décrit la violence comme une incantation autour du diable

### SANS SIGNE PARTICULIER

■ ■ ■ ■

Film de frontière (entre le Mexique et les Etats-Unis), le premier long-métrage de Fernanda Valadez est documenté au plus près d'une réalité violente, souvent sordide, dont le cinéma mexicain, depuis Luis Buñuel jusqu'à Carlos Reygadas ou Amat Escalante, n'aura cessé de rendre compte. La manière de Valadez est singulière. Moins cruelle, plus impressionniste et contemplative, se confrontant à la question du mal avec d'innombrables précautions.

Deux adolescents, dans une ouverture baignée par le brouillard, partent pour un passage clandestin en Arizona. On ne les reverra jamais. La question de leur disparition sera posée à travers les yeux de la mère de l'un d'entre eux, simple femme en quête de son fils, sous la forme d'une enquête patiente et opiniâtre. C'est donc à une violence ultime – celle utilisée par les gangs éliminant jusqu'aux cadavres dans des charniers disséminés – que se confronte en fine ce film.

### Ouvrages sur la Shoah

On ne s'étonne pas, s'agissant d'une telle horreur, que la réalisatrice ait étudié des ouvrages sur la Shoah pour construire son film, elle qui habite un pays où l'on a coutume d'enfoncer un bâton en métal dans le sol pour y déceler les

cadavres pourrissants en terre. La représentation d'une telle atrocité est au cœur du film, qui fait se croiser la mère du disparu et un jeune immigré clandestin expulsé des Etats-Unis, revenant dans son village pour y trouver sa maison désertée, ses bêtes attaquées par la vermine, et sa mère disparue.

La communauté de destin entre la vieille femme en deuil de son fils et le jeune homme privé de sa mère donnerait, de l'autre côté de la frontière, un récit de consolation tout trouvé. Il n'en va pas de même de ce côté-ci, où la lente remontée sur les traces du disparu ouvre à un récit central dont nul ne revient. C'est à une sourde incantation autour du diable que nous invite la cinéaste, obscurcie par la nuit noire, éclairée par le feu, embrasée de lumières rouges, agitée par les spasmes d'un massacre qu'on ne fait que deviner.

Le film aura ici basculé du côté de la chambre rouge de David Lynch, dans le style habité de *Fire Walk with Me* (1992). Réalisé sans grands moyens et dans la constante soustraction de la présence humaine, *Sans signe particulier* prend la forme d'un périple intime déroulé en plein air, se mesurant à la question de l'obscurité par une épure qui signalera ce film à l'attention des cinéphiles. ■

JACQUES MANDELBAUM

*Film mexicain de Fernanda Valadez. Avec Mercedes Hernandez, David Illescas, Juan Jesus Varela (1 h 35).*



LES AUTRES FILMS DE LA SEMAINE

Retrouvez l'intégralité des critiques (en édition abonnés) sur [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr)

POURQUOI PAS  
**Je m'appelle Bagdad**

Film brésilien de Caru Alves de Souza (1h38).

A Sao Paulo, Bagdad, garçon manqué issu d'une famille modeste d'où le père est absent, s'épanouit au sein d'une tribu de skateurs. Le film qui lui est consacré se déroule en une série de vignettes, qui dépeignent à la fois la vie quotidienne d'un quartier populaire et celle d'un groupe de personnages plus ou moins marginaux, ainsi que la lente prise de conscience féministe de la jeune héroïne. Tout cela est plutôt sympathique, mais manque de liant et n'évite pas toujours le pittoresque. On songe à une version naïve de l'électrisant *Ema*, du chilien Pablo Larrain, avec son inoubliable danseuse de reggaeton. ■ J. MA.

**La Voix d'Aïda**

Film bosniaque, allemand et français de Jasmila Zbanic (1h44).

La réalisatrice bosniaque Jasmila Zbanic, auteure de *Sarajevo, mon amour* (sorti en France en 2006), s'empare dans son dernier film du massacre de Srebrenica, perpétré en juillet 1995 par l'armée de la République serbe de Bosnie (plus de 8300 hommes exécutés). Episode que la cinéaste traite à travers le regard d'une femme, Aïda (Jasna Djuricic), professeure d'anglais bosniaque réquisitionnée comme traductrice pour les casques bleus – gardiens de sécurité de la zone et de l'immense camp de réfugiés où se passe la majeure partie du film. Ce regard est double, ouvrant à la fois sur l'intime (le mari et les deux fils d'Aïda sont, eux aussi, dans le camp) et le collectif (étant interprète, elle suit tous les échanges entre militaires de l'ONU et combattants serbes). Pourtant, la petite et la grande histoire sont traitées de la même façon, avec puissance et rage. Le film aurait mérité quelques nuances et un peu moins de lyrisme. ■ V. CAU.

À L'AFFICHE ÉGALEMENT

**Là, où le temps s'est arrêté**

Documentaire français de Christophe Tardy (1h29).

**Ma mère est un gorille (et alors?)**

Film d'animation suédois de Linda Hambäck (1h12).

**Notre père**

Film français de Franck Llopis (1h01).

## LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Dune</i>	1	878 409	892		878 409
<i>Shang-Chi et la Légende des Dix Anneaux</i>	3	172 647	556	↓ -38%	967 871
<i>Boîte noire</i>	2	172 048	515	↓ -28%	464 129
<i>BAC nord</i>	5	160 154	643	↓ -22%	1 618 357
<i>Pourris gâtés</i>	1	127 182	437		127 182
<i>L'Origine du monde</i>	1	97 529	490		97 529
<i>La Pat' Patrouille. Le Film</i>	6	62 171	588	↓ -6%	1 277 368
<i>Délicieux</i>	2	61 082	524	↓ -40%	191 559
<i>Baby Boss 2</i>	5	58 103	588	↑ +1%	837 228
<i>Un triomphe</i>	3	31 029	675	↓ -47%	250 283

AP : Avant-première  
Source : «Ecran total»

(1) Estimation  
Période du 15 au 19 septembre inclus

*Dune*, tout juste sorti en salle le 15 septembre, remporte la mise avec 878.409 entrées dès sa première semaine d'exploitation. Suivent *Shang-Chi et la Légende des Dix Anneaux*, *Boîte noire*, *BAC nord* (qui attire encore plus de 160.000 spectateurs en quatrième semaine et atteint un total de 1,6 million d'entrées), devant *Pourris gâtés* et *L'Origine du monde* (97.529 entrées en première semaine). *Un triomphe* résiste encore (et totalise quelque 250.000 entrées), devant *Kaamelott : premier volet* (9<sup>e</sup> semaine), *OSS 117* et *Les Amours d'Anaïs*, qui démarre «correctement», avec 21.689 spectateurs. Les films sont comme des voitures de course lancées sur un circuit, elles accomplissent des tours et s'épuisent plus ou moins vite... En cinquième semaine, *Drive My Car* (Prix du scénario à Cannes) attire encore un peu plus de 11.381 spectateurs (pour atteindre 160.224 entrées), juste derrière *Le Genou d'Ahed* (Prix du jury à Cannes) qui, en première semaine, totalise 11.512 billets.

Chaque mois, un voyage à travers le temps et les grandes civilisations à l'origine de notre monde  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Emmanuelle (Sophie Marceau) et son père André (André Dussollier). CAROLE BETHUEL/MANDARIN PRODUCTION/FOZ

# Un père et sa fille en route pour le dernier voyage

Sur le thème du recours à l'euthanasie, François Ozon réussit à se tenir à distance du tragique et évite le film à thèse

## TOUT S'EST BIEN PASSÉ

Le film commence et s'achève sur un appel téléphonique. Le premier apprend à Emmanuelle (Sophie Marceau) que son père (André Dussollier), victime d'un accident vasculaire cérébral, vient d'être hospitalisé. Le second l'avertit que «*tout s'est bien passé*» : son père est mort, euthanasié, ainsi qu'il l'avait souhaité. Entre ces deux moments s'interposent plusieurs mois dont le compte à rebours, inscrit à l'image, a pour effet d'intensifier chaque instant de vie qu'il nous montre, et chaque dialogue qu'il fait entendre.

Affilié à cette urgence, le vingtième long-métrage de François Ozon prend le parti de la plus grande simplicité en s'attachant aux scènes et aux gestes du quotidien, leur drôlerie parfois, leur insignifiance souvent. Une approche qui a pour vertu de tenir le récit à distance du tragique et d'en adoucir l'échéance, tout en nous évitant le film à thèse.

On en sait gré au cinéaste qui, ainsi, ne trahit pas le livre qu'il adapte : *Tout s'est bien passé*, d'Emmanuelle Bernheim, paru en 2013 (Gallimard), quatre ans avant la mort de l'écrivaine qui, par ailleurs, collabora avec le réalisateur sur les scénarios de *Sous le sable* (2000), *Swimming Pool* (2003), *5 × 2* (2004) et *Ricky* (2009). Dans ce texte, l'auteure racontait les derniers moments de l'existence de son père, André Bernheim qui, victime, à 88 ans, d'un AVC, demande à sa fille aînée, Emmanuelle, de l'aider à en finir. L'homme «*s'était toujours remis de tout*», aimait la vie dont il avait joui autant qu'il le pouvait. Il ne souhaitait pas la terminer «*diminué*». Au diable, la France qui interdit l'euthanasie. S'il fallait aller en Suisse, il irait. Sa fille n'avait qu'à se débrouiller.

C'est ce voyage que met en scène le film de François Ozon, voyage intérieur (le deuil annoncé) autant que physique (de Paris à Berne), dont le parcours, comme tout périple, est semé d'écueils, de retournements de situation, d'épisodes susceptibles d'en retarder l'aboutissement. Le

suspense s'installe, s'impose d'autant plus que le père se porte de mieux en mieux, à mesure qu'approche sa fin. Peut-être pourrait-il revenir sur sa décision. Peut-être aussi que le départ vers la Suisse n'aura pas lieu, puisque quelqu'un, on ignore qui, entend de l'empêcher en allant dénoncer le projet à la police. Ce n'est plus, dès lors, un voyage, mais une évasion qui s'organiserait dans le désordre et la précipitation.

### Un père maître du jeu et du film

L'adversité met à l'épreuve les liens, fait vaciller les certitudes, favorise la résurgence de certains souvenirs, et parfois certains rancœurs. Il ne s'agit pas tant de régler ses comptes que de les éclairer avant (et afin) de pouvoir «*tuer le père*». Dans ce tableau – veillée préfunèbre où la vie entre par tous les interstices – se trouvent les êtres qui composent une famille. Pascale (Géraldine Pailhas), la sœur d'Emmanuelle et la moins aimée du père, attentive et discrète; leur mère, Claude (Charlotte Rampling), autrefois sculptrice reconnue, désormais au bord de la folie, absente au réel (et absente, tout court, du livre d'Emmanuelle Bernheim). Mais aussi Gérard (Grégory Gadebois), l'ultime et inconsolable amant d'André que les deux sœurs surnomment «*Grosse merde*».

Au-dessus de ce petit monde, qu'il s'apprette à quitter, règne le père. Tyran narcissique, à la fois brillant, cynique et drôle. Magistral, malgré sa bouche et son œil tombants. Maître du jeu et du film, bien décidé, depuis son lit d'hôpital, à continuer d'imposer sa loi et sa (dernière) volonté. Comme il l'a toujours fait. Homosexuel se pliant à un mariage de

convenance. Cultivant sa liberté de geste et de parole sans se soucier des souffrances qu'elle engendrait autour de lui.

Ce père qu'il fut revient à la mémoire d'Emmanuelle, produisant de courts flash-back filmés comme des rêves – traces lointaines de la cruauté d'André. Laquelle se révèle encore aux derniers jours de sa vie. Comme cette scène où, regardant une photographie de sa fille enfant, il ne peut s'empêcher de lui rappeler combien elle était moche. Elle rit. Et soudain, on comprend

aussi l'affection et la complicité qui, malgré tout, lient ces deux-là. Absorbé par cette approche concrète des faits, le film ne cherche pas à émouvoir, pas plus que les interprètes. En accord avec cette phrase d'André, adressée à ses filles : «*Je ne veux pas de pleureuses.*» Tout devrait alors bien se passer. ■

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Film français de François Ozon.  
Avec Sophie Marceau,  
André Dussollier, Géraldine  
Pailhas (1h52).

onlille.com  
03 20 12 82 40







# Philippe Adrien

## Comédien, dramaturge et metteur en scène



En 2003. JACQUELINE SALMON/ARTEDIA/LEEMAGE

En 1967, un inconnu débarque au Festival d'Avignon. Il a 28 ans, un costume Mao, les cheveux longs et une maigreur dans l'air du temps. Jean Vilar a programmé sa première pièce, *La Baye*, mise en scène par Antoine Bourseiller, avec Suzanne Flon et Jean-Pierre Léaud. Sous-titrée *Dimanche au bord de la mer*, *La Baye* connaît un franc succès, en confrontant l'histoire de deux familles. Ainsi commence l'histoire de théâtre de Philippe Adrien, acteur, auteur, metteur en scène, et directeur du Théâtre de la Tempête, à la Cartoucherie de Vincennes (Val-de-Marne), de 1985 à 2016. C'est *La Tempête* qui a annoncé sa mort, survenue le 15 septembre, des suites d'une maladie neurologique.

Philippe Adrien disait avoir choisi le théâtre parce qu'il n'aimait pas être seul. Né le 19 décembre 1939, à Savignies (Oise), il a grandi entre un père notaire et une mère qui écrivait des poèmes. Lui-même aimait en réciter, et un de ses professeurs, au lycée Condorcet, à Paris, lui dit un jour : « Tu finiras au Conservatoire. »

Faux, encore que : Philippe Adrien y a enseigné, de 1989 à 2003. Mais il s'est formé à l'École du Vieux-Colombier, dirigée par Raymond Gérôme, et s'est aguerri en étant l'assistant de Jean-Marie Serreau, grande figure de l'époque. S'il écrit plusieurs pièces, après *La Baye*, qui sera reprise en 1996 dans une mise en scène de Laurent Pelly, et en 2017 par Clément Poirée, son successeur à *La Tempête*, Philippe Adrien s'impose moins comme dramaturge que comme metteur en scène de recherche, à partir des années 1970.

### L'exploration des rêves

Philippe Madral, Peter Handke, Molière, Alfred Jarry, Stanislaw Witkiewicz, Kafka, Heiner Müller, Nerval... le spectre est large des auteurs que Philippe Adrien choisit, dès ses débuts. Il travaille d'une manière frénétique (il signera plus d'une centaine de mises en scène, au cours de sa carrière) et très personnelle. Son terrain de jeu, c'est l'exploration des rêves au théâtre. Attiré par tout ce que la psychanalyse peut apporter à la scène, Philippe Adrien développe un art qui joue sur les facultés irrationnelles du public. Avec de belles réussites : *L'Excès*, d'après Bataille (1973), *La Poule d'eau*, d'après Witkiewicz (1980), ou *Une visite*, d'après Kafka (1981), pour n'en citer que trois.

Quand la gauche arrive au pouvoir, en 1981, Philippe Adrien est

nommé à la direction du Théâtre des quartiers d'Ivry (Val-de-Marne), où il succède à Antoine Vitez. Cette reconnaissance s'avère vite un piège pour le metteur en scène : lui qui pratique volontiers les dispositifs bifrontaux, où les gradins sont situés de chaque côté de la scène, se retrouve avec une scène frontale, hantée qui plus est par le souvenir des merveilles vitéziennes.

En 1984, Philippe Adrien quitte Ivry. Un an plus tard, il fonde l'Atelier de recherche et de réalisation théâtrale, à la Cartoucherie de Vincennes. Jacques Derlon, qui dirige le Théâtre de la Tempête, l'accueille en résidence. Et c'est tout naturellement qu'il lui cède la place de directeur en 1985.

Pour Philippe Adrien, la scène est le « lieu fabuleux où l'on peut faire entrer ce que l'on veut, au moment où l'on veut, matériellement voire spirituellement ». Ainsi *Des aveugles*, le roman d'Hervé Guibert qu'il porte au théâtre, en 1986, dans un « climat d'ironie et d'envoûtement », écrit alors Colette Godard dans *Le Monde*.

Les comédiens, dont l'un, Bruno Netter, est aveugle, parcourent le chemin sinueux du désir. Cette mise en scène ouvre un nouveau champ à Philippe Adrien qui, dans les années 2000, signera plusieurs mises en scène pour sa compagnie, la Compagnie du 3<sup>e</sup> œil (Molière, Sophocle, Cervantès...)

A son meilleur, Philippe Adrien sait faire jaillir une beauté louche, jouer avec la perversité, mettre de guingois l'esprit des spectateurs. Mais il s'égare dans la pléthore des créations. Il a été invité plusieurs fois à la Comédie-Française, où il a en particulier créé *Maman revient, pauvre orphelin*, de Jean-Claude Grumberg, en 1994, et il a également dirigé Claudia Cardinale dans *Doux oiseau de jeunesse*, de Tennessee Williams, au Théâtre de la Madeleine, en 2005. « Jeunesse » : ce mot allait bien à Philippe Adrien. ■

BRIGITTE SALINO

## Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : [carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr) (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

✉ [carnet@publicite.fr](mailto:carnet@publicite.fr)  
<https://carnet.lemonde.fr>

### AU CARNET DU «MONDE»

#### Naissances

Jérôme BUREAU et ses autres filles, Léa, Jeanne et Fanny, ont le grand bonheur d'annoncer la naissance de

#### Dune,

filles de

Alice BUREAU et Pierre-Loup PICARDAT,

le 2 septembre 2021, à Paris.

En pensant très fort à,

#### Nathalie BRES,

grand-mère trop tôt disparue le 16 septembre 2010.

#### Yuri,

son frère, Claire SCHWARTZ, Odette SOURIAU, Jocelyne et Antoine LOBATO de FARIA, Catherine SCHWARTZ, Pascal SOURIAU, souhaitent mille prospérités à

#### Kim,

filles de

Jade LOBATO de FARIA et de Benjamin SOURIAU,

né le 31 août 2021.

#### Décès

Françoise de Bandt-Flouriou, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

#### Jacques de BANDT,

directeur de recherche au CNRS, chevalier dans l'ordre des Palmes académiques, cofondateur de la *Revue d'économie industrielle*,

survenu le 18 septembre 2021, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 septembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Léonard de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

Si vous en aviez l'attention, plutôt que d'adresser des fleurs, vous pouvez faire un don à la Fondation de France via le lien : <https://fdf.friendraising.eu/jacques.debandt>

#### Jacques BLANCHARD,

fondateur de Novaction, nous a quittés le jeudi 16 septembre 2021.

Une messe sera célébrée le mercredi 22 septembre, en l'église Saint-Sulpice, à Paris, à 10 heures.

34, rue Guynemer, 75006 Paris.

Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Delphine, Nathalie et Astrid, ses filles,

font part avec tristesse du décès de

#### Colette BOEKHOLT,

née POUYANNE, survenue le 9 septembre 2021, à Pau, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Colette nous a quittés paisiblement, au terme d'une vie active et passionnée.

Delphine Delesalle, 16, rue des Trois Frères Peyrou, 64110 Gelos. [delphine@delesalle.name](mailto:delphine@delesalle.name)

Marie-France, Hedwige, Patricia, Serge, Géry, Denis, ses enfants, Guy, Yadira, Kate, Florence, son grand-père et ses belles-filles,

Pierre, son filleul,

Florence, Thomas, Cyril, Gary, Romain, Sara, Sylviane, Charles-Stéphane, Jean, Alexandra, Madeleine, Paul, Valentine, Octave, Camille, David, Arthur, ses petits-enfants, Ses quinze arrière-petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du rappel à Dieu de

#### Christiane CAROT,

née FEREMBACH,

le 16 septembre 2021, dans sa centième année.

Elle a rejoint son époux,

#### Jean CAROT,

décédé le 21 septembre 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 22 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph-des-Carmes, Paris 6<sup>e</sup>.

2, rue de Fleurus, 75006 Paris.

Françoise, son épouse, Mélaïne, Flore et Amaury, ses enfants, Antonin, Victor, Joan, Léo, Louise et Noé, ses petits-enfants, Véga, Mireille, Blandine, Loÿs, Sixtine, Hauviette, Pierre-Marie, Diane, Adèle et Thibaut, ses frères et sœurs, leurs conjoints, famille et amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

#### Cyr DESCAMPS,

préhistorien, archéologue, ancien maître de conférences des Universités de Dakar et de Perpignan, ancien président et fondateur de l'ARESMAR,

survenu le 18 septembre 2021, à Perpignan.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 22 septembre, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Leucate.

« Il y a cela de magique chez les grands énergiques, c'est qu'une forme de matérialisation d'eux reste vivace ».

Montreuil. Belleville. Corrèze.

Sa famille, Ses amis et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

#### Serge FAURIE,

dit NEMO, artiste et voyageur.

Tant qu'il y aura des murs attendant un pochoir, et des enfants pour rêver devant, l'esprit de Serge/Nemo vivra.

Blandine, Marguerite-Marie, Pascal-Henri et Paul-Etienne Keller, ses enfants

Emmanuelle, Florence, Léa, et Louis Keller, ses petits-enfants, Hanna et Julia Hulin-Keller, Simone Ovisse, Eilwenn et Marcus Rault-Keller, ses arrière-petits-enfants, Maïthé, son ancienne belle-fille, Sendorine, sa belle-fille Ainsi que toute sa famille,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

#### M<sup>me</sup> Elisabeth KELLER,

née de NOLHAC,

survenue à Versailles, le 14 septembre 2021, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse Saint-Louis, à 16 heures.

M<sup>me</sup> Keller repose à la chambre funéraire, 15, rue de la Porte-de-Buc, à Versailles.

Pour lui rendre visite, téléphoner au 01 39 53 31 20.

Anne-Françoise et Laurent, ses enfants Ainsi que toute sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### M. Raymond MUZELLEC,

professeur des Universités,

survenu le 15 septembre 2021, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 20 septembre, en l'église Saint-Aubin de Pruniers, à Bouchemaîne (Maine-et-Loire).

Il repose désormais avec sa femme,

#### Marie-Claire

et son fils,

#### Hervé,

au cimetière Paysager de Pruniers, à Bouchemaîne.

Famille Muzellec. [famille.muzellec@gmail.com](mailto:famille.muzellec@gmail.com)

Violette, Nicolas, ses enfants, Karine, sa belle-fille, Sara et Elena, ses petites-filles, Sabine, Dominique, Marie Colette, ses sœurs, leurs enfants, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### Gilbert PETIT de MIRBECK,

survenu le 17 septembre 2021, à Nîmes.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis, à Versailles, le samedi 2 octobre, à 10 heures.

M<sup>me</sup> Beatriz Rioseco, son épouse, M<sup>me</sup> Sarah Petitdemange, sa fille,

M<sup>me</sup> Francisca Alvarez, sa belle-fille, M. Matthieu Courtois, son gendre, Ses petits-enfants, Sa famille Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

#### Guy PETITDEMANGE,

ancien directeur des archives de philosophie,

le 15 septembre 2021.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 21 septembre, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffettard, Paris 5<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Andrézy (Yvelines).

M<sup>me</sup> Régine Camps-Robertson, son épouse, M<sup>m</sup>. Damien, Sylvain, George et Marc Robertson, ses fils,

ont la douleur de faire part du décès de

#### M. Ian ROBERTSON,

le 15 septembre 2021, à Andrézy.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain d'Andrézy.

Vous pouvez faire un don en sa mémoire, à <https://soutenir.aide-et-action.org/b/mon-don>

Villejuif.

Les équipes du LLACAN et du LACITO,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

#### Alexandra « Sasha » VYDRINA,

survenue le 16 septembre 2021

et s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Langue, Langues et cultures d'Afrique Langues et civilisations à traditions orales CNRS - Campus de Villejuif.

Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio  
Directrice de la rédaction Caroline Marnot  
Directrice adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Maryline Baumard, Hélène Bekmezian, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Emmanuel Davidenkov (Événements), Alexis Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Harold Thibault  
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann  
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo  
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote  
Directeur du numérique Julien Laroche-Joubert  
Rédaction en chef Laurent Borredon, Laëtitia Clavreul, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (chef d'édition), Christian Massol, Franck Nouchi (Débats et Idées)  
Directrice du design Méliana Zerbib  
Direction artistique du quotidien Sylvain Peirani  
Infographie Delphine Papin  
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte  
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico  
Conseil de surveillance Jean-Louis Beffa, président, Sébastien Carganico, vice-président

Anne-Marie Cornilleau, sa compagne, Rafael Zayas, son fils,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

#### Rafael ZAYAS SAN JUAN,

survenu le 14 août 2021, à Bilbao.

### Conférences



Les conférences de l'Institut de France reprennent à partir du 27 septembre 2021, le lundi, avec deux cycles :

« L'archéologie française dans le monde », proposé par Nicolas Grimal, Académie des inscriptions et belles-lettres, de 16 heures à 17 h 15.

« Huit leçons sur le climat », proposé par Jean Jouzel, Hervé le Treut, Pierre Léna, Académie des sciences, de 17 h 45 à 19 heures.

Auditorium André et Liliane Bettencourt, 3, rue Mazarine, Paris 6<sup>e</sup>.

Conférences gratuites ouvertes à tous sur inscription : [institutdefrance.fr](http://institutdefrance.fr)



#### Portraits de compositrices du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours

Conférences du 15 septembre 2021 au 24 mai 2022 à la Philharmonie de Paris.

Pourquoi trouve-t-on si peu de noms de femmes dans l'histoire de la musique ?

En douze conférences, la Philharmonie a pour ambition de mettre en lumière la pléiade inouïe de compositrices, parfois encore occultée dans l'histoire de la musique, et dont l'apport à la création musicale est pourtant indéniable.

Réservation : 01 44 84 44 84 [philharmoniedeparis.fr](http://philharmoniedeparis.fr)

### Prix

Pour sa dixième édition, le Prix Claude Pompidou pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer, récompense les travaux du docteur Marcos R. Costa de l'Institut Pasteur de Lille (UMR 1167).

Le Prix de 100 000 euros va permettre d'équiper le laboratoire d'un système automatisé performant et visant à préciser le rôle des déterminants génétiques dans la régulation électrique des neurones humains.

Aider la Fondation Claude Pompidou, c'est aussi lutter contre la maladie d'Alzheimer.

Fondation Claude Pompidou 42, rue du Louvre, 75001 Paris.



## MOBILITÉS ÉLECTRIQUES

## La « watture » lancée à grande vitesse

Dopé par l'échéance de 2035, qui marquera la fin des ventes de véhicules thermiques, le marché des voitures « électrifiées » s'intensifie. Cela en dépit d'infrastructures insuffisantes et de coûts encore élevés

Le basculement dans l'ère de l'électrique n'est plus une échéance mais une réalité tangible. Au mois d'août, 40% des véhicules neufs présentés à la vente étaient des modèles « électrifiés », une catégorie qui se répartit entre micro-hybrides et hybrides classiques (19,3% du marché), hybrides rechargeables (8,5%) et tout électriques (11,3%). Les premiers offrent une bécquille indispensable pour aider les moteurs thermiques à passer – temporairement – sous les fourches Caudines des normes nationales et européennes. Les deuxièmes préfigurent la rupture à l'œuvre en matière de technologie de la mobilité et les troisièmes forment la composante la plus aboutie de ce chamboule-tout automobile.

Désormais, il est possible de s'en remettre à un modèle essence, à un hybride, à l'électrique pur et dur, d'examiner les hypothèses des carburants alternatifs (GPL, gaz naturel, Flexfuel) ou, pourquoi pas, de considérer les quelques modèles dotés d'une pile à combustible alimentée à l'hydrogène. Ce foisonnement de l'offre, couplé au constat, toujours plus prégnant, que les contraintes environnementales sur l'utilisation de l'automobile vont inéluctablement se durcir, provoque une sorte de flottement assez compréhensible parmi les acheteurs. Il y a une dizaine d'années, lorsqu'il s'agissait de choisir entre essence et diesel, les interrogations étaient déjà légion. Désormais, le consommateur se trouve confronté à une équation plus complexe encore.

L'impression que les choses s'accroissent pour de bon tient aussi à la stratégie des marques, qui, souvent, placent leurs modèles électrifiés dans la roue de ceux de leur gamme traditionnelle. Les Citroën C4, Peugeot 3008, DS4, BMW X3 et i3 ou Hyundai Kona électrifiées présentent la même apparence que leurs homologues à moteur thermique. Ce fondu enchaîné

correspond certes à un choix contraint par l'absence de plate-forme spécifique, mais il présente l'avantage de faciliter le passage à une nouvelle génération de véhicules par le client.

**Une forme de schizophrénie**

Cette volonté d'entretenir une forme de continuité et de cohérence entre la voiture d'avant et celle d'après n'exempte par les constructeurs d'une forme de schizophrénie. L'ACEA, qui représente l'industrie automobile européenne, réclame – avec le gouvernement français, pressé par la Plateforme automobile, bras armé du lobby national de la voiture – que l'on repousse la date fatidique de 2035, adoptée par l'Union européenne pour marquer la fin de la vente de véhicules thermiques. Pourtant, dans le même mouvement, les marques multiplient les engagements solennels en faveur du « zéro émission », devenu leur nouveau credo. Renault assure qu'en 2030, il vendra déjà 90% de voitures électriques, et DS va encore plus loin en fixant à 2024, autant dire demain, sa conversion totale et définitive à cette énergie.

Il n'est cependant pas sûr que la transition vers le zéro émission ressemblera à un long fleuve tranquille au plan local. A l'allure où monte la marée (en France, la hausse est de 48% pour les seuls modèles électriques depuis janvier), le rythme du déploiement des infrastructures pourrait commencer à inquiéter. Le nombre de points de recharge publics a certes progressé dans de fortes proportions (de 31 000 en janvier à 43 700 au 15 juillet, selon le ministère de la transition écologique), mais l'engagement de parvenir à un réseau de 100 000 bornes d'ici à fin 2021 ne pourra pas être tenu.

La balle est dans le camp des pouvoirs publics, mais aussi des compagnies pétrolières. Toutes n'ont pas encore basculé avec la même conviction dans l'après-pompe à essence alors que le modèle



MAXIME SUDDL

### IL Y A ENCORE BEAUCOUP À FAIRE POUR ASSURER LA DÉMOCRATISATION DES VÉHICULES LES MOINS POLLUANTS

économique des stations-service, voire des grandes surfaces, aurait tout à gagner de l'arrivée d'« électromobilistes ». Des clients immobilisés plusieurs dizaines de minutes pour recharger leurs véhicules représentent une manne pour les services associés, qu'il s'agisse de restauration ou d'autres prestations.

Le passage accéléré à l'électrique menace aussi d'aggraver une fracture automobile de plus en plus difficile à ignorer avec la généralisation aux agglomérations de plus de 150 000 habitants des zones à faibles émissions (ZFE). Ces territoires, dont sont exclus les véhicules anciens, vont pousser à un écrémage du parc automobile dont on ne peut passer les conséquences sociales par pertes et profits. Quant à l'inflation du prix des

nouvelles stars électriques (impossible d'imaginer une familiale électrique à moins de 30 000 euros), elle confirme qu'il y a encore beaucoup à faire pour assurer la démocratisation des véhicules les moins polluants. Les formules de location longue durée (LLD et LOA), inventées pour que les automobilistes roulent au volant de modèles au-dessus de leurs moyens, ne combleront pas le gouffre qui se creuse entre le pouvoir d'achat d'une famille moyenne et le tarif d'un hybride rechargeable ou d'une électrique. La hausse attendue du tarif des Dacia, marque à bas coût elle aussi contrainte de passer à l'hybride, confirme ces craintes.

**S'imposer comme voiture unique**

Dans ces conditions, le principal enjeu à court terme consiste à élargir la clientèle des voitures électrifiées. L'époque où leurs acheteurs émanaient d'une avant-garde technophile plutôt aisée est certes révolue, mais ces modèles ne concernent pas encore M. ou M<sup>me</sup> Tout-le-Monde, hormis les hybrides classiques, qui ont séduit un large public. Aujourd'hui, les hybrides rechargeables sont principalement l'apanage des flottes automobiles, fortement incitées à délaisser le diesel. Quant aux

électriques, le défi des constructeurs n'est pas seulement d'engager leur démocratisation, mais aussi d'élargir leur recrutement géographique. Alors que les habitants des zones périurbaines et, surtout, rurales sont surreprésentés, il s'agit de progresser parmi la clientèle des centres-villes, où les conditions de leur recharge au quotidien sont les plus problématiques. Mais également de s'imposer comme voiture unique du foyer, susceptible de parcourir de longs trajets grâce à une autonomie suffisante et un maillage de bornes adéquat.

L'émergence de l'ère de la voiture électrique fait également naître un clivage lié à la culture automobile. Elle oppose ceux qui sont tombés sous le charme de la « fée électricité » et les autres, qui ne veulent pas se résoudre à voir s'effacer le moteur à explosion qui a profondément façonné leur rapport, y compris affectif, à la voiture. D'un côté, ceux qui considèrent l'électrique comme un choix devenu évident, voire comme un moyen de redécouverte de l'objet automobile; de l'autre, ceux qui estiment qu'il est bien trop tôt pour sauter le pas et restent nostalgiques d'un âge d'or, réel ou fantasmé. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

## Ouverture des Superchargeurs Tesla : la fin d'un entre-soi

L'annonce de l'accès à tous les véhicules électriques du marché à ce réseau de recharge rapide inquiète les adeptes de la marque californienne

A priori, c'est plutôt une bonne nouvelle pour les propriétaires de voitures électriques, surtout s'ils sont habitués des longs trajets. Fin juillet, Elon Musk a fait savoir qu'à partir de la fin de cette année les Superchargeurs, des bornes de recharge rapide jusqu'alors réservées aux Tesla, commenceraient à devenir accessibles à des véhicules d'autres marques. L'annonce, en revanche, ne fait pas l'unanimité parmi les fidèles de la marque californienne. Depuis l'apparition des premières bornes, en 2013, les Superchargeurs se sont imposés comme le premier réseau de recharge rapide à travers le monde. Alors que le maillage public était quasi inexistant, particulièrement aux Etats-Unis, ce service de recharge a largement contribué au

démarrage puis à l'essor de la marque. Aujourd'hui, il se compose de 25 000 bornes à travers le monde, réparties en 2 700 stations. En France, il est possible de se ravitailler dans près de 100 stations regroupant un millier de terminaux capables de délivrer une forte puissance, comprise, selon l'équipement, entre 150 et 250 kilowatts. De quoi permettre aux conducteurs des Tesla, qui tolèrent des charges élevées, d'obtenir en à peine plus d'une demi-heure quelque 300 kilomètres d'autonomie.

D'abord mis gratuitement à disposition (privilège que conservent les clients les plus anciens de Model S et Model X), ce réseau privé bénéficiant d'une réputation de fiabilité a sécurisé les trajets à bord de ces voitures électriques tout en jouant le rôle de

point de rencontre de la communauté Tesla. Or, le succès de la marque est tel (13 000 Model 3 ont été vendus en France depuis le début de l'année) que, malgré l'extension du réseau et le passage de 8 à 10 bornes par site, des gouffres d'étranglement sont ponctuellement apparus sur quelques Superchargeurs. Le point de saturation est encore loin mais, pour la première fois, certains ont dû attendre leur tour avant de mettre leur véhicule en charge.

**« Une grosse erreur »**

Aussi, l'annonce d'une ouverture des Superchargeurs au public a suscité nombre de réactions hostiles dans les rangs des fans de Tesla qui voient se dessiner la fin d'une époque marquée par un tranquille entre-soi. « La marque se tire une

balle dans le pied », « c'est une grosse erreur », « ceux qui réclament l'ouverture à tous n'ont qu'à s'acheter une Tesla », « on va voir des Renault Zoe occuper des bornes pendant des heures à cause de leur moindre capacité de charge », peut-on lire, entre autres lamentations, sur les forums spécialisés. « Je suis un peu inquiet face à cette perspective qui remet en cause un certain confort d'utilisation, mais je veux croire que la marque ne va pas saborder son réseau et décidera de différencier ses tarifs », tempère Vincent Claveau, fondateur du Tesla Owners Club France.


Selon les quelques indications fournies par Elon Musk, les clients extérieurs à la marque vont devoir télécharger l'application Tesla et intégrer un moyen de paiement avant de s'identifier

devant la borne. Aucune information sur la tarification n'a été donnée mais on peut imaginer que celle-ci sera modulée – c'est déjà en partie le cas sur les Superchargeurs dont le prix du kilowatt-heure peut varier entre 0,34 et 0,37 euro – selon les stations, plus ou moins fréquentées. Si l'on en juge par les prix pratiqués par le réseau Ionity (72 implantations en France pour 400 bornes à haut débit réparties sur les autoroutes), on peut s'attendre à des tarifs salés. Ce consortium fondé par le groupe Volkswagen avec Mercedes, BMW, Ford et Hyundai facture aux véhicules des autres marques 0,79 euro pour chaque minute de recharge. Ses membres peuvent s'acquitter d'un montant nettement inférieur (à partir de 0,29 euro sur abonnement).

En ouvrant son réseau, Tesla pourrait transformer ses Superchargeurs en une redoutable machine à cash, d'autant que ceux-ci sont implantés sur des lieux très fréquentés. Selon une estimation de Goldman Sachs, leur chiffre d'affaires global pourrait atteindre 958 millions de dollars (800 millions d'euros) par an dans la configuration actuelle du réseau, et bien plus si la marque implantait de nouvelles bornes, en particulier sur les autoroutes. Tesla, fournisseur d'énergie ? Ce ne serait pas tout à fait une nouveauté. Désormais un constructeur automobile n'est plus seulement un fabricant de voitures; Tesla commercialise déjà des tuiles solaires et des batteries domestiques. ■

J.-M. N.



 Achetez sur [store.peugeot.fr](https://store.peugeot.fr)



# e-2008

**100% électrique**

PEUGEOT i-Cockpit® 3D\* - Conduite semi autonome\* - Recharge rapide  
80% en 30 mn\*\*

**Consommation mixte WLTP (l/100 km) : 0 ; Emissions de CO<sub>2</sub> WLTP (g/km) : 0**

\*De série, en option ou indisponible selon les versions. \*\*Recharge sur une borne publique à courant continu de 100 kW. OPEN - Automobile PEUGEOT 552 144 503 RCS Versailles.



## MOBILITÉS ÉLECTRIQUES

## Cinq idées reçues sur l'électromobilité

Le véhicule à batterie soulève moult questions et suscite autant de rumeurs. Le vrai du faux sur l'automobile de l'après-pompe à essence

Lorsque l'on aborde la question de l'électrification de l'automobile, les avis sont souvent tranchés et les arguments définitifs. Pour tenter d'éclairer celles et ceux qui s'interrogent avant de franchir le pas, voici un florilège de préjugés.

## 1. L'hybride, c'est un pis-aller

On trouve de tout parmi les modèles hybrides. Des micro-hybrides en 12 ou 48 volts, des hybrides classiques auto-rechargeables ou des hybrides rechargeables sur une alimentation extérieure. Cette complexité entretient parfois le doute sur l'efficacité d'une technologie qui consiste à faire fonctionner en duo un moteur à essence et un autre, électrique. Son rendement serait faible, voire négligeable, pour un surcoût à l'achat loin d'être nul. Ce jugement est injustement sévère.

Un micro-hybride permet d'économiser moins de 1 litre de carburant aux 100 km par rapport à un véhicule comparable, et un hybride classique 1 ou 2 litres. Le gain peut paraître limité mais, à l'usage, il finit par devenir non négligeable. L'hybride est surtout efficace en ville – ce qui explique son succès croissant auprès des taxis – où la circulation évolue « en accordéon ». Lors de chaque freinage ou décélération, sa batterie récupère de l'énergie pour recharger sa petite batterie. Selon Renault, la consommation d'une Clio E-Tech est inférieure de 40 % en milieu urbain par rapport à une Clio thermique de puissance comparable. Cet hybride, facturé au prix d'un modèle diesel, serait amorti au bout de 15 000 km, assure le constructeur. La Yaris hybride ne consomme guère plus de 3,3 litres/100 km en ville.

En revanche, sur route et surtout autoroute, le bilan d'un hybride est moins favorable car le moteur électrique est moins sollicité pour soulager l'effort du thermique. Les modèles les plus récents affichent toutefois des progrès. Exemple : en cycle mixte, le dernier Nissan Qashqai micro-hybride (12 volts, 158 ch) s'inscrit sans aucun mal sous la barre des 7,5 litres aux 100 km, ce qui n'a rien de ridicule pour un SUV de ce gabarit.

## 2. L'hybride rechargeable, c'est le meilleur des deux mondes

Sur le papier, l'hybride rechargeable dit aussi PHEV (pour *Plug-in Hybrid Electric Vehicle*) cumule les avantages de la voiture électrique et de la voiture à essence. La possibilité de recharger sur une source extérieure en quelques heures une batterie d'une capacité tournant en général autour d'une dizaine de kWh permet de parcourir de 40 à 50 km en propulsion électrique, sans jamais solliciter le moteur thermique. Ce dernier prendra le relais – en mode hybride classique – sur des distances plus longues.

Cette configuration a priori idéale permet aux constructeurs d'afficher des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> inférieures à 50 grammes au kilomètre et des consommations de quelques litres aux 100 km. Mais cette équation est fragile. Dans la pratique, les utilisateurs de ces modèles – qui sont souvent des véhicules de fonction – ne se soumettent pas toujours, tant s'en faut, à la

contrainte de la recharge régulière, voire quotidienne, condition impérative pour que l'hybride rechargeable soit vraiment vertueux. Rouler avec un PHEV dont la batterie est vide, c'est transporter un poids mort de plus de 200 kg qui va peser sur la consommation. En outre, partir pour de longues distances rend l'opération de recharge peu aisée car la plupart des modèles ne sont pas compatibles avec une borne à forte puissance. Au final, pour qu'un hybride rechargeable soit la fois rentable et bénéfique pour l'environnement, il doit correspondre à un usage particulier : des allers-retours quotidiens assez courts et des trajets plus longs mais point trop fréquents.

## 3. Passer à l'électrique, c'est trop compliqué

Opter pour un véhicule 100 % électrique tient peu ou prou de l'acte de foi. Les raisons de s'en détourner, en effet, ne manquent pas. L'autonomie est encore inférieure aux modèles thermiques, le maillage de bornes publiques encore perfectible (en quantité comme en qualité) et le prix d'achat sensiblement supérieur. Pourtant, si 10 % des voitures immatriculées en France sont électriques, c'est que cette option n'est pas totalement irrationnelle. Leur autonomie progresse (400 km est devenu la norme pour les modèles à vocation non strictement urbaine), le réseau de recharge s'étoffe (la France compte plus de 43 000 bornes publiques, soit 1 pour 12 voitures) alors que l'offre tend à s'élargir à des modèles moins élitistes et qu'un marché de l'occasion commence à émerger.

Rouler en électrique suppose de reconsidérer son rapport à la voiture et au voyage, mais aussi à la répartition des dépenses. Si le prix d'achat est plus élevé, les coûts d'usage sont bien moindres. Disposer d'une borne à domicile (compter entre 1 000 et 1 500 euros d'installation) permet de faire « le plein » d'électricité pour quelques euros alors que les frais d'entretien sont environ 20 % moins onéreux. Les déplacements de plusieurs centaines de kilomètres ne constituent pas forcément un saut dans l'inconnu.

A condition de planifier son voyage – les applications permettent de s'organiser facilement – en programmant des arrêts recharge. Des cartes de paiement (Chargemap, Freshmile, Izivia...) permettent d'accéder à un large éventail de réseaux dont certains peuvent être utilisés au moyen d'une simple carte bancaire. Des bornes de recharge rapide se multiplient aussi sur les autoroutes (avec, toutefois, des prix relativement élevés) et certains hôtels ou restaurants proposent des solutions de recharge.

L'électromobiliste apprend vite à jouer avec les subtilités de sa voiture. Il est, par exemple, inutile d'aller au-delà de 80 % de recharge (les derniers 20 % sont beaucoup plus lents à intégrer) surtout lorsqu'on se trouve sur une borne facturée

LA « WATTURE »  
SERAIT SILENCIEUSE  
ET FADE. LA VOITURE  
DE CEUX QUI N'AIMENT  
PAS LA VOITURE



MAXIME SUDOL

au temps. Et il vaut mieux, pour réduire la durée d'immobilisation (et donc la facture), se présenter à une borne avec des batteries peu chargées.

## 4. C'est toujours écologique

Une voiture électrique n'émet pas de CO<sub>2</sub> sur son passage et pratiquement pas de particules, mais cette évidence n'est pas totalement irréfutable. Sa production et celle de ses batteries mobilisent beaucoup plus d'énergie et de matières premières qu'un modèle conventionnel. Il faut aussi prendre en considération la source utilisée pour produire l'électricité. La même automobile n'aura pas le même bilan carbone selon qu'elle aura été alimentée par du courant issu d'une centrale à charbon ou de cellules photovoltaïques.

Reste que, si la voiture électrique n'est pas 100 % vertueuse, elle présente un bilan globalement moins dégradé qu'un modèle thermique. Selon une étude réalisée en 2020 par l'ONG Transport & Environnement, l'ensemble des émissions de CO<sub>2</sub> nécessaires pour le fonctionnement d'une électrique en Europe atteint 90 g/km contre 233 g/km pour un diesel et 253 g/km pour une essence. En France, où domine le nucléaire, une compacte électrique provoque l'émission de 55 g/km de CO<sub>2</sub> et le bilan environnemental d'une électrique est meilleur qu'une thermique dès 12 000 km parcourus. En revanche, il faudra parcourir au moins 100 000 km en Pologne, où les centrales à charbon sont légion, pour parvenir au même résultat.

## 5. Ce n'est pas une « vraie » voiture

Pour certains, c'est une question existentielle. La disparition annoncée du moteur thermique sonnerait la fin des temps aventureux. Adieu montées en régime vrombissantes, vibrations et secousses qui font le sel d'une « vraie » automobile et son aura un brin transgressive. La « watture » serait silencieuse et fade. La voiture de ceux qui n'aiment pas la voiture. Ceux qui portent ainsi le deuil du moteur à explosion ne se sont sans doute jamais assis derrière le volant d'une électrique. Tant pis pour eux. Ils auraient pu apprécier la sensation de glisser sur la route, la rassurante tenue de route liée à la présence d'un centre de gravité très bas, mais aussi les accélérations franches que peut prodiguer un moteur à aimants permanents. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

## Nissan, spécialiste de l'hybride paradoxal

Le système e-Power, développé par le constructeur japonais, équipera une voiture électrique qui fait le plein... d'essence

La nouvelle motorisation hybride de Nissan s'appelle e-Power, mais on aurait pu tout aussi bien la baptiser l'Arlésienne tant on entend parler depuis longtemps sans l'avoir vue à l'œuvre. Du moins en Europe. Introduite depuis quatre ans au Japon, où elle rencontre un franc succès (la petite Note, qui en est équipée, figure parmi les modèles les plus demandés), cette motorisation n'a eu de cesse d'être retardée sur le Vieux Continent. Finalement programmé pour équiper, à partir de 2022, la nouvelle génération du Qashqai, le système e-Power se distingue des hybrides conventionnels.

Cette technologie associe un moteur thermique et un autre, électrique, mais ces deux sources d'énergie ne fonctionnent pas en mode dit parallèle mais en série. Le moteur à combustion interne n'entraîne jamais directement les roues ; il ne sert qu'à produire l'énergie destinée au moteur électrique qui, lui, sert à mouvoir le véhicule.

## Une alternative au diesel

La version du Qashqai attendue en 2022 disposera d'un moteur électrique de 140 kW (190 ch) alimenté par un trois-cylindres essence de 1,5 litre développant 116 kW (157 ch). Selon l'Argus, qui cite Nissan, la consommation devrait être contenue (5,3 litres aux 100 km) pour 122 g de CO<sub>2</sub> au km. D'après le constructeur, cette version sera un peu moins onéreuse qu'un hybride rechargeable mais plus chère qu'un hybride classique à la mode Toyota ou Renault. Disposant d'une autonomie comparable à un véhicule conventionnel sans être dépendante d'un réseau de bornes de recharge, l'option e-Power se présente comme une alternative au diesel.

Cet hybride paraît, à première vue, paradoxal. Il désigne une voiture électrique qui s'arrête pour faire le plein

LE MOTEUR À COMBUSTION INTERNE NE SERT QU'À PRODUIRE L'ÉNERGIE DESTINÉE AU MOTEUR ÉLECTRIQUE QUI, LUI, SERT À MOUVOIR LE VÉHICULE

d'essence et émet du CO<sub>2</sub>. L'avantage de cette approche originale même si elle n'est pas inédite – elle fut adoptée au début de la décennie précédente par la Chevrolet Volt – est de pouvoir s'en tenir à une toute petite batterie. Celle-ci, d'une capacité à peine supérieure à 2 kWh à bord du Qashqai, sert de tampon pour stocker l'énergie nécessaire à une brusque accélération. Cette particularité permet de réduire les coûts en comparaison d'un véhicule électrique intégral condamné à porter plusieurs centaines de kilos d'accumulateurs qui peuvent peser jusqu'à 40 % du prix total de la voiture.

Selon Nissan, la technologie e-Power offre des accélérations immédiates et puissantes, comparables à celles d'une électrique pure. A la différence qu'une forte pression sur la pédale d'accélérateur s'accompagnera d'un vrombissement en provenance du moteur thermique. Reste à savoir jusqu'à quel point cette technologie sera compatible avec la façon de conduire en Europe. Le mode e-Power est très bien adapté aux automobilistes japonais, qui ne sollicitent pas trop vivement leur moteur. Le retard avec lequel Nissan va lancer son hybride en Europe s'explique par la difficulté de l'adapter à une conduite plus énergique. Autrement dit, comment installer un moteur puissant tout en conservant des performances énergétiques dignes d'intérêt. ■

J.-M. N.



# Une révolution au design conservateur

Les marques, qui veulent rassurer leurs clients, s'interdisent l'originalité dans l'habillage de leurs voitures

Tout change, mais rien ne change. Il flottait un curieux paradoxe dans les travées du salon de la mobilité de Munich, manifestation quasi exclusivement consacrée à la révélation de modèles électriques, qui s'est tenu du 6 au 12 septembre. Alors qu'elles annoncent une profonde mutation technologique et un complet bouleversement des usages, ces automobiles jouent profil bas. Visiblement, leurs concepteurs ont reçu pour consigne de montrer patte blanche.

Les constructeurs ont beau claironner, comme d'habitude, leur volonté de faire vibrer la corde de l'«émotionnel», leurs voitures électriques rechignent à montrer à l'extérieur la révolution qu'elles portent à l'intérieur.

## Approche précautionneuse

L'exemple des nouveautés présentées par BMW est éclairant. La nouvelle i4, lancée pour contrer le Model 3 de Tesla, se fonde complètement dans le langage formel de la gamme et l'inédit iX colle au savoir-faire de la firme bavaroise en matière de SUV bourgeois. Leur capot est surdimensionné (il n'héberge pourtant pas un six-cylindres en ligne) tout comme leur calandre qui permet surtout de rappeler que l'on a affaire à une BMW. Echaudée par le semi-échec de l'originale i3, première électrique du groupe lancée en 2013, la firme joue prudemment le changement dans la continuité. L'absence de plate-forme spécifique destinée aux modèles électriques réduit certes la marge de créativité des stylistes mais, chez BMW, on l'admet à demi-mot : l'heure n'est pas à la recherche de différenciation.

La même retenue prévaut parmi les concurrents. Chez Audi, le concept Grandsphere dévoilé à Munich ferait une parfaite berline GT ; il ne lui manque qu'un pot d'échappement. Le concept ID Life, future petite voiture électrique de Volkswagen, arbore des formes cubiques simplifiées pour évoquer une filiation avec la Polo. La Mercedes EQE ressemble à une Mercedes et l'on se demande bien ce que la future

Smart va loger à l'intérieur de sa longue proue. Autant de modèles à la silhouette classique, aux surfaces vitrées contenues, aux lignes à la sobriété marquée et habillés de coloris très clairs. Voire tout de blanc vêtus, une vieille ficelle destinée à souligner symboliquement les vertus environnementales d'un véhicule.

Pour les constructeurs, exiger des voitures électriques qu'elles se conforment à une injonction d'originalité n'a guère de sens. Tesla a bousculé l'univers de l'automobile... sauf pour ce qui concerne le design. Depuis le Model S et jusqu'au nouveau Model Y, ses créations s'inscrivent dans la norme imposée depuis des décennies par les voitures thermiques. Seul l'ultra-anguleux projet de pick-up envisagé par la firme californienne pour les Etats-Unis propose une esthétique en rupture. L'audace des marques européennes et japonaises ne va pas au-delà du rétro design : la Honda e rend hommage à la Civic, la Microlino (Micro Mobility) honore la mémoire de l'Isetta de BMW et Renault s'apprête à réincarner la R5 ainsi que la 4L. Une autre façon d'assurer ses arrières.

Cette approche précautionneuse, certes en partie dictée par la nécessité de préserver les performances aérodynamiques, interdit d'exploiter les alternatives stylistiques qu'offre l'architecture d'un véhicule électrique. La présence d'un moteur beaucoup plus compact qu'un quatre-cylindres et l'absence de boîte de vitesses permet en effet d'envisager une répartition des volumes assez différente de celle d'un véhicule thermique. C'était l'option choisie par la Renault Zoé, berline rondelette et haut perchée, présentant un volume intérieur très avantageux compte tenu de sa taille.

Sans faire étalage d'une originalité débridée, la nouvelle Renault Mégane E-Tech électrique apparaît relativement originale avec son capot assez court et une ligne de toit fuyante qui ne compromet pas l'espace aux places arrière. Disposer d'une plate-forme électrique spécifique lui permet, elle aussi, de présenter un enviable



MAXIME SUDOL

rapport surface au sol-habitabilité intérieure, mais la marque au losange admet elle aussi qu'elle aurait pu s'aventurer plus loin. Rien n'empêchait par exemple de raccourcir le capot ou d'augmenter la hauteur de toit.

## « Consistance et crédibilité »

Gilles Vidal, qui dirige le design de Renault, ne cache pas que ce parti pris de sobriété est imposé par la nécessité impérative de rassurer le chaland. « Plus encore qu'un autre modèle, la Mégane devait être rassurante, délivrer une impression de solidité, mais aussi de dynamisme. On sait que l'achat d'une électrique peut engendrer du stress ; il fallait donner à la silhouette de la Mégane de la consistance et de la crédibilité », avance-t-il. Avant d'être identifiée à une électrique, la nouvelle Mégane s'efforce, elle aussi, de suivre les rails de la doxa automobile.

Dans un contexte quelque peu anxiogène lorsqu'il s'agit de franchir le pas et d'acquiescer une voiture électrique, s'en remettre aux valeurs sûres apparaît moins risqué que d'exacerber le sentiment d'un saut dans l'inconnu. « Si vous allez trop vite, trop loin dans un design certes différent mais pas équilibré, vous pouvez perdre le client », prévenait en mai 2020 dans l'Argus Klaus Bischoff, designer en chef du groupe Volkswagen. « On ne sait pas encore comment va prendre la greffe de l'électrique mais l'on perçoit que le pari n'est pas encore gagné car les réticences demeurent fortes parmi une frange importante de la clientèle. Le temps de la rupture esthétique n'est donc pas venu », renchérit le représentant d'une marque qui préfère garder l'anonymat.

Les nouvelles voitures électriques cultivent cependant quel-

**DANS UN CONTEXTE QUELQUE PEU ANXIOGÈNE, S'EN REMETTRE AUX VALEURS SÛRES APPARAÎT MOINS RISQUÉ QUE D'EXACÉRBER LE SENTIMENT D'UN SAUT DANS L'INCONNU**

ques effets de style bien à elles. Des projecteurs et des feux arrière affinés et ultrasophistiqués, des lignes plus simples, des porte-à-faux ultracourts, un usage minimal du chrome et un recours systématique aux grandes roues. En revanche, si le style extérieur reste plutôt conventionnel, l'ambiance qui règne

dans l'habitacle – parfois beaucoup plus vaste que celui des voitures thermiques – des modèles à batterie se singularise bien davantage. La volonté de mettre en scène une dimension technologique se traduit par un mobilier intérieur à la découpe plus innovante et l'installation de grands écrans, disposés selon diverses orientations.

Quand les voitures électriques s'inventeront-elles un design ? Les modèles urbains, moins soumis aux contraintes aérodynamiques et plus sensibles aux impératifs de compacité, pourraient être les premiers à s'émanciper. Peut-être aussi les stylistes finiront-ils par reprendre le pouvoir face aux services marketing et parviendront-ils à casser le moule pour atteindre leur Graal : créer l'équivalent automobile de l'iPhone. ■

JEAN-MICHEL NORMAND

## Les firmes automobiles en quête de leur signature sonore

Obligatoire, la sonorisation des « wattures » mobilise l'attention des constructeurs, qui rivalisent d'imagination pour appâter le chaland

Le chuintement caractéristique qui accompagne le passage de la Renault Zoé est devenu un bruit à part entière de notre environnement urbain. Ce bruissement légèrement science-fictionnel répond à une obligation réglementaire. C'est un Acoustic Vehicle Alert System (AVAS) qui émet un son continu afin de prévenir les piétons qu'un véhicule électrique – silencieux, par définition, surtout à basse vitesse – ou hybride est en approche.

Ce signal, qui doit atteindre 56 décibels (l'équivalent du bruit émis par une brosse à dents électrique) et qui cesse de fonctionner dès que la voiture dépasse les 20 km/h, s'est imposé par la force des choses comme la signature sonore des automobiles électriques. Au moment de mettre au point la future Mégane E-Tech électrique qui sera commercialisée début 2022, Renault a donc peaufiné avec le plus grand soin

la « mise en sons » de cette berline dont l'objectif est de permettre au constructeur de monter en gamme et de se relancer sur le marché des « wattures ».

Plutôt que d'imposer un thème sonore particulier, la Mégane proposera un choix de trois bruits relativement proches mais distincts. Le premier reprend tel quel le petit bruitage familier de la Zoé, le deuxième se veut « plus dynamique » et le troisième adopte une tonalité plus neutre. Les clients s'attacheront-ils à s'investir dans le « tuning sonore » de leur voiture, sachant qu'il s'agit d'un bruit qu'ils n'entendront pas derrière leur volant ?

## Enjeu marketing

Dans les faits, la question intéresse surtout les marques qui ont bien compris que ce qui, hier encore, n'était qu'un détail va devenir un enjeu marketing à mesure que se développera le marché du véhicule électrique.

**LA FORD MUSTANG MACH-E PEUT REPRODUIRE, À LA DEMANDE, LES BONNES VIEILLES VOCALISES DU V8 D'UNE MUSTANG CANAL HISTORIQUE**

Au sein du groupe Renault, les constructeurs Alpine et Dacia qui sont ou vont passer à l'électrique ont déjà commencé à réfléchir à leur propre signature de marque.

Mais la grande affaire de la sonorisation des voitures électriques se trame à l'intérieur de l'habitacle. Les concepteurs de la Mégane E-Tech ont cherché à rendre cohérentes les diverses alertes sonores. « L'idée était de créer un univers sonore inspiré du

monde végétal, plus chaleureux, moins métallique, avec des sons proches du frottement du bois, de grains qui tombent... », explique Marc Pinel, expert en design sonore qui souhaite « non plus alerter, mais informer » l'utilisateur. Cet environnement apaisant doit également contribuer à rendre le conducteur plus « zen ».

## Sautillante rythmique musicale

Le « buzz » un tintinet stressant de la Zoé indiquant qu'il ne reste dans les batteries que l'équivalent de 70 km à parcourir a été remplacé par un jingle plus sécurisant. Une manière de signifier que l'on a encore de la marge avant de paniquer... Quant à la sourde sirène, assez désagréable, du radar de recul, elle s'est transformée en une sautillante rythmique musicale capable de guider la manœuvre.

Même si les automobiles électriques ne sont pas aussi silencieuses qu'on le prétend (en

vitesse de croisière, on perçoit les bruits de roulement, aérodynamiques, voire ceux du système de refroidissement), elles demeurent beaucoup moins bruyantes que les modèles thermiques. Curieusement, ce constat est jugé à la limite du supportable par les constructeurs allemands de haut de gamme qui, visiblement, portent le deuil des vibrations et des feulements engendrés par les montées en régime des moteurs qui ont fait leur renommée. Leurs ingénieurs-acousticiens ont donc été priés de déployer des trésors d'imagination pour meubler la quiétude d'une électrique glissant sur une voie rapide.

L'Audi e-tron GT propose plusieurs sonorisations possibles en fonction de l'humeur du conducteur. Elles ne reproduisent pas strictement la musique d'un six-cylindres ou d'un gros diesel mais inventent, ex nihilo, un bruit de machine qui rappelle

celui des modèles thermiques. La Porsche Taycan électrique, pour sa part, peut diffuser dans l'habitacle le son, amplifié et travaillé, du moteur électrique qui l'anime. Ford ne s'est pas embarrassé de telles subtilités à bord de sa Mustang Mach-E. Celle-ci peut, à la demande, reproduire les bonnes vieilles vocalises du V8 d'une Mustang canal historique à travers les haut-parleurs du système audio.

Pour les véhicules iconiques dont la trace dans la mémoire automobile tient largement à leur sonorité, l'équation est délicate à gérer. Et cela n'a rien d'évident non plus pour les constructeurs de deux-roues. En créant un bruit artificiel spécifique pour la LiveWire, sa première moto électrique, Harley Davidson n'a pas convaincu ses fidèles. Cruels, ils ont parfois comparé son bourdonnement à celui d'un aspirateur. ■

J.-M. N.



Michel Duclos

## Joe Biden est un continuateur d'Obama, en plus résolu et en plus pressé de passer aux actes

En instaurant un partenariat avec l'Australie et la Grande-Bretagne impliquant l'abandon de la vente de sous-marins français à Canberra, les Etats-Unis ont fait preuve d'une « véritable irresponsabilité » : ils ont pris le risque de provoquer une crise avec un allié et affaibli l'OTAN, estime l'ancien diplomate

Les dirigeants français ont-ils raison de dramatiser la crise qui les oppose aux Etats-Unis dans l'affaire des sous-marins australiens ? La comparaison faite par certains observateurs avec la crise sur l'Irak en 2003 a-t-elle vraiment un sens ? A ces deux questions, il nous semble qu'il faut répondre oui, au moins dans une certaine mesure. D'abord, bien sûr, parce que, sur la méthode, nous ne pouvons pas laisser sans riposte un traquenard qui nous a été tendu dans un style à la hauteur des préjugés gaulois sur la duplicité « anglo-saxonne ». Ensuite, et surtout, parce que cette affaire est révélatrice d'enjeux profonds, comme l'était celle de 2003.

Avec l'Irak, la question était de savoir si les Etats-Unis allaient se substituer au Conseil de sécurité des Nations unies comme arbitre suprême du recours à la force. Aujourd'hui, à notre sens, l'enjeu porte sur la volonté de Washington d'organiser les équilibres dans l'Indo-Pacifique – donc dans l'environnement de la Chine – à ses conditions, privilégiant certains alliés (ou « vassaux »), en excluant d'autres, de manière délibérée. Nous centrons notre raisonnement sur les Etats-Unis parce qu'on peut comprendre que l'Australie, la plus coupable sur la forme, ait sur le fond poursuivi ce qu'elle considère comme son intérêt vital ; s'agissant des Britanniques, on ne peut

s'étonner qu'ils cherchent à tirer leur épingle du jeu, en exploitant leur avantage comparatif de leur relation spéciale avec l'Amérique du Nord.

Et si nous insistons sur l'enjeu Indo-Pacifique, c'est parce que nous devons anticiper les suites qu'aura le pacte tripartite, du fait, par exemple, du signal qu'adresse la rupture du tabou touchant à la dissémination de technologies de pointe (propulsion nucléaire). Allons-nous assister à des répliques de l'Aukus [alliance entre l'Australie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis] avec d'autres pays – par exemple, l'Inde –, éventuellement sur d'autres types d'armement ? Le réengagement militaire américain dans la zone, s'appuyant, comme il est légitime, sur des liens de sécurité avec les Etats de la région, va-t-il se produire en écartant les intérêts européens, voire au détriment de ceux-ci ? Notons au passage que certains se réjouissent que les capitales européennes restent indifférentes au camouflet reçu par les Français : là aussi, rien d'extraordinaire, mais attendons que les Européens découvrent progressivement toutes les implications de l'Aukus.

Il va de soi que la comparaison avec la crise irakienne comporte des limites. En 2003, nous avions vu le coup venir : dès janvier, les responsables français avaient compris la volonté de Washington d'envahir l'Irak. Cette fois-ci,

personne dans le système français ne semble avoir perçu les signes d'un réalignement fondamental autour du contrat sur les sous-marins. D'autre part, dans le contexte actuel, il n'est pas exclu que les responsables français paient le fait de n'avoir pas cherché à adapter leur logiciel après l'élection présidentielle américaine : ils ont vu en Biden un continuateur de Trump, « les tweets en moins » [selon les mots de Jean-Yves Le Drian, le 18 septembre sur France 2]. En réalité, Biden se révèle être un continuateur d'Obama, en plus résolu, plus pressé de passer aux actes, comme on l'a vu en Afghanistan, pour appliquer la priorité absolue donnée désormais par l'Amérique à la confrontation avec la Chine.

Pendant la période de transition entre les deux administrations, Paris a soutenu l'accord UE-Chine sur les investissements (fin décembre 2020), que souhaitait M<sup>me</sup> Merkel. D'autres signaux du même ordre ont généré à Washington, à tort ou à raison, le sentiment d'une ambiguïté franco-allemande concernant

la réponse à apporter au défi chinois. Les contrecoups se sont fait sentir à partir du printemps, non sans paradoxe : l'administration Biden a cherché à ménager l'Allemagne (invitation à Washington de la chancelière, compromis sur le pipeline germano-russe Nord Stream 2) ; elle a fait le choix de « repêcher » la Grande-Bretagne de Boris Johnson, campant sur une ligne « dure » vis-à-vis de Pékin ; elle n'a accordé à l'Union européenne (UE) et à la France qu'une attention superficielle.

**Washington doit réparer les dégâts**

Les Français ont d'autant plus de raisons de se sentir frustrés que, précisément, ils sont moins enclins que d'autres Européens à la complaisance à l'égard de Pékin et que leur stratégie Indo-Pacifique allait globalement dans le sens d'un renforcement de la capacité de défense des Etats menacés par la Chine.

Une troisième raison de marquer notre mécontentement – si l'on se réfère au précédent de 2003 – tient à ce que seule une explication franche peut permettre de rétablir une coopération franco-américaine confiante. Si l'administration américaine veut vraiment organiser un réseau d'alliances pour contrer la puissance chinoise, elle a fait preuve dans cette affaire d'une véritable irresponsabilité, prenant le risque d'« antagoniser » un allié non négligeable et de se couper d'une partie au moins des Européens. Elle a d'ailleurs affaibli l'OTAN, placée devant le fait accompli d'une inflexion notable de la stratégie vis-à-vis de la Chine, avec des risques non négligeables de montée des tensions, par exemple autour de Taïwan. Il appartient à Washington de réparer les dégâts. Dans les concertations qui vont s'ouvrir entre Français et Américains, ces derniers seraient bien inspirés d'explorer deux pistes.



**SEULE UNE  
EXPLICATION  
FRANCHE  
PEUT PERMETTRE  
DE RÉTABLIR  
UNE COOPÉRATION  
FRANCO-AMÉRICAIN  
CONFIANTE**

En premier lieu, la mise en œuvre effective d'un mécanisme de consultation entre l'Europe et les Etats-Unis, plus robuste que celui qui a été convenu lors de la rencontre de Biden avec les dirigeants de Bruxelles en juin, éventuellement gagé sur une charte transatlantique pour le XXI<sup>e</sup> siècle entre l'UE et les Etats-Unis. En second lieu, et peut-être surtout, un arrangement qui assure une coordination des stratégies dans l'Indo-Pacifique, avec au minimum la garantie de ne pas contrebattre les intérêts des alliés européens engagés dans la zone. Cela doit s'appliquer en priorité à la France, qui revendique à juste titre le statut de puissance Indo-Pacifique.

Les Français auraient-ils des raisons de rejeter des avances de ce type ? On entend beaucoup en ce moment l'idée d'un « retour aux sources gaulliennes ». Soyons gaulliens certes, mais en étant aussi bien conscients du moment stratégique dans lequel nous nous trouvons. En fait, le général de Gaulle avait attendu, pour se démarquer vraiment de l'OTAN et de l'Amérique, que la guerre froide soit entrée dans une phase de relâchement (1966). Or, nous sommes aujourd'hui dans une période de polarisation intense entre la Chine et les Occidentaux. C'est peut-être là la principale leçon du douloureux épisode des sous-marins australiens. ■

**Michel Duclos**, ancien ambassadeur, est conseiller spécial à l'Institut Montaigne. Dernier ouvrage : « La France dans le bouleversement du monde » (à paraître le 13 octobre à L'Observatoire)

## Valérie Niquet et Marianne Peron-Doise L'affaire des sous-marins australiens, un coup d'éclat peu stratégique de Washington

L'annulation de la vente des sous-marins serait-elle un avertissement adressé à la France, pays qui met constamment en avant la nécessité pour l'Europe de « penser ses intérêts et sa défense » ?, s'interrogent les deux spécialistes en recherche stratégique

Il y a deux semaines, la France et l'Australie inauguraient leur premier dialogue ministériel « 2 plus 2 », défense-affaires étrangères. Ce partenariat stratégique était fondé sur une analyse commune des dangers qui pèsent sur l'Indo-Pacifique autour d'une Chine particulièrement agressive dans les espaces maritimes. Cette vision partagée, marque de l'engagement de la France en Asie, s'était construite depuis 2016 sur la base de la fourniture de sous-marins conventionnels français à Canberra (les Australiens rejetaient alors toute idée de propulsion nucléaire), mais allait bien au-delà du simple intérêt industriel.

En 2018, c'est en Australie qu'Emmanuel Macron avait donné une impulsion décisive à la vision Indo-Pacifique française lors du fameux discours de Garden Island, dans lequel il définissait un « axe Indo-Pacifique » formé par la France, l'Inde et l'Australie afin de contrebalancer les ambitions hégémoniques chinoises. Il s'agissait alors d'incarner une vision inclusive et coopérative pour rassembler des puissances moyennes que l'unilatéralisme de la stratégie antichinoise de l'administration Trump

inquiétait. A cette époque, l'Australie elle-même hésitait à trop s'impliquer dans le Quad, ce dialogue quadrilatéral sur la sécurité rassemblant Canberra, les Etats-Unis, l'Inde et le Japon.

Dès sa signature, le contrat franco-australien [pour l'achat à la France de douze sous-marins conventionnels] avait fait l'objet d'attaques. Pourtant, pour tous ceux, notamment les Etats-Unis et les membres du Quad, mais aussi les pays d'Asie du Sud-Est, qui souhaitent voir l'Union européenne et la France assumer de plus grandes responsabilités dans la sécurité régionale d'une zone vitale pour tous, ce contrat était une garantie de l'engagement français en Indo-Pacifique. Participants à tous les dialogues Shangri-La [réunion annuelle des experts et responsables sécuritaires d'Asie] à Singapour depuis 2012, les ministres de la défense, Le Drian, et des armées, Parly ont été en pointe sur l'affirmation d'un intérêt partagé pour la liberté de navigation maritime, le respect des règles de droit et le multilatéralisme, valeurs constamment mises en avant par Washington et ses alliés, dont le Japon. Enfin, la France a été l'élément moteur qui a porté la définition d'une stratégie de l'Union

européenne pour l'Indo-Pacifique, dont la publication, malheureuse coïncidence, intervint au lendemain de l'annonce, le 15 septembre, de l'abandon du contrat français par l'Australie.

Certains vantent dans cette décision la réémergence bienvenue d'une alliance entre les puissances maritimes traditionnelles que sont les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume-Uni, dans un retour nostalgique à un monde



**IL DEVIENDRA PLUS  
DIFFICILE À CEUX  
QUI DÉFENDENT  
UNE ALLIANCE  
DES DÉMOCRATIES  
CONTRE LA CHINE  
DE COLLABORER  
AVEC  
L'ADMINISTRATION  
AMÉRICAIN**

non pas pré-guerre froide, mais pré-seconde guerre mondiale. Les choses ont pourtant changé. Le fiasco afghan a montré les limites de l'engagement américain et de son efficacité en dépit de moyens considérables. Londres, pour sa part, cherche désespérément à exister après le Brexit en s'appuyant sur le concept de « Global Britain ». Pour autant, on peut s'interroger sur la réalité des moyens britanniques et de ses capacités de projection de force et d'influence dans l'Indo-Pacifique, alors que le pays est confronté aux risques économiques post-Brexit. Et, contrairement à ce que pense Joe Biden, aujourd'hui, le Royaume-Uni n'est plus l'Europe.

**Puissance maritime**

Par comparaison, la France, pays riverain, a des moyens politico-militaires permanents dans l'Océan Indien et le Pacifique Sud. Ces dernières années, le niveau d'activité de sa marine y a été soutenu, complété par des déploiements navals réguliers, dont le Charles-de-Gaulle, et l'organisation d'exercices avec les marines du Quad. Ces capacités de puissance maritime sont loin d'être négligeables dans une région marquée par des tensions liées

aux frontières maritimes, à la piraterie, à la pêche illégale ou à la fréquence des désastres naturels.

Pour l'Australie, on peut comprendre la volonté de se doter de moyens plus performants face à la Chine, mais dans quel délai et à quel prix ? Il n'est pas certain que la question du combustible nucléaire des sous-marins promis par les Américains puisse être facilement résolue, l'Australie elle-même ne le produisant pas. Par ailleurs, ce tournant nucléaire ne paraît guère apprécié par ses proches voisins néo-zélandais, indonésiens, ou par les micro-Etats insulaires du Pacifique, très sensibles à ces questions. Le Sénat américain lui-même pourrait s'opposer au transfert de technologie.

Plus encore, l'annonce surprend dans sa brutalité et son absence apparente de concertation. On peut s'interroger sur le sens du message envoyé sans précaution à la France. Est-ce un avertissement à un pays qui met constamment en avant la nécessité pour l'Europe de penser ses propres intérêts et sa défense ? Washington et ses « nouveaux » alliés sont-ils conscients du message envoyé à la Chine, inquiète peut-être devant cette coalition, mais prompt à souligner les

tensions et les divergences entre Washington et ses partenaires ? Nul doute qu'il deviendra plus difficile à ceux qui défendent une alliance des démocraties contre la Chine de collaborer avec une administration américaine aux méthodes sans nuance, y compris envers son propre camp.

Washington cherchait peut-être à faire oublier son retrait chaotique d'Afghanistan en affichant rapidement le basculement Indo-Pacifique de sa politique. Ce coup d'éclat risque pourtant de décourager les efforts de ceux qui, à Paris et à Bruxelles, se battent pour la prise en compte de l'Indo-Pacifique comme théâtre légitime de la stratégie extérieure de la France et de l'Union européenne. ■

**Valérie Niquet** est sinologue, responsable du pôle Asie à la Fondation pour la recherche stratégique et autrice de « La Puissance chinoise en 100 questions » (Tallandier, 2017) ; **Marianne Peron-Doise** est chercheuse associée à l'Institut de relations internationales et stratégiques



# Marc-Antoine Pérouse de Montclos Le Mali sera-t-il le prochain Afghanistan ?

Bien que la situation ne soit guère comparable, sauf dans le sentiment d'échec inévitable de son armée, la France doit tirer les leçons du retrait américain pour se sortir du piège malien, analyse le politiste

Saïgon 1975, Kaboul 2021, Bamako 2025 ? Faudra-t-il un jour envoyer un hélicoptère évacuer l'ambassadeur de France au Mali dans un pays occupé par des forces djihadistes ? La question n'est pas complètement incongrue quand on songe au départ précipité des Américains au Vietnam autrefois, ou en Afghanistan aujourd'hui. D'un terrain de crise et d'une puissance à l'autre, on connaît bien les limites des interventions militaires occidentales. Seuls les décideurs politiques semblent ne pas vouloir apprendre de leurs échecs.

L'évolution des discours officiels sur la menace djihadiste au Sahel est assez significative à cet égard. Pour justifier l'engagement militaire de la France dans la zone, les opérations « Serval » en 2013 puis « Barkhane » à partir de 2014 ont d'abord été présentées comme des interventions destinées à empêcher que le Mali devienne une plate-forme du terrorisme international, une sorte de « nouvel Afghanistan ». A l'époque, la comparaison paraissait s'imposer d'elle-même et il était de bon ton de parler de « Sahe-Listan » ou de « croissant de la terreur » dans la perspective d'un « arc de crise » qui aurait puisé ses racines au Moyen-Orient et en Asie centrale.

La dégradation de la situation à Kaboul a cependant fini par obliger l'Elysée à

revoir ses éléments de langage. Désormais, la comparaison avec l'Afghanistan est mal venue : à l'approche des élections, Emmanuel Macron ne veut pas être le président qui devra gérer une retraite humiliante au Mali à cause des erreurs stratégiques de son prédécesseur.

A mesure que l'opération « Barkhane » s'ensablait, qui plus est, les décideurs politiques ont progressivement pris conscience de l'importance des dynamiques locales d'insurrections hâtivement qualifiées d'islamistes. Il aura fallu huit ans pour que l'Elysée reconnaisse publiquement que l'armée française ne pouvait pas se substituer à des Etats défaillants au Sahel, un constat déjà fait par certains chercheurs dès 2013.

## Ennemi commun

Pour peu que l'on accepte de s'affranchir des poncifs habituels sur l'existence d'une internationale islamiste, force est alors d'admettre que, en dépit de certaines similitudes iconographiques et rhétoriques, les groupes insurrectionnels du Mali sont très différents des talibans afghans qui ont pris le pouvoir à Kaboul en 1996 puis en 2021.

La preuve, c'est qu'ils ne se sont jamais emparés de la capitale et n'ont pas la capacité de gouverner le pays. Sur le terrain, ils ont seulement réussi à tenir des pans de

territoire et se sont brièvement rompus à l'exercice du pouvoir après la prise de Tombouctou et Gao en 2012. A l'époque, les diverses factions en compétition poursuivaient chacune leur propre agenda et la mouvance d'Iyad Ag-Ghali a très vraisemblablement désobéi aux instructions d'Al-Qaïda lorsqu'elle a entrepris de descendre vers le Sud en provoquant une réaction massive de la communauté internationale. C'est l'intervention militaire de la France qui, à partir de 2013, a ressoudé ces groupes autour d'un ennemi commun.

Autre différence majeure, les djihadistes du Mali n'ont pas la légitimité nationale et religieuse que les moudjahidines afghans ont acquise au cours de leur longue lutte contre l'Armée rouge. L'introduction du mot « islam » dans l'intitulé de certaines factions de la zone a été bien

plus tardive, voire opportuniste. Et aujourd'hui, les pseudo-talibans du Mali ne sont toujours pas en mesure d'incarner une force de résistance nationale contre des troupes d'occupation, sans même parler de construire un véritable projet politique susceptible de rallier les masses autour d'un Etat islamique.

Enfin, il convient de rappeler que les groupes insurrectionnels de la zone n'ont jamais commis d'attentats hors d'Afrique. Eloignés des idéaux d'un djihad global, ils n'ont pas la capacité de projection des talibans afghans, sont beaucoup moins structurés et n'ont pas réussi à établir de connexions opérationnelles durables avec Al-Qaïda ou l'organisation Etat islamique (EI). N'en déplaise aux adeptes du grand complot islamiste, il est vrai aussi que les bourgoutières [prairies aquatiques] du delta intérieur du fleuve Niger ou les marécages du lac Tchad ne sont guère attractifs pour des terroristes professionnels.

## La France prise au piège

Tout bien considéré, la singularité de la trajectoire du Mali n'exclut certes pas totalement la possibilité de voir s'effondrer un Etat gangrené de l'intérieur par des militaires putschistes et affairistes, de pair avec des politiciens véreux. Mais le sort de la région se joue d'abord du côté d'institutions défaillantes. Les armées nationales, en particulier, font partie du problème, et pas seulement de la solution. Quant au djihadisme, il est d'abord, et avant tout, un symptôme de la crise des Etats au Sahel.

Aussi convient-il de remettre en perspective le bilan d'une aide internationale qui maintient sous perfusion des

régimes souvent corrompus et autoritaires. Jamais évaluées sur leurs résultats, les coopérations militaires de la France et de l'Union européenne n'ont pas permis d'éviter les coups d'Etat, les exactions et les violations des droits de l'homme qui ont nourri la protestation islamiste. Pire, elles ont parfois formé les hommes qui ont déstabilisé la région, réprimé dans le sang des manifestants pacifiques et entériné le retrait des armées gouvernementales des zones de combat où les militaires de « Barkhane » ont pris le relais en déchargeant les soldats du cru de leurs responsabilités sécuritaires.

Aujourd'hui, la France est prise au piège. Partir, c'est prendre le risque de voir la situation se dégrader encore davantage. Rester, c'est endosser la poursuite d'une politique qui ne permet pas d'enrayer l'avancée des groupes djihadistes. Dans un cas comme dans l'autre, l'armée française s'en ira sur un sentiment d'échec. Reste à voir comment l'Elysée va alléger le dispositif de « Barkhane » en essayant d'éviter le pire. Gageons que l'exemple de l'Afghanistan sera toujours présent dans les esprits d'ici aux prochaines élections en France. ■

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, politiste et directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), est notamment l'auteur de « L'Islam d'Afrique : au-delà du djihad » (Vendémiaire, 528 p., 26 €)

LES COOPÉRATIONS MILITAIRES DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE N'ONT PAS PERMIS D'ÉVITER LES COUPS D'ÉTAT, LES EXACTIONS ET LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

# Jean Garrigues Bertrand, Montebourg, Zemmour, ou le syndrome de l'homme providentiel

Bien qu'éloignée de nos aspirations à la démocratie participative et à l'horizontalité sociétale, la figure du sauveur reste une composante majeure de notre imaginaire politique, explique l'historien. Plusieurs candidats à la présidentielle ont opté pour ce positionnement

Proximité d'une nouvelle élection présidentielle, voilà que réapparaît le syndrome du sauveur, notre fascination séculaire pour l'homme providentiel. A sept mois du scrutin, ils sont déjà trois à s'inscrire dans cette mythologie récurrente, qui nous hante depuis Napoléon Bonaparte. Le premier en lice a été Xavier Bertrand, se présentant comme le candidat à l'écoute des régions, refusant de se plier aux règles de son parti, défiant le président des élites au nom du peuple des terroirs.

Puis est apparu Arnaud Montebourg, qui, lui aussi, a choisi de contourner les règles de sa famille politique pour se forger une image de sauveur, porte-parole des mécontents, des insatisfaits, chevalier du « made in France » face aux technocrates européens.

L'un et l'autre essaient de faire oublier qu'ils ont été au pouvoir, partie intégrante de ce « système » qu'ils prétendent aujourd'hui combattre, et profondément associés aux errements politiques qui ont conduit à la crise actuelle de la démocratie. C'est ainsi que deux chevaux de retour de l'establishment politique se refont une virginité hors du circuit traditionnel de la candidature, misant, non sans

pertinence, sur le rejet des partis et sur la personnalisation du rendez-vous présidentiel.

Mais ils seront peut-être bientôt rejoints par une autre figure d'extériorité, plus proche encore de l'archétype de l'homme providentiel : Eric Zemmour. Ce dernier aura en effet beau jeu de se revendiquer comme le seul candidat antisystème, n'ayant jamais été associé au pouvoir politique.

Par ailleurs, ses thématiques ultranationalistes, notamment son anti-européisme viscéral et sa thèse du « grand remplacement », l'inscrivent dans la lignée du sauveur populiste que fut, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le général Boulanger. Surnommé le « général Revanche », il apparut aux Français comme le seul capable de redonner à la nation l'honneur qu'elle avait perdu lors de la défaite de 1871.

Cela dit, et à l'instar de Boulanger, qui était un familier du pouvoir, il est évident qu'Eric Zemmour fait lui aussi partie, depuis des années, des élites médiatico-politiques qui se partagent l'espace public. C'est une sorte de mirage que de le faire apparaître comme le chevalier immaculé de la régénération, lui qui est en réalité un pur produit du système. Mais la politique se nourrit justement de mirages. Et si l'on peut

avoir des doutes sur la légitimité, l'authenticité et l'éthique de leurs personnalités et de leurs programmes, ces trois candidats potentiels peuvent prétendre ranimer la flamme toujours vive de l'homme providentiel. Comme l'écrit François Mitterrand dans *Le Coup d'Etat permanent* (Plon, 1964), « les temps du malheur sécrètent une race d'hommes singulière qui ne s'épanouit que dans l'orage et la tourmente ».

A chaque fois qu'elle a été confrontée à une situation de crise, la République a eu la tentation d'un homme providentiel, d'un héros, d'un sauveur capable de nous

délivrer de nos malheurs et de nos incertitudes. Depuis Bonaparte, le modèle, il y eut, entre autres, Alphonse de Lamartine en 1848, Léon Gambetta en 1870, Georges Clemenceau en 1917, Pierre Mendès France en 1954, et, bien sûr, le général de Gaulle, par deux fois, en 1940 et 1958.

Il est troublant de constater que notre modèle républicain, nourri de l'héritage de la Révolution française et de l'horizontalité démocratique, s'est prêté tant de fois à cette résurgence irrationnelle de l'homme providentiel, dont Napoléon était l'archétype. Et il est évident que les institutions de la V<sup>e</sup> République, conçues par l'autre grande figure de cette mythologie providentialiste, et évoluant de plus en plus vers la surprésidentialisation, se prêtent idéalement à ce tropisme du sauveur.

## Mode prophétique

Nicolas Sarkozy l'avait fort bien compris lors de sa campagne de 2007, lorsqu'il s'était présenté comme une sorte de nouveau Bonaparte, selon le journaliste Alain Duhamel, qui lui prêtait « l'ambition immense », la « vitalité bouillonnante » et la « détermination d'airain » du « Premier Consul commençant ». D'ailleurs, sa principale adversaire, Ségolène

IL EST ÉVIDENT QUE LES INSTITUTIONS DE LA V<sup>E</sup> RÉPUBLIQUE SE PRÊTENT IDÉALEMENT À CE TROPISME DU SAUVEUR

Jean Garrigues, historien, professeur à l'université d'Orléans, est président du Comité d'histoire parlementaire et politique



# Sur Internet, l'Europe mise au défi d'appliquer ses propres règles

**CONCEVOIR DE BONNES RÈGLES NE SUFFIT PAS. IL FAUT AUSSI CRÉER UN MÉCANISME GARANTISSANT LEUR MISE EN PRATIQUE**

## ANALYSE

C'était un miracle européen, un tour de force de consensus. Après des mois d'âpres débats, l'Union européenne (UE) a adopté, en 2016, le règlement général sur la protection des données (RGPD), un texte majeur pour la protection des internautes. Cinq ans après, cette réglementation fait, sur le fond, presque l'unanimité. Les patrons d'Apple, Facebook ou Microsoft l'ont jugé équilibrée; la Californie s'en est inspirée pour voter sa propre loi sur les données personnelles; et les défenseurs de la vie privée, qui regrettent parfois son manque d'ambition, l'ont utilisée pour lancer des dizaines de procédures, engendrant quelques amendes de centaines de millions d'euros, à l'encontre de WhatsApp (filiale de Facebook) ou d'Amazon.

Mais derrière ces louanges, c'est dans son application que le règlement européen trouve ses limites. Comme le montre une étude de l'Irish Council for Civil Liberties, une ONG irlandaise, les régulateurs chargés d'appliquer le RGPD font face à d'importantes difficultés. Souvent sous-financés, ils se trouvent par ailleurs en butte à un effet de concentration, car les dossiers échouent entre les mains du régulateur du «pays d'origine», celui qui abrite le siège européen de l'entreprise concernée. L'Irlande concentre ainsi les dossiers concernant Facebook, Twitter ou Google. Et constitue un goulet d'étranglement: moins de 2 % des cas y ont fait l'objet d'une décision.

Ces blocages ne sont pas uniquement une question de moyens. Le sujet est aussi politique, notamment en Irlande, où une fiscalité peu contraignante et une main-d'œuvre anglophone bien formée ont attiré tous les géants du numérique. Le gouvernement y est soucieux de ne pas fâcher ces pourvoyeurs de milliers d'emplois. Concevoir de bonnes règles ne suffit donc pas. Il faut aussi créer un mécanisme garantissant leur mise en pratique. Ce défi est au cœur des discussions européennes en cours sur les deux futurs textes majeurs encadrant les grandes entreprises numériques, le Digital Services Act (DSA) et le Digital Markets Act (DMA). «*Tout le monde a en tête le RGPD*», avait d'ailleurs confié fin mai le secrétaire d'Etat au numérique français, Cédric O, lors d'un Conseil européen.

Pour le DSA, la règle du pays d'origine s'applique également. Il reviendra donc à l'équivalent irlandais du Conseil supérieur de l'audiovisuel de faire respecter par Facebook et YouTube (filiale de Google) les obligations de moyens et de transparence sur la modération de contenus que fixe le règlement. Conscient des limites du RGPD, Bruxelles a prévu qu'une autorité d'un pays de destination puisse demander une enquête à son homologue irlandaise puis, si elle est insatisfaite, solliciter la Commission, qui pourra réclamer à l'Irlande d'agir. Le tout assorti de délais. Certains Etats, dont la France, ont plaidé avant l'été pour renforcer cette coopération. Plus récemment, Paris a proposé, pour faire avancer les échanges, de confier davantage de pouvoir à la Commis-

sion européenne. A Bruxelles, un fonctionnaire reconnaît simplement que la gouvernance du DSA est «*en cours de discussion*».

Le Digital Markets Act suit une logique inverse et concentre plutôt les pouvoirs dans les mains de la Commission européenne. Celle-ci sera chargée de faire respecter cet ensemble de règles économiques, qui interdira par exemple aux plates-formes de favoriser leurs propres services. Mais la question de l'application se pose tout autant: dans une lettre, fin mai, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas ont redouté un «*goulet d'étranglement*». Et demandé que les Etats et les autorités de la concurrence nationales soient davantage associés, pour apporter leurs moyens humains et techniques. Ces dernières ont proposé dans un courrier d'*aider la Commission européenne*, pour améliorer «*l'efficacité du DMA*». Leur participation est «*en discussion*», explique le fonctionnaire bruxellois, toutefois soucieux d'*'harmoniser'* l'application.

## Le rêve d'une troisième voie

Pour faire appliquer le DMA, la Commission va créer une cellule de 80 personnes, dépendant notamment des commissaires au marché intérieur, Thierry Breton, et à la concurrence, Margrethe Vestager. Pour Suzanne Vergnolle, du Swiss Institute of Comparative Law de l'université de Lausanne (Suisse), l'organisation nécessite des «*clarifications*» sur l'articulation avec le droit de la concurrence, qui continuera à s'appliquer quand des plaintes seront déposées. Dans un article paru en li-

gne le 3 septembre, la chercheuse s'interroge aussi sur les risques concernant la «*séparation des pouvoirs*», car la Commission a écrit le DMA et l'appliquera, tout en instruisant des contentieux, comme les amendes infligées à Google pour abus de position dominante.

«*La mise en œuvre du DMA est un angle mort dont on parle trop peu*», estime Joëlle Toledano. Pour l'économiste autrice de *GAFAs. Reprenons le pouvoir!* (Odile Jacob, 2020), «*il faudrait s'inspirer de réglementations sectorielles comme celle des télécoms, où l'Arcep a les moyens de faire un suivi en continu et d'adapter ses remèdes à chaque entreprise*». Il s'agirait de recruter des ingénieurs pour évaluer les algorithmes des GAFAs mais aussi d'adopter un esprit plus «*souple*» que celui des contentieux des autorités de la concurrence ou de la Commission. Enfin, Paris, Berlin et Amsterdam veulent pouvoir mettre à jour le DMA car le numérique évolue vite. La Commission en convient mais veut garder un processus assez simple pour qu'il reste «*applicable*».

Derrière ce que certains relativisent en évoquant des luttes de pouvoir institutionnelles se cache un enjeu pour l'Europe: devenir le leader de la régulation des géants du numérique, comme avec le RGPD. L'UE rêve d'ouvrir une troisième voie entre les Etats-Unis et la Chine. La France est dans le même état d'esprit, espérant faire aboutir le DSA et le DMA lors de la présidence française du Conseil européen, au premier semestre 2022. ■

DAMIEN LELOUP (SERVICE PIXELS)

ET ALEXANDRE PIQUARD (SERVICE ÉCONOMIE)



CHRONIQUE | PAR ÉRIC ALBERT

## UE: gare aux effets du sevrage budgétaire

La bonne nouvelle est, après dix-huit mois de pandémie, que l'économie va beaucoup mieux. En zone euro, le produit intérieur brut (PIB) devrait avoir retrouvé son niveau d'avant la pandémie d'ici à la fin de l'année. Aux Etats-Unis, c'est déjà le cas. Même si une rechute ne peut pas être écartée, le virus n'étant pas entièrement maîtrisé, la tendance est bonne.

La mauvaise nouvelle est que ce rebond va s'accompagner d'un retrait progressif des aides d'urgence. Comme pour un grand malade, il va falloir faire attention, en sevrant les pays de la zone euro de la morphine budgétaire et monétaire.

La fin progressive des aides exceptionnelles est bien normale: il n'est pas question que les Etats continuent à dépenser au même rythme. En zone euro, le déficit a dépassé 7 % du PIB en 2020 et devrait être proche de 8 % en 2021. En France, c'est plus de 9 % sur chacune des deux années. Quant au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, le niveau tourne entre 12 % et 14 %. Un rythme de dépenses difficilement soutenable, malgré l'énorme soutien des banques centrales (qui rachètent la dette et font, sans le dire, du quasi-financement monétaire).

Les premiers signes du retrait des aides apparaissent. Peut-être parce qu'il n'y a pas d'échéance électorale proche, le Royaume-Uni est l'un des premiers à dégaîner. Octobre marquera la fin du chômage partiel et la réduction de 20 livres par semaine (23,37 euros) du crédit universel, qui est l'allocation sociale la plus répandue. Près de quatre millions et demi de foyers, dont 3,5 millions d'enfants, toucheront environ 1200 euros de moins par an.

Selon la Resolution Foundation, un groupe de réflexion britannique, cela représente en moyenne 5 % de perte de revenus pour les allocataires, et même 10 % pour un million de foyers. La décision n'est pas simple pour le

gouvernement de Boris Johnson, qui avait décidé dans l'urgence, au début de la pandémie, de cette hausse temporaire de 20 livres par semaine. Celle-ci n'était jamais censée être éternelle. Mais il est toujours très difficile de revenir en arrière sur ce genre de largesse.

## Difficile de faire bouger les lignes

En zone euro, le retrait des aides prendra un peu plus de temps. En France, malgré la fin officielle du «*quoi qu'il en coûte*», les promesses en cette période préélectorale se multiplient. En Allemagne, où le déficit doit atteindre 7,2 % cette année, le débat avant les élections du 26 septembre tourne autour d'une hausse des dépenses d'investissement pour aider à la transition écologique. Le parti des Verts, qui a une chance de faire partie de la nouvelle coalition, demande 1,5 % de PIB d'investissements publics supplémentaires.

Les autres partis ne veulent pas aller aussi loin, mais Felix Huefner, économiste à la banque de gestion UBS, estime qu'une hausse de 1 % est plausible. Par ailleurs, l'argent du plan de relance européen de 800 milliards d'euros (sur cinq ans) est en train d'arriver progressivement dans les tuyaux. Depuis sa première émission obligatoire en juin, la Commission européenne a levé un total de 54 milliards d'euros. En rythme de croisière, elle devrait émettre 150 milliards d'euros par an jusqu'en 2026.

Reste que les discussions budgétaires sérieuses vont finir par reprendre à Bruxelles. Le pacte de stabilité, censé limiter le déficit à 3 % du PIB, a été suspendu jusqu'en 2022. Mais après? M. Huefner pense qu'il est improbable qu'un gouvernement allemand, quelle que soit la coalition qui sort des élections, accepte une grande réforme. Olaf Scholz, le leader du SPD (centre gauche) et favori pour devenir chancelier, a d'ailleurs doucement les espoirs, en affirmant que «*le pacte de stabilité a fait ses preuves*». Beaucoup d'économistes en France le regretteront, mais il sera difficile de profondément faire bouger les lignes politiques sur ce sujet. Le danger est alors un retour simultané de tous les Etats membres à davantage de discipline budgétaire. Si la formule peut avoir du sens pour chacun des pays pris individuellement, l'effet collectif risque d'étouffer la croissance. ■

**LES DISCUSSIONS SÉRIEUSES VONT FINIR PAR PRENDRE À BRUXELLES**

## LES FAILLES DU NOUVEAU SIÈCLE



LE PREMIER XXI<sup>e</sup> SIÈCLE. DE LA GLOBALISATION À L'ÉMIETTEMENT DU MONDE

de Jean-Marie Guéhenno  
Flammarion,  
368 pages, 21,90 euros

## LIVRE

Ce bilan géopolitique des vingt premières années du nouveau siècle commence sur un aveu. «*La paix nous semble l'état naturel de toute société comme l'air que nous respirons mais j'ai découvert au contact des pays brisés par la guerre qu'il n'en est rien*», écrit Jean-Marie Guéhenno, fort de son expérience de huit années passées à la tête des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Diplomate de haut vol, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies auprès de Kofi Annan, il est à la fois un acteur des relations internationales et un chercheur professeur à l'université Columbia à New York. D'où l'intérêt de cette réflexion lucide.

«*Notre plus grande illusion – notre premier mensonge? – dont tout découle, est d'avoir vu dans l'effondrement de l'URSS et du bloc soviétique la victoire de la démocratie*», pointe-t-il, analysant comment le désenchantement démocratique, combiné à l'amertume de ce qui était ressenti comme une défaite stratégique, a produit une Russie

«*qui est une sorte de caricature de nous-mêmes*». L'autre grande erreur de l'après 1989 fut de ne pas comprendre l'impact qu'aurait la fin de la guerre froide sur la stabilité de nombreux pays. «*Dans un système international déglé où la menace extérieure passait au second plan, la question de l'identité nationale prit une urgence nouvelle*», relève M. Guéhenno.

L'élection de Donald Trump en 2016, au nom d'un «*America First*», dans le pays qui était le pilier du système onusien, a été un autre coup dur et les conséquences demeurent, même après l'échec de sa réélection. «*Deux piliers de la confiance des sociétés occidentales, la confiance dans le progrès et la foi dans l'universalisme, ont été irrémédiablement ébranlés*». A cela s'est ajoutée la pandémie de Covid-19 accélérant les tendances latentes de nos sociétés «*alors que nous pensions avoir devant nous tout le temps pour nous y adapter*».

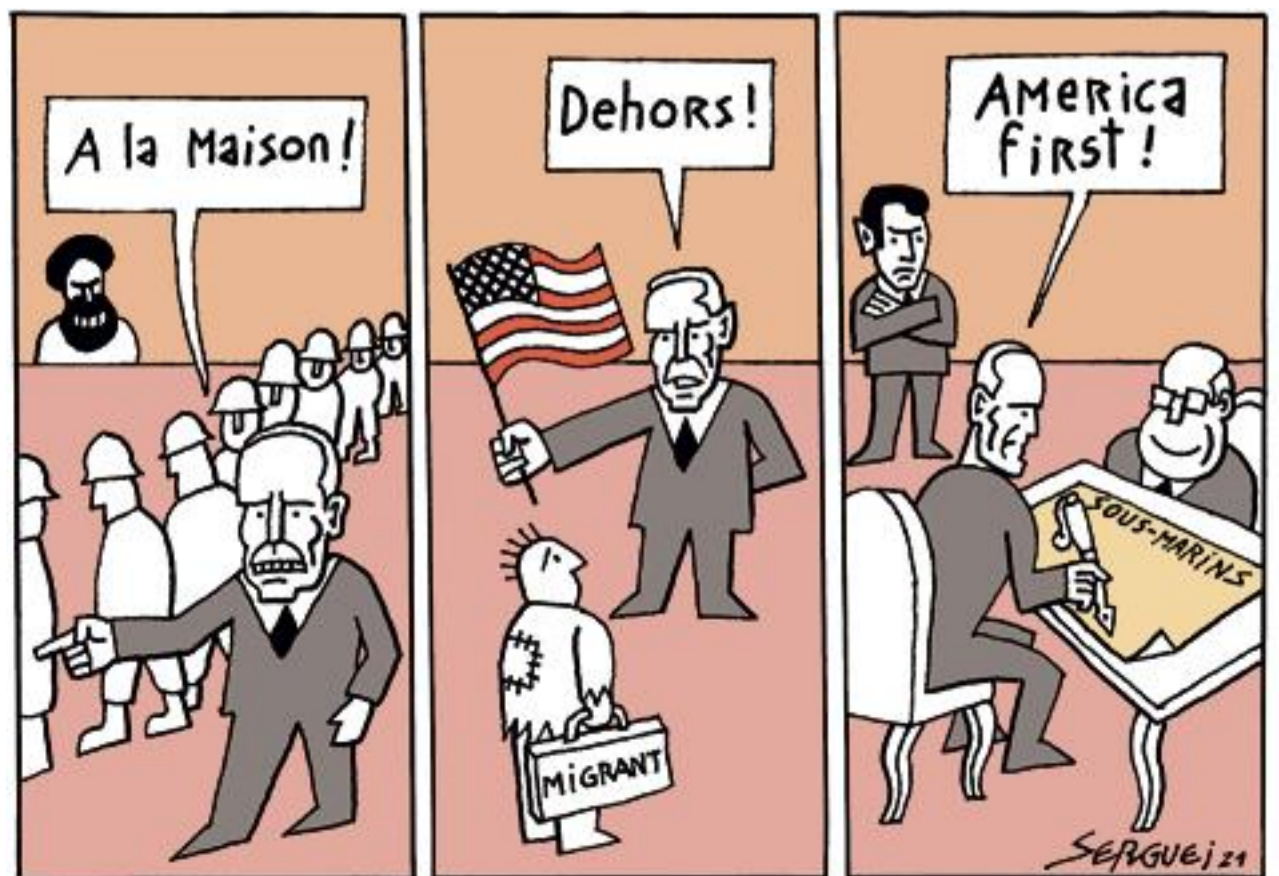
Avec les rivalités entre puissances revient aussi l'ombre de la guerre. La Russie, avide de retrouver son rang, et la Chine, bien dé-

cidée à s'affirmer comme l'autre superpuissance mondiale, assument leurs ambitions militaires. «*Le risque d'un affrontement nucléaire est aussi élevé, sinon plus qu'il ne le fut pendant la guerre froide car l'algèbre de la dissuasion fonctionne mal dans le brouillard stratégique*», souligne l'auteur.

Ce *Premier XXI<sup>e</sup> siècle*, M. Guéhenno en analyse toutes les opportunités, notamment technologiques et scientifiques, et les failles. Mais il se veut aussi optimiste, évoquant les pistes pour relancer un multilatéralisme aujourd'hui plus nécessaire que jamais. Il réfléchit aussi à ce que peut être une Europe à même de constituer, face à la Chine et aux Etats-Unis, un troisième pôle sans pour autant chercher à être à leur image. «*Il faut prendre acte des différences européennes, admettre que non seulement elles ne sont pas près de disparaître mais qu'il n'est pas souhaitable qu'elles disparaissent*», écrit M. Guéhenno, reprenant la formule de Jacques Delors sur l'Europe comme «*fédération de nations*». ■

MARC SEMO

## Etats-Unis: Biden à l'action | PAR SERGUEI







FRANCE | CHRONIQUE  
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

## Demain, on rase gratis

Une pluie ou plutôt une cascade de milliards est en train de se déverser sur la pré-campagne présidentielle. De tous côtés, les promesses fusent sans que l'on soit en mesure de fixer la jauge au-delà de laquelle la surenchère verbale sera jugée franchement hors des clous. Dans la phase actuelle, plus c'est gros, plus ça passe. Quand la maire de Paris, Anne Hidalgo, entre en campagne en promettant aux enseignants de « multiplier par deux, au moins, le traitement de toutes les personnes au contact avec les élèves » durant le prochain quinquennat, son concurrent du PCF, Fabien Roussel, riposte aussitôt. Lui promet de valoriser de 30 % le salaire de tous les fonctionnaires et d'augmenter de 50 % le budget de l'éducation nationale et celui de l'enseignement supérieur. Le coût cumulé de la première proposition est estimé à 150 milliards d'euros, celui de la seconde reste un mystère, l'intéressé lui-même n'a pas pris la peine de le calculer.

Quasi unanime à condamner le quinquennat de François Hollande et à s'affranchir de son bilan, la gauche affiche désormais un souverain mépris pour la culture de gouvernement si chèrement payée. Le seul apparemment à en conserver le souvenir est l'actuel premier président de la Cour des comptes, Pierre Moscovici, qui, dans un entretien aux *Echos*, le 15 septembre, constate : « Notre niveau d'endettement est très élevé (116 % du PIB) et, si nous n'agissons pas, cela peut faire la différence en sortie de crise, y compris au sein de la zone euro ! »

Quel rabat-joie ! Les écologistes, comme les autres, passent outre à l'avertissement. Leur primaire, par ailleurs de bonne tenue, est marquée par une inflation de promesses de dépenses non chiffrées (éducation, assistance aux jeunes, santé, services publics, aides aux ménages modestes...), toutes destinées à faire oublier le choc de la transition écologique. A les entendre, la sobriété revendiquée ira forcément de pair avec une société plus humaine et plus juste, grâce au concours quasi sans limite des deniers publics.

**Les carcans ont fini par sauter**  
Electoralement, de très bonnes raisons poussent la gauche à promettre beaucoup : l'obligation de parler fort pour tenter de se faire réentendre d'un électeur qui ne croit plus en grand-chose ; le remords d'avoir abandonné au Rassemblement national (RN) une partie de l'électorat populaire ; le désir de réenchanter la politique après l'épreuve du confinement, sans compter l'occasion historique qu'offre cette période où tous les carcans, monétaires et budgétaires, ont fini par sauter à la faveur de la crise sanitaire : puisque le libéral Macron a pu se vanter de dépenser des centaines de milliards d'euros d'argent public pour tenir l'économie et payer les salaires, puisqu'il est devenu si facile, si peu coûteux, si normal, d'emprunter, à quoi bon se priver ?

La droite, d'ordinaire donneuse de leçons, participe au festin.

**POUR LA PREMIÈRE  
FOIS DEPUIS 1983,  
LE DÉBAT  
BUDGÉTAIRE  
EST REDEVENU  
FRANCO-FRANÇAIS**

**PUISQU'IL EST  
SI FACILE, SI NORMAL,  
SI PEU COÛTEUX,  
D'EMPRUNTER,  
À QUOI BON  
SE PRIVER ?**

En 2017, François Fillon jugeait primordial de réduire de 100 milliards d'euros en cinq ans la dépense publique et de 500 000 le nombre des fonctionnaires. Aujourd'hui, Valérie Pécresse et Xavier Bertrand mettent surtout en avant les dépenses de sécurité, les baisses d'impôts et le soutien au pouvoir d'achat. « Il y a un sentiment d'injustice fort chez les Français », constate la première, en promettant d'augmenter de 10 % le salaire net jusqu'à 2,5 smic, soit une dépense de 25 milliards d'euros. Le second veut réduire de moitié les impôts sur la production (35 milliards d'euros) et promet, lui aussi, une « grosse » annonce sur le pouvoir d'achat. Dans ce camp aussi, la reconquête des électeurs passés au RN est jugée primordiale. Elle se chiffre en dizaines de milliards d'euros.

Au centre du jeu, Emmanuel Macron entretient sans complexe la surenchère. Jusqu'au printemps 2022, c'est lui qui tient les cordons de la bourse et dose la sortie du « quoi qu'il en coûte ». Ces derniers jours, les annonces se multiplient en faveur des policiers (500 millions d'euros), des agriculteurs (600 millions), des travailleurs indépendants (non chiffrés), des ménages modestes (580 millions d'euros). D'autres mesures suivront en direction des jeunes (1 à 2 milliards d'euros) ou pour muscler, à hauteur de 30 milliards d'euros, le plan de relance. Subjuguées par la déferlante, la gauche et la droite n'ont d'autre solution que de jouer le « toujours plus ».

Lorsque la crise sanitaire a éclaté et que l'argent public s'est soudain mis à couler à flots, le gouvernement s'est posé la question de savoir comment le pays sortirait un jour de cette situation exceptionnelle. Des rapports sur la dette et l'état des finances publiques ont été commandés à la commission Arthuis et à la Cour des comptes. Leur publication n'a pas fait grand bruit et l'Elysée n'a pas cherché à les populariser. Puisque l'ouverture de la campagne électorale empêchait tout consensus sur la question, la conduite budgétaire serait une arme politique à part entière.

Emmanuel Macron tente de neutraliser ses adversaires en s'accrochant à une ligne de crête consistant à entamer la réduction du déficit sans donner de coup de frein à la dépense publique, ni augmenter les impôts. Il fait le pari que la croissance est là, que l'emploi repart, que la dette reste soutenable et que personne, hormis les magistrats de la Rue Cambon, ne lui fera le reproche de dépenser plus que l'Allemagne.

Pour la première fois depuis 1983, le débat budgétaire est redevenu franco-français, il s'est complètement affranchi des règles européennes, qui ne seront rebâties qu'une fois la campagne présidentielle passée. L'inflation de promesses est directement liée à ce contexte. Bâti autour de l'Etat, le modèle français se venge des humiliantes pressions bruxelloises. C'est peut-être bon pour le moral national, mais pas pour la suite, car la question essentielle est éludée : à quoi sert de dépenser plus si on ne sait pas dépenser mieux ? ■

## HARKIS : UNE STRATÉGIE AU LONG COURS DE RÉCONCILIATION

ÉDITORIAL III

Près de soixante ans après la fin de la guerre d'Algérie, le calvaire des harkis, ces supplétifs de l'armée française abandonnés aux repréailles du FLN victorieux après l'indépendance, ou transférés en France dans des conditions indignes, demeure l'une des pages les plus honteuses de l'histoire de notre pays. Emmanuel Macron a franchi un nouveau pas, lundi 20 septembre, dans la reconnaissance de leur lâchage par les plus hautes autorités de la République et de leur long oubli par la société française. « Aux combattants abandonnés (...), je demande pardon », a-t-il déclaré lors d'une réception à l'Elysée, à l'approche de la Journée nationale d'hommage aux harkis célébrée chaque 25 septembre depuis 2003.

A sept mois de l'élection présidentielle, la dimension électoraliste du discours du chef de l'Etat, et son annonce de la présentation d'un projet de loi « de reconnaissance et de réparation », n'échappe à personne. Le poids électoral des harkis dépasse largement celui des familles concernées – environ 450 000 personnes –, car leur histoire résonne tant chez les pieds-noirs que chez les anciens combattants. Pour autant, le geste d'Emmanuel Macron ne saurait être réduit à sa dimension politicienne. Parce qu'il s'inscrit dans une stratégie au long cours de réconciliation des mémoires sur la guerre d'Algérie, il doit être salué.

Alors que le président de la République, suivant les recommandations de l'historien Benjamin Stora, a écarté la piste d'une « repentance » générale s'agissant du rôle de la France dans la guerre d'Algérie, il a raison de prendre une position inverse à propos des harkis, et de leur demander « pardon » au nom de la France.

Enrôlés aux côtés de la France dans une guerre qui ne disait pas son nom, ces musulmans d'Algérie ont été doublement et directement victimes de décisions officielles : celle de rapatrier en France le moins possible d'entre eux, puis celle de parquer les rescapés dans l'Hexagone, dans des camps de transit ou des hameaux de forestage où, soustraits au reste de la société, certains ont été de fait assignés à résidence jusqu'en 1975. Ces images terribles – des harkis tentant de

s'accrocher aux camions militaires quittant l'Algérie en 1962 ; des familles abandonnées, en France, dans des camps fermés, soumis à couvre-feu et gardés par d'anciens militaires – font partie de l'histoire de France.

Emmanuel Macron, tirant les conséquences de la difficulté de parvenir à des gestes réciproques du côté algérien – reconnaître le drame des harkis obligerait Alger à admettre que la guerre de libération a été aussi une guerre civile et que le FLN s'était engagé à s'abstenir de tout acte de représailles –, déploie une politique cohérente destinée à cicatriser, en France même, les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Appartenant à une génération née bien après, il semble saisir la nécessité de dépasser cette époque sans l'oublier.

Car les mémoires conflictuelles, partagées par des millions de Français, continuent de suinter, alimentant le racisme et les discriminations qui perpétuent les blessures, mais aussi les discours enfermant les descendants de colonisés dans le statut d'éternelles victimes. La paix civile en France et de nouveaux rapports avec le Maghreb et l'Afrique supposent que soient tenus des discours de vérité. Le « pardon » de M. Macron envers les harkis doit être suivi d'autres fortes paroles. Notamment à propos du massacre, par des policiers parisiens, de manifestants algériens pro-FLN, le 17 octobre 1961, dont le soixantième anniversaire approche. ■

**PASSÉ OU  
PRESENT**

LORANT DEUTSCH | FLAVIE FLAMENT

**RTL REVIVRE ENSEMBLE**

© Emmanuel SIKOLU / Antoine FLAMENT / RTL

6 GROUPE



Léo attend Aïcha dans la



Ils vont dans un de ces restaurants

où l'on n'arrive pas en



elle ne se dépêche pas, c'est dans la

qu'ils passeront la soirée!



Et s'ils prenaient le



les films italiens, c'est romantique,

le



manger japonais. La dolce vita, ça

marche aussi avec la sauce soja ?

# SEAT Move\*

une voiture + un eScooter + une trottinette électrique

We move like you move.\*\*  SEAT

Modèles présentés : Gamme SEAT Ibiza : consommation mixte WLTP (min - max l/100 km) : 5,1 - 6,2. Émissions de CO<sub>2</sub> WLTP (min - max g/km) : 121 - 141. E-scooter électrique SEAT MO 125 : autonomie WLTP jusqu'à 137 km, 0 émissions de CO<sub>2</sub> en phase de roulage. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO<sub>2</sub>, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Trottinette électrique SEAT MO 25 : autonomie jusqu'à 25 km. Produits dans la limite des stocks disponibles, dans le réseau SEAT participant. Volkswagen Group France - S.A. au capital de 198 502 510 € - 11, avenue de Boursonne Villers-Cotterêts RCS SOISSONS 832 277 370. Voir conditions sur [seat.fr](http://seat.fr) \*La mobilité par SEAT. \*\*On avance, comme vous.